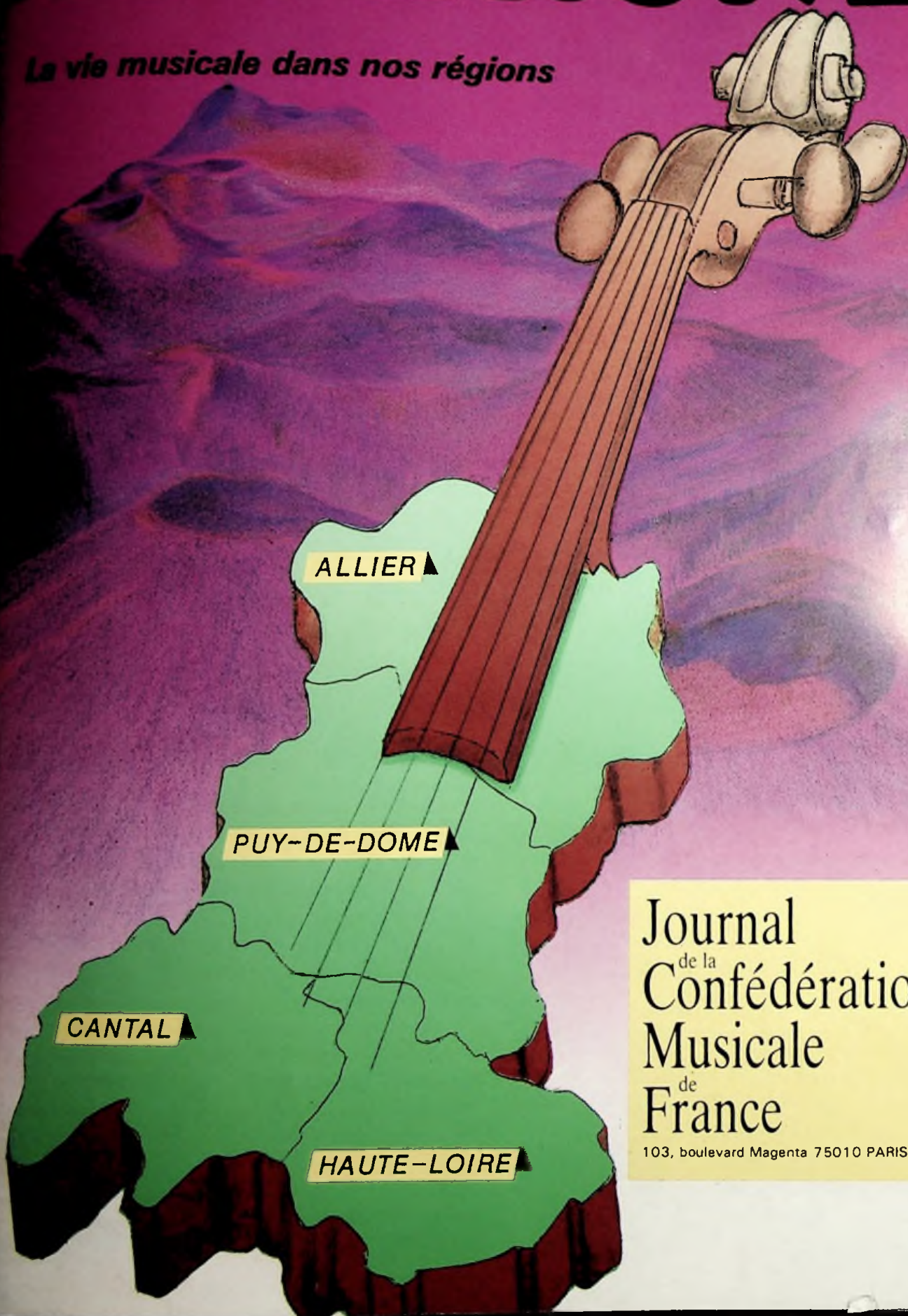


AUVERGNE

La vie musicale dans nos régions



ALLIER ▲

PUY-DE-DOME ▲

CANTAL ▲

HAUTE-LOIRE ▲

Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



L'aube d'une ère nouvelle dans le domaine du son.

Il y a 20 ans, chez Yamaha, est née l'idée que nous pourrions concevoir la perfection en matière de trompette, une trompette qui assurerait de jouer toujours au sommet de son art.

Cela ne serait sans doute pas facile, il faudrait consulter les musiciens les plus renommés de part le monde. Il faudrait aussi concentrer la puissance de notre technologie, et tout le savoir faire de nos maîtres-artisans.

Aujourd'hui, après deux décennies consacrées à cette tâche, une nouvelle génération de son est née: les trompettes symphoniques "Heavy models" si bémol et Ut pour musiciens d'orchestres.

En créant un son de trompette riche et dynamique, bien centré, avec une réponse et une résistance optimale et une projection brillante, elles annoncent un grand pas en avant dans le domaine des cuivres.

Quelques uns des secrets de cette réussite résident dans le nouveau dessin du pavillon, de la perce, des guides de piston et de la branche d'embouchure ainsi que dans de nouveaux procédés de fabrication.

L'épaisseur du métal est accrue pour les chemises de piston ainsi que pour les coulisses internes et externes, un nouveau matériau est utilisé pour les coulisses internes, et pour la branche d'embouchure.

Le résultat de toutes ces innovations est une trompette qui est mieux conçue, qui sonne mieux et qui répond mieux; créé pour vous, sa place est entre vos mains. Une chose est absolument certaine: quand on a pour vocation la musique, la recherche de la perfection doit être permanente.

Essayez une des trompettes Yamaha chez votre revendeur Yamaha habituel et participez à l'aube d'une nouvelle ère du son.

YAMAHA
YAMAHA CORPORATION

Sommaire

- 2 Conseil pour la constitution de programmes (suite)
- 4 Bicentenaire de la Révolution Française
- 6 88^e Assemblée Générale à Paris
- 14 Conseil d'administration
- 15 Les présidents régionaux
- 16 La vie musicale dans nos régions : Auvergne
- 52 Les tambours-majors
- 53 Perspective de la musique de l'harmonie tchèque
- 54 Amérique latine de Guy Luybaerts
- 56 Compact disc
- 59 Discothèque d'or
- 61 Manifestations
- 62 Petites annonces



103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal bimestriel de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 100 F
ÉTRANGER : 200 F
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRÉ
Création, réalisation, édition
43.07.05.48

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Editorial

Le rapport d'action culturelle présenté tous les ans au congrès est un document important dans la vie de la C.M.F. : à la fois bilan et projet. Voilà pourquoi j'ai choisi de lui donner la place qui lui revient dans ce numéro, celle de l'éditorial

André Petit

RAPPORT D'ACTION CULTURELLE

Mesdames, Messieurs,

Chers Collègues et Amis,

Maître Charles Jay qui était président de l'Action Culturelle n'ayant pas encore été remplacé, il m'incombe la tâche difficile de vous présenter le rapport culturel de la Confédération Musicale de France.

Maître Charles Jay avait su imprégner la C.M.F. de son très grand talent. Les nombreuses rencontres et séances de travail que nous avons eues ensemble sont pour moi aujourd'hui une aide efficace ; sa personnalité était si attachante et enrichissante.

Etablir le rapport culturel demande beaucoup de soins en raison de la diversité des actions réalisées et de celles qui restent à entreprendre.

Je commencerai par l'action fondamentale de la C.M.F. : l'enseignement.

Nous avons, avec la Fédération Nationale des écoles et conservatoires municipaux de musique, de danse et d'art dramatique (FNUCMU) et pour la première année, créé des commissions communes d'examens instrumentaux et vocaux. Ces commissions ont accompli un travail important et nous pouvons maintenant constater que c'est une excellente réalisation. Une unité a été réalisée entre les écoles de musique et les sociétés musicales affiliées à nos deux associations nationales. Les disparités qui autrefois existaient (ce qui était néfaste) ont disparu. La mise en place d'un double choix de morceaux jusqu'au niveau élémentaire deux doit faciliter la tâche de nos professeurs, et ce sur deux plans : choisir une œuvre plus adaptée à la personnalité de l'élève ; résoudre le problème des titres épuisés chez les éditeurs. Cette année le bureau administratif n'a pas été sollicité pour des problèmes d'approvisionnement ou autres, ce qui prouve que le système est efficace. Donc, en conclusion, cette action entreprise en collaboration avec la FNUCMU est bénéfique. Je remercie tous ceux qui ont œuvré en faveur de cette réalisation.

En ce qui concerne la formation musicale, chacune de nos associations a conservé son programme, celui de la C.M.F. tenant compte des petites écoles de musique et des cours dispensés au sein même des sociétés, que nous devons tout particulièrement soutenir. Il est bien entendu que l'aboutissement est le même à partir du cours moyen. Certains ont critiqué les épreuves de formation musicale, en évoquant l'éternel et faux problème des programmes pour professionnels ou amateurs. Dans l'enseignement général élémentaire, lorsqu'un instituteur fait débiter ses élèves au cours préparatoire il ne peut prévoir où ils aboutiront plus tard ni qu'elles études ils poursuivront. Certains élèves, peut-être, se retrouveront dans l'enseignement supérieur, d'autres adopteront une carrière plus modeste. Le devoir de cet instituteur sera d'apporter à chacun les mêmes chances par la même instruction. En musique c'est la même chose. L'élève qui débute doit trouver le même enseignement avec les mêmes méthodes n'importe où, dans toutes les écoles ; et cet enseignement devra être de qualité, ce qui résoudra le problème. Les anciennes méthodes étaient bonnes mais la nouvelle pédagogie est adaptée à celles pratiquées dans l'enseignement général et l'enfant y est tout naturellement habitué.

Nos sociétés musicales ont toujours besoin de nouveaux éléments pour compenser les nombreux départs, mais là encore un bon enseignement résoudra le problème.

Suite p. 12

Fête de la musique 1989 mercredi 21 juin

Pour tout renseignement : CENAM (1) 40.28.00.95
Et dans vos Directions Régionales des
Affaires Culturelles et Délégations à la
Musique

ODE

A LA LIBERTÉ



**Textes de présentation
pour les auteurs et les
œuvres disponibles à la
C.M.F.
(à lire avant les exécutions en concert)**

Suite de l'article paru dans le journal CMF n° 422, mars-avril 1989

François-Joseph Gossec

Né à Vergnies, dans le Hainaut, en 1734, François-Joseph Gossec fut d'abord au service du fermier général La Poupelière avant s'illustrer pendant un demi-siècle comme symphoniste et, plus longtemps encore, comme compositeur — aussi remarquable — d'opéras et de musique sacrée. Gossec mourra nonagénaire à Passy en 1829. Il avait été le premier et aussi le plus constant de tous les illustrateurs sonores des fêtes civiques à partir de 1790. C'est à lui qu'on devra la première orchestration de La Marseillaise.

Te Deum (14-VII-1790)

Le **Te Deum** de Gossec fut expressément composé pour la Fête de la Fédé-

ration — la première des grandes fêtes civiques — destinée à célébrer au Champ de Mars le premier anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1790. Exécuté dans cette seule circonstance, ce **Te Deum** n'a été gravé à ce jour que dans une réduction pour voix et piano de Constant Pierre en 1899. Gossec y renonçait au style sacré traditionnel avec ses développements adaptés aux seules exécutions en salle fermée. Il optait, en revanche, pour un plain-chant harmonisé à trois voix d'hommes et accompagné d'un ensemble d'instruments à vent substitués à l'orgue et à l'orchestre symphonique. Comme l'aurait fait l'orgue à l'église, les instruments à vent soutiennent le chœur de façon homophone. Afin de ménager les voix, ils exécutent

entre les versets des interludes dont la vivacité chorégraphique a de quoi surprendre, mais la musique dramatique, même chez Gluck, s'autorisait alors de telles fantaisies, rappelle Constant Pierre pour qui la partition de ce **Te Deum** est « solennelle, parfois grandiose, bien rythmée et d'une écriture nette et sèche ; c'est, ajoute-t-il, une œuvre de raison plutôt que d'imagination ». Gossec a joint à ce **Te Deum** un **Domine Salvum Fac Rem Publicam** destiné aux mêmes effectifs et devant être répété trois fois.

Frédéric ROBERT

(d'après l'article à paraître dans le Dictionnaire de l'Art Vocal publié par les Editions Bordas)

Mathieu-Frédéric Blasius

Né à Lauterbourg en 1758, deux ans après Mozart, Mathieu-Frédéric Blasius mourra à Versailles en 1829, deux ans après Beethoven. Après avoir servi les Rohan à Strasbourg, il sera l'un des premiers professeurs du Conservatoire. Il terminera sa carrière sous les Bourbons comme Chef d'orchestre à l'Opéra-Comique et Chef de Musique du 5^e Régiment de la Garde Royale.

Deuxième suite (1817)

Sous le titre d'**Harmonie Militaire**, Mathieu-Frédéric Blasius fit paraître, en 1817, quatre suites pour orchestre d'harmonie. Elles procèdent à la fois de l'ancienne suite de danses et de la musique militaire par leurs alternances de marches et de pas redoublés avec des airs de danses. Ceux-ci varient d'une suite à

l'autre, mais toutes ces suites se terminent par une valse qui rappelle les origines alsaciennes du compositeur natif de Lauterbourg. Ces suites sont représentatives du répertoire des kiosques à l'aube du règne de Louis XVIII. Par leurs orchestrations ouvragées, elles incarnent assez bien « le charme discret de la Restauration ». La deuxième de ces suites s'ouvre par une « Marche d'Henri IV » sur le thème de **Vive Henri IV !** qui fut la contre-Marseillaise des Bourbons. Elle comprend ensuite une **Polonaise**, un **Pas redoublé** et une **Valse**. Voici donc la **Deuxième Suite** de Mathieu-Frédéric Blasius :

Troisième suite (1817)

Sous le titre d'**Harmonie Militaire**, Mathieu-Frédéric Blasius fit paraître, en

1817, quatre suites pour orchestre d'harmonie. Elles procèdent à la fois de l'ancienne suite de danses et de la musique militaire par leurs alternances de marches et de pas redoublés avec des airs de danses. Ceux-ci varient d'une suite à l'autre, mais toutes ces suites se terminent par une valse qui rappelle les origines alsaciennes du compositeur natif de Lauterbourg. Ces suites sont représentatives du répertoire des kiosques à l'aube du règne de Louis XVIII. Par leurs orchestrations ouvragées, elles incarnent assez bien « le charme discret de la Restauration ». La **Troisième** de ces suites a pour particularité de comporter après la **Marche** initiale, un **Menuet** avec solo de clarinette. Il sera suivi d'un **Pas redoublé** et d'une **Valse**. Voici donc la **Troisième Suite** de Mathieu-Frédéric Blasius :

Luigi Cherubini

Né à Florence en 1760, Luigi Cherubini, formé par Giuseppe Sarti, se fit applaudir comme compositeur de théâtre en Italie et à Londres avant de s'installer à Paris en 1788. Son premier opéra sur livret français *Démophon* n'obtint aucun succès. D'autres ouvrages lyriques suivront jusqu'à *Médée* qui, en 1798, marquera la naissance du drame romantique. Cherubini avait collaboré pour la première fois aux Fêtes Civiques en 1794 avec l'*Hymne du Panthéon*. Il comptera parmi les premiers

inspecteurs du Conservatoire qu'il dirigera de 1822 à sa mort survenue en 1842. En 1814 les Bourbons l'avaient fait Surintendant de la Chapelle Royale.

L'Hymne du Panthéon (1794)

Comme son titre l'indique, l'*Hymne du Panthéon* de Cherubini fut composé pour être exécuté au Panthéon — plus précisément pour le transfert des cendres de Marat qui eut lieu le 21 septembre 1794, jour de la 5^e sans-culottide an

II. Dans le registre des délibérations du Comité d'Instruction Publique de la Convention on relève, à la date du 28 Fructidor an II (14 septembre 1794), cette annonce : « Le cortège remis en marche et arrivé au Panthéon, l'Institut exécutera, à l'entrée du corps de Marat, une musique mélodieuse dont le caractère doux et tranquille peindra l'immortalité ». Avec cet *Hymne du Panthéon*, Cherubini collaborait pour la première fois aux Fêtes Civiques. Voici donc, sur des strophes de Marie-Joseph Chénier, l'*Hymne du Panthéon* de Cherubini :

Frédéric Duvernoy

Né à Montbéliard en 1765 et mort à Paris en 1838, Frédéric Duvernoy sera le premier professeur de cor au Conservatoire, de 1795 à 1815. Il avait été d'abord corniste à la Comédie Italienne en 1788 avant d'entrer en 1797 à l'Opéra où il sera le premier cor solo de 1801 à 1807. Son œuvre est presque

toute destinée à son instrument. Parmi ses *Concerti*, le premier est dédié à Rouget de l'Isle.

Pas de Manœuvre (1794)

Frédéric Duvernoy fut corniste à la Comédie Italienne en 1788 avant d'être le premier professeur de cor du Conser-

vatoire à partir de sa fondation en 1795. Un an plus tôt, il avait collaboré aux Fêtes Civiques avec un *Pas de Manœuvre* resté célèbre et qui avait paru dans la livraison de Messidor an II (juin-juillet 1794) du Magasin de Musique à l'usage des Fêtes Nationales. Ce devait être l'unique participation aux Fêtes Civiques de Frédéric Duvernoy que ce *Pas de Manœuvre* que nous allons entendre :

Antonin Reicha

Né à Prague en 1770, Antonin Reicha, orphelin de bonne heure, sera accueilli par son oncle à Bonn qu'il devra quitter pour Hambourg après l'occupation de la Rhénanie par l'armée française. De 1799 à 1802, Antonin Reicha séjournera une première fois à Paris où il s'installera définitivement en 1808. Il y sera naturalisé français en 1829 après avoir été nommé en 1818 Professeur de composition au Conservatoire où il aura compté parmi ses élèves Berlioz, Liszt, Gounod et César Franck. Antonin Reicha mourra en 1836, s'étant imposé avant tout comme un théoricien aux idées étonnamment prophétiques.

Musique funèbre

C'est entre 1799 et 1802 que se situe le premier séjour à Paris du théoricien tchèque Antonin Reicha. C'est à la même date qu'on peut faire remonter la composition de sa symphonie pour harmonie portant ce long titre panthéonien : *Musique funèbre pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation Française*. Cette symphonie serait alors la première en date à comporter en guise de mouvement lent une *Marche funèbre* donc avant la *Symphonie Héroïque* de Beethoven. Fut-elle connue pour autant de Beethoven lié d'amitié dans sa jeunesse avec Reicha ? Fut-elle connue de Berlioz qui devait être au Conservatoire l'élève de Reicha ? Nous l'ignorons toujours ! L'auteur précise

en tête de son manuscrit que cette œuvre a été écrite : « Pour célébrer

1° la mémoire de quelque grande action en faveur de la Nation française ; 2° La mort des héros et des grands hommes qui auront bien mérité de la patrie ; 3° Pour fêter tout grand événement futur ». Et il ajoutait plus loin : « On peut l'exécuter à Paris ou à l'armée (c'est principalement pour ce dernier cas que j'ai composé la *Marche Funèbre* qui peut aussi s'exécuter seule »).

Voici donc d'Antonin Reicha la *Musique funèbre pour célébrer la mémoire des grands hommes qui se sont illustrés au service de la Nation française*. Successivement : Adagio e allegro un poco presto, adagio un poco presto et *Marche Funèbre*.

François-René Gebauer

Frère cadet de Michel-Joseph Gebauer, François-René Gebauer né dix ans plus tard à Versailles en 1773 devait mourir à Paris en 1845 après avoir enseigné le basson au Conservatoire de 1796 à 1802. Il avait été bassoniste à l'Opéra. Son œuvre est avant tout instrumentale et dans le domaine des harmonies où il aura particulièrement excellé on relève des *Marches Militaires*, *Pas de Manœuvre* et *Pas Redoublés* composés tour à tour pour

les *Fêtes Civiques*, pour la *Grande Armée* et pour les formations militaires de la Restauration.

Marche Militaire n° 5 — Pas redoublé n° 6

Frère cadet de Michel-Joseph Gebauer, François-René Gebauer fut un des premiers à enseigner le basson au Conservatoire. Il collabora d'abord aux Fêtes Civiques par des *Pas de Manœuvre*

avant de signer pour la Garde Impériale de nombreuses *Marches Militaires* et *Pas redoublés*. Ceux que nous entendons donnent à penser que le jeune Schubert alors étudiant à Vienne au Stadtkonvikt a pu les entendre joués par les musiques militaires des armées d'occupation napoléonienne. Auquel cas il aurait pu s'en souvenir en composant plus tard ses marches militaires à quatre mains. Voici donc la *Marche Militaire n° 5* et le *Pas Redoublé n° 6* composés pour la Garde Impériale par François-René Gebauer :

PRESENTATION du « 14 juillet » de Romain Rolland

Le 14 Juillet de Romain Rolland constitue le premier volet de *Théâtre de la Révolution*. Cette *Illiade du Peuple de France* comme la désignait l'auteur lui-même, comprendra plusieurs épisodes, mais, après *LES LOUPS* et *DANTON*, seul devait être représenté le 14 JUILLET au théâtre de la Renaissance, le 21 mars 1902 par la troupe de Firmin Gémier, avec, pour musique de scène, un assemblage d'hymnes révolutionnaires dû au musicologue Julien Tiersot.

Dans l'édition de 1926 du *Théâtre de la Révolution*, la scène finale du 14 JUILLET comportait une variante accompagnée d'une longue note sur le rôle de la musique.

Celle-ci conseillait Romain Rolland, *tout en s'imprégnant de la couleur Cornélienne (et parfois Racinienne) des chants de la Révolution Française (hymnes de Gossec, de Méhul, de Cherubini, rondes ingénues de Grétry) s'inspirera des musiques Beethovénienne, qui, mieux que tous les autres, reflètent l'enthousiasme des temps révolutionnaires (...)* Mais avant tout, elle doit surgir d'une foi passionnée. Nul n'écrira rien de grand ici, s'il n'a l'âme populaire et brûlante des passions que j'exprime. Comme pour confirmer ces propos, l'échec des drames lyriques traitant de cette période, et d'us, cependant, à des compositeurs de premier plan comme Gabriel Pierné (*Vendée*, 1897) et Jules Massenet (*Thérèse*, 1907) ou plus obscurs comme Fernand Le Borne (*Les Girondins*, 1912) et Charles Siver (*Quatre-vingt-treize*, d'après Victor Hugo, 1936) montrait bien que le plus sûr des métiers ne pouvait pallier au manque d'inspiration pour traiter d'un sujet aussi vaste, aussi ambitieux que la Révolution Française.

Tout au contraire, la nouvelle musique de scène composée pour la reprise solennelle du 14 JUILLET de Romain Rolland, qui eut lieu à l'Alhambra le 14 juillet 1936, en présence du dramaturge et avec Roger Désormière au pupitre, colle parfaitement au sujet. Elle prolonge, avec authenticité, et

sans recourir au moindre pastiche, les résonances de cette période exceptionnelle de notre histoire. Elle réunit des compositeurs aussi divers que Jacques Ibert, Georges Auric, Darius Milhaud, Albert Roussel, Charles Koechlin, Arthur Honegger et Daniel Lazarus. Sa réussite ne peut être objectivement appréciée en dehors du contexte historique et social qui vit naître cette partition : la période du Front Populaire, ou soufflait à nouveau sur la France l'esprit de la Grande Révolution, les conquêtes sociales allant de pair avec un renouveau culturel dans le cinéma, le théâtre, la musique.

Le recours au grand orchestre d'harmonie pour les préludes et interludes du 14 JUILLET assure leur unité par delà l'étonnante diversité de leurs auteurs ; s'il peut sembler inhabituel, surtout en salle fermée, il n'en renoue pas moins avec les hymnes, symphonies et ouvertures de Gossec, Méhul, Cherubini, Catel, exécutés au cours des Fêtes Civiques de la Révolution Française, avec de grands ensembles d'instruments à vent. Berlioz s'en était montré l'héritier direct avec sa grande *Symphonie Funèbre et Triomphale* composée et créée en 1840 pour le dixième anniversaire des journées de Juillet 1830.

Indépendamment de la pièce de Romain Rolland, qu'ils illustrent musicalement, les préludes et interludes pour le 14 JUILLET, d'une durée à peu près égale, constituent une remarquable suite de concert pour les harmonies-fanfanes, dont le répertoire se trouve ainsi notablement enrichi.

En ce qui concerne les Interludes pour le 14 JUILLET de Romain Rolland, nous avons fait figurer sur la partition un texte de présentation générale à lire avant toute exécution, intégrale ou partielle. En tête de chacun de ces interludes, nous avons reproduit des indications scéniques empruntées à la pièce même de Romain Rolland nous en recommandons plus particulièrement la lecture avant leur exécution afin de replacer au mieux ces interludes dans le drame comme dans l'esprit des auditeurs.

Ces lignes de Romain Rolland figuraient dans notre notice pour l'enregistrement paru en 1976 aux disques Le Chant du Monde (dir. Désiré Dondeyne). Elles ont été reprises dans celle du premier enregistrement paru cette année. Heureux qu'elles n'aient pas été réécrites comme l'a été notre propre texte, dans le plus incroyable charabia et sans que nous ayons été consultés. Nous remercions le *Journal de la Confédération Musicale de France* de bien vouloir faire paraître ces lignes à son tour :

Communiqué à la presse

Des critiques de disques — peu nombreux, à vrai dire — se sont prononcés et se prononcent encore sur les notices des enregistrements comme sur les enregistrements mêmes. De ce droit parfaitement légitime, on souhaiterait qu'ils fassent un plus large emploi compte-tenu que les auteurs des notices sont aussi le plus souvent ceux des programmes des disques à caractère d'anthologie. En ce qui me concerne, j'ai été ainsi tour à tour loué et critiqué, mais dans tous les cas j'assumais la responsabilité de mes textes — dussent-ils avoir été trop souvent imprimés avec de regrettables coquilles du fait qu'on ne m'en avait pas soumis les épreuves. Dans le cas précis de mes notices pour le dernier enregistrement en date des inter-

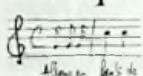
ludes du 14 JUILLET de Romain Rolland paru sur disques Corélia (musique des Gardiens de la Paix de Paris, direction Claude Pichaureau), mon texte a été non seulement écourté — passé encore — mais réécrit, qui pis est, dans le plus incroyable des charabias et sans que j'ai été consulté par ceux, éditeur et interprète, qui ont ainsi abusé de leur droit de regard. JAMAIS dans ma carrière vieille de bientôt quarante ans, je n'aurai été l'objet d'un tel abus de confiance, avec les falsifications et les déformations grossières qui devaient en résulter. Inévitablement. En l'occurrence, je décline toute responsabilité dans cette publication susceptible de prêter le flanc aux pires critiques. N'en déplaise à certains, toute profession honorable — dont celle de musicologue — a son honneur à défendre. Que ceux qui n'ont pour elle aucune considération veuillent bien en prendre note une bonne fois pour toutes.

Frédéric Robert Lauréat du Conservatoire National Supérieur de Musique et Membre de ses jurys d'Histoire de la Musique et d'Esthétique — Professeur certifié d'Histoire de la Musique — Docteur en Musicologie — Chevalier des Arts et des Lettres.

Bicentenaire de la Révolution Française



fête
en
musique



1789
1989



TUILERIES 89

Samedi 23 septembre 1989
« Ode à la Liberté »

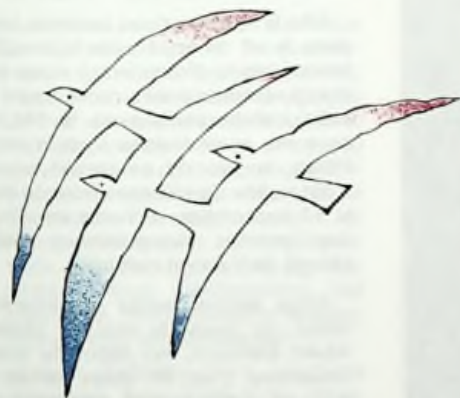
Dans le Parc des Tuileries, de 11 heures à 23 heures une journée entièrement consacrée à la C.M.F. et à ses musiciens et orchestres : concerts, animations musicales...

Dimanche 24 septembre 1989
Hommage au Génie de la Bastille

Avec la Péniche-Opéra et des chorales venues de toute la France les

orchestres de la C.M.F. participeront à cet hommage, de la Bastille au parc de la Villette, tout au long des canaux parisiens.

Le programme détaillé de notre rassemblement « Ode à la Liberté » des 23 et 24 septembre paraîtra dans notre prochain numéro. Pour tout renseignement : C.M.F. 103, boulevard Magenta, 75010 Paris. Tél. : (1) 48.78.39.42



Bicentenaire de la Révolution Française

Dans le cadre
de la grande manifestation

« ODE A LA LIBERTE »,

la Mission du Bicentenaire
de la Révolution Française
a accordé son patronage à la C.M.F.

ALPHONSE LEDUC

vient de paraître :

Jean-Marie Londeix

HELLO! M^r.SAX

PARAMÈTRES
DU
SAXOPHONE

Hauteur — Timbres — Durée —

Intensité — Attaque

chez votre marchand ou

175, rue St-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

88^e Assemblée Générale à Paris

Vendredi 21 avril 1989

Le président André Petit ouvre le 88^e Congrès de la Confédération Musicale de France en souhaitant la bienvenue aux délégués venus de toutes les fédérations régionales. Il cite les personnalités invitées qui se sont excusées de ne pouvoir assister à nos travaux : M. Jack Lang, ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, M. Michel Schneider, directeur de la Musique et de la Danse, M. Jeanneney, président de la Mission du Bicentenaire, M. Michel Giraud, Président de l'Association des Maires de France, M. Pierre Coste, directeur Régional des Affaires Culturelles de l'Île-de-France, Mme Françoise de Panafieu, député adjoint au maire de Paris, chargée des Affaires Culturelles, M. Tournier, directeur général de la SACEM, M. Poingt, son adjoint, M. Daniel Moreau, président du Conseil Supérieur de la Musique, Mme Giffard, chef du département de l'Action Musicale à la Direction de la Musique, Mme Laure Dioudonnat, ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, M. Michel Malherbe, attaché au ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, M. Vergnaud, Union des Conservatoires du Val-de-Marne, M. Maurice Gevaudan, président de la FNUCMU, M. Jean-Luc Jungbluth, directeur de Musique et Culture, M. Alain Goze de la FNACEM, Mme Nadine Briatte, association FRANCE-

URSS, Mlle Christiane Verzieux, M. Martin de Rick, trésorier de la CISM, M. Serge Bichon, président de l'association pour l'Essor du saxophone, M. Jean-Marie Schimpf, architecte urbaniste et animateur de l'Esprit de 89, Gérard Calvi, Roger Boutry, Henk Van Lijnschooten, Philippe Dulat, M. André Ameller, ancien président de la C.M.F., M. Ciran, M. André Relin, vice-président honoraire de la C.M.F., M. Lestavel, ancien trésorier.

Le président André Petit rend ensuite hommage à ceux qui nous ont quittés cette année : Albert Ehrmann « Albert Ehrmann, président de la C.M.F. de 1953 à 1969 qui fût très dynamique et qui œuvra avec beaucoup de bonheur pour la C.M.F. », Maître Charles Jay, grand prix de Rome, 1^{er} vice-président délégué de la C.M.F. Le commandant Jules Semler Coltery, ancien chef de la musique des Equipages de la Flotte et président de la C.M.F. de 1969 à 1976. M. Louis Gachassin, président du Groupement régional des fédérations musicales de Midi-Pyrénées. M. Petit évoque encore le décès de M. Jean-Henri Gaultier, président de l'Union Départementale de l'Indre et de M. Henri Sicard, trésorier de l'Union Régionale de Provence-Alpes — Côte d'Azur.

Le Président André Petit demande à l'assemblée générale d'observer un moment de recueillement en souvenir de toutes les personnes disparues qui avaient travaillé pour la C.M.F.

M. Petit passe la parole au secrétaire général de la C.M.F., M. Guy Meissonier, pour la lecture du rapport moral.



Rapport moral

Dans l'esprit de la décentralisation, la C.M.F. a tenu son 87^e congrès dans la ville d'Aix-les-Bains les 29 et 30 avril 1988. Je crois que nous gardons tous un magnifique souvenir de l'accueil, de l'organisation, des travaux et des programmes musicaux de ces deux journées. Félicitons donc et remercions une fois encore notre ami, Maurice Adam et toute son équipe de Rhône-Alpes, le service des Congrès de la ville d'Aix-les-Bains, les musiciens ayant participé aux Concerts.

C'est lors de cette Assemblée générale que le conseil d'administration de la C.M.F., après délibération, m'a élu secrétaire général de notre Association. J'étais conscient, heureux et fier — je le suis d'ailleurs toujours — de cet honneur mais aussi de tout le travail que cette charge implique. Je me suis vraiment rendu compte de cela au retour de mes vacances, à la mi-août : deux semaines furent consacrées à prendre la mesure du nouvel aménagement du bureau administratif, au 103, boulevard de Magenta. Avec le personnel présent au mois d'août, j'ai essayé de

mettre les choses en ordre de marche pour la rentrée de l'ensemble du personnel, début septembre. Un déménagement impose beaucoup de changements d'habitudes : le temps doit permettre de passer ce cap sans trop de heurts.

Dès la rentrée, nous sommes rentrés dans le vif du sujet avec le travail des commissions d'examen ; nous avons inauguré cette année notre toute nouvelle collaboration avec la FNUCMU pour les commissions instrumentales. Hélas, la joie de ce travail commun s'est voilée de tristesse avec le décès, le 11 septembre, de notre ami Charles Jay, premier vice-président délégué, chargé de l'action culturelle.

Nous avons perdu également, au début du mois de mai, le président Albert Ehrmann. Au début du mois de novembre, c'est M. Jules Semler Coltery, un autre ancien président de la C.M.F. qui disparaissait. Puis, le 12 décembre, frappés d'étonnement et de peine, nous apprenions le décès subit de notre ami Louis Gachassin, trésorier adjoint de la C.M.F. et président régional de Midi-Pyrénées. Voilà le carnet de deuil de notre C.M.F., trop rempli cette année malheureusement. Je n'y reviendrai pas, notre président ayant tout dit en ouvrant cette assemblée Générale.

Les activités de la C.M.F. se sont sensiblement accrues pendant ces douze derniers mois, rythmés par les réunions du conseil d'administration les 2 juin, 22 septembre, 15 décembre 1988, et le 23 mars 1989, pour préparer ce congrès.

Parallèlement, un certain nombre de commissions ont été désignées par le conseil d'administration et ont travaillé. Voici quels ont été, entre autres, les thèmes abordés par ces commissions : le statut des chefs de musique en France, le statut du personnel de la C.M.F., les problèmes de l'édition (partitions et journal de la C.M.F.), la politique financière et budgétaire de la C.M.F....

Grâce au travail de ces commissions, nous avons pu :

- 1. élaborer une motion sur les orchestres d'harmonie, leurs problèmes et richesses, motion en cours de diffusion auprès des maires de France et élus municipaux. Dans ce contexte, une délégation du conseil d'administration a été reçue par M. Michel Giraud, président de l'Association des Maires de France : une collaboration entre cette association et la C.M.F. s'amorce, pour un meilleur rayonnement de nos sociétés musicales ;
- 2. mettre au point un statut pour le personnel de la C.M.F. avec, essentiellement, une grille de salaires logique et rationnelle ;
- 3. travailler à une amélioration des contenus du journal de la C.M.F. et une diminution de ses coûts (il faut noter sur ce point que la commission paritaire ne nous a pas encore attribué de numéro, ce qui semble de plus en plus arbitraire).

Vous avez sans doute pu constater la diversification et l'enrichissement des contenus du journal. Nous avons continué les articles sur les œuvres, les compositeurs, les instruments, mis en place une série de textes du musicologue Frédéric Robert sur la musique de la Révolution Française, institué de nouvelles rubriques : Divertimento (jeux musicaux), courrier des lecteurs... Nous continuerons sur cette voie. Vos critiques et suggestions seront les bienvenues ;

- 4. réaliser l'édition d'une vingtaine d'œuvres pour orchestres d'harmonie et orchestres d'harmonie et chœurs à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française. Cette édition qui représente un énorme travail est d'ores et déjà un très grand succès ;
- 5. Approfondir les problèmes financiers de la C.M.F., se fixer des limites, dégager des priorités, faire preuve de plus de rigueur.

Le président et le trésorier reviendront sur ces points de façon plus détaillée dans leurs rapports respectifs.

La C.M.F. continue bien sûr de prendre part aux travaux des grandes associations musicales nationales ; je vous rappelle qu'elle siège au C.N.M. Comité

National de la Musique (réunions le 7 janvier, 24 février, 20 juin, 3 novembre, 15 décembre 1988, 15 mars 1989, assemblée générale le 3 février 1989), au conseil d'administration de l'UNAVAC (Union Nationale des Associations à Vocation Artistique et Culturelle) (Réunions le 15 janvier, 4 février, 4 mars, 23 juin, 21 décembre 1988, 24 février 1989 — réunions techniques le 22 janvier, 9 février, 18 février, 15 septembre, 24 novembre 1988 — assemblée générale le 13 juin 1988).

D'autre part, la C.M.F. fait partie des organismes désignés par le ministère de la Culture pour siéger au Conseil Supérieur de la Musique et au CENAM (Centre National d'Action Musicale). Ainsi, notre président a participé aux réunions du Conseil Supérieur de la Musique, notamment dans le cadre de la commission de l'enseignement le 19 janvier, 12 février, 17 mars, 16 mai, 23 juin, 22 décembre 1988. Le 28 février 1989, il a assisté à la séance plénière présidée par M. Michel Schneider, directeur de la Musique et de la Danse.

Le conseil d'administration du CENAM s'est quant à lui réuni le 27 septembre et 20 décembre 1988 et le 12 janvier 1989. A chaque fois, le président était présent ou représenté.

Pour rester sur ce point de nos relations avec les autres associations musicales nationales, je voudrais souligner la nouvelle dynamique basée sur le partenariat que la C.M.F. souhaite suivre et qui s'est déjà concrétisée en actes. Nous avons donc travaillé, je le disais tout à l'heure, avec la FNUCMU pour le choix des morceaux instrumentaux d'examen. Avec la FNACEM (Fédération Nationale d'Associations Culturelles d'Expansion Musicale et Artistique), nous avons cette année commencé une collaboration, sur la base des séjours de « Vacances Musicales » qu'elle organise : la C.M.F. a diffusé le catalogue de ces séjours par le biais du journal et des fédérations ; à cela s'ajoute une action plus localisée : l'organisation conjointe C.M.F. — F.N.A.C.E.M. du séjour de Saint-Malo, « Spécial Harmonies et Fanfares ». Des cadres et animateurs C.M.F. participeront à la réalisation de ce séjour. Notre coopération avec la FNACEM devrait s'élargir sur d'autres bases dans l'avenir.

Nous continuons d'entretenir d'excellentes relations avec le CENAM. L'émission « Avis aux Amateurs » diffusée le 5 mars dernier sur France-Musique était en grande partie consacrée à notre édition musicale pour le bicentenaire. Notre travail a par ailleurs été évoqué dans un article paru dans les cahiers du CENAM du mois de mars, consacrés à l'édition musicale.

Nos relations avec les pouvoirs publics se sont concrétisées par des rencontres importantes : j'ai été reçu le 2 février au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports par Mlle Laure

Dioudonnat, chargée de notre dossier à la direction de la Vie Associative, pour y faire le point de nos activités et lui remettre notre dossier annuel de subvention.

Le 9 février, le président, André Petit, M. Maurice Adam et moi-même avons été reçus longuement par le directeur de la Musique et de la Danse, M. Michel Schneider, que nous avons trouvé très attentif à nos activités et à nos problèmes. Mme Giffard, chef de la division de l'Action Musicale et M. Camille Roy participaient à cet entretien.

Sur le plan international, nous continuons à entretenir des relations avec les associations auxquelles nous adhérons : la CISM, Confédération Internationale des Sociétés Musicales, dont je salue le président, M. Weyermuller, présent parmi nous ; je rappelle que c'est M. Joseph Muller, un de nos vice-présidents, et vice-président de la CISM, qui nous représente au sein de ses instances. Citons également la WASBE, Association Mondiale de la Musique et des ensembles à Vent dont certains membres et amis de la C.M.F. sont adhérents (comme le président André Petit ou notre ami Serge Lancen). Nous aurons le plaisir d'accueillir son président Jan Molenaar cet après-midi. Le président se rendra d'ailleurs au congrès de cette association qui se tiendra à Kerkrade en juillet prochain.

Nul doute qu'avec l'institution de l'Acte Unique Européen, nos relations avec ces associations vont se redéfinir et devenir plus étroites et plus actives.

Je reviens un peu à la vie interne de la C.M.F. Nous accueillerons pendant nos travaux M. Boira, chargé de mission à notre compagnie d'assurances « Groupe Présence ». Il pourra répondre à vos questions et vous informer avec la précision et la compétence que nous lui connaissons. D'ores et déjà, je puis vous faire part des statistiques assurances pour l'année 1988 :

- 321 dossiers ont été traités dont : 20 accidents corporels ; 2 décès ; 278 accidents matériels ; 21 vols ;

- 218 dossiers ont été réglés pour une somme de 297.278,82 F ;

- 55 dossiers incomplets et 17 dossiers complets n'étaient pas encore réglés à la date d'établissement de ces statistiques ;

- 22 dossiers ont été déclarés non recevables par la compagnie ;

- 9 dossiers ont été classés sans suite par les sociétés ou les fédérations.

Voici également les chiffres qui concernent les récompenses et médailles. En 1988, nous avons fourni aux fédérations :

- 1004 médailles de bronze ;

- 794 médailles d'or ;

- 452 médailles de vétérans ;

- 332 médailles de vétérans avec étoile ;
- 570 médailles de vétérans avec palme ;
- 107 médailles de bronze ;
- 95 médailles de chef, argent ;
- 133 médailles de chef, or ;
- 25 plaques « cinquantenaire » ;
- 41 plaques « centenaire » ;
- 225 barrettes bronze ;
- 221 barrettes argent ;
- 172 barrettes or.

En 1988, une dizaine de concours ont été organisés au sein des fédérations de la C.M.F. :

- Strasbourg** (Bas-Rhin) pour les chorales
- Mulhouse** (Haut-Rhin) pour les chorales ;
- Anzin** (Nord) pour les chorales ;
- Pont-à-Mousson** (Moselle) pour les chorales et batteries-fanfars ;
- Strasbourg** (Bas-Rhin) pour les harmonies ;
- Lagor** (Charente-Maritime) pour les harmonies et les batteries-fanfars ;
- Luzinay-Saint-Just** (Isère) pour les batteries-fanfars ;
- Saint-Marcellin** (Isère) pour les harmonies et les batteries-fanfars ;
- Fourmies** (Nord) pour les harmonies et les batteries-fanfars ;
- Corbie** (Somme) pour les harmonies et les batteries-fanfars

Voici le total des sociétés ayant participé à ces concours :

- 131 orchestres d'harmonie ;
- 79 chorales ;
- 56 batteries-fanfars.

Vous le savez, la C.M.F. apporte à ces concours une aide substantielle en espèces et en instruments de musique ; nous avons ainsi distribué : 13 clarinettes, 8 clairons et 57.400 F.

Il fallait le rappeler puisque ces aides font aussi partie des actions que la C.M.F. mène en faveur des sociétés musicales et des musiciens. Et elle n'est pas négligeable.

Je voudrais revenir plus précisément, pour terminer mon rapport, sur ce qui constitue une de nos grandes actions pour 1989, c'est-à-dire la célébration du bicentenaire de la Révolution Française, Bien sûr nous y reviendrons pendant ce congrès et en séance plénière, mais je voudrais vous faire part de quelques réflexions. Cette célébration constitue un énorme travail à réaliser tant dans chacune de vos fédérations qu'à Paris. Nous avons à présent trouvé des lieux et des partenaires pour concrétiser notre projet — nous en reparlerons — ,mais tout n'est pas encore réglé, ce qui est normal. Nous allons devoir, dans les jours et les semaines qui viennent nous pencher sur les questions de planning, de programmes, d'organisation matérielle etc... avec beaucoup de rigueur et de précision. Mais je crois pouvoir vous dire d'ores et déjà que nous y arriverons

et que nous réussirons. Ici, comme dans d'autres actions de la C.M.F., il s'agit pour tous de faire preuve de volonté, d'imagination, et de solidarité. Ode à la Liberté, notre programme pour le bicentenaire est l'affaire de tous, aussi bien des fédérations régionales que des instances de la C.M.F. Pour reprendre une phrase du président Kennedy, je crois que nous devons tous nous demander, non seulement ce que la C.M.F. peut faire pour nous, mais aussi et surtout ce que nous pouvons faire pour la C.M.F. Dans cet esprit, nous réussirons l'Ode à la Liberté, puis tout ce que nous entreprendrons pour la vie musicale en France.

Puisque ce rapport est un rapport moral, c'est cette morale que je voulais exprimer pour vous.

Je vous remercie de votre attention.

Après l'adoption de ce rapport, la parole est donnée au public.

Jean-Pierre Blin, président de Fédération Musicale de Bretagne : « J'ai lu dans le dernier journal de C.M.F. que la F.N.A.C.E.M. organisait un stage d'orchestre d'harmonie et de fanfare conjointement avec la C.M.F. et la Fédération Musicale de Bretagne. Je tiens à préciser que M. Petit m'a simplement appelé par téléphone pour me demander si j'étais d'accord, et la seule collaboration avec le Fédération Musicale de Bretagne se situe simplement à ce niveau. Alors, quand on dit dans le rapport moral qu'il y a un encadrement C.M.F. je voudrais bien connaître les personnes représentatives de la C.M.F. pour ce genre de stage. »

André Petit : « Il a été demandé un encadrement de la C.M.F. mais pour l'instant nous en sommes encore à attendre les inscriptions, est-ce que cela marchera ou pas, je ne peux rien vous dire, mais dès que nous serons fixés, la première personne que nous rencontrerons à ce sujet là, ce sera vous. »

Mario Monti, de la commission des plectres : « Monsieur le secrétaire général, vous avez omis dans vos résultats de concours, les accordéons et les plectres. Il y a eu le concours à Aix-les-Bains. »

André Petit : « Il y a confusion, le concours d'Aix-les-Bains était un concours régional et non national, alors que la lecture des concours ne relate que les nationaux. »

M. Fournier : « J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt notre ami Meissonnier, mais je regrette une fois de plus que ces rapports ne nous soient pas communiqués plus tôt afin que nous puissions mieux les étudier. Je crois qu'il sera difficile de se prononcer, en particulier sur le rapport financier que nous verrons dans la journée, donc je refais ma proposition : que ces rapports soient publiés dans le journal qui précède le congrès comme nous le faisons

dans la Fédération du Nord-Pas-de-Calais. »

André Petit : « Pour les rapports, vous savez cher Monsieur, que cela requiert un énorme travail, quant au rapport financier, M. Lorieau, trésorier national, a fait un travail magnifique. Enfin, nous avons des éléments précis, tous les chiffres sont absolument rigoureux, seulement cela a demandé beaucoup de temps. »

Ivan Souptès, représentant la région Midi-Pyrénées : « J'ai eu la tâche difficile de succéder au président Louis Gachassin. L'assemblée générale de ce groupement régional s'est penchée sur beaucoup de questions : la préparations des examens fédéraux et dans le cadre de la discussion sur le rapport moral, je voudrais dire deux mots sur le résultat du rapport établi par les membres de la commission des orchestres d'harmonies et de fanfare de la C.M.F. Difficultés au niveau de l'emploi du temps, manque d'intérêt dû aux compétences, plus ou moins discutables, de certains chefs de musique et du répertoire proposé, milieu rural défavorisé en matière d'enseignement musical, mais je dirai qu'il y a bien d'autres difficultés, de plus j'ajouterai que les propositions pour améliorer cette situation ne sont pas abordées. Il se dégage une note pessimiste qui ne me semble pas totalement justifiée, il y a des résultats obtenus dans beaucoup d'endroits. Le rapport que nous avons reçu il y a quelque temps est important puisque l'on nous demande de faire des démarches à tous les niveaux en direction des élus, au niveau des maires de nos communes. La C.M.F. demande de faire ce travail. Je ne mets pas en cause une décision qui a été prise, mais il me semble que cela représente certaines difficultés parce que nous avons l'air, en faisant cette démarche de laisser croire que les solutions pour remédier à cet état de fait, sont entre les mains des maires. Certes, l'aide des municipalités, sous toutes ses formes, est très appréciable et il faut la solliciter, et en ce sens la C.M.F. a raison de nous demander d'entrer en contact avec les maires, mais le développement de la musique en général et de la pratique musicale dans nos harmonies dépasse largement le domaine des rapports avec les maires. Nous savons bien que les pouvoirs publics ont mis longtemps en cause la musique dite « amateur ». Ils avaient certes raison, mais je pense qu'après les efforts poursuivis depuis des années, la situation a été modifiée. L'élévation de la qualité de nos musiciens et celle de nos formations nous permettront sans doute d'être mieux écoutés. Il est indispensable que les crédits d'état, décentralisés pour la musique amateur soit plus importants. Il faut donner une place plus conséquente dans l'éducation nationale à la formation musicale. Par étape, on pourra développer l'action de l'école



dans ce domaine, la prolonger dans la pratique musicale au sein des sociétés amateur, et poursuivre la formation des jeunes musiciens ayant des capacités, dans des écoles nationales de musique et les conservatoires, afin de former des instrumentistes de talent et des professeurs-éducateurs qualifiés. C'est une politique qu'il est urgent de développer en se dotant de moyens suffisants. Il y va de l'avenir de la musique. »

André Petit : « Merci monsieur, je remercie encore M. Guy Meissonier de son travail.

J'ai à mes côtés M. Boira, de la compagnie « Présence Assurance » qui va répondre à vos questions. »

M. Boira remercie M. Petit de l'avoir invité à ce congrès pour pouvoir donner des explications concernant les assurances. Au niveau des garanties, depuis 1988, grâce au désir qu'a manifesté M. Petit, nous avons pu élaborer de nouvelles garanties, surtout nous avons étendu les garanties relatives aux dommages aux instruments en intégrant des garanties qui n'existaient pas précédemment, telles que le vol. Maintenant de répondre aux questions.

André Petit : Je vais vous lire une lettre. « Comme vous devez vous en rappeler, l'année dernière il y a eu un petit sinistre matériel pendant un stage qui à mon avis, devrait être inclus dans la responsabilité civile. Or, ce sinistre n'a pas été pris en charge et heureusement qu'il n'était pas très important. Après discussion à notre assemblée générale, il a été décidé qu'à l'avenir ces accidents qui relèvent de la responsabilité civile, devraient être pris en compte par la compagnie qui, en contrepartie, pourrait augmenter la cotisation responsabilité civile. »

M. Boira : « Ce type d'accident présente un problème car on se trouve en

présence de dommages qui sont occasionnés à un local loué ou tout simplement mis à la disposition de la société musicale par un tiers propriétaire. Nous nous trouvons en présence d'une responsabilité de type locatif qui n'est pas couverte par la responsabilité civile qui est une garantie obligatoire de base imposée aux sociétés. La responsabilité civile de base est destinée essentiellement à garantir tous les assurés, lorsque que ceux-ci peuvent être tenus responsables d'un dommage causé dans le cadre de leur activité. Il y a pour ce faire un certain nombre d'exclusions, qui sont des exclusions type que l'on retrouve dans tous les contrats de responsabilité civile et qui excluent ce type de dommage, c'est-à-dire, dommage matériel causé aux biens dont l'assuré est locataire. Cela veut dire qu'au titre de responsabilité civile de base ceci ne peut être garanti. En revanche, par le biais d'une responsabilité locative, il y a possibilité de couvrir ce genre de risques. Je pense que l'on peut entendre cette responsabilité pour couvrir ce genre de sinistres, non dans le cas de la responsabilité de base, car ce n'est pas son objet, mais par le biais de l'extension de la responsabilité locative qui est actuellement couverte au niveau de l'incendie. »

M. Levragi, Fédération Dauphinoise, région Rhône-Alpes : « J'ai été saisi de la part de certaines sociétés de ma région, d'une demande au sujet de la franchise concernant le vol d'instruments. Ce sont des batteries-fanfanes qui ont des instruments relativement peu coûteux et qui souhaiteraient que la franchise soit fixée au pourcentage du montant de l'instrument et non pas fixée à un taux de 1.500 F.

D'autre part, lors de l'organisation de stages musicaux, il arrive que les participants se livrent à des activités de détente, autre que la pratique de leur

instrument. L'assurance peut-elle couvrir les risques d'accident corporel survenant dans ce contexte. Enfin, j'ai deux associations pratiquant des activités « danse ». Je voudrais savoir si lors de leurs activités, les danseurs sont couverts pour les accidents corporels risquant de leur survenir sans que ceux-ci résultent de l'action violente et soudaine d'une force extérieure et entraînant directement et indépendamment de la volonté de la victime une lésion corporelle ou la mort.

M. Boira : Pour la franchise vol, nous avons choisi une franchise de valeur moyenne, fixée à 1.500 F par instrument volé ou détérioré à la suite d'un vol. Pour certains instruments de valeur, c'est peu de chose, pour d'autres instruments de faible valeur, cette franchise couvre presque totalement la valeur de l'instrument. C'est le problème des moyennes. Pour la franchise en pourcentage, c'est une chose difficile à gérer car la valeur même de l'instrument n'est pas toujours possible à déterminer. Souvent nous avons à faire face à des instruments achetés d'occasion dont nous n'avons même pas pu avoir les justificatifs. Une franchise en pourcentage appliquée dans ces conditions risque de poser problème. D'autre part, je dirai que c'est quelque chose de plus lourd à gérer que quelque chose de fixe. Il est exact que dans un certain type de contrat autre que celui-ci on peut appliquer des franchises en pourcentage mais en général les franchises sont en pourcentage du montant du dommage et non pas d'une valeur d'un bien a priori. Il y a peut-être possibilité de faire une franchise en montant du dommage subi, cela demande réflexion.

La garantie d'accident corporel survenant dans le cadre d'activités autres que celles qui sont garanties par les polices d'assurance de la C.M.F. et particulièrement les accidents corporels pouvant survenir lors de centres aérés organisés par les sociétés : ceci n'est pas le but du contrat. Le contrat d'assurance a pour but de garantir les gens qui pratiquent leur art. Pratiquement de nos jours tout peut se garantir et c'est une question de montant. Je vous proposerais, lorsque une société envisage un stage qui sorte du cadre précis de l'activité habituelle, de traiter par un avenant qui sera accordé en contrepartie d'une cotisation également spécifique.

La définition d'accident : Je rappellerai que la garantie accident est une des deux garanties obligatoires pour les sociétés. Il s'agit d'accident et non pas de maladie. Les conséquences d'une maladie cardiaque, d'une maladie préexistante ne sont pas couvertes au titre du contrat. Lorsque vous êtes dans le cadre d'une activité de danse dont je précise qu'elle est à la limite de garanties, il se peut que les danseurs chutent dans l'exercice de leur art. Dans ce cas,

c'est un accident. Ce serait donc garanti.

M. Vial secrétaire du département de l'Ain, région Rhône-Alpes : « Je voudrais savoir sur quoi se base l'expert surtout quand les instruments sont volés ».

M. Boira : « Il se base sur les éléments qu'il est possible de lui fournir, une facture d'achat, tous les éléments permettant d'apporter des informations sur les instruments. Eventuellement, une facture de réparations pas trop ancienne. Eventuellement des témoignages, la description détaillée de l'instrument.

M. Vial : « Il est dit que l'assurance est faite pour compenser le dommage subi. En supposant que le sociétaire puisse vous procurer une facture d'un instrument qui a dix ou quinze ans en très bon état, vous savez comme moi que le prix des instruments augmente dans des proportions vertigineuses, ainsi, une trompette que vous avez achetée, il y a quinze ans et payée 3.000 F, il faudrait aujourd'hui, pour une trompette de même qualité 12.000 F. Que pensez-vous de payer l'indemnité sur l'ancien instrument vétusté déduite ; Il n'y aura pas de compensation des dommages subis ».

M. Boira : « Le principe fondamental qui régit l'assurance en droit français s'appelle le principe indemnitaire. L'objet du principe indemnitaire est de replacer le sinistre dans la situation où il était immédiatement avant le sinistre. Si le sinistre ne s'était pas produit, l'instrument d'une dizaine d'années et d'une valeur de 5.000 F aurait été vendu 5.000 F maximum. Si le propriétaire s'était racheté un instrument neuf il aurait dû payer décaisser 12.000 F. Mais le problème est celui de la valeur de son bien avant le sinistre. Il avait un bien de 5.000 F, c'est le problème de ce qu'on appelle la valeur vénale qui tient compte de la dépréciation de ce bien intervenant au fil des ans et qui est fonction notamment du facteur de vétusté.

M. Vial : « Concernant la garantie vol ou vandalisme, est-elle accordée pour les instruments volés dans les véhicules des sociétaires ou sociétés ? Il n'en est pas question dans le contrat. »

M. Boira : « De fait, dans le contrat nous avons une définition assez simple. On a voulu la faire comme telle pour éviter de rentrer dans une philosophie trop longue. En effet le vol n'est garanti que s'il y a eu pénétration dans les locaux justifiée par effraction, violence physique... en toute objectivité on n'a pas envisagé de couvrir le vol dans une voiture mais on ne l'exclu pas. Il est certain que pour être couvert il faut que le vol ait lieu pratiquement au moment où le sociétaire quitte son véhicule pour aller dans la salle de répétition. Je précise que si l'instrument passe la nuit

dans le coffre de la voiture, là, il ne sera pas couvert. »

M. Sastre, fédération de Bourgogne, Côte-d'Or : « Dans les conditions générales d'assurance, l'assurance incendie. Vous dites que l'assurance prend en compte les instruments déposés chez les sociétaires jusqu'à une valeur de 200 F, c'est peu. La responsabilité est infime et je pense qu'on pourrait majorer ce taux.

M. Boira : « Au départ, quand ce contrat a été mis au point, cette garantie de l'instrument était une garantie complémentaire, par exemple quand l'instrument est utilisé dans le cadre d'une répétition... Il est vrai que ce montant est quelque peu dépassé mais il est à mon avis nécessaire de limiter cette garantie puisque c'est une extension de la garantie incendie, c'est un plus par rapport à l'indemnisation que pourrait recevoir le sociétaire par sa propre compagnie d'assurance garantissant son habitation. Ceci étant, je suis tout à fait conscient que 200 F c'est dérisoire et qu'il faut revoir ce montant.

M. Ricq : « Lors d'un concert organisé par une société un spectateur non sociétaire se blesse en tombant d'une chaise défectueuse mise à disposition par le propriétaire de la salle. Quelle couverture avons-nous avec le contrat actuel ? »

M. Boira : « La responsabilité civile qui peut être mise en cause est celle de l'organisateur qui doit avoir souscrit un contrat de responsabilité civile. »

M. le Trésorier de Loire-Atlantique : « Concernant les dommages corporels lors de nos concerts, n'est-il pas possible de couvrir les organisateurs ? »

M. Boira : « Il est vrai que ce type d'accidents ne rentre pas dans le contrat, mais cela peut s'assurer par un avenant en faisant la demande à la C.M.F., la C.M.F. étant le point de passage obligé. »

M. Dubus, fédération Parisienne : « J'ai été très intéressé par la nuance subtile qui existe entre le contrat responsabilité civile et la responsabilité locative. Est-ce que cette notion de responsabilité locative peut être couverte par la C.M.F. ? »

M. Boira : « Elle est actuellement couverte au niveau de l'incendie, explosion, garanties annexes. Si un incendie prend naissance dans le local mis à disposition et que ce local vient à être détruit, la compagnie rembourse les dégâts causés par l'incendie.

M. Dubus : « Une association peut être propriétaire de ses locaux et les mettre à la disposition d'autres associations. L'association peut-elle être considérée comme bailleur ? »

M. Boira : « Celui qui est bailleur et qui met son bien à disposition d'autrui est tenu de mettre à disposition un bien

en état mais il n'est pas responsable de ce qui peut se passer à l'intérieur. Les associations doivent s'assurer elles-mêmes. »

M. Petit clôture les travaux de la matinée et remercie les intervenants.

Reprise des travaux à 14 h 15 et lecture du rapport financier par M. Lorieau, trésorier national.

- présentation du bilan arrêté au 31 décembre 1988 ;
compte de résultat de l'exercice 1988 avec d'une part, le compte de résultat général et d'autre part le compte de résultat par activité ;
lecture du compte de résultat prévisionnel établi pour l'année 1989, projection sur l'année 89 des produits et des charges de l'année 1988.

En conclusion, M. Lorieau rappelle qu'il faudrait que chacun comprenne et fasse comprendre aux sociétés que les cotisations sont relativement peu élevées et qu'il serait souhaitable de faire un geste et de revoir la cotisation de telle sorte qu'à la fin de l'année 1989 la C.M.F. ait une position équilibrée ou presque.

M. Petit remercie M. Lorieau et passe la parole aux commissaires aux comptes.

Lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

Rapport de la Commission de vérification des comptes

Conformément à la mission dont les a investis l'assemblée générale MM. Gosse, Lambert et Vettard, se sont rendus le vendredi 3 mars 1989 au siège de la C.M.F. 103, boulevard Magenta à Paris, en vue de procéder à la vérification des comptes de l'exercice écoulé portant sur la période du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 1988.

La commission exprime sa satisfaction d'avoir les documents comptables avant le 15 mars ainsi qu'elle l'avait souhaité et ceci grâce à M. Lorieau trésorier et aux services de la C.M.F. qui ont œuvré en ce sens.

La commission adresse ses remerciements au trésorier. En professionnel de qualité, M. Lorieau nous a fourni de véritables documents comptables dont la fiabilité permet d'effectuer un travail d'analyse sérieuse dans un laps de temps mesuré : un deuil familial a empêché M. Lorieau d'être présent à cette 1^{re} réunion. Nous lui renouvelons nos sentiments de sincères condoléances.

Une deuxième réunion s'est tenue boulevard Magenta le 13 avril. M. Lorieau présent, a pu donner toutes indications utiles permettant d'affiner le travail commencé le 3 mars. Lors de la dernière assemblée générale à Aix nous avons été conduits, grâce au travail de fourni, effectué par M. Lambert, à apporter notre entier concours à M.

Gachassin, homme droit, dévoué et compétent dont nous déplorons la disparition et auquel nous tenons à rendre un vibrant hommage, qui malgré un travail très important réalisé, n'avait pu, faute de temps, établir les documents complets à présenter à l'A.G. 1988.

Ceci nous avait conduit, dans des conditions difficiles, à dresser en compagnie de notre trésorier, un bilan avec les éléments dont nous disposions, tout en attirant l'attention des responsables sur cette procédure tout à fait inhabituelle et ainsi que nous le faisons depuis plusieurs exercices tirer la sonnette d'alarme pour sensibiliser les responsables à exercer une vigilance accrue.

La mise en place d'un commissaire aux comptes tel que demandé par M. Lorieau, et qui, nous l'espérons, sera voté lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire permettra un suivi financier constant et une sécurité pour le redressement à réaliser.

Pour cet exercice 1988, nous avons disposé d'un bilan qui correspond à une situation corrigée de la C.M.F. Tous les sondages réalisés au cours de nos deux réunions, sur différents postes du bilan et dont les justificatifs nous ont été fournis sans aucune restriction, nous ont permis d'en constater l'authenticité.

Sur les points particulièrement sensibles que nous avons soulevés dans nos précédents rapports, nous avons constaté une orientation positive.

Déménagement boulevard Magenta permettant de libérer les locaux La Fayette. Immeuble qui pourra être négocié.

Masse salariale en diminution d'environ 10 %.

Dépôt d'un nouveau dossier auprès de la Commission Paritaire mais sans résultat positif pour l'instant.

Action ferme de M. Lorieau et du C.A. auprès de l'imprimeur du journal ce qui a permis d'obtenir des conditions tout à fait préférentielles. Ces actions n'ont toutefois pas encore suffisamment influé sur le budget global et nous attirons l'attention de l'assemblée sur le déficit 1988.

Perte globale	
1 9 8 8	1.523.032,81
dont charges	
exercices	
antérieurs	1.382.542,89
	<u>140.489,92</u>
dont produits	
exercices	
antérieurs	459,553,78
soit net 1988 :	<u>600.043,70</u>

Les documents comptables que notre trésorier a établis et qui figurent dans les dossiers réunis nous permettent de trouver toutes précisions à ce sujet.

Le budget prévisionnel pour 1989 également en votre possession fait état d'une perte prévisionnelle globale de 259.940. Ce qui sera difficilement supportable pour l'avenir de la C.M.F.

Il y a donc lieu de prendre toutes mesures indispensables à la réduction de ce déficit et nous savons que notre trésorier, la commission financière, le conseil d'administration, très sensibilisés à ces problèmes, prendront des mesures, peut-être difficiles, mais que chacun acceptera avec le désir d'apporter sa contribution au redressement en cours.

La Commission de vérification des comptes souhaite que les comptes de l'exercice 1989 lui soient soumis en novembre-décembre 1989 et en mars 1990 lors de la clôture de l'exercice.

Sous cette réserve sur la vue des documents qui nous ont été soumis et des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de

conseiller à l'assemblée d'accepter tel que présentés les comptes de l'exercice, d'en donner quittus au conseil d'administration.

Avec félicitations au trésorier.

M. Petit : « Je remercie MM. Vettard, Gosselin, Lambert de leur travail et vous demande de bien vouloir passer au vote. »

Bilan : 2 abstentions.

Bilan d'exploitation : 2 abstentions.

Budget prévisionnel : 2 abstentions.

André Petit : « En conclusion, je vous remercie tous de la confiance que vous nous portez. Je voudrais remercier MM. Lorieau et Gachassin de l'immense travail qu'ils ont effectué. »

L'Assemblée passe au vote.

(La suite du compte rendu de l'assemblée générale sera communiquée dans le prochain numéro).

Le magnifique concert du vendredi soir, nous était offert par la musique des Gardiens de la Paix, direction Claude Pichaureau, réunie avec la chorale « La Gondoire » direction Daniel Catenne pour un programme en partie révolutionnaire.



En 1^{er} partie :

- « Ouverture (1794) » (Jadin) ;
- « Sinfonietta » (Janacek) ;
- « Ouverture en Fa » (Mehul) ;
- « Prélude et Marche funèbre » (Darius Mihaud) ;
- « L'Offrande à la liberté » (Gossec) ;

En 2^e partie (avec la chorale) :

- « Le Chant du Départ » (Méhul) ;
- « Marseillaise » (Gossec).



La chorale La Gondoire, et la Musique des Gardiens de la Paix.

RAPPORT D'ACTION CULTURELLE (suite de l'éditorial p. 1)

Le 5 mars dernier, s'est déroulé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris le concours d'excellence. Quarante-six candidats se sont présentés dont 13 en formation musicale seule, c'est-à-dire des candidats qui n'ont pas encore atteint le niveau instrumental requis. Il y a quelques années ils étaient moins nombreux, ce qui prouve une fois de plus que nos programmes sont bons, et qu'il est nécessaire de poursuivre nos efforts en faveur de cette discipline si importante.

Je voudrais maintenant parler de notre journal qui, en réalité, est devenu, par sa présentation, un magazine. Il occupe une place prépondérante dans l'action culturelle de la C.M.F. C'est par lui que pénètrent les idées dans nos sociétés et chez nos musiciens. C'est à travers lui que l'on peut apporter un enrichissement par la qualité des articles qu'il propose. Ils sont très variés, allant de la biographie, bibliographie des compositeurs à l'analyse de leurs œuvres ; de la présentation des instruments aux conseils pédagogiques pour l'apprentissage ; des articles sur les disques. Il permet de faire connaître la vie musicale dans chaque région de France.

Dans le cadre de l'« Ode à la Liberté », organisé pour la Célébration du Bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, des articles très riches ont été écrits par Frédéric Robert. A l'approche de 1993, nous allons créer une nouvelle rubrique « la vie musicale dans les pays de la Communauté Européenne ». Nous avons de nombreux projets d'articles. Ils ne manquent pas.

Notre souci constant est de rendre ce journal plus intéressant avec des articles de plus en plus motivants. Mais, pour cela, il est indispensable que le nombre d'abonnés soit en augmentation. C'est à nous tous que revient le travail de faire connaître notre journal car actuellement, vous avez pu vous en rendre compte lors du rapport de notre trésorier national M. Lorieau, l'édition du journal est la raison principale des difficultés financières que nous rencontrons. C'est un problème qui nous concerne tous, aussi je compte beaucoup sur vous pour le résoudre et c'est possible.

Les concours de sociétés connaissent une forte fréquentation ce qui est une bonne chose. Pour l'émulation de nos divers ensembles il est souhaitable que ces manifestations se multiplient et soient bien réparties sur l'ensemble de la France afin d'éviter aux sociétés d'importantes dépenses de déplacement et d'hébergement. Le règlement mis en place il y a deux ans donne satisfaction, notamment par sa nouvelle notation.

J'ai eu le plaisir l'année dernière d'assister à Mulhouse au Concours réservé aux chorales scolaires. Je pense que, là aussi, un travail est à entreprendre

dans toutes les régions afin de solliciter la création de chorales dans nos écoles, collèges et lycées. La pratique du chant choral peut amener beaucoup d'enfants à la musique, et l'organisation de concours peut inciter à la création de ces ensembles.

Je voudrais maintenant vous entretenir du répertoire. Depuis plusieurs années des progrès ont été accomplis grâce à l'intérêt que nous apportent de nombreux compositeurs, et aussi aux efforts consentis par les éditeurs. Le répertoire proposé aux musiciens puis aux auditeurs doit être de qualité, donc d'un intérêt culturel certain, et cela pour tous les niveaux.

La musique est l'élévation de l'esprit, un moyen d'expression, mais malheureusement dans certains cas elle peut aussi être, par un mauvais choix, vulgaire et abêtissante.

Je disais tout à l'heure que l'enseignement de la musique avait beaucoup progressé, même dans les petites villes. Si nous voulons que nos jeunes musiciens viennent apporter leur concours dans les sociétés, il faut qu'ils soient motivés, et le choix du répertoire fait partie de cette motivation. Il y a aussi l'ambiance qui règne dans la société de musique (la tenue, l'animation...). C'est au directeur de créer cette ambiance. Son rôle est difficile mais enthousiasmant. Il doit posséder les qualités musicales requises certes, mais également les qualités humaines. Il ne doit pas oublier le rôle social important que la vie associative doit apporter. C'est pour cela qu'il est indispensable de poursuivre nos efforts pour l'organisation de stages destinés à la formation de nos animateurs, inciter à la création d'harmonies-écoles dans toutes nos régions.

A la C.M.F. les efforts en faveur du Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales se poursuivent. Cette année huit candidats se sont inscrits pour passer les épreuves. La préparation s'effectue directement dans nos fédérations.

Un important travail a été entrepris par une commission spécialisée pour l'élaboration d'un statut de Chef de Musique. Nous en reparlerons tout à l'heure avec les membres de cette commission.

Pour en terminer avec le répertoire, la C.M.F. entreprendra une action toujours plus importante, afin que chaque année nous puissions proposer de nouvelles œuvres. Elle soutiendra les initiatives de chacun, en particulier pour l'organisation de concours de composition. La C.M.F. elle-même avait programmé un concours l'automne dernier. De nombreux manuscrits nous sont parvenus mais aucun n'a été retenu, le jury estimant ne pouvoir récompenser des morceaux qui n'atteignaient pas le niveau culturel souhaité. Nous tenterons, dans l'avenir, un nouvel essai et j'espère, cette fois, que les compo-

siteurs comprendront ce que nous souhaitons. Je rappelle que ce concours était réservé aux sociétés ne dépassant pas le niveau de Première Division.

Notre édition musicale, créée il y a plusieurs mois, doit élargir le répertoire. Nous avons débuté par les œuvres composées à l'époque de la Révolution, réadaptées avec beaucoup de talent par Désiré Dondeyne. Lorsque l'on consulte le carnet de commandes on s'aperçoit que nous aurions dû créer cette édition depuis longtemps tant la demande est grande. Par la suite nous poursuivrons cet effort avec des œuvres plus récentes, même contemporaines. Nous éditerons tout ce qui peut enrichir nos sociétés si, bien sûr, les éditeurs ne le font pas, car pour nous ce n'est pas une affaire commerciale, il n'est pas question de créer une gêne pour eux.

La bibliothèque s'enrichit chaque jour de nombreux ouvrages. Je remercie vivement les éditeurs qui nous adressent gratuitement leurs nouveautés.

Je souhaite que les directeurs de passage à Paris viennent nombreux consulter les ouvrages et que nous puissions ainsi les aider dans le choix de leur programme. C'est dans ce but que la bibliothèque a été créée. J'ajouterai que nous possédons beaucoup de documents sonores (cassettes, disques, disques compacts...).

Afin de promouvoir notre mouvement, nous allons organiser en septembre prochain, les 23 et 24 plus précisément, des manifestations dans le cadre de la célébration du Bicentenaire de la Révolution. Le programme de ces journées vous sera présenté tout à l'heure.

Nous avons élaboré ce projet qui fait partie de l'« Ode à la Liberté » et qui a reçu le label de la Mission du Bicentenaire afin de démontrer, d'une façon spectaculaire, l'importance du nombre de participants qui pratiquent la musique amateur. Nous voulons par cette manifestation également démontrer que depuis deux cents ans notre mouvement est toujours aussi vivant et jeune.

J'ai voulu vous entretenir sur la vie culturelle de la C.M.F. ; elle est très active, elle demande une très vaste participation aussi je voudrais adresser toute ma reconnaissance et mes remerciements à tous ceux qui ont œuvré tout au long de l'année, en particulier au bureau et au conseil d'administration. Vous me permettez de citer Guy Meissonier notre Secrétaire Général qui fût très efficace et très présent à la C.M.F.

Je remercie également les membres de nos différentes commissions ; ils sont très nombreux, ils ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme ; le bureau administratif, sous la conduite de Mme Grouesy, (le personnel, pour des raisons financières a été réduit au minimum, malgré l'accroissement de travail occasionné par les nouvelles actions culturelles).

Merci à vous tous pour votre compréhension. Je pense que nous avons tous bien travaillé. Il y a encore beaucoup à faire, il y aura toujours beaucoup à faire. La tâche est rude mais tellement passionnante.

Pour le remplacement de Maître Charles Jay, j'ai proposé au Conseil d'Administration la création d'une haute commission culturelle présidée par Mme Ida Gotkovski ayant à ses côtés Désiré Dondeyne, Serge Lancen et un spécialiste de l'enseignement musical qui n'a pas encore été choisi. Je les remercie d'avoir bien voulu accepter avec beaucoup de spontanéité ces fonctions importantes pour l'avenir de nos sociétés.

Nous devons maintenant continuer fermement à travailler à l'approche de l'Europe. Nous allons proposer une conférence regroupant tous les pays de la Communauté Européenne pour étudier et résoudre les problèmes qui vont apparaître en raison de la disparité qui existe d'un pays à un autre en matière d'enseignement, d'organisation et des niveaux des concours (classement, composition des ensembles, etc...).

Des initiatives ont été prises toujours sous le label de l'Europe, création d'orchestres européens, concours européens et bien d'autres.

C'est tous ensemble que nous devons travailler et ne pas disperser les efforts mais soyez bien certains que la France fera entendre sa voix et que je vais m'y employer.

Merci de votre attention. Excusez-moi d'avoir été long mais c'était nécessaire. La C.M.F. est une grande association utile, indispensable pour tous. Si certains se posent encore la question de son utilité je suis en mesure de leur répondre.

André PETIT

Le conseil d'administration de la C.M.F., dans sa séance du 17 mai 1989, a décidé la création de la Haute Commission Culturelle que le président André Petit avait évoquée dans son rapport d'action culturelle présenté au congrès. Cette commission sera chargée de travailler dans le domaine de l'action artistique et culturelle de la C.M.F. (enseignement, répertoire, concours, etc...).

Présidée par Mme Ida Gotkovski, elle réunit également M. Désiré Dondeyne, M. Serge Lancen ainsi qu'un spécialiste des questions d'enseignement qui reste à désigner.

La mise en place d'une telle structure ainsi que la très grande compétence de ses membres laissent bien augurer de l'avenir de la C.M.F. et de ses activités.

Hymne à l'Europe d'Alfred Schneider

A l'occasion du 40^e anniversaire de la création du « conseil de l'Europe » un hymne à l'Europe, texte et accompagnement, a été composé et dédié à M. Pflimlin, président d'honneur du Parlement Européen.

Comme les paroles sont significatives, la mélodie facile à retenir et l'harmonisation plaisante à deux voix + accompagnement de piano et à quatre voix mixtes, cet hymne est adapté à toutes tendances, régions et pays intéressés à la construction d'une Europe unie.

Des traductions en allemand, anglais, espagnol et italien sont déjà disponibles et celles dans d'autres langues européennes sont autorisées pour qu'enfin tous les Européens puissent chanter un hymne à l'unisson :

L'Europe est née soyons en fier à Strasbourg capitale.

Restons unis, nous sommes frères avec un idéal.

Finis la guerre et les horreurs,

soyons tous vigilants.

L'Europe accorde liberté et paix à nos enfants.

que cet hymne à l'Europe puisse contribuer à un nouvel élan communautaire de Liberté, de Fraternité et de Paix.

Les partitions trilingues (avec texte français, allemand et anglais) sont disponibles. s'adresser à la C.M.F.

Les rencontres musicales de Sorèze

Comme chaque année, Guy Dangain, clarinette solo à l'Orchestre National de France, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris organise son stage du 17 au 29 juillet 1989.

L'esprit en sera le même que les années précédentes, c'est-à-dire, transmettre à chaque élève une pratique, fondamentalement traditionnelle inspirée par les auteurs et compositeurs de l'école française et des écoles étrangères.

Début juillet, Guy Dangain enverra à chaque élève un choix de pièces à travailler. Chaque élève sera tenu de travailler régulièrement pendant ces rencontres musicales, approche élargie suivant le niveau musical de chacun.

Il y aura chaque jour un thème musical bien déterminé :

- approche, par le disque, des grands clarinettes et compositeurs ;
- manière rationnelle et efficace pour enseigner ;
- préparation au C.A. ;
- préparation aux concours d'entrée dans les C.N.S.M. ;
- orientation professionnelle ;
- projection de films musicaux.

Chaque soir, il y aura un concert.

Guy Dangain jouera « le Quintette de Brahms » pour clarinette et quatuor à cordes le 20 juillet avec les membres de l'Orchestre de Paris.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78.27.31.59

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France

Président : **M. André Petit**, 100 ter, boulevard Herbert-Fournet, 14100 Lisieux, Tél. : 31.62.18.47 ou 31.62.35.29.

Premier vice-président délégué : **M. Maurice Adam**, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains, Tél. : 79.35.00.58 (Professionnel) - 79.35.05.91 (Privé).

Vice-présidents : **M. Paul Courtial**, 10, Lot Les Palmiers, avenue de la Libération, 83260 La Crau, Tél. : 94.36.40.40 (Professionnel) - 94.66.74.55 (Privé) ; **M. Jean Julien**, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy, Bât B, Esc 5, 58000 Nevers, Tél. : 86.57.11.17 ; **M. Joseph Muller**, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar, Tél. : 89.79.12.24 ou 89.80.37.19.

Secrétaire général : **M. Guy Meissonier**, 47, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine, Tél. : 30.95.40.75.

Secrétaire général adjoint : **M. Daniel Chopinez**, Conservatoire de Musique 9, rue de la Louvière, 88000 Epinal, Tél. : 29.31.45.45.

Trésorier : **M. Marcel Lorieau**, rue René-Gosciny, 85000 La Roche-sur-Yon, Tél. : 51.37.07.78.

Trésorier adjoint : **M. Jean-Claude Fondriest**, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen, Tél. : 53.96.16.83.

Membres : **M. Jean-Pierre Blin**, Conservatoire Municipal de Musique, Château des Chênes, 14, rue des Chênes, 35400 Saint-Malo, Tél. : 99.56.32.25 ; **M. Bernard Courtis**, rue du 11-Novembre, 80270 Airaines, Tél. : 22.29.47.52 ; **M. François-Xavier Giovannai**, 2, rue Lantivy, 20000 Ajaccio, Tél. : 95.21.12.76 ; **M. Jacques Harbulot**, 2, rue Jambon, 08110 Carignan, Tél. : 24.22.02.34 ; **M. Marcel Hélène**, 42, route de Montmorillon, 86300 Chauvigny, Tél. : 51.37.07.78 ; **M. Jack Hurier**, 9, rue du Feu-de-Saint Jean, Chuisnes, 28190 Courville-sur-Eure, Tél. : 37.23.78.17 (Professionnel) - 37.23.22.83 (Privé) ; **M. Albert Lerouge**, Route de Dun, Saint-Sulpice-le-Dunois, 23800 Dun-le-Palestel, Tél. : 55.89.10.97 ; **M. Philippe Morand**, 7, rue des Ecoles, Le Thillay, 95500 Gonesse ; **M. Michel Peus**, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan, Tél. : 68.35.47.37 ; **M. Henri-René Pollin**, 7, rue Jeanne d'Arc, 76420 Bihorel, Tél. : 35.60.56.42 ; **M. Conrad Rodriguez**, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire, Tél. : 73.89.48.20 ou 73.89.32.47 ; **M. Yvan Souptes**, rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest, Tél. : 62.31.16.05 ; **M. Ernest Wiart**, 46, rue des Frères Martel, 59119 Waziers, Tél. : 27.97.42.30 ; **M. Daniel Zemp**, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25600 Sochaux, Tél. : 81.94.20.68 ou 81.91.83.42.

**VIENT
DE PARAÎTRE**

EDITION DU BI-CENTENAIRE « 14 JUILLET »

Interludes pour la pièce de Romain Rolland pour orchestre d'harmonie		
I - Ouverture	Jacques IBERT	350 F
II - Palais Royal	Georges AURIC	500 F
III - Introduction et Marche Funèbre	Darius MILHAUD	350 F
IV - Prélude du 2 ^e acte	Albert ROUSSEL	350 F
V - Liberté	Charles KOECHLIN	350 F
VI - Marche sur la Bastille	Arthur HONEGGER	350 F
VII - Fête de la Liberté	Daniel LAZARUS	250 F
Suite de Concert intégrale		2 500 F

Présentation de Frederic ROBERT.

Pour chaque interlude, qui peut être vendu séparément,
partition d'orchestre et jeu de matériel.

(prix H.T. + frais de port)



EDITIONS MUSICALES

23, rue Royale - 75008 PARIS - Tél. : 47.42.94.18 - Télex : 281 579 F

Règlement à réception de la facture

Les présidents régionaux

ALSACE

Union des Fédérations Musicales d'Alsace, 18 bis, place Broglie, 67000 Strasbourg.
Président : **M. Adrien Zeller**
Tél. : 88.36.19.17.

FRANCHE-COMTÉ ET TERRITOIRE DE BELFORT

Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort
Président : **M. Gérard Scheid**, Hôtel de ville 25110 Baume-les-Dames.
Tél. : 81.84.07.13.

AQUITAINE

Fédération des Sociétés Musicales d'Aquitaine.
Président : **M. Henri Ciran**, 37, avenue du Général-Leclerc, 33200 Bordeaux-Cauderan.
Tél. : 56.08.13.09.

GUADELOUPE

Fédération des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe
Président : **M. Robert Daubenton**, La barre 45, 34, cité Miquel, 97110 Pointe-à-Pitre.
Tél. : (19.590) 83.53.11.

AUVERGNE

Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne
Président : **M. Conrad Rodriguez**, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire.
Tél. : 73.89.48.20 ou 73.89.32.47.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon
Président : **M. René Portes**, 16, place Jean-Jaurès, 34500 Béziers.
Tél. : 67.28.55.32.

BOURGOGNE

Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne
Président : **M. Roger Remandet**, 27, avenue Nicéphore-Niepce, 71100 Châlon-sur-Saône.
Tél. : 85.48.89.87.

LIMOUSIN

Fédération des Sociétés Musicales du Limousin
Président : **M. Jacques de Chalain**, 83, avenue de Naugeat, 87000 Limoges.
Tél. : 55.01.17.49.

BRETAGNE

Fédération Musicale de Bretagne
Président : **M. Jean-Pierre Blin**, Conservatoire Municipal de Musique, Château des Chênes, 14, rue des Chênes, 35400 Saint-Malo.
Tél. : 99.56.32.25.

LORRAINE

Fédération des Sociétés Musicales de Lorraine
Président : **M. René Bellion**, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avold.
Tél. : 87.92.87.49.

CENTRE

Fédération Musicale de la Région Centre
Président : **M. Jack Hurier**, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean, 28190 Courville-sur-Eure.
Tél. : 37.23.78.17 (professionnel) 37.23.22.83 (privé).

MIDI-PYRÉNÉES

Groupeement Régional des Fédérations Musicales de Midi-Pyrénées
Président : **M. Yvan Souptes**, rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest
Tél. : 62.31.16.05.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Groupeement des Fédérations Musicales de la Région Champagne-Ardenne
Président : **M. Jean Pihet**, « Les Fauvettes », rue de Belfort, 08700 Nouzonville.
Tél. : 24.53.84.60.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais
Président : **M. Ernest Wiart**, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59800 Lille.
Tél. : 20.52.32.82.

CORSE

Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Chorales de Corse
Président : **M. François-Xavier Giovannai**, 2, rue Lantivy, 20000 Ajaccio.
Tél. : 95.21.12.76.

BASSE-NORMANDIE

Fédération Musicale de Normandie Région Basse-Normandie
Président : **M. André Petit**, 100 ter, boulevard Herbert-Fournet, 14100 Lisieux.
Tél. : 31.62.18.47 ou 31.62.35.29.

HAUTE-NORMANDIE

Fédération Musicale de Normandie Région Haute-Normandie

Président : M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel.

Tél. : 35.60.56.42.

RÉGION PARISIENNE

Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France

Président : M. Gilbert Louet, 5, rue du Puits-Massé, 91540 Mennecy

Tél. : 64.57.00.59. (poste 135 ou 136)

PAYS DE LOIRE

Fédération des Sociétés Musicales de la Région des Pays de Loire

Président : M. Marcel Lorieau, rue René-Goscinny, 85000 La Roche-sur-Yon.

Tél. : 51.37.07.78.

PICARDIE

Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Picardie

Président : M. Bernard Courtis, rue du 11-Novembre, 80270 Airaines.

Tél. : 22.29.47.52.

POITOU-CHARENTES

Fédération Musicale de Poitou-Charentes

Président : M. Marcel Hélène, 42, route de Montmorillon, 86300 Chauvigny.

Tél. : 49.46.32.93.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Union des Fédérations Musicales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président : M. Paul Courtial, 10, lot « Les Palmiers », avenue de la Libération, 83260 La Crau.

Tél. : 94.66.74.55. ou 96.36.40.40.

RHÔNE-ALPES

Fédération des Sociétés Musicales de la Région Rhône-Alpes

Président : M. Maurice Adam, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.

Tél. : 79.35.00.58 (professionnel), 79.35.05.91 (privé).



au kiosque d'orphée

ENREGISTREMENT - DISQUES - GRAVURE - PRESSAGE

Réalise pour vous DEPUIS PLUS DE 25 ANNÉES des cassettes, des disques noirs et maintenant des « compacts-disc » à lecture laser :

- à partir de vos prises de son
- en vous enregistrant avec les techniques numériques
- au cours de vos concerts ou de séances de travail.

Nos réalisations sont de très grande qualité.

Documentation sur simple demande

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42.71.42.21

NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
A VENT
A CLÉS

Maison fondée
en 1750.



CLARINETTES

FLÛTES

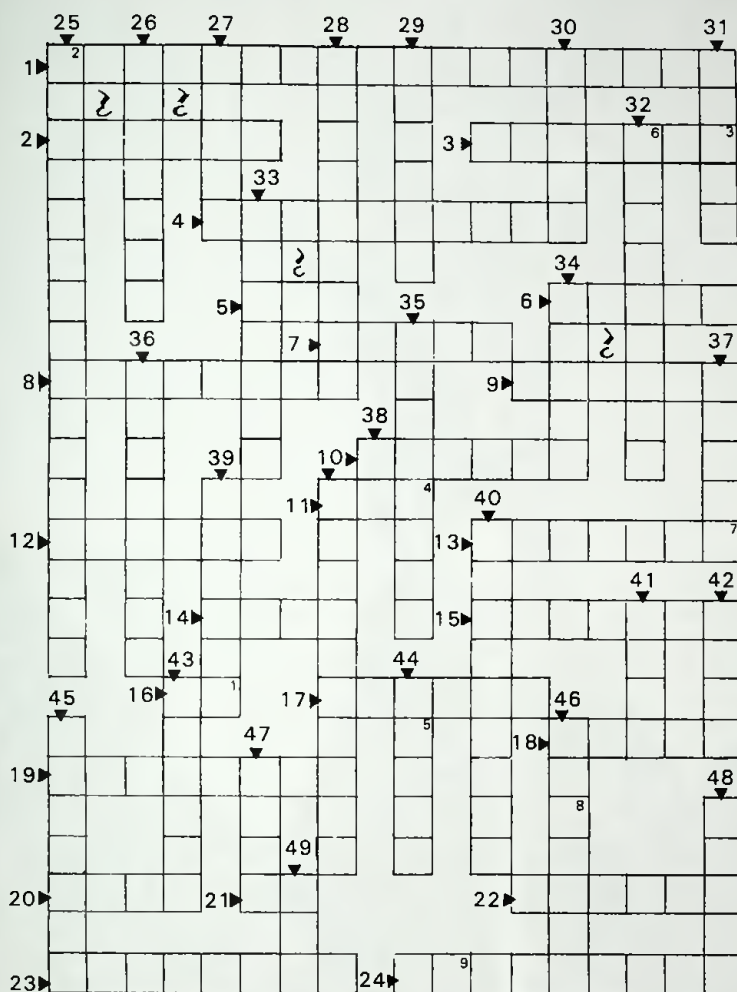
HAUTBOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA COUTURE-BOUSSEY

*En vente chez les principaux
marchands de musique*

LABYRINTHE MUSICAL DE JACK HURIER



HORIZONTALEMENT

1. (H)
2. Plus petit que Majeur
3. (G)
4. Rapport entre les noms de sons différents
5. Arthus, pour Chausson
6. (E)
7. Silence pendant tout un mouvement.
8. Mélodie ornementale chantée sur une seule voyelle.
9. 2 petits cylindres que l'on frappe l'un contre l'autre
10. Du commencement
11. Au pied, anglais, ou d'harmonie
12. Oeuvre pour 8 instruments, dans la forme de la sonate
13. (C)
14. Phénomène vibratoire
15. Sans accident
16. Langue des troubadours
17. Renversement de la quinte
18. Abr. de violoncelle
19. Le 3^e de Liszt est un « Rêve d'amour »
20. La noire en est une
21. Sous dominante de Do Majeur
22. (M)
23. Chanson dansée des troubadours
24. (K)

VERTICALEMENT

10. Réponse dans la fugue ou le canon
25. (F)
26. Chant à une voix non accompagnée
27. La Révolutionnaire est de Chopin
28. Est apparue dès 1900, avec Charles Yves
29. Organisation de la durée
30. Dans enfantine
31. (A)
32. (D)
33. Elève de Tartini, Directeur de la Musique du Duc de Toscane (1722-1793)
34. Avec Allegro, très vite
35. (I)
36. Morceau lyrique apparenté à l'air, mais de structure plus simple
37. (B)
38. 1^{re} syllabe de berceuse
39. (J)
40. Serviteur musicien d'un troubadour
41. Rallentando
42. Retour à la normale
43. Prénom prédestiné pour un musicien
44. (L)
45. Entre Adagio et Allegro
46. (N)
47. Dans le jazz, courte phrase de 2 à 4 mesures
48. Prénommé Joseph, compositeur des « Saisons »
49. La, E, écrits différemment

Dans le texte, qui résume la vie d'un compositeur célèbre, trouvez les mots manquants, que vous reportez dans la grille (Ex : (A) correspond au 31 Vertical).

Les autres définitions vous sont données comme dans un labyrinthe normal.

Certaines cases sont numérotées (de 1 à 9). Reportez les lettres de ces cases, dans les cases de même numéro, et vous trouverez alors le nom du compositeur auquel se rapporte le texte.

Florentin naturalisé français, il fut (A) de (B)

et de (C) 6

Il fut considéré par (D) , Haydn, et (E) comme le premier compositeur dramatique de son temps. L'Art révolutionnaire lui doit quelques cantates et œuvres décoratives de circonstance, comme

l'(F) , l'hymne (G)

et l'(H)

Il fut directeur du Théâtre de Monsieur, aux Tuileries, où il dirigea les œuvres de

Paisiello, (I) , et Anfossi.

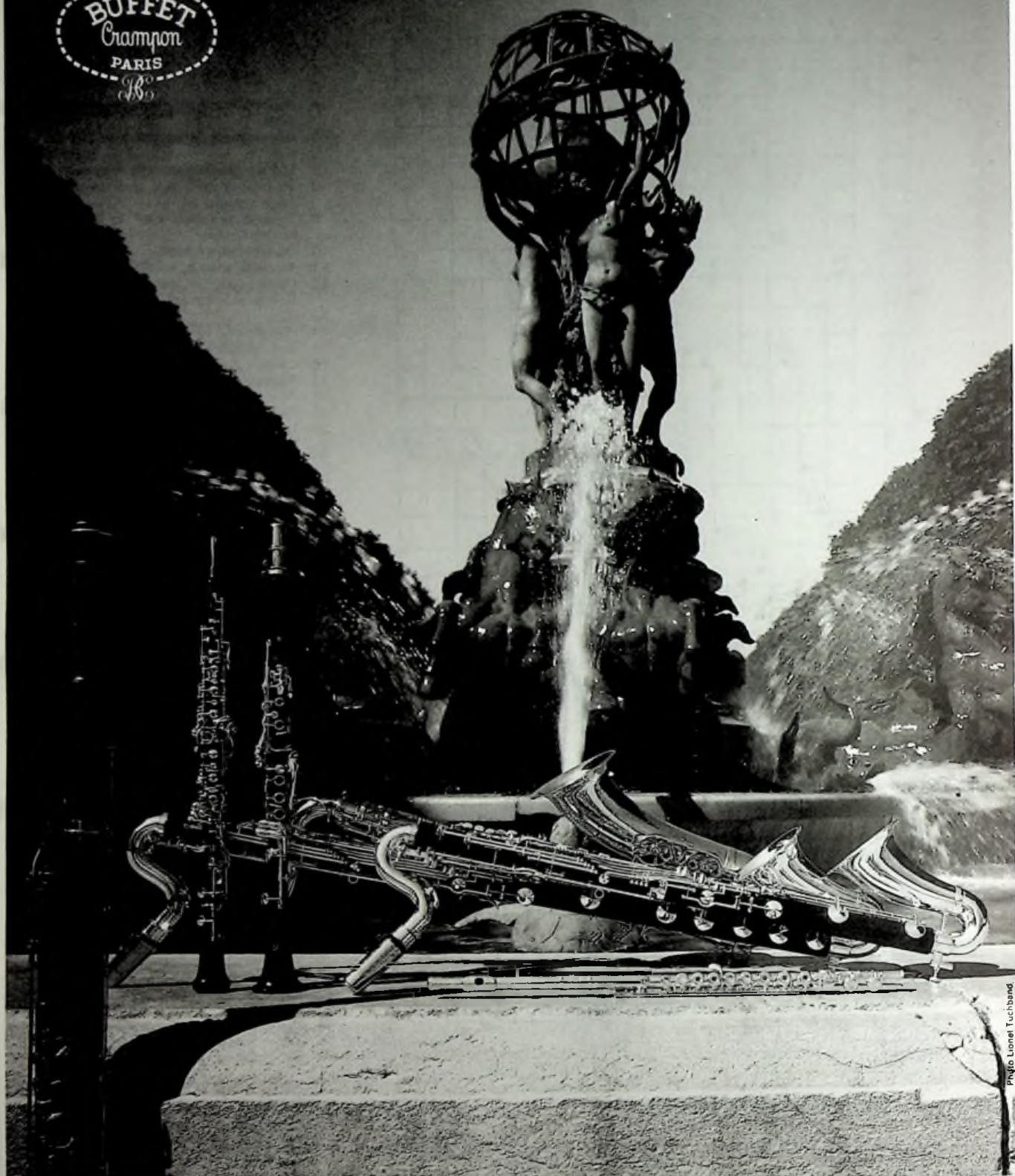
Il avait été nommé inspecteur du Conservatoire avec (J) et Méhul, puis y fut Directeur de 1821 à 1841.

Il eut (K) , (L) , (M) comme élèves.

Il a écrit onze messes, deux requiems, dix sept cantates, dont la (N) sur la mort de Haydn, des opéras, des opéras comiques, et de nombreuses autres œuvres. Il est mort en 1842.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

W.A.S.B.E. orchestre d'honneur de jeunes musiciens. Pour constituer l'orchestre d'honneur de son prochain congrès à Kerkrade (17-22 juillet 1989), la W.A.S.B.E. fait appel à de jeunes musiciens de 16 à 23 ans. Participation aux frais d'hébergement. Pour l'inscription s'adresser au plus tôt à Serge Lancen.



Philippe Luronet Tuchband

BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87



AUVERGNE



Il faut aller à la rencontre de l'Auvergne pour découvrir, ou retrouver, cette terre préservée et secrète. Cette union de l'immutabilité devant le temps qui passe et de l'ouverture vers un futur actif et productif tient, sans doute, à la communion de la pierre, de l'eau et du feu.

L'Auvergne vit une heure nouvelle de son histoire entre un passé riche et un avenir prometteur. L'ouverture imminente du réseau autoroutier prévu de longue date met fin à l'isolement traditionnellement reproché et cela très précisément à l'heure où elle occupe le centre géographique d'une communauté européenne élargie.

Notre région se veut le creuset de l'alliance intime entre tradition et futur, en décidant que ces deux piliers seront les fondations de son développement.

C'est d'ailleurs la démarche constante de cette Auvergne nourrie d'une réflexion continue de Blaise Pascal à Teilhard de Chardin et qui se prolonge de nos Universités à nos Entreprises.

Carrefour de l'Europe, l'Auvergne a choisi la modernité et l'ouverture.

Cette modernité se passe de commentaires pour ceux qui connaissaient et qui redécouvrent notre région et, a fortiori, pour ceux qui la découvrent.

L'ouverture est, peut être, l'objectif nouveau et clairement accepté.

Ainsi, c'est la volonté de faire connaître des produits exclusifs et de qualité au-delà des frontières nationales et de donner d'elle-même une image moderne et d'un dynamisme inédit.

L'ouverture, c'est aussi un réseau d'entrepreneurs, d'agriculteurs et d'artisans au fait de la technologie dite de pointe se référant à l'informatique, la robotique, l'automatisme, la biotechnologie, le génie génétique, et autre...

Mais nulle part plus qu'en Auvergne, le pari de l'ouverture n'a autant reposé sur la réussite de la jeunesse.

Tout faire pour que la jeunesse auvergnate ait une qualification de qualité grâce à une formation irréprochable est une priorité absolue.

Dans la région où fut inventé la machine à calcul, la recherche, fruit d'une étroite collaboration entre l'enseignement et l'industrie, confirme aujourd'hui son excellence.

Ainsi, l'Auvergne est en pointe dans les technologies nouvelles.

Des entreprises, souvent au premier rang mondial dans leur spécialité — pneumatiques, pharmacie, matériaux de l'aéronautique et de l'espace — offrent à l'Auvergne une voie nouvelle dans ses applications ; on peut dire que l'industrie auvergnate a choisi le XXI^e siècle.

Mais, peut-on oublier que si l'air et l'eau ne sont ailleurs que des éléments naturels, en Auvergne ils acquièrent des vertus curatives ?

première région thermale nationale, l'Auvergne et ses dix stations s'adressent à l'ensemble de la pathologie tirant profit du thermalisme.

Alors, vous qui nous découvrez et que nous serions si heureux d'accueillir, n'oubliez jamais que « l'Auvergne est le pays de ce qui dure ».

V. GISCARD D'ESTAING

La politique culturelle du Conseil Régional d'Auvergne

Présentation de la politique culturelle de la Région d'Auvergne

La culture est un des éléments fondamentaux du développement régional. C'est pourquoi le Conseil Régional d'Auvergne consacre des efforts en constante augmentation pour dynamiser la vie culturelle régionale.

Aujourd'hui, qui ne connaît en France et à l'étranger, le Festival de Musique de la Chaise-Dieu, le Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand, ou l'Orchestre d'Auvergne.

Autant de réussites artistiques et culturelles dont les Auvergnats sont légitimement fiers. La Région a largement contribué à leur succès.

Le Conseil Régional d'Auvergne souhaite que la Culture s'ouvre vers le public et s'intègre totalement dans le tissu social en jouant un rôle économique.

L'action de la Région est guidée par trois orientations : l'aide aux artistes et créateurs ; la mise en valeur du patrimoine et son ouverture au public ; le développement de la vie associative. Avec des attentions particulières à certains domaines, comme celui du développement musical ou de la promotion de l'art contemporain.

Menée conjointement dans les secteurs ruraux et les centres urbains, la politique de la Région est en voie de gagner le pari du désenclavement culturel.

Le Conseil Régional d'Auvergne et la vie musicale

La musique prend une place grandissante dans la vie culturelle de la société française d'aujourd'hui. Pour souligner l'ampleur du phénomène, certains observateurs n'hésitent pas à parler « d'explosion musicale et de raz de marée vers la musique ».

Pour répondre à cette soif grandissante de culture musicale, le Conseil Régional d'Auvergne déploie d'importants efforts dans différents domaines : diffusion, enseignement, animation, etc...

En effet, la Région d'Auvergne consacre à la musique 30 % de son budget culturel 1989.

Les lignes maîtresses du soutien du Conseil Régional à la vie musicale auvergnate sont les suivantes :

ORCHESTRE D'Auvergne

Créé en novembre 1981, l'Orchestre d'Auvergne a atteint aujourd'hui sa pleine maturité. Sous la baguette de Jean-

Jacques Kantorow, cette formation s'est imposée comme l'un des meilleurs orchestres à cordes d'Europe.

FESTIVAL de la CHAISE-DIEU

Parmi plus de trois cents Festivals de musique que compte la France, quinze d'entre eux, dont la Chaise-Dieu, ont une vocation et une dimension internationale.

Le Festival de la Chaise-Dieu accueille chaque année plus de 20.000 mélomanes.

FESTIVALS REGIONAUX

Chaque année, le Conseil Régional d'Auvergne soutient une dizaine de Festivals, servis par des interprètes prestigieux et qui se déroulent dans divers sites historiques répartis dans les quatre départements de notre Région.

Ces Festivals concourent à la fois au développement culturel et touristique de l'Auvergne.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

L'enseignement de la musique présente, au niveau Régional, des disparités importantes. Afin de permettre au plus grand nombre possible d'enfants d'entreprendre une formation musicale complète et cohérente, le Conseil Régional encourage le rapprochement pédagogique des écoles de musique rurales avec des établissements dont l'enseignement bénéficie d'un contrôle pédagogique.

Au titre de ce programme, le Conseil Régional d'Auvergne soutient également activement la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne. Grâce aux efforts déployés par les dévoués animateurs de cette Fédération, tous les auvergnats, notamment dans les zones rurales, ont la possibilité d'apprendre la musique, mais également de se produire fréquemment en public.

Le Conseil Régional est très attaché à l'expression de cette musique pour tous et non pour les seuls initiés.

AGENCE DES MUSIQUES TRADITIONNELLES D'Auvergne

Cette Agence, unique en Europe, fédère les différents courants des musiques traditionnelles d'Auvergne et les représentants du secteur professionnel de la facture instrumentale. Elle s'est fixée pour objectifs : la collecte et la diffusion du patrimoine musical régional, ainsi que de favoriser la pratique instrumentale traditionnelle.

Compositeurs célèbres auvergnats

XVI^e siècle : Antoine de Bernard
Né à Fontanges dans le Cantal en 1530.

XVI^e siècle : Guillaume Boni
Né à Saint-Flour (Cantal)

XVIII^e siècle Antoine Dauvergne
Né à Moulins en 1713.

XVIII^e siècle : Emmanuel Chabrier (1841-1894)
Né à Ambert (P.d.D.) écrit Espana (1882), le Roi Malgré Lui (opéra comique) (1887), La Bourrée Fantasque (1891).

XIX^e siècle : Antoine Marmontel
Né à Clermont-Ferrand en 1816.

XIX^e siècle : Joseph Canteloup (1879-1957)
Né à Annonay (Ardèche) harmonise des Chants Populaires de Province, notamment d'Auvergne avec un Opéra : Vercingé-

torix (1930-32). Entre 1923 et 1956 compose cinq recueils de Chants Populaires d'Auvergne.

XVIII^e siècle : Georges Onslow (1784-1852)
Né à Clermont-Ferrand (P.d.D.) écrit surtout de la Musique de Chambre. 36 quatuors à cordes, 34 quintettes, 10 trios.

XIX^e siècle : Louis Ganne (1862-1923)
Né à Bussières-Les-Mines (Allier) auteur de la célèbre Marche Lorraine et aussi d'Opéras et d'Opérettes : Hans le Joueur de Flûte, Les Saltimbanques, etc...

XIX^e siècle : André Messager (1853-1929)
Né à Montluçon (Allier) de nombreuses Opérettes avec Véronique (1898), Joaline (1888), Les P'tites Michu (1897), Passionément (1926), une célèbre Musique de Ballet avec « Les Deux Pigeons ».

Clermont-Ferrand Conservatoire National de Région

(Musique — Art Dramatique — Danse)

Un rôle essentiel :

La musique, le chant et la danse sont ancrés dans l'Histoire de Clermont-Ferrand depuis des décennies. Le Conservatoire National de Région créé en 1973, géré par la Municipalité et étroitement lié au Ministère de la Culture en est une preuve éclatante : il accueille aujourd'hui plus de 1.200 élèves.

Je souhaite vivement que ce succès soit un encouragement pour tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui contribuent au développement culturel de notre ville et je suis persuadé que le Conservatoire National de Région continuera à jouer ce rôle essentiel.

Roger QUILLLOT
Sénateur-Maire.

I. — Historique

Il y avait au départ deux écoles de musique à Clermont-Ferrand :

- le Petit Conservatoire, fondé en 1802 par Louis Gémont;
- l'Institut Artistique.

La première était dirigée par Jean Sacreloup, la seconde placée sous la présidence d'honneur de M. Côte-Blatin, conseiller général. Ces deux écoles étaient privées et gratuites. L'Institut Artistique, financé par les cotisations de ses 130 membres honoraires, comptait en 1904 environ 400 élèves (enfants et adultes) répartis dans une trentaine de cours (chorale et école de musique). Le nombre d'élèves s'accroissant, l'école connut des difficultés financières et demanda des subventions à la municipalité. Elle lui proposa même de créer une Ecole municipale, comme il en existait dans d'autres villes.

A la fin de l'année 1904, l'Institut n'avait toujours pas de réponse. Le nombre d'élèves ne cessant d'augmenter, l'école, forcée d'en refuser, réitéra sa demande. La mairie envisagea alors de créer une Ecole municipale à laquelle elle attribuait un budget annuel. En contrepartie, l'Institut acceptait de disparaître. Il proposait même d'endosser les frais d'établissement si la mairie l'aidait financièrement.

L'Institut Artistique et le Petit Conservatoire se mirent d'accord en 1905 pour fusionner en une école de musique vocale et instrumentale. Il fut décidé qu'elle serait dirigée par Jean Sacreloup, assisté de Louis Gémont, directeur de l'Institut. La nécessité d'un local s'imposa. La municipalité leur accorda le bâtiment de la place Gaillard ainsi que des subventions. Le 8 janvier 1906, l'Ecole de Musi-

que vocale et instrumentale de Clermont-Ferrand fut officialisée par le maire, le directeur et son adjoint.

Malheureusement, deux problèmes graves se posèrent qui retardèrent la fusion des écoles :

- Les subventions n'étaient pas débouquées ;
- Jean Sacreloup était mal accepté par les professeurs en effet, il était éditeur de musique et ils auraient préféré un des leurs.

Les choses en restèrent là jusqu'en novembre 1908, date à laquelle la première subvention fut allouée. Elle permit l'aménagement des locaux. Il ne restait que le problème de la direction mais il ne gêna pas le fonctionnement de l'école.

Elle attirait de plus en plus de monde ce qui remit en question l'idée d'une école de musique municipale. Elle vit le jour en février 1909. Comme elle dépendait financièrement de la ville, celle-ci augmenta ses subventions.

Le nombre d'élèves continuant de croître, et par conséquent les charges supportées par la ville, le maire estima qu'on aurait intérêt à la placer sous la tutelle du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts afin que l'Etat supporte une partie des dépenses.

C'est ainsi qu'en octobre 1911, le maire et le Ministre créèrent, par une convention, l'Ecole Nationale de Musique de Clermont-Ferrand. M. Aloys Claussmann, à qui l'on pensait depuis 1908, fut nommé directeur.

Par cette convention, il était entendu que :

- la municipalité devait accorder une subvention si le ministère allouait une somme de 100 F (étant entendu que cette somme n'augmenterait pas),
- le budget (salaires des personnels enseignant et administratif ; frais de matériel,...) devait être soumis à l'approbation du ministère ;
- le local était fourni par la municipalité ;
- le ministère établissait les programmes d'études et le règlement ; ceux-ci ne pouvaient être modifiés sans son consentement ;
- le directeur était nommé par le ministère sur présentation du préfet après avis du maire. Le préfet nommerait aussi les professeurs ;
- la municipalité devait présenter au ministère un état de la situation financière et du personnel enseignant.

En 1948, cette école devint une succursale du Conservatoire National Supérieur de Paris. Le développement des média,



de l'industrie du disque, du matériel de reproduction sonore, l'importance accrue accordée à la culture, l'extension de la ville firent que l'école de Clermont-Ferrand accueillait de plus en plus de personnes. Le bâtiment de la place Gaillard s'avéra bientôt trop petit. C'est ainsi qu'en 1968, l'école s'installa rue Maréchal Joffre, dans l'ancien lycée de jésuites Blaise-Pascal. Elle disposait d'une trentaine de salles. Comme la ville de Clermont était le centre culturel de la région, cette école était la plus importante d'Auvergne. Aussi, en 1976, elle devint Conservatoire National de Région, l'échelon le plus élevé pour une école de musique (après les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et de Lyon).

La nomenclature des établissements contrôlés par l'Etat est la suivante :

- Ecole municipale de Musique agréée par l'Etat ;
- Ecole nationale de Musique ;
- Conservatoire national de Région ;
- Conservatoire national Supérieur.

Il n'a eu que sept directeurs en 58 ans d'existence :

- Aloys Claussmann de 1911 à 1923,
- Louis Gémont de 1923 à 1936,
- Francisque Darcieux de 1936 à 1951,
- Emile Passani de 1951 à 1968,
- Francis-Paul Demillac de 1968 à 1976,
- Michel Camatte de 1976 à 1983,
- et Jean-Claude Amiot entré en 1983.

II. — Le Conservatoire National de Région

a) Définition

Le terme de conservatoire vient du latin « conservare » qui signifie comme l'on s'en doute conserver. Il s'agit donc d'un établissement chargé du maintien des arts dramatique, chorégraphique et musical. Toutes ces disciplines y sont enseignées.

Un conservatoire national est un établissement public. Il y a en France 31 CNR et 2 conservatoires nationaux supérieurs.

b) Son rôle : il est double :

- d'une part, enseigner la musique et l'art dramatique et donc former des musiciens, des comédiens et des danseurs ;
- d'autre part, de faire connaître et apprécier ses disciplines, par les concerts, ballets... Une grande manifestation culturelle est actuellement en préparation : Carmina Burana qui rassemble environ 400 exécutants dont certains ne sont pas issus du Conservatoire. Il y a 2 orchestres d'élèves, de

niveaux différents : l'un est composé d'élèves de cycle 2, l'autre de cycle 3. Les personnes inscrites au conservatoire sont engagées à participer à ces orchestres. Cette obligation est le fait de M. Amiot, actuel directeur du conservatoire de Clermont.

c) Fonctionnement :

Il dépend à la fois du ministère de la Culture et de la municipalité.

* Rôle du ministère : C'est lui qui définit le programme des études et la nature des examens de fin d'année. Depuis quatre ans, il ne choisit plus les morceaux de musique pour les examens des niveaux supérieurs (fin d'études et préparatoire).

Il exerce un contrôle sur le conservatoire et sur les professeurs qui sont notés par les inspecteurs tout comme leurs collègues enseignant d'autres matières. Néanmoins, il ne les nomme pas. Il en va de même pour le personnel administratif. Toutefois, le choix de la mairie pour les enseignants doit être approuvé par le ministère.

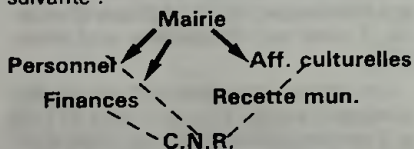
Sur le plan financier, la part de l'Etat dans le budget du conservatoire est de 12 % (subventions), ce qui est peu.

Rôle de la mairie : elle nomme le personnel administratif. Pour les enseignants, c'est elle qui décide de la création des postes et c'est le Directeur qui choisit.

Sur le plan culturel, la municipalité, en accord avec le Directeur, décide des manifestations culturelles qui seront données. En effet, c'est elle qui supporte les frais (sa part dans le budget est de 88 %). Les services de la mairie sont répartis en cinq divisions :

- le personnel ;
- les finances ;
- la recette municipale, indépendante mais organisme municipal ;
- la mairie ;
- les affaires culturelles.

Le conservatoire dépend de cette dernière. Les relations de l'établissement avec les différentes divisions de la mairie peuvent être schématisées de la façon suivante :



III. — L'Organisation

A) LE PERSONNEL

Le Conservatoire emploie 73 personnes réparties en deux catégories :

- le personnel administratif ;
- le personnel enseignant.

Le Directeur, son adjoint, le professeur conseiller aux études, la bibliothécaire appartiennent aux deux catégories puisqu'ils donnent aussi des cours de musique.

1. Le personnel administratif

- a) Le directeur
- b) Le directeur-adjoint
- c) Le professeur conseiller aux études
- d) Le secrétariat
- e) La bibliothécaire
- f) L'accueil
- g) Le personnel d'entretien

2. Enseignant : Le conservatoire emploie 69 enseignants répartis en deux groupes.

a) Les professeurs — Ils sont 31 :

- 24 titulaires ou stagiaires : Ils ont le CA d'enseignement musical ;
- 2 auxiliaires : ce sont des personnes qui n'ont pu être titularisées ;
- 5 vacataires : Ils n'ont pas le CA d'enseignement musical mais ont tout de même un très bon niveau en musique, ils ont été recrutés en attendant que des professeurs munis du diplôme demandent les postes.

b) Les adjoints d'enseignement : Ils sont au nombre de 38 :

- 10 titulaires ou stagiaires : ils ont le certificat de fin d'études ou une médaille d'or et ont été reçus au concours de recrutement. Ces concours sont locaux et se déroulent en présence d'un inspecteur de la musique. Lorsque le conservatoire a besoin d'adjoints, il décide de leur organisation sur accord de la mairie ;
- 3 auxiliaires ;
- 19 vacataires, recrutés en fonction de leur niveau musical.

Au niveau de l'enseignement, il se pose le problème suivant : il y a un certain nombre de postes non pourvus (surtout en formation musicale). Cette pénurie s'explique par le fait que les jeunes préfèrent faire partie d'un orchestre car la rémunération est plus intéressante. De plus, beaucoup veulent rester en région parisienne, notamment parce que les vacataires ont la possibilité d'occuper plusieurs postes à la fois, notamment faire partie d'un orchestre tout en restant enseignant.

Il y a aussi actuellement deux jeunes filles dans le cadre des TUC. Elles sont chargées d'aider les appariteurs.

B) LES ELEVES :

a) Statistiques : ils sont actuellement au nombre de 1147 : 147 en horaire aménagé, 996 en horaire traditionnel.

La répartition des élèves entre ces deux systèmes varie selon les années (voir tableau). Les dates de création des classes à horaire aménagé sont les suivantes :

- septembre 76 : 2nde,
- " 77 : 1°, CE1, CE2, CM1, CM2,
- " 78 : Term F11 et 6°,
- " 79 : 5°,
- " 80 : 4°,
- " 81 : 3°.

De 1976 à 1980, les élèves qui entrent en 2nde T5 sont des élèves « traditionnels » du conservatoire qui optent pour cette filière

Alors que les premiers élèves venant des CHAM arrivent en seconde, cette classe est supprimée car l'effectif est insuffisant.

Depuis 1981, les CHAM du collège Jeanne d'Arc sont complétées à 23 avec des élèves non musiciens et non danseurs.

Les chiffres (voir tableau) montrent que, contrairement à une idée reçue, les élèves des CHAM ne prennent pas la place de ceux qui sont en traditionnel mais plutôt que cette filière est un facteur stabilisant pour la population du CNR.

b) Répartition géographique :

Sur 1331 élèves qui ont passé l'examen en 1984, sont de :

- Clermont-Ferrand : 963, soit 72 % dont 826 en traditionnel, 137 en aménagé ;
- Autres communes du Puy-de-Dôme : 340, soit 25 %.
- Autres départements : 28, soit 2 %.

On constate que la majorité des élèves habitent Clermont ou les communes proches. Seulement 2 % viennent d'un

REPARTITION DES ELEVES DE 1977 A 1985

Année scol.	Nb d'él. inscrits	Nb d'él. en CHAM	% d'él. en CHAM	Nb d'él. en trad.	Evol. du nb d'él. en trad.
76-77	1.058	10	1	1.048	
77-78	822	70	9	752	- 28
78-79	755	103	14	649	- 13,7
79-80	864	129	15	735	+ 13,2
80-81	1.136	134	12	1.002	+ 36,3
81-82	1.118	135	12	983	- 1,9
82-83	1.332	146	11	1.186	+ 20,6
83-84	1.337	141	11	1.196	- 0,8
84-85	1.147	151	13	996	- 16,7

scol. : scolaire ; él. : élève ; trad. : traditionnel ; CHAM : Classe à Horaire Aménagé

département autre que le Puy-de-Dôme, pour des problèmes de déplacements bien entendu.

désirent embrasser la profession musicale. Il n'est néanmoins pas fermé à ceux qui ne veulent pas

c) Origine sociale :

Profession du père et de la mère	Nb	%
Cadres moyens et supérieurs	385	21
Professions libérales	138	7,5
Fonctionnaires	587	32
dont enseignants	264	14,4
Total pour les milieux aisés et cultivés	1.110	60,5
Ouvrier, employés	284	15,5
Commerçants, agriculteurs	62	3,3
Sans profession	325	17,7
Autres	55	3
Total	1.836	100

Lors du dépouillement des fiches des élèves, plusieurs problèmes se sont posés :

- beaucoup de parents n'avaient pas de profession (17,7 %) : cela soulève une question : ces personnes (essentiellement des femmes) sont-elles au chômage ou n'éprouvent-elles pas le besoin ou le désir de travailler ?
- un grand nombre ont simplement indiqué sur la fiche « employé ». S'agit-il de fonctionnaires, d'employés de l'entreprise Michelin, ... ? Le but de ce tableau étant d'établir un lien entre la classe sociale l'appartenance au conservatoire, je n'ai pas fait de distinction.

D'autre part, les pourcentages sont établis sur la base de 1.836, au lieu de 2.294 (nombre d'élèves multiplié par deux). Cela s'explique par le fait que très souvent les enfants d'une même famille (parfois aussi les parents) font partie du conservatoire.

Ce tableau met en évidence un phénomène : bien que l'apprentissage de la musique tende à se démocratiser (15,5 % d'ouvriers et d'employés) on constate que plus de la moitié des élèves viennent de milieux aisés et cultivés.

C) LES ETUDES ET LES DEBOUCHES

1. Les études :

Elles sont organisées en 3 cycles, qui sont les mêmes pour la formation musicale et pour l'instrument. Les élèves débutent dans ces deux matières en principe la même année (sauf s'ils sont sur liste d'attente pour l'instrument, ce qui est fréquent pour le piano, par exemple) :

- **cycle 1. Initiation musicale** durée : de 3 à 5 ans.
- **cycle 2. Approfondissement des connaissances.** durée : de 3 à 5 ans.
- **cycle 3.** Les élèves ont deux possibilités :
 - **cycle court** : il permet d'obtenir le diplôme de fin d'études. L'étudiant est alors un bon amateur, durée : de 2 à 3 ans ;
 - **cycle long** : spécialisé et de très haut niveau, il est destiné à ceux qui

devenir professionnels, à condition qu'ils manifestent les aptitudes nécessaires. De même, le passage de fin d'études en préparatoire supérieur (classe de diplôme du cycle long) est possible si l'élève ne dépasse pas la limite d'âge pour accéder à ce cycle, et si, bien sûr, il a les capacités suffisantes.

A l'issue de l'examen, l'étudiant peut obtenir une médaille d'or (la seule qui sanctionne la fin des études musicales, les suivantes n'étant que des encouragements), de vermeil, d'argent ou de bronze. En fait, il s'agit simplement d'un diplôme et non d'une véritable médaille.

Pour accéder au cycle supérieur, les élèves doivent passer un examen. La formation musicale (autrefois le solfège rebaptisé ainsi car les cours sont moins rébarbatifs : les professeurs utilisent des disques, ...) est obligatoire.

Les élèves qui entrent au conservatoire ont deux possibilités :

- **Les CHAM** : Classes à horaire aménagé : l'emploi du temps des études scolaires est organisé de telle façon que deux après-midi par semaine soient réservés à la musique. Néanmoins, à partir de la classe de troisième, ils sont obligés de s'inscrire en horaire traditionnel : en effet, il n'existe plus de seconde, première, terminale à horaire aménagé pour des raisons d'effectif.

Deux établissements ont mis en place ce système :

- l'école Emmanuel-Chabrier pour le primaire ;
- le collège Jeanne-d'Arc pour le secondaire.

• **L'horaire traditionnel** : Les élèves étudient la musique après leurs cours. Les débutants ne sont pas obligés de venir au conservatoire pour leurs cours : quatre centres périphériques ont été créés pour les élèves habitant loin : Pasteur, Pierre-et-Marie-Curie, Jean-de-la-Fontaine, Jean-Jaurès.

Les professeurs se déplacent pour donner leurs cours dans ces écoles.



Pour favoriser l'essor de la musique, le conservatoire a mis des cours pour les jeunes enfants : ce sont les « c.p. musicaux » : une demi heure de chant, méthodes actives.

L'éventail des cours offerts par le conservatoire est très vaste :

- **cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse ;
- **vents** : section bois : flûte, hautbois, cor anglais, clarinette, saxophone, basson ;
- **section cuivres** : cor, cornet, trompette, trombone, tuba ;
- **claviers** : piano, orgue, clavecin, harpe, guitare, accordéon ;

Percussions :

- **voix** : chant, art lyrique.
- **danse** : classique.
- **ensembles** : musique de chambre, direction d'orchestre.
- **Art dramatique**

L'âge d'admissibilité pour la formation musicale est de sept ans. Pour les instruments, cela varie :

- **Piano, violon, alto, violoncelle** : 10 ans ;
- **Guitare, harpe** : 11 ans ;
- **Flûte, clarinette, hautbois, trompette** : 12 ans ;
- **Saxophone** : 13 ans ;
- **Trombone** : 14 ans ;
- **Basson, cor, instruments traditionnels** (exemple cabrette) : pas de limite d'âge. S'il reste des places, on prend des adultes.

Chaque rentrée, il y a des problèmes de places pour les instruments très demandés comme le piano (23 sur liste d'attente en 1984), la flûte (5), la guitare (8) : le conservatoire est obligé de sélectionner les candidats, c'est pourquoi les examens d'entrée sont appelés concours pour ces instruments. Les élèves les meilleurs pratiqueront celui de leur choix, les autres seront orientés vers d'autres cours. Cette répartition harmonieuse des élèves est très importante : les orchestres, la musique de chambre ne peuvent fonctionner si certaines disciplines font défaut.

Jean-Claude Amiot

**Auteur - Compositeur
Chef d'Orchestre**

Jean-Claude Amiot après des études musicales au Conservatoire de Lyon, à la Schola Cantorum de Paris et à l'Uni-

versité de Lyon II, remporte en 1963 le Prix « Résonances » au concours international de chef d'orchestre de Besançon (France).

Après un séjour aux Etats-Unis, Jean-Claude Amiot prend la direction, en 1968, du Conservatoire de Mâcon, de l'orchestre symphonique et des chœurs de la société des concerts, de l'orchestre d'harmonie de cette ville.

Il dirige de nombreux concerts en France et à l'étranger, consacrant une partie importante de son activité de compositeur à la pédagogie.



Concert par le Nouvel Ensemble Orchestral du C.N.R. de Clermont-Ferrand dans le nouvel auditorium

Mon premier concert

Je fais partie, avec nombre de mes camarades, de l'orchestre à vent du Conservatoire National de Région depuis sa création. Cette jeune formation est placée sous la direction de M. Kraus.

Quel souvenir de joie et d'angoisse lors de notre première répétition !

Pour la première fois nous faisons de la musique en groupe !

Notre chef nous annonce tout de suite la couleur : pas de bavardage pendant la répétition... Reprenons les enchaînements difficiles... Attention ! Non, pas deux fois, trois fois... Allez, recommençons ! ... Reprenons à la lettre A...

Au bout de la 17^e fois, cela commença à nous sortir par-dessus la tête, mais, maintenant, avec du recul, je reconnais que cela était vraiment nécessaire car lors de notre premier concert en l'église Saint-Eutrope, pour une œuvre humanitaire, notre travail fut très apprécié du public et nous en étions très fiers.

Ce fut l'occasion rêvée d'interpréter « Premier Concert » composé par notre directeur.

En 1983, il est nommé directeur du Conservatoire National de Région d'Auvergne à Clermont-Ferrand.

Outre ses opéras, ses musiques de films, ses concertos, ses oratorios qui ont fait l'objet de créations à la radio ou dans les festivals de musique, Jean-Claude Amiot a confié aux éditions Robert Martin le soin d'éditer la plupart de ses œuvres pour solos ou orchestre d'instruments à vent et ses œuvres à caractère pédagogique pour orchestre symphonique.

L'année suivante, nous avons encore progressé, et nous nous sommes produits pour la première fois à l'Opéra.

Quel trac encore pour cette occasion mais que de bonheur aussi.

Depuis, nous travaillons des œuvres de plus en plus difficiles car M. Kraus veut nous faire progresser.

Il nous fait découvrir la « Grande Musique ».

Nous abordons également la musique de Jazz : celle-ci nous a dérouté au début avec ses rythmes syncopés... Mais elle nous enthousiasme autant que Rossini, Mozart...

J'ai de la chance de faire partie en même temps que cet orchestre, de la batterie-fanfare, ou nous interprétons en plus du répertoire pour instruments à vent, des marches et des fantaisies écrites pour batterie-fanfare.

J'ai pu voyager en Allemagne, à Regensburg, et en Italie où nous nous sommes vraiment dépassés musicalement, grâce à une préparation méticuleuse et acharnée du programme. Nous avons joué « Les noces de Figaro », « West Side Story », « Cavalleria Rusticana », « My Fair Lady »...

Je souhaite bon courage et bon travail et beaucoup de joie et de satisfactions musicales à nos jeunes remplaçants.

Un élève de la classe de M. Kraus.

La politique de la D.R.A.C. en matière de musique et de danse

La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne mène depuis quelques années une politique de soutien en faveur de la diffusion musicale, de l'enseignement et du développement de la pratique amateur.

1. En matière de diffusion musicale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles subventionne les principaux festivals de musique d'Auvergne et les manifestations — parfois très concentrées dans le temps et isolées dans la région — qui peuvent permettre au public d'une partie de la région souvent défavorisée, de découvrir la musique dans les mêmes conditions que les habitants d'une ville. A côté de la diffusion « festivalière » et ponctuelle qui sert aussi à attirer les touristes, la Direction Régionale des Affaires Culturelles doit pouvoir soutenir les efforts des associations qui œuvrent pour le public local et permanent : ainsi des associations de diffusion musicale, qui promeuvent dans leur ville une saison d'hiver, sont subventionnés.

2. Pour l'enseignement, les crédits vont en priorité aux stages qui permettent de former les cadres de la région, enseignants des conservatoires. Ainsi un programme de formation continue, cofinancé par le Ministère et le Centre National de la Fonction Publique et Territoriale est géré par l'Association Régionale de Promotion des Activités Musicales en Auvergne (A.R.E.P.-A.M.A.). Cette année les stages ont été organisés en collaboration avec le C.N.R. (direction d'orchestre, pédagogie du piano en groupe), l'Ecole nationale de Musique de Montluçon (quatuor de l'ensemble intercontemporain) et le Centre d'Art Polyphonique (faire chanter les enfants à l'école). La Direction Régionale des Affaires Culturelles subventionne aussi de nombreux stages et académies d'été de musique (thiers, forum de percussions de St-Sauves) et de danse (trielle)... Enfin, une convention est à l'étude avec le rectorat, pour le développement des actions en milieu scolaire.

3. Dans le domaine de la pratique amateur en dehors de l'Agence des Musiques Traditionnelles d'Auvergne, — structure cofinancée par le Conseil Régional d'Auvergne et le Ministère de la Culture — les subventions vont, là encore à la professionnalisation et au développement de la qualité des rencontres des formations, notamment à travers le soutien aux stages et rencontres des fédérations de sociétés musicales (C.F.B.F., U.D.S.M.) ; un autre axe important est le développement de



la pratique chorale et de la formation des chefs de chœur (cf. article ci-joint). Enfin, un effort a été fait ces derniers temps, en direction des pratiques du jazz et du rock.

4. La Direction Régionale des Affaires Culturelles mène également en relation avec les collectivités locales une politique de soutien à la recherche et à la valorisation du patrimoine — qu'il s'agisse des orgues ou des fonds musicaux régionaux (Vichy, Valprivas etc...).

Toutes ces actions sont menées en collaboration étroite avec les institutions (conservatoires, fédérations de sociétés musicales, académies) les associations et les artistes et enseignants de la région.

La publication de l'inventaire des orgues d'Auvergne

ARE PA
MA



Le Monastier-sur-Gazelle
Le buffet de l'orgue (1518)

Entrepris en 1987 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, géré par l'Association Régionale d'Etude et de Promotion des Activités musicales en Auvergne (A.R.E.P.A.M.A.) et réalisé par trois recenseurs (M. Clément pour la Haute-Loire et le Cantal, M. Delorme pour l'Allier, Mme Gueritey pour le Puy-de-Dôme) l'inventaire des quelque cent orgues d'Auvergne sera publié en septembre avec le concours des collectivités territoriales. Cet important ouvrage illustré apporte des informations très fournies sur chaque instrument (historique, description, composition actuelle, etc.) des plus prestigieux (Le Monastier, St-Géraud-d'Aurillac, Souvigny, La Chaise-Dieu, cathédrales de Clermont-Ferrand et du Puy) aux plus modestes.

5. Enfin, la Direction Régionale des Affaires Culturelles contribue à structurer les cadres de la vie musicale de la

région. Dans l'Allier, une étude cofinancée par le Ministère a abouti à un plan départementale pour le développement musical. Dans le Cantal, le Ministère et le Conseil Général ont créé une Association Départementale de Développement pour la Musique et la Danse. Et le département de la Haute-Loire a sollicité une aide du Ministère pour réaliser une étude sur la vie musicale et chorégraphique.

Ecoutez l'Auvergne

« Et quand le silence revient, on n'entend plus que le faible chuchotement de l'eau ; peut-être l'éternel murmure de fuite qui vient d'on ne sait où... ».

Cette phrase d'Henri Pourrat pourrait bien évoquer une envie d'entendre autre chose, de voyager ailleurs et autrement.

Les festivals d'Auvergne ont ceci de particulier qu'ils proposent dans des lieux somptueux riches d'un passé légendaire, comme sur des scènes plus intimes, qualité et imagination artistiques, professionnalisme dans l'organisation, chaleur de l'accueil.

Les bâtiments plusieurs fois séculaires comme l'abbaye de la Chaise-Dieu (dont le festival n'est plus à présenter), celle de Souvigny où résonne l'un des plus beaux orgues français, la cathédrale du Puy, offriront des heures de musique sacrée.

Des églises moins connues mais non moins inspirées telles qu'à St-Pourçain (Nuits musicales en Bourbonnais), Châteloy (festival de musique en Bourbonnais), Viscomtat, Vodable (concerts de Vodable), Pionsat, le Monastier-sur-Gazelle, Thiers (stages et festival de Thiers), et les salles des châteaux du Bourbonnais et du Cantal accueilleront d'autres festivals.

Quelques programmes prestigieux — qui laissent aussi la place à de jeunes artistes — sont organisés, au nouveau Festival d'Opéra de Vichy (Fidélité, Macbeth) et au Festival d'Aurillac Danse et Création, dans le cadre du bicentenaire de 1789.

Le jazz, le rock et les musiques populaires ne sont pas laissés pour compte ; pas moins de six lieux leur font fête : Rock à Clermont, St-Amant-Roches-Savine, Le Puy, Tence..., jazz à Super-Besse, Arlanc, sans oublier la soirée de jazz programmée dans le festival consacré au piano à Riom (Piano à Riom).

Enfin, le folklore et les musiques traditionnelles sont représentés par six titres au moins dont le célèbre festival de Gannat, celui du Puy-en-Velay et les traditionnelles rencontres de la Rochelambert.

Le Centre d'Art Polyphonique d'Auvergne

Créé en 1987 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication,

placé sous la direction artistique de Georges Guillot, le Centre d'Art Polyphonique d'Auvergne a pour mission la formation des choristes et chefs de chœurs de la région, tant par des ateliers et stages ponctuels que par des cycles de cours réguliers (technique vocale et formation musicale).

Faire chanter les enfants

En 1988-1989, une des priorités du Centre d'Art Polyphonique a été l'enseignement du chant en milieu scolaire ; ainsi trois actions ont été menées dans ce sens :

1. le stage « chanter au collège » organisé au Château de Theix en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale (M.A.F.P.E.N.) et placé sous la direction pédagogique de Jean Deglane, inspecteur pédagogique régional ; Laurence Saltiel anima un atelier de jazz vocal et Geneviève Peribouillet, phoniatre, donna plusieurs conférences sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de la voix ;
2. un cycle de trois journées avec les enfants de l'école primaire d'Aubiati, organisé en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T), qui se déroula à la salle municipale d'Aigueperse. Ce stage destiné en priorité aux musiciens intervenant en milieu scolaire fut animé par Georges Guillot et Hélène Delage, Chef de Chœur, (maîtrise du C.N.R) qui ont abordé trois aspects du répertoire vocal (chant accompagné, canon, voix égales) dans le cadre de l'éveil musical en classes primaires et dans l'esprit des méthodes actives (Martinet, Willems...);
3. la participation à un projet d'action éducative (P.A.E.) en préparant les chorales de cinq collèges de Clermont-Ferrand à la réalisation vocale du « Magnificat » de Vivaldi pour un concert avec l'Orchestre d'Auvergne. En outre, pour permettre l'interprétation de cette œuvre, un atelier spécifique « voix d'hommes » a été proposé par le Centre Polyphonique.

A la rencontre des chorales

En dehors de ces actions ponctuelles, le Centre d'Art Polyphonique, œuvre pour le développement de la pratique vocale amateur et souhaite aller à la rencontre des passionnés de la voix. Ainsi, plusieurs chorales de la région mais aussi des organismes tels que l'agence des musiques traditionnelles d'Auvergne

(A.M.T.A.) ou la Confédération Française des Batteries et Fanfares (C.F.B.F.) ont déjà fait appel à lui pour des interventions dans les domaines les plus divers : style (chanson harmonisée, répertoire ancien ou moderne...) culture vocale, formation musicale, direction...

Au terme de sa deuxième année d'existence (durant laquelle, en dehors des stages, chaque mois 160 heures de cours réguliers ont été données par huit professeurs) le Centre d'Art Polyphonique d'Auvergne compte près de 500 membres (qui peuvent bénéficier de tarifs réduits à certains concerts : spectacles de la ville de Clermont-Ferrand, Nuits Musicales en Bourbonnais, Vichy Festival, Fêtes chorales de St-Vidal, Piano à Riom, Heures musicales à Aulteribe, concerts de Vollore...). Enfin il a obtenu le soutien de collectivités locales et territoriales (Conseils Généraux de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme) — soutien indispensable afin que ses actions puissent être accessibles au plus grand nombre.

Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne

En application de la loi sur la régionalisation et la décentralisation, la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne, (F.M.A.), a été créée en 1983.

Son territoire s'étend sur les 26.013 km² de la région administrative qui est formée des quatre départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Située au centre et au nord du Massif-Central, cette région englobe les anciennes provinces de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Velay. Sa population est de : 1.332.678 habitants.

L'Auvergne vue de l'extérieur, apparaît très souvent comme une région à caractère touristique, faite pour le thermalisme et les vacances.

De ce fait on imagine mal l'intensité de la vie culturelle et surtout musicale. Celle-ci a pris un essor sans pareil ces dernières

années depuis la réunion de quatre départements à caractère très différent. Cette diversité est une richesse appréciable qui se retrouve dans les activités des 160 écoles et orchestres.

Un réel dynamisme s'est dégagé, grâce à une équipe d'administrateurs bénéficiant de l'énorme expérience de son président M. Relin, vice-président honoraire de la C.M.F. et qui a su adapter à nos sociétés les divers programmes de formation de la C.M.F. ainsi que le règlement des concours nationaux de musique dont il est le rénovateur éclairé.

Grâce à ce départ, bien orchestré par son président, les enfants et les adultes de la région Auvergne seront de plus en plus nombreux dans nos écoles et dans nos orchestres.

Le premier-vice-président,
Conrad RODRIGUEZ

ALLIER

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier

Le département de l'Allier (ancienne province du Bourbonnais), situé au nord du Massif-Central, a une superficie de 7.381 km². Il est divisé en trois arrondissements, 34 cantons, 320 communes et compte 376.200 habitants. Préfecture : Moulins — sous-préfectures : Montluçon et Vichy.

L'Union Départementale des Sociétés Musicales de ce département, affiliée à la Fédération de la Région Auvergne, regroupe 55 sociétés et environ 2.230 exécutants.

Les 55 sociétés se répartissent comme suit : Accordéons : 5 — Batteries-Fanfares (autonomes) : 5 — Chorales mixtes : 4 — Écoles de musique (autonomes) : 4 — Fanfares : 8 — Harmonies : 25 — Harmonie juniors : 1 — Orchestre symphonique juniors : 1 — Trompes : 1 — Big-Band : 1.

A noter que beaucoup d'harmonies et de fanfares ont, en annexe, une section de tambours et clairons, voire même d'autres instruments de batterie-fanfare.

D'autre part, la plupart des sociétés forment des élèves et possèdent leur propre école de musique.

Les examens des nombreux élèves sont organisés, chaque année dans différents centres, en appliquant les épreuves imposées par la C.M.F. Les résultats sont satisfaisants et on peut dire que de là se constitue la pépinière qui vient alimenter l'effectif des sociétés.

Des journées de formations sont également mises sur pied à l'intention des instrumentistes, des choristes et des éducateurs. Des stages d'orchestre sont organisés périodiquement.

Chaque année a lieu la Fête Départementale de la Musique, à laquelle participent, chaque fois dans un lieu différent, les sociétés affiliées. Ces festivals sont très appréciés et recueillent toujours une large audience. Cela vient s'ajouter au succès que connaissent dans ce département les manifestations éclectiques du Festival de Musique en Bourbonnais, des Nuits Musicales en Bourbonnais et du prestigieux Été Musical de Vichy.

Il convient de rendre hommage au Conseil général de l'Allier qui apporte un large soutien à l'Union départementale.

L'École nationale de Musique de Vichy

Il n'est point utopique de prétendre que Vichy est probablement l'une des villes les plus connues au monde. Le thermalisme, d'abord considérablement développé par Napoléon III, les diverses activités sportives qui séparent dans des installations remarquables et surtout l'activité culturelle qui redevient peu à peu ce qu'elle fut il n'y a pas si longtemps, confèrent à notre cité une réputation qui a dépassé nos frontières.

Que de chemin parcouru depuis le temps où les professeurs devaient gravir des dizaines et des dizaines de marches, pour écouter les gammes de leurs élèves, sous les toits de la mairie. Aujourd'hui située avenue du Maréchal-Lyautey, l'École nationale de Musique dispose d'une vingtaine de salles permettant de travailler dans de bonnes conditions. Mais si ce critère est très important, notre école de musique doit sa promotion méritée à la qualité de son corps professoral et à ses directeurs successifs : MM. Alviset, Relin, Fonta et actuellement Alain Housset.

Pratiquement toutes les disciplines sont enseignées, et dès l'âge de 6 ans, les enfants peuvent suivre des cours d'éveil musical qui leur ouvriront les portes des classes instrumentales. Dès que les élèves ont un niveau musical suffisant, ils participent aux activités de l'orchestre des jeunes de l'École nationale de Musique, et ils donnent même des concerts de grande qualité en collaboration avec le Conservatoire national de région de Clermont-Ferrand (exécution de « 1789 pour la Révolution » de Jean-Claude Amiot, le 20 mars 1988 au centre omnisports).

Un enseignement donc très suivi et très complémentaire, qui donne aux élèves un total épanouissement musical avant d'aller, pour les meilleurs, affronter les épreuves des conservatoires nationaux supérieurs.

Les professeurs, authentiques pédagogues et instrumentistes de haut niveau, ne se cantonnent cependant pas à un rôle d'enseignant ; ils donnent de très nombreux concerts de grande qualité et participent donc activement à la vie musicale de notre ville. De nombreux concerts, représentations lyriques, récitals jalonnent l'année musicale.

L'École nationale de Musique de Vichy est donc un établissement en pleine santé et qui rayonne sur une grande partie de notre région.

Historique de la Société Musicale de Vichy

La Société Musicale de Vichy est la

doynne des sociétés constituées dans notre ville.

Elle fut créée en 1862 lors de la venue dans notre cité de l'Empereur Napoléon III.

Son président-fondateur était M. Laprugne.

Elle était à son origine un Orphéon.

Comme aujourd'hui, tous ses membres exécutants étaient des amateurs que réunissait l'amour de la musique.

Au cours de son histoire, notre société connut bien des vicissitudes, n'étant pas toujours d'accord avec certaines municipalités. Elle dut lutter pour sauvegarder son existence. Le « Livre d'or », tenu à jour au cours des décennies, relate les principaux événements de l'histoire de la Société Musicale. Il est conservé dans les locaux de la société.

Notre société, du type association loi 1901 a toujours su préserver son autonomie. Elle est gérée par une commission administrative composée de 18 membres :

- 9 membres exécutifs (musiciens) ;
- 9 membres administratifs.

Ces membres sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale statutaire annuelle qui se réunit en février-mars. Actuellement elle est présidée par Jean Bidet — depuis plus d'une dizaine d'années —.

La Société Musicale est dirigée par Véronique Chagnat flûtiste issue des rangs de la société, titulaire d'une licence de musique. Cette direction n'est pour l'heure que provisoire ; nous pensons qu'elle sera confirmée à



compter au premier juin, à titre définitif.

L'effectif de la société est actuellement de 70 musiciens parmi lesquels il faut compter une vingtaine de membres de notre batterie-fanfare, sous la direction de Marcel Gérard, sous-chef.

En outre la société s'est dotée d'une école de musique dirigée également par Véronique Chagnat, assistée par un encadrement, tous membres de la société. Cette école compte actuellement 43 élèves, après seulement deux années d'existence ; elle fonctionne dans les locaux de la société. Outre l'enseignement du solfège, elle dispense également des cours d'instruments dans les disciplines suivantes : clarinette, hautbois, saxo, flûte ; cuivres : trompette, tuba, basse, ainsi que la percussion, trompette de cavalerie, clairon, tambour.

L'activité de la « Musicale » comprend les cérémonies officielles demandées par la municipalité, des manifestations diverses (défilés, carnaval...), ainsi qu'une demi-douzaine de concerts annuels.

Notre but est de faire partager au public vichyssois notre amour de la musique, de participer aux activités et à l'animation de la cité, grâce à une société dynamique, composée de 60 % de jeunes de moins de trente ans.



Société musicale de Vichy

Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy

Directeur : Philippe Dulat

Directeur-Adjoint : Frédéric Geraudie

Tambour-Major : Bruno Piccin.



HISTORIQUE

L'Orchestre d'Harmonie fut créé en 1897. M. Relin, ancien vice-président de la Confédération Musicale de France, président de la Fédération Musicale d'Auvergne, dirigea l'orchestre de 1954 à 1977. Puis, c'est à M. Fonta que fut confiée la direction jusqu'en 1985. M. Geraudie assura l'intérim de directeur jusqu'en octobre 1987.

L'orchestre est placé maintenant sous la direction de M. Philippe Dulat.

Philippe Dulat est né le 25 avril 1956 à Douai (Nord). Il obtint six Premiers Prix au C.N.R. de sa ville natale ; violoniste de métier, il poursuit ses études au C.N.S.M. de Paris où il obtint six Prix dont le 1^{er} Prix de Composition Musicale à l'unanimité ; il étudie ensuite la direction d'orchestre en Allemagne avec Sergiu Celibidache.

De retour en France, il est reçu sur concours chef-adjoint de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris en 1985, puis directeur de l'orchestre d'harmonie de la ville de Vichy en 1987.

Titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'E.N.M. et de C.N.R., Philippe Dulat est également directeur artistique de l'association nationale « L'Ami de la Résonance » ainsi que de l'orchestre symphonique du Pilat.

Outre ses activités de chef d'orchestre, il a composé des œuvres :

- symphoniques Concertino pour Violon, « Les couleurs de Chloë »...
- de musique de chambre « le Phénix » - soprano solo et ensemble instrumental - « Récitatif et Presto » - Clarinette et piano, un quatuor à cordes...
- pour orchestre d'harmonie - Oratorio « Le mariage de la Justice et de la Paix » avec chœur mixte, chœur d'enfants et récitant...

Prochainement, deux œuvres récentes pour orchestre d'harmonie, seront disponibles aux éditions Robert Martin.

L'Orchestre d'Harmonie comprend 100 musiciens, y compris la batterie-fanfare. Cet orchestre est composé essentiellement de musiciens amateurs. D'autres sont professeurs à l'E.N.M. de Vichy ou responsables musicaux dans la région d'Auvergne (plusieurs directeurs d'écoles de musique).

Quant à la Batterie-Fanfare, elle est en pleine évolution depuis le 15 août 1988, date à laquelle un nouveau tambour-major est nommé sur concours. Il s'agit de M. Bruno Piccin, cor-solo de la Batterie-Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

En plus des traditionnels défilés, la Batterie-Fanfare se présente en grande formation lors des concerts (clairons, clairons-basses, trompettes de cavalerie, trompettes-basses, contre-basses, percussions et ensemble de tambours). Elle participe à la plupart des concerts de l'Orchestre d'Harmonie. Depuis 1988, une école de batterie-fanfare a

été créée au sein de l'Orchestre d'Harmonie de Vichy, à l'initiative de Philippe Dulat. Actuellement, Bruno Piccin, entouré de trois professeurs donnent des cours de solfège (B. F.) et instruments à une quinzaine d'élèves ; les cours sont gratuits, l'orchestre prêtant l'instrument à l'élève.

Grâce au travail accompli par tous, la Batterie-Fanfare se produira seule en concert au cours de l'été 1989.

L'orchestre effectue chaque année 50 concerts et services avec plus de 20.000 auditeurs par an.

Le maire, président et son Conseil municipal lui apportent un appui sans réserve, contribuant ainsi au développement de l'art musical à Vichy.

De juin à mi-septembre, l'Orchestre d'Harmonie donne un à deux concerts hebdomadaires au kiosque et l'hiver, il propose un concert mensuel à ses auditeurs. Il participe aux manifestations officielles et fêtes organisées par la municipalité. Il effectue des déplacements en France et à l'étranger.

En 1988, l'orchestre a donné des concerts de prestige à Serrières (festival départemental de l'Ardèche) et à Avallon ; le 2 juin 1989, un concert exceptionnel aura lieu dans la cathédrale de Moulins. D'autres concerts importants auront lieu :

- **vendredi 14 juillet** (Véranda du Casino) : Pièces originales de la Révolution avec spectacle de ballets-cœuvres de Gossec, Mehul, Catel...
- **dimanche 16 juillet** (Théâtre Opéra) : Spectacle autour de la pièce « 14 juillet de Romain Rolland » avec chœurs, comédiens et orchestres. Compositions de Ibert, Auric, Milhaud, Roussel, Kœchlin, Honneger, Lazarus. « Te Deum de Gossec », « Chant du départ » de Méhul, « Marseillaise » de Gossec.

Du 22 au 30 août aura lieu le stage international de formation de musiciens d'orchestre d'harmonie et de batterie-fanfare.

Pour encadrer ce stage, M. Philippe Dulat s'est assuré le concours d'éminents musiciens parmi lesquels : Michel Moisseron (tambour-major de la Garde Républicaine), Catherine Roux-Vardot (Piccolo-solo de l'Orchestre national de Lille), Jean-Marie Poupelin (Professeur à l'E.N.M. de Châteauroux), Philippe Cuper (clarinette-solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris), Jean-Marie Londeix (concertiste, professeur au C.N.R. de Bordeaux), Amaury Wallez (Basson-solo de l'Orchestre de Paris), Guy Mouy (cor-solo de l'Orchestre de la Fenice de Venise), Bernard Pleney (professeur à l'École de Musique de Saint-Clair), Patrick Doudin (directeur de l'École de Musique de Commentry), Abel Thomas (directeur de l'Harmonie et professeur au C.N.R. de Clermont-Ferrand), Alain Salmon (professeur à



l'E.N.M. de Vichy), Dominique Del Gallo (Soliste de l'Orchestre national de Lille).

Au cours de ce stage, deux concerts importants sont prévus :

- **lundi 28 août** à 21 heures au kiosque de la source de l'hôpital ;
- **mercredi 30 août** à 21 heures, Théâtre-Opéra ou sera créé, en présence du compositeur, une œuvre de Jacques Casterede.

Au cours de la saison, l'Harmonie école du Nord Pas-de-Calais (100 exécutants) invitée par l'Orchestre d'Harmonie de Vichy donnera un concert au kiosque le jeudi 6 juillet à 17 heures.

Depuis deux ans qu'il est à Vichy, Philippe Dulat, par sa compétence et son dynamisme, donne une forte impulsion à l'Orchestre d'Harmonie.

La qualité et la diversité des programmes attirent de nombreux musiciens qui se joignent à l'orchestre.

Plusieurs compositeurs ont déjà pris contact avec M. Dulat afin de faire créer leurs œuvres par l'O.H.V.

Des invitations françaises et étrangères arrivent. Pour clôturer l'année, en l'église Saint-Louis, aura lieu un grand concert avec chœurs, dont nous reparlerons.

Depuis décembre 1987, nombreuses sont les œuvres créées par l'O.H.V. sous la direction de Philippe Dulat :

- « Fusions », de J.-P. Pommier (6/12/1987) ;
- « Pau Brasil », de Lourival Silvestre (13/3/1988) ;
- « Légende », de Désiré Dondeyne (23/5/1988) qui est une commande de Radio-France ;
- « Chant Funéraire », de Gabriel Fauré dans une nouvelle orchestration de Philippe Dulat (30/10/1988) ;
- « 4 Mélodies », d'Albert Roussel pour soprano et ensemble instrumental à vent, orchestration Philippe Dulat (4/12/1988) ;
- « Tour de Piste », de Francis Coiteux (8/5/1989) ;
- « Jusqu'à mon dernier souffle... », de Jacques Casterede (30/8/1989, deuxième exécution en France. Trois autres œuvres seront créées en 1990 ;
- « Temps Spectral » d'Antoine Tisne ;
- « Germinal » de Gilles Raynal ;
- « Triangle » de Lourival Silvestre.

Comme vous pouvez le constater, l'Orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy est en plein essor. Grâce à la compétence de Philippe Dulat, à la volonté des responsables municipaux et au travail assidu des musiciens, cet orchestre prend place parmi les meilleures formations de notre pays.

École Municipale de Musique de Cusset

La maison Jean-de-la-Borderie où fut signé en 1440 la Paix de Cusset entre le roi Charles VII et son fils le futur Louis XI a été rachetée par la ville de Cusset en 1979. Magnifiquement restaurée, cette demeure abrite depuis 1986 l'École municipale de Musique.

L'établissement compte près de 300 élèves dont la moitié vient des communes environnantes. Vingt professeurs titulaires de C.A., de D.E., de Prix de Paris, etc... y enseignent les disciplines suivantes : le violon, l'alto, le violoncelle, le piano, la guitare, la flûte, le hautbois, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor, le trombone, le tuba, la percussion, le chant, l'accordéon. A cela, il faut ajouter les cours collectifs : Initiation à la formation musicale (dès l'âge de 6 ans) et formation musicale tous niveaux.

Des classes de formation musicale pour adultes seront créées l'an prochain, ce qui permettra de donner à tous ceux qui le souhaitent des bases en musique, et, en particulier, aux parents d'élèves qui seront alors plus à même de suivre et de guider leurs enfants dans leurs études.

Pour compléter leur formation, les élèves ont la possibilité d'entrer dès la seconde année d'instrument dans les orchestres cadets (vents et cordes), les

autres formations : orchestres junior, Big Band ensembles à cordes, de flûtes, de guitares... orchestre symphonique (ce dernier composé des élèves des cours E1 et au-delà et de quelques professeurs) les accueilleront ensuite, en fonction, des progrès réalisés dans les études instrumentales.

L'objectif du directeur, M. Delrœux, est que chaque élève reçoive une formation telle, qu'il soit réellement en mesure de choisir entre une pratique instrumentale en amateur ou une carrière de musicien professionnel après la poursuite d'études dans un C.N.R. un C.N.S.M. ou un établissement de l'Éducation Nationale.

A cet égard, l'École municipale de Musique de Cusset a organisé le samedi 13 mai dans ses locaux, une journée « Carrefour des Métiers de la Musique » où des professionnels (facteurs d'instruments, éditeurs, vendeurs...) ainsi que des organismes de formation ou d'information seront disponibles pour présenter à tous les adolescents et adultes les différents métiers de la musique et les fonctions correspondantes.

La musique à Saint Pourcain

ECOLE DE MUSIQUE

Créée en 1950 au sein d'une des deux sociétés de Musique en exercice à cette époque à Saint Pourcain, elle est devenue municipale en 1968. La formation musicale est enseignée par 2 professeurs, du cours d'initiation musicale à cours moyen.

Les instruments enseignés sont en 1989. Le piano - la flûte - les saxos - clarinettes - cornet - trompette - bugle - trombone - saxo ténor - cor - percussion - caisse claire - batterie - xylophone - tambour - clairon - cor de chasse - trompette de cavalerie.

Les professeurs sont au nombre de 9 et sont vacataires et rémunérés sur 12 mois. Les cours pour cette année 1989 ont lieu les lundi, mercredi, vendredi et samedi. Quelques répétitions de groupe ont lieu le dimanche. Le samedi de 17 h à 17 h 30, classe d'orchestre.

L'HARMONIE

L'Harmonie a été fondée en 1958 de la fusion de deux anciennes sociétés elles-mêmes issues de fanfares d'anciens élèves de 2 écoles Saint Pourcinoises et ce depuis 1869 pour la plus ancienne.

Actuellement cette Harmonie est en deuxième Division 2^e section et comprend environ 35 musiciens et 20 pour la Batterie (Tambours, clairons + cor et trompette cavalerie).

Cette Harmonie assure les manifestations à caractère patriotique et aussi participe aux fêtes scolaires, à différentes sorties (cavalcades, fêtes patronales ou autres) dans différentes communes des environs et aussi dans d'autres départements.

Elle donne 2 concerts à la salle du Théâtre, pendant l'hiver. Par année, elle se manifeste à 35 reprises environ.

Les répétitions ont lieu les mardis à 20 h 30 pour les élèves tambours, les mercredis à 20 h 30 pour les tambours, clairons, trompettes et cors, les vendredis pour les tambours adultes et les samedis à 20 h 30 pour l'Harmonie.

LE GROUPE THEATRAL

Créé il y a environ 10 ans, il donne 3 représentations au mois d'Avril en même temps que le concert de l'Harmonie. Les répétitions durent d'Octobre à Avril tous

les lundis et vendredis soir à partir de 20 h 30. La troupe compte une douzaine d'acteurs. Cette année elle a interprété : Des enfants de « Cœur » de François Campaux.

LA CHORALE

La chorale de l'harmonie comprend

environ 25 personnes où les Ténors font cruellement défaut. Elle se cantonne dans un répertoire d'œuvres religieuses et d'œuvres modernes. Elle participe à une journée départementale où se retrouvent une centaine de choristes. Cette année se rassemblement a lieu à Ainay-Le-Chateau et ne comprend pas moins de 250 person-

nes. Les répétitions ont lieu tous les jeudis à partir de 20 h 30.

L'Ecole de Musique, la Batterie, l'Harmonie, la Chorale et le Groupe Théâtral sont dirigés par le chef de l'Harmonie qui assure toutes ces répétitions.

CANTAL

Les atouts culturels du Cantal

On a souvent coutume de se représenter le Cantal comme l'archétype du département rural où les prés sont verts, la chèze succulente et où il fait bon vivre.

Tout cela est vrai, naturellement. Mais nous avons plus encore.

Le Cantal, région de semi-montagne située au centre de la France, au cœur de l'Auvergne, a pour ceinture les frontières de l'ancienne province de la Haute-Auvergne. La nature y est « intacte ». Verte et luxuriante, elle zigzague dans les vallées de la Cère, de l'Allagnon, de la Rhue... court sur les plateaux du Limon, de la Margeride ou du Cézallier, pour se lancer enfin à l'assaut du Plomb-du-Cantal (1.855 m), du Puy-Mary (1.787 m) ou encore du Puy-Violent (1.594 m). Le vert domine partout, sauf en automne, où le rouge des sorbiers s'oppose au jaune des hêtres et l'hiver où la neige recouvre d'un blanc uniforme cette nature immense.

Le Cantal, de par ses multiples aspects insolites et le sens de l'accueil de ses habitants, est une région très touristique.

En sus de ses « points forts touristiques » comme ses nombreux lacs ou sa station de sports d'hiver et d'été (Super-Lioran), notre département dispose d'une série exceptionnelle de châteaux médiévaux, chefs-d'œuvre d'architecture militaire pour la plupart : **Anjony**, avec son donjon unique flanqué de quatre tours, riche de fresques, de tapisseries et de mobilier d'époque.

Val, sur la presqu'île, avec ses six tours couronnées de machicoulis et coiffées en poivrières, **Messilhac**, cerné de profonds ravins, **Rochebrune** qui domine la vallée du haut de ces cinq terrasses, tant d'autres encore...

Mentionnons aussi nos bâtiments culturels, dont la valeur et la riche diversité sont reconnues de tous.

Solidement bâties au cœur des villages, au flanc des collines, au creux des vallées ou au sommet des monts, quatre-vingt-treize églises romanes

perpétuent dans le Cantal le souvenir d'un art riche et varié qui a laissé tant de chefs-d'œuvre.

Au gré de votre route, faites un détour pour saluer, parmi tant d'autres, les églises de **Chalinargues**, **Moissac**, au pied de laquelle dort dans le cimetière, sous une dalle frappée de la coquille et du bourbon, un pèlerin de Saint-Jacques dont le saint voyage s'est arrêté là.

Dièze, un des plus beaux spécimens de l'art roman haut-auvergnat où tout n'est que grâce, équilibre et harmonie.

Montsalvy, dont le dernier abbé du monastère fut guillotiné pendant la Révolution.

Saint-Flour, qui commencée en 1396 se termina soixante dix ans plus tard et qui contient un très beau Christ en bois noir, grandeur naturelle, du XV^e siècle.

Au-delà de son église, c'est l'ensemble de la ville qui retiendra l'attention du visiteur, tant par son site exceptionnel et ses orgues basaltiques que par la remarquable harmonie de son quartier médiéval. Nul doute que cette « Cité des Vents », ancienne capitale de la Haute-Auvergne, saura vous séduire.

Mauriac, bâtie au IX^e siècle en forme de croix latine qui abrite une cuve baptismale du XII^e siècle creusée dans un bloc de trachyte richement sculptée et un remarquable tympan représentant l'Ascension.

Moussages, où se cache Notre-Dame-de-Clavières, Vierge en bois polychrome tenant l'Enfant Jésus sur les genoux.

Saluons enfin **Salers**, une des merveilles de l'Auvergne, tant par son site construit sur une cheminée volcanique au rebord d'un plateau basaltique dominant la vallée de la Maronne, que par le cachet archaïque de sa ville haute.

S'agissant des très nombreuses manifestations à caractère musical qui se produisent pendant les mois d'été, il nous faut accorder une mention toute particulière au festival de création chorégraphique d'Aurillac qui se tiendra pour la troisième année consécutive au mois d'août prochain. Dirigé et animé

par Vendetta Mathéa, ce festival a su s'attirer en peu de temps une notoriété nationale, par la richesse et la qualité des spectacles qu'il propose.

Le Cantal vous attend... Il saura vous séduire aussi sûrement qu'il a conquis déjà de très nombreux visiteurs, venant de tous les coins de notre Europe.

A n'en pas douter, vous ne regretterez pas le détour.

Union des Sociétés Musicales du Cantal

L'Union des Sociétés Musicales du Cantal regroupe huit sociétés de musique et deux écoles de musique dans les villes de : Aurillac, Saint-Flour, Massiac, Murat, Riom-es-Montagnes, Ytrac, Mauriac, Murat, Vic-sur-Cère, elle compte actuellement 500 membres.

Toutes les sociétés se réunissent une fois par an pour donner un concert chaque fois dans une ville différente du département.

Le point fort de cette action a été le concours National de musique organisé sous l'égide de la C.M.F. en 1987 par les Rives de l'Allagnon de Massiac où 23 sociétés de musique étaient présentes.

Association Départementale pour la Musique et la Danse

A l'initiative du Conseil général, une association dite « Association Départementale pour la Musique et la Danse dans le Cantal » a été officiellement créée le 1^{er} décembre 1988. Elle a pour objet de coordonner les activités musicales et chorégraphiques dans le département, d'harmoniser leurs moyens, de susciter leur développement et de favoriser les nouvelles initiatives.

Administrée par un Conseil d'administration comprenant cinq représentants du Conseil général, les maires des trois villes chefs-lieux d'arrondissement, cinq représentants de l'Etat et six représentants des institutions et

milieux musicaux, l'Association a élu le 20 février son bureau ainsi constitué :

- **président** : M. Roger Besse, président du Conseil général ;
- **vice-présidents** : Mme Françoise Delarue, inspecteur d'Académie, M. Jacques Albisson, président de la commission de Affaires Culturelles du Conseil général ;
- **secrétaire** : Mlle Corinne Polycarpe, conseiller régional pour la musique et la danse ;
- **secrétaire-adjoint** : M. Marcel Laksman, président de l'Union départementale des sociétés musicales ;
- **Trésorière** : Mme Denyse Montoya,

directrice du conservatoire de musique et de danse d'Aurillac.

Les premiers actes de l'Association seront de recruter un délégué départemental pour la musique et la danse, puis de signer une convention entre l'Etat et le département. Le Conseil général, pour sa part, a déjà voté une contribution financière de 100.000 F par an. La participation de l'Etat devrait être de l'ordre de 118.000 F.

Bien entendu, dès que les formalités de recrutement auront été accomplies, le délégué départemental sera présenté à la population et aux associations culturelles.

Harmonie Municipale d'Aurillac

HISTORIQUE

En 1836, un musicien aurillacois, Pierre Cremont (1784-1846), fonde « la Société Philharmonique d'Aurillac », compositeur, chefs-d'orchestre, directeur d'opéras en France et à l'étranger.

Elle devient plus tard « L'Orphéon d'Aurillac ».

Sous la direction de M. Roux, elle s'appelle alors « Fanfare Municipale ».

En 1905, M. Robin fait renaître la « Société Philharmonique ».

Entre 1914 et 1933, les chefs se succèdent : MM. Aufaure, Bordes, Gouin, Biberon.

En 1945, la Philharmonique devient officiellement Harmonie Municipale.

Dirigée ensuite par M. Labessede, puis par M. Hygounenc, elle crée sa section batterie-fanfare, dirigée par M. Jacques Raynaud.

En 1966, M. Vidal prend en main l'Harmonie Municipale à son tour.

En 1983, Mme Montoya lui succède.

Prestations : à Aurillac, dans le département, dans la région Auvergne. Services officiels et concerts.

Société représentée et récompensée dans de nombreux festivals et concours internationaux depuis 1953.

Aurillac

(623 m d'altitude - 33.197 habitants)

Le cœur du Cantal bat à Aurillac. Ville principale de la Haute Auvergne sous l'ancien régime, elle a un riche passé et actuellement ses habitants se battent pour qu'elle ait sa place dans l'Europe du XXI^e siècle. Vous découvrirez une ville attachante, ondoyante et diverse ; auvergnate par son site et ses maisons de basalte, méridionale avec ses cafés, ses jardins, son accent chantant et son goût du bien manger. Oui, Aurillac vous surprendra. Elle rayonne sur toute la région par sa vie culturelle et son animation commerciale.

Une cité millénaire (Aurillac) — Le domaine d'Aurélius ? La première implantation humaine dans la plaine de



la Jordanne ne remonte-t-elle pas à l'époque gallo-romaine comme l'attestent les vestiges du temple d'Aron.

Au IX^e siècle, le comte d'Auvergne Gérard fonde une abbaye au pied du castrum Saint-Etienne. A sa mort, les miracles qui se produisent sur son tombeau font affluer pèlerins, puis artisans et commerçants. La ville d'Aurillac est née. En 972 elle est la seconde cité d'Auvergne. Elle s'organise, s'entoure de remparts et du XII^e au XIV^e siècles ses habitants luttent pour leur indépendance communale et l'obtiennent par les paix d'Aurillac.

Un pôle culturel — Depuis le Moyen Âge, Aurillac a une vie culturelle dont la remontée a souvent franchi les frontières. C'est sa vocation première.

L'abbaye au X^e siècle est un centre de vie intellectuelle. Gerbert, le pape de l'an 1000, y fait ses premières études et tout au long des siècles les imprimeries et les collèges ont tenté de maintenir cette réputation.

L'Aurillac d'aujourd'hui renoue avec cette tradition : le colloque triennal d'histoire, le festival « cinéma, télévision et monde rural » et le festival européen de théâtre de rue dépassent par leur rayonnement le cadre régional.

Oui, à Aurillac on aime la musique, le spectacle, les jeux et les danses. Concerts, spectacles folkloriques, carnaval, café musique vous le prouveront. Aurillac bouge !

Le Cantal compte 23 auteurs-compositeurs, rescensées par la S.A.C.E.M.

Murat

La Batterie-Fanfare La Murataise

(par A. Crostiche)

La Murataise, créée en 1983 par quelques courageux pour donner un peu d'animation aux cérémonies officielles de la ville de Murat, est actuellement forte de quarante membres.

Avec volonté et courage, elle acquiert une bonne réputation, ce qui la fait participer, outre aux cérémonies de la ville (où se trouve le monument départemental des déportés), aux fêtes des villes et villages de la région.

Murat étant au cœur du Cantal, cette Batterie-Fanfare est au cœur de la ville





Première sortie de la Société à Chaudes-Aigues en août 1984

et de sa belle région, verdoyante en été, blanche en hiver.

Un excellent esprit anime l'ensemble qui se veut à la fois sérieux (en prestation) et décontracté ; il est animé de bonnes volontés puisqu'il y a deux répétitions par semaine, un bon encadrement et de jeunes éléments pour assurer la relève.

Répondant aux demandes, La Murataise se produit à l'extérieur du département mais n'oublie pas son origine.

Avec plaisir, elle prête son concours lors du Festival International de Folklore qui se déroule chaque été à Murat, où se sont déjà produits des groupes de grande réputation venant, entre autres, de Pologne, Mexique, Corée du Nord... qui ont été appréciés par les nombreux spectateurs.

Tout le sérieux de l'organisation et la qualité des groupes font que le succès encourage à poursuivre cette initiative.

Autant de raisons qui font que La Murataise s'associe et participe activement aux Journées du Festival International de Folklore qui souhaite persévérer dans le succès dont chacun sait qu'il est dur à obtenir et encore plus difficile à conserver.

Interprétant des sonneries et marches, La Murataise continue à progresser, aidée par deux nouveaux professeurs qui ont apporté leurs connaissances, ce qui permet d'élargir le répertoire de morceaux originaux avec les trompettes de cavalerie, trompettes d'harmonie et en apportant de la fantaisie et de l'originalité aux instruments à percussion.

Son désir de mieux faire et son esprit de groupe font que la Batterie-Fanfare

La Murataise poursuit son chemin avec sérieux.

Elle espère avoir le plaisir de mieux se faire connaître pour faire partager sa bonne humeur et communiquer sa joie de vivre.

Saint-Flour

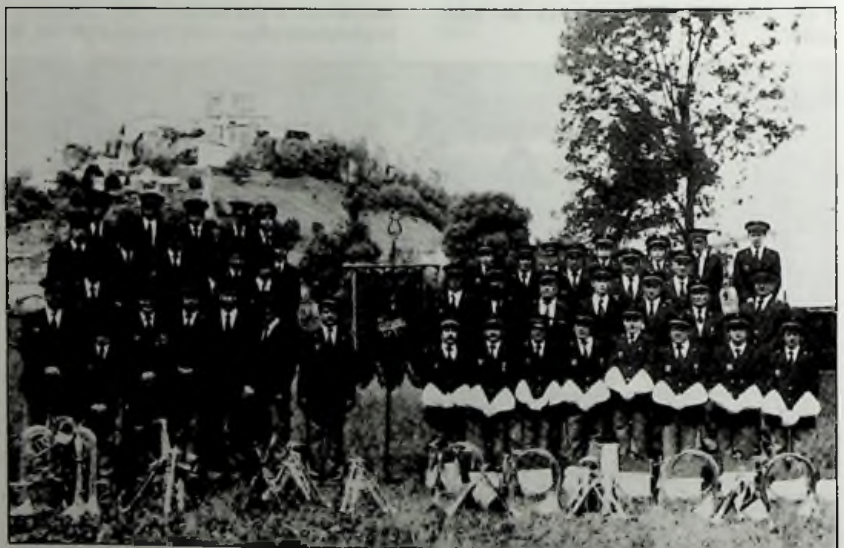
Capital historique de la Haute-Auvergne, ville de congrès, centre touristique et culturel

Saint-Flour tire de son site naturel l'essentiel de sa beauté et lui emprunte un aspect majeur de sa personnalité.

Topographiquement, c'est une ville originale divisée en trois parties : de part et d'autre de la rivière l'Ander, les « faux-bourgs » avec ses vieilles rues qui dégingolent la pente jusqu'au Pont-Vieux du XII^e siècle et ses quartiers récents qui s'étirent sur la rive gauche, le long de l'axe Paris-Béziers-Perpignan ; la vieille cité, juchée comme un nid d'aigle sur son promontoire basaltique, à 885 mètres d'altitude ; enfin les quartiers résidentiels et la zone industrielle qui, à l'Ouest et au Nord-Ouest, l'ont fait déborder bien au-delà de ses anciennes limites.

Cité religieuse, son nom même et les deux tours de sa cathédrale, visibles de loin comme deux larges traits d'union entre la terre et le ciel, en témoignent ; guerrière cuirassée de basalte, la « ville noire » sera pendant longtemps la sentinelle avancée de la royauté française face à l'Aquitaine anglaise et méritera le rare privilège de rester « ville vierge ». A travers les siècles les plus agités de l'histoire de France, elle demeurera toujours fidèle à sa vieille maxime : « la tuition de la religion catholique et la conservation de la ville en l'obéissance du roi », avant de sombrer dans un anonymat dont elle est sortie depuis un demi-siècle.

Saint-Flour est aujourd'hui « une ville à la campagne » sigle longtemps inscrit sur sa flamme postale ; Saint-Flour, c'est la qualité de la vie, une agglomération dotée depuis une trentaine d'années d'une infrastructure touristique, scolaire, sportive, sanitaire, sociale, ultra-moderne, au milieu d'un océan de verdure que régénère un air limpide et pur. Sa politique dynamique l'oriente de plus en plus vers des actions à caractère culturel, grâce à son Office Municipal de Tourisme, à son centre Georges-Pompidou, à ses trois musées, à ses cinémas rénovés, à sa radio locale, à son patrimoine historique, à ses groupes artistique, chorégra-



La lyre Sanfloraine

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.



Alsace

Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace

Espace 110 est à Illzach un superbe Centre polyvalent. La chorale La Sittelle a donc eu une très bonne idée en y organisant notre congrès le 16 octobre 1988.

Imaginez un auditorium spacieux et confortable : c'est dans ce cadre que le président Joseph Muller a ouvert notre assemblée générale devant plus de cent délégués venus de toute l'Alsace.

Présidente de la chorale organisatrice, Mme Nicole Muller nous accueille à son tour très aimablement et nous souhaite un congrès fructueux avant de se joindre à ses choristes pour l'accueil musical traditionnel. Sous la direction de Mme Simone Schmerber, La Sittelle charme alors l'auditoire par deux chœurs bien enlevés qui soulèveront de chaleureux applaudissements.

Ces préliminaires achevés, l'assemblée attaque les points statutaires de l'ordre du jour : lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, rapport financier de notre valeureux trésorier M. Aimé Moser. Malgré les difficultés des temps actuels, l'exercice 1987 se solde positivement. Les cotisations C.M.F. ayant augmenté, les notes suivent le mouvement et l'assemblée approuve les nouveaux taux de 165 F pour la C.M.F., 95 F pour le journal C.M.F. et 125 F pour l'Association, soit un versement annuel de 385 F par société.

Les commissaires aux comptes, d'ailleurs reconduits dans leurs fonctions pour le nouvel exercice, n'ont que des louanges pour la gestion financière de notre trésorier.

Le rapport du service des distinctions fait état de remises solennelles de médailles et de diplômes aux membres méritants d'Attenschwiller, de Hégenheim, de Ranspach-Wessertling, de Haguenau ou d'Ingwiller. Le rapporteur encourage les responsables à honorer les choristes qui par leur assiduité, leur travail persévérant, maintiennent dignement la bannière de l'Alsace chantante.

Décharge est donnée au Conseil pour sa gestion 1987 à l'unanimité moins une abstention.

Les membres sortants du Conseil : MM. Jean-Paul Heitz et André Jung ainsi que ceux de la Commission de Musique : MM. Chocat, Munch et Neumeister sont réélus malgré la réticence de l'un ou de l'autre. La Commission de Musique se trouve renforcée par M. Raymond Sutter, directeur de la chorale Liederkrantz d'Attenschwiller.

Un congrès de chorales se doit d'être chantant. C'est pourquoi, sous la houlette gentiment humoristique de M. Gilbert Chocat, le congrès se lance dans des exercices vocaux très intéressants. Après cette mise en voix, MM. Gérard Foltz, Roger Munch et Richard Siegrist dirigent l'étude de trois beaux chœurs.

Mais voici que s'intéressent à nos travaux, MM. Daniel Eckenspieller, maire d'Illzach et Pierre Schittly, directeur de la Maison pour Tous. En leur présence, M. Joseph Muller donne le rapport moral de l'année écoulée. Ce rapport nous fait revivre les temps forts de l'année : la célébration du 130^e anniversaire de l'Association le 24 octobre 1987 au Palais des Fêtes de Strasbourg, la « Messe du Couronnement » de Mozart donnée par les chorales réunies de Haguenau et de Saverne, l'attribution du Bretzel d'Or 1987 à notre président, les 40^e concours de chant scolaires de Strasbourg et de Mulhouse, le festival de Colmar, l'animation de Strasbourg et les festivités de son bimillénaire. Ces brillantes manifestations se préparent, se travaillent au cours des week-ends chantants à la Maison Régionale de Sainte-Croix-aux-Mines ainsi que par les cours de direction organisés au siège de l'Association : rue du Manège à Mulhouse.

A tour de rôle interviennent pour fournir toutes précisions utiles, les chevilles ouvrières de nos manifestations : MM. J.-P. Moser, R. Munch et G. Foltz. En sa qualité de président de la Commission de Musique, ce dernier en profite pour demander aux directeurs et aux choristes de s'unir pour améliorer la qualité de nos prestations. Dans toute la mesure du possible, les chorales doivent

se retrouver pour des journées chantantes, des concerts communs. C'est alors que battra le cœur de notre Association, que l'enthousiasme s'épanouira. Il faut aussi soigner la qualité de la Direction chorale, et M. Foltz de nous renvoyer à la « page du Chef de Chœur » dans le bulletin paru le matin même.

Et pourquoi ne créerait-on pas une chorale composée des chefs de chœurs de l'Association ? Ils pourraient ainsi échanger, comparer, se retrouver pour le plus grand bien de tous et de notre chant choral.

Avant de terminer son rapport moral, M. Muller annonce que dans le souci de relancer une saine émulation entre les chorales, l'Association projette d'organiser en 1991 un grand concours international sous l'égide de la C.M.F. et de la C.I.S.M.

L'assemblée applaudit vivement l'exposé du rapport moral et le Vice-président J.-P. Moser se fait l'interprète de tous pour remercier le Président J. Muller de son action persévérante sur les plans régional, national et européen.

Aucune candidature ne s'étant manifestée pour l'organisation du Congrès 1989, les chorales de Saverne et de Molsheim prennent le relais et nous feront connaître celle des deux qui nous recevra le 22 octobre 1989.

L'ordre du jour étant épuisé et l'heure s'avancant, le Président remercie tous les participants et clôture le Congrès. Tous se retrouvent au vin d'honneur offert par la municipalité. Parmi les toast portés, relevons celui de M. le député J.-J. Weber, nouvellement promu Président du Conseil Général et qui a tenu à nous marquer son estime pour les valeurs dispensées par le chant choral.

Après un succulent repas préparé et servi par les membres de La Sittelle, les congressistes se retrouvent en l'église Saint-Bernard de Modenheim pour le concert donné par les chorales « Alliance » et « Harmonie » de Mulhouse, digne clôture de ce magnifique Congrès.

L'Harmonie Colmarienne a fêté avec faste son 25^e anniversaire

Le 25^e anniversaire de l'Harmonie Colmarienne a été fêté avec faste et bonheur, dimanche 20 novembre dernier, sous le patronage de l'Office municipal de la Culture, dans la salle des Catherinettes comble. De nombreuses personnalités, directeurs et chefs de sociétés de musique étaient présents. Un programme riche et coloré avait été élaboré avec soin et sagacité.

En première partie, l'Harmonie Colmarienne interpréta, sous la direction de son chef M. Albert Zeh, professeur honoraire de l'École Nationale de Musique, cinq pièces agréablement variées. « La Marche Royale », de Richard Strauss, au titre évocateur et jouée avec toute l'expression de circonstance, « Evergreen », de Guy Luypaerts, évocation en cinq tableaux de chants du passé : « Les oiseaux », « Petite fée », « Mon étoile », « Jeux de dames », aux rythmes joliment syncopés, « Polichinelle », un scherzando enlevé avec beaucoup d'humour. Une suite de jolies mélodies, rendues avec sensibilité. « Western Rapsody », de K. Vlák, évoquant des tableaux de western très contrastés, fut une réussite de mise en place rythmique et « Gershwin Fantaisie », adaptation très intéressante (arrangement de P. Scheffer) de la « Rhapsody in blue », jouée avec brio et esprit.

L'ouverture d'« Orphée aux Enfers », d'Offenbach, musique plaisante, dynamique, aux accents des Bouffes-Parisiens, recueillit les applaudissements enthousiastes du public et la fin bissée avec une belle spontanéité. Relevons aussi les très purs « soli » de M. Raymond Halbeisen à la clarinette.

En conclusion de cette première partie, M. Robert Pftertz, président, prit la parole pour saluer et remercier les personnalités présentes, féliciter les chefs et les musiciens pour leur dévouement, cependant qu'une gerbe était offerte au patient et talentueux M. Albert Zeh.

Suivit la remise de distinctions (médailles du dévouement artistique et musical) à 7 membres du comité de direction par, alternativement, le député-maire Edmond Gerrer, le député Jean-Paul Fuchs et M. Joseph Muller, il s'agit de MM. Robert Pftertz (président), Camille Homatter (vice-président), Yvan Heinimann (vice-président) : Chevalier, Croix d'honneur ; MM. Marcel Higelin (secrétaire) et Joseph Christen : Officier, Croix d'honneur ; MM. Albert Zeh (directeur) et Jacques Ulmer (vice-président) : Commandeur, Croix d'honneur.

Après cette touchante et amicale cérémonie, l'Harmonie de Freiburg-Zähringen, invitée par l'Harmonie Colmarienne pour ces festivités, assura la seconde partie du programme. Cette formation, forte de 65 musiciens (dont un

tiers de musiciennes), dirigée depuis 10 ans par M. Albert Loritz, donne la priorité à la musique classique et contemporaine (créations).

La « Passacaille », pleine de noblesse, de Haendel, et l'ouverture de « Roméo et Juliette » de Bellini, furent données avec un goût très sûr. Par la présence d'un nombre important de « bois », la sonorité de cet ensemble rejoint souvent celle de l'orchestre symphonique.

De G. Jacob, compositeur anglais contemporain, nous avons pu apprécier une œuvre très intéressante : Suite en Si Bémol en trois parties : « Marche », « Musique solennelle » aux harmonies subtiles, « Finale » savamment orchestré, le tout empreint d'une évidente bonne humeur. Chef et musiciens l'ont admirablement compris et rendu.

D'une toute autre facture, mais quel dynamisme, quel « swing » dans les « Variations sur le Blues » et surtout dans « Rock'n Roll Explosion », un arrangement très réussi de « tubes » des années 50-60 par J. Novack. Quel voltage, sans jamais tomber dans la démesure ! Bravo !

Une seconde gerbe fut offerte à M. Albert Loritz, puis le tirage d'une tombola fit un bon nombre d'heureux. Enfin, les deux harmonies, sous la direction « des 2 Albert » s'unirent pour entonner « Europa-Marsch » œuvre attachante par sa symbolique — préfigurant 1992 — plus que par son intérêt musical. Bien que n'ayant jamais pu être répétée en commun, elle fut « enlevée » avec le plus parfait ensemble ! Répondant aux chaleureux rappels, les deux harmonies donnèrent en bis la dynamique « Marche de Radetzky » entraînant tout le public dans son rythme.

Un après-midi bien plus qu'agréable, grâce à un programme long mais jamais lassant (tout un art d'organisation !), une réussite dans une ambiance détendue, parfois bon enfant, cependant festive.

Il reste à souhaiter aux deux formations de persévérer dans la voie des fructueux échanges, de la formation des jeunes à la musique et du dévouement au bon art populaire.

Aquitaine

Gironde

La chorale Jaufre Rudel à Blaye

En deux manifestations Sainte-Cécile a été fêtée.

Le concert a réuni quatre cents personnes formant un public fidèle et nouveau. Un programme varié, choisi afin de plaire à tous et préserver dans l'art choral les morceaux du XIII^e, des negro-spiritual, harmonisés à quatre voix, succès contemporains dont « Prendre un enfant par la main » douze morceaux en première partie et « Les Comédiens » sans oublier

« La Chasse » fantaisie de Mouret à l'intention des chasseurs. Pour terminer la première partie, a capella, les 45 choristes, tous amateurs, nous offrent en création sur des paroles de J.-K. Michaud, « Le Chant de Roland ». Le directeur J. Tissier, évoque le cor de Roland en harmonisant à quatre voix cette mélodie sur les seules notes pouvant être produites par le cor. Le preux Roland reposant à Blaye, les troubadours modernes se doivent de le chanter.

Après un intermède de jeunes guitaristes classiques et talentueuses, 15 musiciens rehaussent la deuxième partie. « Le Chant des Bleuets » : l'auteur de la mélodie en a confié l'harmonisation à notre directeur et à trois voix mixtes, cet hymne national est créé ce soir avant d'être exécuté lors du congrès régional en présence du président national quelques semaines plus tard. « Le Chœur d'Athalie » musique de Schutz : un classique d'envergure fort bien maîtrisé. « Le rêve passe » ici, les rigueurs de l'écriture avec orchestre sont une pièce intéressante. Les deux solistes ont satisfait aux exigences de ce morceau choisi à l'intention des aînés et pour d'autres manifestations car cette chorale est très sollicitée. « Le chœur des esclaves » et l'hymne du Vin de Blaye terminent dans l'enthousiasme cette soirée.

Le lendemain, messe à Saint-Romain où l'orchestre colore plusieurs morceaux liturgiques. Le quintette à vent interprète avec goût et sensibilité « l'Andante religioso » de Charles Danel. La chorale poursuit avec un negro-spiritual puis breton, le « mond dévédoh aoutrou douhé » trois versions mettant en relief toutes les voix.

Ces deux morceaux sont d'origine religieuse. Puis, soutenu par l'orchestre voici « Pour un monde meilleur », ou bien, une supplique exprimée doucement avant que n'éclate avec force cette espérance de paix et d'amour. « Tout l'univers est plein de sa magnificence » sous les voûtes de ce vaste vaisseau à l'architecture sévère, ce chœur éclate de toutes ses richesses musicales, et l'enthousiasme fait éclater les applaudissements chaleureux.

Le bonheur de nos choristes, musiciens et leur chef se mesure mieux car, ne craignons pas d'en parler, le trac, ça existe même chez les amateurs. Récompense heureuse pour cette assiduité exigée et l'application indispensable retient parfois le sourire sur les lèvres, pas au fond du cœur. C'est la fête. M. Francis Larriba, directeur du conseil départemental de la culture, avait souhaité connaître la chorale Jaufre Rudel. Il assistait à l'office. Connaissant son chef, M. Larriba n'était pas surpris d'un si beau résultat en si peu de temps. C'est exprimer combien savoir et rigueur, confiance, assiduité, amour de la musique et du chant choral sont indispensables pour servir une

cause. Charmant éloge pour un groupe sympathique formé de ceux et celles qui ont été heureux de continuer ou de retrouver le chant choral. Cette chorale, en association indépendante depuis un an a pu réaliser vingt manifestations à la demande d'associations locales et extérieures, concerts, messes et fêtes de jumelage.

Déjà 50 morceaux au répertoire, sérieux rodage pour ces 45 choristes qui méritent leur satisfaction.

Avant le repas amical, une médaille d'argent et une d'or sont décernées, respectant les rigueurs de la Confédération Musicale de France. Compliments, émotions font la joie de tous, des plus jeunes à leurs aînés et leurs familles.

L'événement de cette nouvelle année sera le voyage à Tarrega, ville d'Espagne jumelée à Blaye. Les chorales des deux villes préparant un concert et nous sommes heureux de ces initiatives, de ces échanges enrichissants grâce au chant choral.

Sainte-Cécile à l'orchestre philharmonique de Lormont

Sous les belles ogives de la vieille église Saint-Martin, dont la restauration chère à M. le maire est très avancée, c'est devant un public remplissant l'édifice que M. Michel Pelette a dirigé ses nombreux musiciens, d'abord avec l'ouverture de « La force du destin » (Verdi) pas facile mais très bien enlevée, « Le chœur des pèlerins du « Tannhauser » (Wagner) magnifique page toujours agréable à entendre, du même auteur « Les Maîtres Chanteurs » et leurs gais accents, l'ouverture du « Calife de Bagdad » (Boëldieu) le Mozart Français, « L'angélus » des scènes pittoresques (Massenet) délicieux tableau villageois, le soir palissant au son lointain de la cloche, le charmante ouverture de « Tancrede » joyeusement enlevée comme il convenait, suivie de l'ouverture de « Nabucco » (Verdi) et d'une marche pour l'harmonie de Beethoven. Le public réclama dans l'enthousiasme un bis et ce fut « La marche des soldats » (Gounod). Une surprise eut lieu au cours du programme, qui fit entendre, à la tribune de l'orgue avec quelques cuivres deux pièces de Jean-Sébastien-Bach. A ce très beau concert M. Belleaud maire et M. le Conseiller général ainsi que M. Ciran, président fédéral étaient présents. Tous nos compliments à M. Pelette et ses musiciens, pour l'incontestable qualité de ce beau et copieux programme.

BORDEAUX

Soirée Verdi, Rossini, Cimarosa par l'orchestre symphonique de Talence.

La vaste nef de Sainte-Geneviève a

retenti pour le magnifique concert consacré presque exclusivement à la musique lyrique, car en effet excepté le très beau concert pour hautbois et cordes de Cimarosa en quatre mouvements, que Mlle Frédérique Eugénie exécuta avec une aisance qu'il faut souligner, malgré la difficulté de cette auteur italien, et il n'est pas trop dire que ce fût l'enthousiasme du public ravi. De plus avec quelle grâce, quelle élégance Mlle Eugénie accomplit son interprétation, révélation instrumentale d'une exquise sonorité et cela compte au hautbois : il y avait aussi au programme la fantaisie pour clarinette solo sur des airs de « Rigoletto » avec l'exécution absolument délicieuse de Jean-Marc Petrou, et après cette succession de variations brillantes servies par une sonorité remarquable, cela valait bien l'embrassade du père et du fils et plus encore la puissante ovation pour le soliste qui fut, il faut le dire, absolument magnifique.

L'orchestre avait à nous offrir incursion de choix dans le répertoire d'opéra avec de nombreuses pages de Verdi, connues ou moins connues, et qui provoquèrent un plaisir constant et un enchantement que la nombreuse assistance ne cessa de ponctuer de ses applaudissements. Ce fut d'abord l'ouverture de Nabucco, qui est un mélange des thèmes de cette œuvre ou le chœur des israélites notamment figurait, le prélude d'Ernani, la célèbre marche triomphale d'Aïda, la curieuse « Ouverture de Lugano », le prélude de « Masnadieri » véritable concerto d'une prenante beauté qu'illustra le violoncelle solo Michel Mauvigney, qui fut comme à son habitude absolument parfait captivant et pathétique. Il ne pouvait que soulever l'émotion de l'assistance qui sut lui manifester sa satisfaction profonde.

Parmi ces pages de Verdi, était intercalée « La Cavatine » du « Barbier de Séville », de Rossini, ou l'imagination mélodique et la verve gaie et vivace, incarnent si bien l'œuvre de Beaumarchais et le soliste Philippe Bayle cornet à pistons donna une interprétation remarquable et de ce très bel air de « Rosine » qui remit tous les suffrages à ce jeune interprète fort applaudi et fêté. Le concert se termina avec l'ouverture de « La force du destin » qui acheva en apothéose cette soirée magnifique.

Le programme était d'un choix exceptionnel ou chaque pupitre, cordes et harmonie ont su donner le meilleur d'eux-même, conduits par leur chef Jean-Marie Petrou qui a su diriger avec talent cette soirée et qui recueillit de la part du public ce qu'il méritait de sympathie et de gratitude. C'était vraiment une grande et belle soirée. Le président fédéral Henri Ciran, aux côtés du président de la société Gérard Esquerre, assistait à cette belle réunion.



Cavignac

XXXII^e congrès de l'U.B.B.F.F.S.M.S.O.A. le 8 janvier 1989

Étaient présents : MM. Templier Norbert, Dufois Ferdinand, Lacaze Marcel, Verdier Guy, Ferrane Robert, Rapin Michel, Rapin Daniel, Tremine André, Mmes Verdiers Marcelle, Lacaze Evelyne.

Excusé : M. Ciran.

Sociétés présentes : Le Tourne, Saint-Estèphe, Saint-Pierre d'Eyraud, Cantenac, Lalande-Pomerol, Latresne, Les Amis de Pomerol, Merignac, Twurling Bâton Loubesien, Prignac-Marcamps, Cavignac, Le Boucau, Lesparre, Saint-Laurent-du-Medoc.

M. le président de l'Union présente ses vœux à toute l'assemblée, aux sociétés ainsi qu'à leurs familles ;

Une minute de silence est respectée par l'assemblée à la mémoire des disparus survenus dans les sociétés et dans les familles des musiciens.

Le secrétaire donne lecture du XXXI^e congrès de l'Union tenu le 10 janvier 1988 à Saint-Loubes. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

La parole est donnée à M. Blanc, rapporteur de la Commission des Comptes tenue le samedi 7 janvier 1989, qui a approuvé les comptes du trésorier, et ses félicitations pour sa bonne gestion.

Deux stages de musiques ont été organisés en 1988 :

- le 28 février 1988 à Pomerol où 20 élèves se sont présentés ;
- le 27 novembre 1988 à Saint-Estèphe où 13 élèves seulement, certains n'ayant pu venir car leur société fêtait la Sainte-Cécile.

Le premier stage de 1988 à eu lieu : le 29 janvier au Tourne.

M. Dufois, prend la parole et explique qu'à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, un grand défilé de tambours aura lieu à Paris le 14 juillet 1989.

Les sociétés pouvant libérer quelques tambours de niveau élémentaire, minimum, doivent se mettre en rapport avec lui.

M. Tremine nous signale que les sociétés classées en formation H, les instruments trompettes et cors mentionnés dans les morceaux imposés ne sont obligatoires qu'à partir de la 1^{er} division.

M. Doleac Pierre, président de la Fédération d'Aquitaine des Batteries-Fanfare, émet le désir, en accord avec M. Templier Norbert, président de l'Union des Batteries-Fanfars, qu'un rapprochement des deux organismes serait souhaitable, afin que les sociétés de la Fédération d'Aquitaine et celles de l'Union puissent participer sur le même pied d'égalité aux festivals et concours organisés par l'un ou l'autre organisme.

Commission des Comptes : sont élus : MM. Blanc Guy, Harribey Jean-Noël, Dupuy Alain, Sardin Jean-Pierre, Sanchez Gervais.

Commission de discipline : sont élus : Mme Lacaze Evelyne, MM. Chagneau Patrick, Rapin Daniel, Guedon Jean-Michel, Pernyquoski Alain.

Conseil d'administration : sont élus : Mme Sanchez Maryse, MM. Guedon Jean-Michel, Dutrait H., Pernyquoski Alain, Le Flao Pierre.

Election du Bureau : présidents d'honneur : Mme Lefay, MM. Trémine André, Claude Chenu et Claude Marbouty ; président M. Templier Norbert, vice-présidents : Verdier Guy, Ferrane Robert, secrétaire : M. Cacaze Marcel, rue Lartigue, Merignac, secrétaire adjointe : Mme Lacaze Evelyne, trésorier : Rapin Michel, Le Rouquey Tabanac, trésorier-adjoint : M. Chagneau Patrick, archiviste : M. Rapin Daniel, présidente section majorette : Mme Verdier Marcelle, Le-Bourg-Saint-Estèphe, vice-présidente : Mmes Lacaze Evelyne, Sanchez Maryse.

Une passionnante Sainte-Cécile

C'est une Sainte-Cécile exceptionnelle qui a été célébrée dimanche 27 novembre à Oloron avec une journée consacrée à la sainte patronne de la musique et des musiciens, mais aussi au souvenir avec, à l'occasion de l'inauguration des locaux de l'école de musique et de la salle de répétition aménagés dans l'aile droite de l'ancien lycée, rue Adoue, l'hommage à René Ladousse qui dirigea l'Harmonie de 1944 à 1976, à la satisfaction générale.

Sa mémoire a été honorée par le baptême de la salle des répétitions, portant désormais le nom de salle René Ladousse.

En la cathédrale Sainte-Marie, l'Harmonie prêta son concours à la cérémonie religieuse célébrée par l'abbé Bies-Père. Dirigée par M. Pees-Lahon, elle interpréta un programme de choix avec, entre autres, le célèbre Panis Angélicus de César Frank où se mit en valeur le trombone solo Christian Lacabanne, futur musicien de la clique-batterie de la Garde Républicaine à Paris.

Le final, « La grande porte de Kiev » de Moussorsky, provoqua les applaudissements de l'assistance ; ils étaient mérités.

A la sortie, comme il est de tradition, la batterie-fanfare interpréta deux mor-

ceaux de choix, sous la direction de M. Jacques Bleicher.

M. Jean-Claude Allard, sous-préfet, et Mme, M. Dieste, maire d'Oloron, M. Lucbereilh, conseiller général, M. Saury, directeur de la délégation départementale à la musique, furent les témoins de ces moments où la grande musique fût au programme.

Président de l'Harmonie Oloronaise, M. Jean Ladousse accueillit les invités qui avaient rejoint M. et Mme Allard, M. Dieste, M. Lucbereilh et M. Saury, en particulier MM. Martin, Sarthou et Gaillet, adjoints au maire, des conseillers municipaux, M. Sabalot, inspecteur principal de police, les professeurs de l'école de musique autour de M. Carthe, directeur, etc...

M. Jean Ladousse, ancien élève, évoqua quelques souvenirs « de ces murs vénérables où des générations de potaches firent leurs humanités ». Il rappela le séjour, vers 1852, de la smala d'Abd-el-Kader, l'incendie, l'hôpital militaire en 1914-1918, puis en 1939-1940, l'occupation des Allemands, de 1942 à 1944, l'orchestre symphonique du collège, les professeurs de musique, et maintenant la concrétisation du rêve des musiciens Oloronais, les beaux locaux de l'école de musique et la salle de répétition qui forment un outil de travail valable, constants avec les trente ans de migraines des chefs, dans les locaux de l'ancienne mairie de Sainte-Marie.

M. Dieste évoqua la carrière de René Ladousse, pilier de l'harmonie où il fit ses débuts en 1921, qu'il dirigea de 1944 à 1976, un long bail de bénévolat au service de la musique. C'est en son honneur qu'une plaque portant l'inscription « Salle René Ladousse, 1904-1984 » a été dévoilée par son fils, Henri.

Pour la première fois de sa carrière, M. Allard, sous-préfet, se trouva au pupitre du chef, pour des remises de médailles traditionnelles concernèrent 29 musiciens et M. Marceau Claverie, chef de l'harmonie de Mimizan, compositeur apprécié, fut honoré par M. Dieste et reçut la médaille d'honneur de la ville d'Oloron.

Auvergne

Puy-de-Dôme

Concert annuel de l'orchestre départemental des jeunes du Puy-de-Dôme

Samedi 11 février 1989, salle Jean Cocteau à la Maison des Congrès et de la Culture de Clermont-Ferrand ; il est 20 heures 30, la salle est pleine.

M. Conrad Rodriguez, président de l'union départementale des sociétés musicales du Puy-de-Dôme, prend la

parole face aux mille et un spectateurs venus assister au concert annuel de l'orchestre départemental de jeunes.

Après avoir fait un petit historique de l'orchestre, le président rappelle les objectifs pédagogiques d'une telle entreprise, puis il remercie la municipalité pour le prêt à titre gracieux de la salle Jean Cocteau, l'A.D.D.M. pour son aide technique, les Etablissements REY pour leur aide au transport du matériel, et pour finir, le conseiller technique de l'U.D.S.M., M. Bardin, pour l'efficacité apportée auprès des Chefs dans la préparation des œuvres.

Place est ensuite laissée à la gracieuse Florence, Collaboratrice du Coordinateur de l'U.D.S.M., et à qui incombe la délicate tâche de présenter la soirée.

Le rideau s'ouvre sur un ensemble de 75 musiciens prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour réussir ce rendez-vous.

Le travail en profondeur accompli par ces jeunes musiciens venus de presque toutes les sociétés du Département, et se réunissant une fois par mois pour une session de travail, permet de donner à ce concert une dimension tout à fait exceptionnelle.

Le répertoire choisi laisse deviner les efforts consentis par chacun, afin d'être prêt pour cette échéance :

Première partie :

- « Ouverture », M. F. Blasius ;
- « Symphonie de Paris », S. Lancen ;
- « Danses Hongroises », J. Brahms ;
- « Blues Concerto », J. Briver.

Deuxième partie :

- « Danses Slaves », A. Dvorak ;
- « Spectre », M. Decoust ;
- « Poème du Feu », I. Gotkovsky.

Toutes nos félicitations à nos jeunes artistes pour la qualité de leur travail. Soulignons la performance remarquable des deux Directeurs : MM. Bernard Aury et Michel Benetto qui se succédèrent à tour de rôle au pupitre de Direction, et dont c'était pour chacun d'eux, la première prestation publique à la tête d'un ensemble de cette importance.

Il est à remarquer que les objectifs fixés par le Président, M. Conrad Rodriguez en 1987, lors de la création de cet orchestre sont pleinement atteints, à savoir :

- 1° permettre aux meilleurs musiciens de nos sociétés, d'aborder des œuvres (classiques et contemporaines) de haut niveau, dans les meilleures conditions ;
- 2° permettre à de jeunes chefs d'orchestre, de se parfaire et de préparer des concours.

Ce concert est considéré comme un événement pour le milieu musical amateur en Puy-de-Dôme, puisqu'il a eu les honneurs de la presse (plusieurs articles dans « La Montagne »), la radio et la télévision (invitation du Coordinateur de



l'U.D.S.M., M. Michel Bennetto, à deux émissions sur Radio-France, et une émission sur F.R.3).

Le spectacle se termina par une véritable ovation du public.

Un vin d'honneur offert par l'Union Départementale de Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme, permit de mettre fin à cette soirée de façon très agréable.

Rendez-vous fut donné pour l'année prochaine.

Centre

Nécrologie

Décès de M. Jean-Henri Gaultier président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre

M. Jean-Henri Gaultier, président de la fédération des sociétés musicales de l'Indre s'est éteint brutalement le mardi 14 février 1989 à Châteauroux dans la maison où il était né le 23 août 1905.

Il avait commencé à apprendre le violon. Mais notre ville n'était pas, à l'époque, dotée d'une Ecole Nationale et il avait bientôt laissé la musique instrumentale au profit de la musique vocale. En 1927 il entra à l'Union Chorale fondée peu de temps auparavant par Michel Guillemont, brillant musicien dont le souvenir est resté dans toutes les mémoires.

Il avait alors embrassé la carrière militaire et s'était engagé au Troisième Régiment d'aviation de Chasse cantonné à Châteauroux.

En 1940, au moment de la bataille de France, M. Gaultier était dans les Vosges, puis il se retrouva au Maroc. Après l'armistice, il revint à Châteauroux où il milita dans diverses associations de bienfaisance et d'animation, notamment aux Tréteaux du Bombardon dont les représentations permettraient d'acheter des colis aux prisonniers retenus en Allemagne.

Après la guerre, il reprit sa carrière militaire qui le conduisit à Bordeaux, à Saint-Jean d'Angély.

Rendu à la vie civile, il revint dans sa ville où il exerça le métier d'aide comptable dans diverses entreprises.

L'union chorale ayant cessé, M. Gaultier s'inscrivit à la chorale La Hutte, puis à l'ensemble vocal des Jeunesses musicales de France et enfin au Lutrin dont il assura la présidence jusqu'à maintenant.

Son amour de la musique, son esprit associatif, sa disponibilité l'ont naturellement conduit vers la fédération des sociétés musicales de l'Indre dont il devint secrétaire en 1953, secrétaire-trésorier en 1955, président en 1969.

M. Gaultier était attentif à la vie de chaque société dont il connaissait tous les dirigeants. Il a suivi la naissance, puis la croissance de l'école fédérale itinérante dont le but est de permettre aux enfants de la campagne d'apprendre la musique et aux sociétés rurales de se maintenir et de se développer.

C'était un homme gai, à l'esprit vit, plein de générosité. Aucun malheur ne le laissait indifférent et il soutenait de ses deniers de nombreuses œuvres humanitaires qui avaient retenu son attention. C'est pourquoi, dans ses dernières volontés, il demande à tous ceux qui le souhaitent de faire en son nom des dons aux œuvres de bienfaisance. La fédération des sociétés musicales de l'Indre collectera ses dons, en particulier ceux des sociétés musicales, et les adressera aux associations choisies par le défunt.

L'office religieux était célébré par Frère Serge et par M. l'Abbé Ducoux, curé et président de l'union musicale de Pellevoisin.

Dans l'assistance, on notait la présence de M. Renard, conseiller général, maire de Valençaix, représentant M. Bernardet, président du conseil général, de MM. Chabot et Louet, conseillers généraux, de Mme Guillemont et M. Vidal maires-adjoints de Châteauroux, de M. Aubert, président de l'union des sociétés musicales d'Indre-et-Loire, accompagné de M. Froidefond, de M. Pairoux, président d'honneur de la fédération des sociétés musicales de l'Indre, de M. Malapert, président de l'association des anciens combattants, de M. Nicaud, président de l'Association des médaillés militaires, de M. Prunier, délégué régional de la S.A.C.E.M., de M. Verdier, directeur de l'école nationale et de l'harmonie municipale de Châteauroux.

La partie musicale était assurée par M. Marchand, vice-président de la fédération et par des musiciens d'Ardentes, Argenton, Châteauroux, La Châtre, Issoudun, Levroux, Poulaines, et des professeurs de conservatoire de Châteauroux.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille de M. Gaultier.

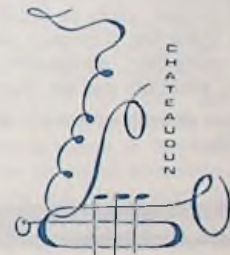
A Vouvray excellent concert de l'Espoir Musical et des enfants des écoles

Ils étaient venus nombreux les amis de la musique assister à ce concert de fin d'année, donné en présence de M. Gaston Huet maire, de M. Devin inspecteur primaire, de M. Daniel Allias le président de l'Espoir Musical des membres du con-



seil municipal et des membres du corps enseignant. Sous la baguette de M. Joël Maurice la première partie du programme mettaient en valeur l'initiation musicale à l'école primaire, les élèves des cours élémentaire et moyen interprétèrent à la flûte douce des chants et des arrangements. Ensuite M. Maurice présentait les différentes classes d'instruments de l'école de musique au cours desquelles ont pu juger et apprécier les flûtes traversières, les clarinettes, les cuivres, les saxophones et un duo de xylophones. M. Allias félicitait chacun pour les progrès accomplis et soulignait que c'était la première fois que M. Maurice réussissait à réunir sur le plateau l'ensemble des 46 élèves.

La seconde partie débutait par un concert de l'Espoir Musical. La soirée se terminait par une interprétation commune Espoir Musical et enfants des écoles de deux chants « Hymne à la nuit », de Jean-Philippe Rameau et de « Prendre un Enfant », d'Yves Duteil. Et c'est tard dans la soirée que tous, très heureux d'avoir participé ou assisté à ce magnifique concert, regagnaient leur foyer.



Châteaudun Centenaire de l'Harmonie

Née en 1889 de la fusion de deux sociétés musicales dunoises, l'Harmonie de Châteaudun fête cette année son centenaire.

Pour marquer l'événement comme il se doit, les organisateurs ont choisi d'étaler les manifestations tout au long de 1989.

Le concert inaugural placé sous le signe de la jeunesse sera donné le samedi 15 avril à 21 heures au théâtre municipal par l'orchestre Junior d'Eure-et-Loir dont les musiciens seront encore tout imprégnés de leur très récent stage au Pouget.

Une semaine plus tard, le samedi 22 avril à 21 heures et le dimanche 23 avril à 15 heures 30, toujours au théâtre municipal, ce sera au tour de l'harmonie de Châteaudun d'offrir au public « son » con-

cert du centenaire avec l'amicale participation de la chorale « Arc-en-ciel ».

Une exposition évoquant, entre autres, le passé de l'harmonie se tiendra du 19 mai au 11 juin dans le hall de l'Hôtel de ville.

Pas de centenaire... sans festival ! Il aura lieu le dimanche 4 juin au parc floral Léo-Lagrange. Les genres seront variés avec la participation de quatre formations de qualité :

- l'orchestre d'harmonie Sainte-Cécile de Bonneval ;
- l'orchestre d'harmonie du personnel de la RATP ;
- l'orchestre folklorique Tchecoslovaque Zdoncanka ;
- la batterie-fanfara des Gardiens de la paix.

Le nouveau centre socio-culturel de Châteaudun aura été inauguré tout juste quinze jours plus tôt lorsque le samedi 30 septembre en soirée s'y produira le prestigieux orchestre de la Garde Républicaine.

Cent ans pour l'Harmonie, 10 bougies pour la délégation J.M.F. de Châteaudun : les deux associations ont choisi l'association pour proposer le samedi 28 octobre une soirée exceptionnelle avec les 18 musiciens de l'ensemble Grand Concert Arban.

C'est l'orchestre de Louis Corchia qui animera le bal de clôture des festivités le samedi 18 novembre au centre socio-culturel.

Nous espérons que nombreux seront les musiciens de la région centre le chemin de Châteaudun en 1989. Flâneries aux bords du Loir, visite du château ou de la célèbre collection d'oiseaux de musée peuvent compléter agréablement une journée ou pourquoi pas un week-end !

Pour tous renseignements : téléphone 37.45.11.39.

Champagne-Ardenne

CHAUMONT

1888 - 1988 : les cent ans d'une harmonie

Issue de la fusion de la musique des sapeurs-pompiers et de la lyre Chaumontaise, l'harmonie municipale de Chaumont a été fondée le 22 septembre 1888.

Comme toutes les sociétés nées à cette époque, elle connut des hauts et des bas notamment pendant les périodes de conflit :

- Tout d'abord une période euphorique avec la participation à de nombreux concours tels que l'Exposition Universelle de Paris (1900), Vittel (1911), Lausanne (1911)... :

- Puis vint la guerre 14 - 18 pendant laquelle l'harmonie est en sommeil.

- Les années « d'entre deux guerres » correspondent à une grande activité de la



musique municipale (nombreux concours et festivals). Parallèlement, la fédération musical Aube, Haute-Marne prenait un nouvel essor et organisait chaque année un festival où l'harmonie participait chaque fois. C'est elle qui organisa cette manifestation à Chaumont en 1921, 1926, 1933, et 1939. En 1921, 40 sociétés étaient réunies soit 1.400 musiciens pour interpréter le « Sadi », une polka, chanson populaire régionale, écrite spécialement pour vanter les mérites d'un apéritif du même nom fabriqué par Louis Simon à Chaumont.

- Bien qu'en activité réduite, l'Harmonie Chaumontaise donna plusieurs concerts pendant la deuxième guerre.

- En 1949, M. Gaston Fievez prend la direction qu'il assurera avec beaucoup de dévouement jusqu'en 1975. Une autre personnalité importante fut Louis Piardon, président de la société, vice-président puis président de la fédération Aube, Haute-Marne et membre du comité de la C.M.F. à partir de 1945. Les musiciens lui sauront gré d'avoir été le promoteur des fêtes de l'Amitié, rencontre annuelle des formations Haut-Marnaises, dont la première eut lieu à Chaumont en 1948. Cette tradition demeure.

- Maintenant, l'harmonie municipale placée sous la présidence du sénateur maire de Chaumont, M. Georges Berchet, est divisée en deux sections distinctes, la Batterie-Fanfara (président : M. Galand, directeur : Claude Ansel) et l'Harmonie Municipale (président : Guy Garnier, directeur : Thérèse Gerard).

Pour fêter dignement ce Centenaire, un programme varié et de haut niveau a été mis sur pied.

Batterie-Fanfara (tambour-major : Michel Dubreuil) et orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix de Paris (direction : Claude Pichareau), ont donné des concerts exceptionnels devant des auditeurs enthousiastes.

Le quatuor de trombones de Paris, d'une homogénéité remarquable a montré toutes les qualités d'un instrument quelquefois oublié.

Ce centenaire fut également l'occasion d'inviter d'autres harmonies qui par leurs répertoires différents ont offert une grande variété de moments musicaux : Bologne, Chalindrey, Tonnerre (direction : Pierre Sacchetti, Yves Brochon,

Nathalie Lallement). Troyes (direction : Gilles Millière et soliste : Olivier Renaut, premier prix du C.N.S.M. de Paris).

L'harmonie municipale de Chaumont a offert le premier concert du centenaire le 27 septembre et le dernier le 22 novembre, concert de « Sainte-Cécile » avec la participation de la chorale des Trimazos (direction : Marc Erec Saint-Jean Vitus).

De même, la Batterie-Fanfara a donné un concert le 14 octobre.

A ces occasions, ce centenaire a su montrer son savoir faire et la grande variété de son répertoire, aussi bien des œuvres contemporaines que classiques « Concerto pour deux trompettes », de Vivaldi... ou des œuvres centenaires reprises pour l'occasion.

Les concerts appréciés du public, la parfaite mobilisation des Sociétaires, la satisfaction d'avoir mené à bien des projets ambitieux permettront de donner un nouvel essor à la société.

N'est-il pas plus beau compliment que d'entendre les auditeurs dire qu'ils redécouvraient l'Harmonie ?

LANGRES

Décès du chanoine Paul Viard titulaire du grand orgue de la cathédrale de Langres

Le chanoine Paul Viard, titulaire du grand orgue et président des amis de l'orgue de la cathédrale de Langres est décédé le mardi 14 février à l'âge de 83 ans.

Originaire de Louvemont, petit village de Haute-Marne, il passa toute sa vie à Langres ou il fut ordonné prêtre en 1931.

C'est une grande figure de la musique liturgique et un passionné du grand orgue de la cathédrale de Langres qui disparaît avec lui.

Nommé titulaire en 1947, il entreprit la réfection de cet instrument qui (venant de l'abbaye de Morimont) fut réalisé en 1714 ; classé parmi les dix meilleurs de France (dont la richesse du grand buffet sculpté) mais qui avait été gravement détérioré (1940-1945) avec une ténacité à toute épreuve, il mena à bien sa restauration ce qui présenta un travail colossal qui s'échelonna sur de nombreuses années.

En 1951, il fonda l'association « Les amis de l'orgue de la cathédrale de Langres » dont il devint président à la tête d'un comité dont il choisit les membres. Il obtint, grâce à de nombreuses démarches de substantielles subventions qui lui permirent la réfection totale de ce magnifique instrument dont il connaissait le moindre détail. Les concerts succédèrent aux concerts, faisant notamment venir pour son inauguration, le maître Gaston Litaize, grand prix de Rome.

Le chanoine Paul Viard était connu et



avait des relations dans toute la France que ce soit avec les concertistes ou les facteurs d'orgue, il n'hésitait pas à faire de grands déplacements pour jouer ou assister à des concerts dont il étudiait en détail les programmes. Il fréquentait les semaines musicales de Besançon réputées pour les concours des chefs d'orchestre.

Ses amis musiciens de Langres lui ont marqué leur amitié et leur admiration en septembre 1987 pour l'anniversaire de ses quarante années comme titulaire de l'orgue, en lui faisant obtenir la plus haute distinction musicale qui lui fut remise au cours d'une soirée organisée en son honneur. La ville de Langres vient de perdre un de ses plus éminents musiciens. C'est à lui que les Langrois doivent de posséder en leur cathédrale un grand orgue remarquable.

D. Bornot

Franche-Comté

Programme des stages organisés par la Fédération Musicale de Franche-Comté

Comme chaque année, la Fédération Musicale de Franche-Comté organise des stages destinés au perfectionnement musical des membres de ses sociétés affiliées.

Ce programme, défini globalement dans le cadre du développement des harmonies, est subventionné par l'Etat et la région ; les départements réservant leur aide aux quatre secteurs (Doubs, Haute-Saône, Jura, Aire-urbaine-Belfort, Montbéliard) qui organisent des actions en rapport avec les besoins locaux.

Les personnes intéressées par les actions qui suivent doivent s'adresser à leur président de secteur, pour tous renseignements complémentaires :

1^o Stage d'Orchestre Régional Junior

Objectif : réunir un orchestre-école de très bon niveau avec les meilleurs élèves des sociétés musicales de Franche-Comté. Découvrir, travailler et interpréter un répertoire original. Participer à quelques concerts publics afin de présenter l'orchestre et le répertoire travaillé. Cet orchestre sera un point de repère qualificatif pour les jeunes musiciens.

Date : du lundi 17 juillet au dimanche 23 juillet 1989 inclus et deux journées préparatoires : dimanche 19 février 1989, dimanche 30 avril 1989.

Lieu : le lieu du stage est à déterminer. Les journées préparatoires se dérouleront à Baume-les-Dames, locaux de l'harmonie municipale, 2^e étage du groupe scolaire des Terreaux.

Nombre de stagiaires : 55.

Niveau : E 2 minimum, âge limite 22 ans.

Cet orchestre régional est complété tous les deux ans avec de nouveaux participants après une sélection obligatoire.

Elle aura lieu dimanche 19 février 1989 à 9 heures, salle de l'harmonie municipale de Baume-les-Dames.

2^o Stage de perfectionnement instrumental (bois) et de sensibilisation au langage contemporain

Objectif : ce stage s'adresse aux élèves des harmonies, écoles de musique et observatoires, désireux de perfectionner leur pratique instrumentale (clarinette, hautbois, flûte, saxophone, basson), à travers des œuvres contemporaines et de découvrir le langage musical d'aujourd'hui.

Il sera animé par le quatuor « Aulodia » dans le cadre d'un missionnement du ministère de la Culture ;

Intervenants : Jean-Pierre Boutte (Hautbois), Gilles Pomorsky (clarinette), Jean-Pierre Caens (saxophone), Jean-Chantal Høebeke (basson) + 1 flûtiste.

Dates : du mardi 28 mars 1989 au Samedi 1^{er} avril 1989.

Lieu : école nationale de musique de Montbéliard.

Hébergement : à préciser.

3^o Stage instrumental de percussion

Objectif : ce stage s'adresse à tous les élèves et musiciens pratiquant ou étudiant un instrument de percussion, désireux de perfectionner ou découvrir et s'initier à d'autres instruments de cette discipline.

Cette formation comporte un cycle de deux dimanches.

Dates : pour les secteurs de la Haute-Saône et de l'Aire-urbaine Belfort/Montbéliard.

Lieu : dimanche 7 mai 1989 à Hericourt (70) et dimanche 12 février 1989 à Valdoie (90). Pour les secteurs du Doubs et du Jura : dimanche 5 mars 1989 à Saint-Vit (25) et dimanche 21 mai 1989 à Poligny (39).

4^o Stage de perfectionnement instrumental (cuivres) avec le quintette Arban

Date : vacances de la Toussaint 1989.

Ce stage de perfectionnement instrumental (cuivres) aura lieu avec le quintette Arban si cet ensemble obtient un missionnement du ministère de la Culture.

Dans le cas contraire, ce stage pourrait avoir lieu avec un autre ensemble de cuivres.

Toutes les précisions utiles concernant ce stage seront données ultérieurement.

Languedoc-Roussillon

Fête de la Sainte-Cécile à l'harmonie de Bedarrieux

C'est le dimanche 20 novembre 1988 que l'Harmonie de Bédarrieux a fêté la patronne des musiciens au cours d'une messe en l'église de Saint-Alexandre devant de nombreux fidèles et amis musiciens de l'Harmonie de Bédarrieux que dirige M. Albert Galtier. En prélude ce fut « La grande marche solennelle » de Haendel suivie du « Larchetto » tiré du « Messie » ensuite l'« Ave Verum » de Mozart et pour terminer le final de la très célèbre « Water Music » de Haendel. Magnifique prestation de la messe dédiée au Christ-Roi et au Secours catholique. M. Maraval, président de l'Office du tourisme de Bédarrieux s'exprimait ainsi : « Ce fut un feu d'artifice royal : Georg Friedrich, Haendel étant au programme. Je suis particulièrement heureux mais également nostalgique à la pensée de la mémoire de mon père, Jules Maraval, qui présidait dans le passé aux destinées de l'Harmonie et qui s'était battu pour elle. Les temps et les circonstances avait laissé à cette harmonie un héritage lourd d'épreuves et meurtrissures. Et dès que vinrent les jours meilleurs le successeur de mon père M. Albert Galtier avec la volonté et le courage le talent qui le caractérise releva le flambeau et amena au fil du temps sa formation à l'éclosion d'aujourd'hui. Ce concert de ce jour en l'église Saint-Alexandre en fut un vivant exemple de coordination technique et d'affectivité sans pareil certes, mais également exemple de courage à travers de nouvelles œuvres signées par les plus grands génies de la musique universelle. Courage devant une lecture plus élaborée, courage servi par le travail et le talent devant l'affrontement de grandes valeurs authentiques courage de la prise de conscience de sa propre valeur. C'est le cas de l'Harmonie et de son chef ».

Au cours de la réception organisée dans le locaux de la société M. Galtier déclaré les progrès constant réalisés par l'harmonie et le résultat de toute une équipe avec les membres du bureau et tous les musiciens. Il félicita celui qui discret mais efficace participe à la formation des élèves dans le cadre plus modeste de l'école de musique harmonie M.J.C. M. Maurice Chapoulet M. Galtier remercia la municipalité de Bédarrieux pour son aide constante notamment en cette année du centenaire de la société où en plus de la

subvention habituelle elle a financé pour un bonne partie l'organisation et totalement le renouvellement des tenues. Il appartenait à M. André Galy vice-président des sociétés musicales de l'Hérault et représentant M. R. Portes, président régional en présence de MM. Jean Carrière et André Déleage, adjoints au maire, et M. Georges Ciercoles conseiller municipal, M. Galy remit les médailles de la fédération musicale du Midi à :

Médaille de bronze : Corinne Catalan, Sofia Marchal, Corinne Rouger, Jean-Claude Oumia.

Médaille d'argent : Nadine Mounis, André Claveria, Jean-Michel Roussel

Médaille d'or : M. Roger Rouger.

En conclusion de cette fête M. André Galy terminait : M. Galtier vous pouvez être satisfait de la bonne audition que vous nous avez offerte pendant la messe, par la qualité des œuvres choisies par la justesse et l'interprétation de votre ensemble donc un grand bravo pour vous et tous vos musiciens. Sainte-Cécile, patronne des musiciens ne pouvait que se réjouir d'une telle manifestation musicale à Bédarieux.

Lorraine

Moselle

Harmonie Municipale d'Illange :

Directeur : Raymond Dauber
Président : Ernest Schmitt

Son nom n'a rien d'original, ni de très romantique, mais sa musique est un régal pour mélomanes. Une formation de 65 exécutants sous la baguette (magique) de son directeur Raymond Dauber, qui a su par son ambitieux enthousiasme et sa ténacité porter l'Harmonie au niveau musical qu'elle atteint aujourd'hui, car ses débuts en 1970 furent très modestes.

D'un concert à l'autre, le 24 janvier 1988, Concert viennois de la nouvelle année, c'est l'apothéose : une salle archicomble, un public venu des quatre coins de la région et même du Luxembourg et d'Allemagne.

Une première partie d'un choix très éclectique pour tous les goûts, avec en ouverture « His Honor » marche de Fillmore, puis « Rivieren cyclus » symphonie rythmique de Malando qui, accueillie par un public en délire fut bissée. Se succèdent « Fox from the north » de Haan — puis l'humoristique « Shenanigans » marche de Balent, où les musiciens s'amuse de leur instrument, se répondant d'un pupitre à l'autre et qui fut également fort appréciée du public.

En deuxième partie, la fameuse ambiance viennoise, jusque dans les décors et les petites tables, nappées de roses et fleuries. Une entrée en marche,

de Schrammel avec « Vienne reste Vienne » puis le domaine des Strauss, remarquablement interprété « Aimer boire et chanter », « La valse de l'Empereur », « Sang Viennois » où en intermède une jeune femme en robe d'époque, réjouit le public en dansant la valse devant l'orchestre avec le maire conseiller général de la localité, M. Jean-Pierre Heitz. Pour conclure cette brillante prestation, la célèbre « Marche de Radetzky » retentit, scandée par le public qui tapait dans les mains. Longuement applaudie et bissée par une salle délirante, l'Harmonie dut s'exécuter encore deux fois, d'abord « Rivierencyclus », et la « Marche de Radetzky ».



24 avril 1988 : Concert de printemps. En entrée « Miss Liberty » marche de Delbecq, suivie de « Brasiliana » danses latino-américaines de Van-Der-Roost, puis, accueilli par un public vibrant « Buglers Holiday » de Anderson, où trois jeunes trompettistes purent donner leur mesure en interprétant les solos de trompettes. « Christmas swing » une œuvre légère de Dizzi Stratford conclut la première partie de ce concert.

« Moment for Morricone » ouvrit la seconde en remuant les entrailles du public par son air lancinant rappelant si bien l'ouest américain. « Rivieren cyclus », plébiscité par le public au concert de janvier, connu encore le même succès. « Sarabande » de Händel ramena tout le monde dans une ambiance plus classique et majestueuse. Que dire de « Clarinet Concerto » de Delbecq, où une jeune clarinettiste mit tout son savoir dans l'exécution d'un solo tout en nuances, artistiquement interprété. « West of the chaparral » de Leckrone, une petite ruade dans le western et enfin « Timpat » de Leist avec un brillant solo de timbales par une élève de la classe de percussion du Conservatoire de Metz, n'est autre que la fille de Raymond Dauber. Une marche clôtura ce concert.

Que dire de plus de cette harmonie qui fait partie du peloton de tête de notre région. Qui chaque année de festival en festival se balade entre la France, le Grand-Duché, l'Allemagne et la Belgique, car elle est aussi très appréciée au-delà de nos frontières.

En ce qui concerne la formation musicale des élèves, une école municipale de musique fonctionne depuis 1984.

Cette école, d'abord associative, s'est

dotée, avec l'arrivée de Raymond Dauber qui en assure la direction d'une structure municipale. Plusieurs disciplines y sont enseignées : piano, clarinette, saxophone, trombone, tuba, trompette et flûte. Le solfège est enseigné depuis les classes d'éveil musical jusqu'au cours moyen. Soixante-dix élèves, jeunes et adultes suivent actuellement ces cours. Les élèves sont intégrés au fur et à mesure et suivant leur niveau dans les différents pupitres de l'harmonie. Sept élèves issus de l'école, suivent actuellement les cours du Conservatoire national de région de Metz.

Il est utile de préciser que l'harmonie et l'École de musique sont soutenues financièrement et moralement par la municipalité.

Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

Sainte-Cécile à l'Union Musicale Auterivaine

Le dimanche 6 décembre l'Union Musicale Auterivaine a fêté Sainte-Cécile.

Le soleil était au rendez-vous et la journée a débuté par la messe de 11 heures en l'église de la Madeleine. Pendant l'office, sous la direction de M. René Fourio, l'Harmonie a exécuté :

— « Marche » de J.-S. Bach, — « Prière de Moïse » de G. Rossini, — « Prière de Joseph » de N. Mehul, — « Adagio de la 3^e Symphonie Ecossaise » de F. Mendelssohn, — « Te Deum et Marche » de Gossec.

A la sortie de la messe la Batterie-Fanfane, dirigée par M. Laurent André, a joué : « Paris-Belfort » de Farigoul, « Marche de l'E.R.M. » de P. Poutoire.

A 12 h 15 exécutants et invités ont assisté au vin d'honneur, offert par la mairie d'Auterive, au foyer Rolland-Laurent.

A cette occasion, ont pris successivement la parole : M. Marty Louis, président de l'Union Musicale Auterivaine ; M. Bernès Roger, président de la Fédération des sociétés musicale de la Haute-Garonne ; M. Delluc Roger, président de l'Union des fanfares de France pour Midi-Pyrénées ; M. Paloudier Gérard, conseiller général de la Haute-Garonne, avec ses mots d'encouragement et de félicitations.

M. René Fourio a ensuite, remis leurs diplômes aux lauréats des examens fédéraux qui ont eu lieu.

A l'harmonie « La Garonne »

Selon la tradition, le dimanche 27 novembre dernier l'harmonie « La Garonne » de l'Association artistique des

cheminots de Toulouse a fêté Sainte-Cécile.

« La Garonne » s'est produite au cours et après la messe en l'église Saint-Vincent-de-Paul de Toulouse, située dans le quartier de son siège.

Elle est placée depuis le 15 septembre 1988 sous la direction de Thierry Stalano, jeune et talentueux chef d'orchestre issu du Conservatoire régional de musique.

Comme chaque année, Georges Carrier qui fut le premier directeur artistique de « La Garonne » créée en 1973, dirigea une œuvre du programme.



Ce programme était ainsi composé :

« Gloria », Vivaldi, avec quatuor de cuivre ; « Canon sur une basse obstinée », J. Pachelbel ; « Andante cantabile », C.-M. Widor ; « Te deum », M.-A. Charpentier ; « O Jésus, que ma joie demeure », J.-S. Bach, avec quatuor de cuivre ; « Marche de Radetzki », J. Strauss.

Un public nombreux était venu écouter et apprécier ce concert très bien préparé et qui fut très agréable à entendre. Dès la dernière note, c'est debout que l'assistance a applaudi longuement directeurs et musiciens.

Incontestablement cette dernière harmonie de Toulouse mérite d'être mieux connue, encouragée et soutenue.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué : M. Dominique Baudis, député-maire ; M. Gérard Bapt, député ; Mme Chantal Dounot-Sobraques, première adjoint au maire, déléguée au Conservatoire ; M. Claude Quenet, président du Comité Interrégional de l'U.A.I.C.F. ; M. Joseph Amigues, président de l'A.A.C.T. ; M. Jean Martin, directeur honoraire de la S.N.C.F. ; M. Pierre Lapeyre, représentant le Comité d'Établissement de la S.N.C.F.

S'était excusé : M. Censi, président du Conseil régional.

Un vin d'honneur réunit tous les invités dans la salle de répétition. M. François Labadie, président de la section musique dit quelques mots sur « La Garonne » et la musique populaire à Toulouse, et remercia surtout toutes les personnalités présentes. Ensuite, prirent tour à tour la parole : Mme Dounot-Sobraques, repré-

sentant M. le maire qui s'était excusé de ne pouvoir assister à cette deuxième partie, MM. Quenet, Lapeyre et Amigues.

Samatan, 14 janvier 1989, concert de la Sainte-Cécile de l'Harmonie de la Save

L'harmonie de la Save nouvellement rebaptisée, a donné en l'église de Samatan son premier concert de l'année. Une innovation importante avait lieu puisque participaient à cette soirée, outre la chorale Le Trait D'union dirigée par M. Anglade, 130 élèves des écoles primaires de Lombez et Samatan.

Au milieu de la très nombreuse assistance, environ 400 personnes, on notait la présence des maires et conseillers généraux de Lombez et Samatan, MM. Chaze et Lassave.

Sous la direction de son chef Dufau Christian, l'harmonie de la Save et les autres participants ont présenté le programme suivant :

Avec les enfants des écoles : « Notre âne, notre âne », « Un moineau sur ton dos », « Petit garçon », (Miller. C.), « Gascogne mon pays » (Sillières C.).

Avec l'harmonie : « Trumpet tune » (Purcell H.), « Tiger Rag », (Kolditz H.), « Minuet and trio » (Mozart W.-A.), « Concerto pour hautbois » (Corelli), hautbois solo : « Miss Hilary Stock », « Lassus Trombone » (Filmore H.), trombones solo : Dufau C. et Coutens J.-F.

Avec la chorale et l'harmonie : « Venez mes enfants », « Il fait danser les mondes » (Bach J.-S.) ; « Retentissez, sonnez musique », « Da pacem dominé » (Bertetti G.).

Avec l'harmonie : « Chanson hindoue » (Korsatov R.), sax alto solo : Abadie F. ; « Harvest song » (Schumann R.), « Menuet de l'Arlésienne » (Bizet), flûte solo : Mlle Saint-Jean N. ; « Rock en stock » (Darling G.) « Boogie Woogie », « Bugle boy » (Raye D. Prince H.).

Cette brillante soirée s'acheva, pour le grand plaisir de tous, par un bis, « Lassus trombone », la baguette étant confiée à la jeune flûtiste, Mlle Saint-Jean.

Le lendemain, tous les musiciens se retrouvèrent devant une nombreuse assistance pour la célébration de l'office religieux.

Ce week-end placé sous le signe de la musique se terminait par le traditionnel repas.

Basse-Normandie

Sainte-Cécile à Bayeux

La musique c'est vraiment, après la vie, le plus beau cadeau que le créateur ait pu faire aux humains. Que votre cœur



soit dans la peine ou dans la joie, c'est toujours elle qui accompagnera vos larmes ou vos rires. Partout elle est là, fidèle compagne de vos heurs et malheurs. Elle réveille le soldat, le lance à l'assaut, ponctue la victoire et envoie sa mélodie à la mémoire de ceux qui sont tombés. Les cloches des églises carillonnent pour les naissances ou les mariages ou tintent lugubrement pour le départ d'un être cher en accompagnant le « Requiem » des chœurs. C'est aussi la musique et les danses qui fêtent le vin nouveau ou la fin des moissons. Qui que vous soyez, qu'elle soit la circonstance, vous trouverez toujours une musique pour partager vos sentiments du moment.

Quelque soit votre compétence, il n'y rien de plus exaltant que de, comme on dit, « faire de la musique ». Composez ! Jouez ! Chantez ! Dansez ! Etourdissez-vous ! Le pinson qui, à l'aube, sous mes fenêtres, lance ses trilles en saluant le soleil, est l'être le plus heureux sur terre.

C'est pourquoi la Philharmonie de Bayeux, après un an de travail pour le plaisir, a voulu comme chaque année faire partager sa joie aux Bayeusains. D'abord le dimanche 20 novembre pour la messe de Sainte-Cécile. Le « Te Deum » de M.-A. Charpentier accueillait les fidèles sous les voûtes de la cathédrale ; puis au cours de la messe, leur recueillement était favorisé par deux pièces de J.-S. Bach : « Bist du bei mir » puis « Sinfonia » extraite de la Cantate 156. La sortie était enfin accompagnée par « Réjouissance » extrait de « Royal Fireworks » de Händel.

Et ensuite, et surtout, le samedi 10 décembre, devant 400 à 500 personnes, venait le concert de gala, présidé par M. J. Le Carpentier, maire de Bayeux et vice-président du Conseil général du Calvados. Après que M. J.-J. Lemonnier, sous-chef, eut débuté la soirée en dirigeant le « Te Deum » de M. A. Charpentier, M. D. Deleye, chef de la Philharmonie, reprenait la baguette pour présenter d'abord, extraite du « Prophète » de Meyerbeer, « La marche du Sacre » ; venait ensuite le « ballet égyptien », de Luigini : allegro et allegretto. Cette première partie se terminait sur la deuxième suite de « L'Arlésienne », de G. Bizet : pastorale, intermezzo, menuet, farandole, avec, à la flûte : Aude Burot, Dominique Digne et Christophe Wattier.

Après l'entracte, tradition oblige : les récompenses accordées aux musiciens les plus fidèles. Pour dix ans de présence,

étoile d'argent à Syvain Cosne (basse), Jean Forget (sax. ténor), Bruno Gouville (clarinette) et Patrick Lainé (clarinette). Pour quinze ans de présence, médaille de bronze de la Fédération musicale de Normandie à : Albert Dermilly (basse) et Jean-Pierre Francke (trompette).

Intermède : retour de celui que tous attendaient, l'enfant du pays, Jean-Louis Bergerard. Après de brillantes études à l'École municipale de musique de Bayeux, sous la houlette de M. R.-A. Baudot, précédent chef de musique, il obtenait le premier prix de clarinette au Conservatoire de Caen, puis, en 1977, le premier prix de clarinette au Conservatoire national supérieur de musique de Paris et, pour couronner provisoirement cette brillante carrière, en 1979, à l'unanimité du jury, le premier prix de Musique de Chambre. Mais ce soir-là, il était avec nous, ses anciens amis de la Philharmonie, en toute simplicité, accompagné au piano par M. Marc Moreau, professeur à l'école municipale de musique de Bayeux, pour nous offrir une « Sonate pour clarinette et piano » de F. Poulenc : *allegro tristamente - romanza - allegro con fuoco*. Et même les auditeurs les plus rebelles aux harmonies et aux accords parfois choquants de la musique contemporaine n'ont pu que tirer bien bas leur chapeau devant l'éblouissante exécution de Jean-Louis Bergerard et se joindre au tonnerre d'applaudissements qui déferla dans la salle après que se fut éteinte la dernière note.

Jean-Louis Bergerard prit ensuite une chaise et s'installa comme simple exécutant aux côtés des clarinettes pour la dernière partie du concert, qui commença par « Sur un marché persan » de Ketelbey. Ensuite, un salut respectueux aux compositeurs d'outre-atlantique avec « Belle of the Ball » de L. Anderson, puis « Pavane » de M. Gould dans laquelle le trompette solo, Christophe Guilbert, professeur à l'école de musique, laissait ses sentiments personnels s'exprimer librement. Mais le « bouquet » fut sans doute le Quadrille de « La vie parisienne » de J. Offenbach, ce compositeur allemand fut sans nul doute le plus français des compositeurs français et sans qui Paris ne serait pas tout à fait Paris. Que deviendrait en effet notre belle capitale aux yeux des touristes du monde entier si un jour disparaissaient la Revue du Moulin Rouge et le French Can-can ?

Vassy

Marcel Lepage qui dirigea la fanfare de Vassy durant 40 ans nous a quitté le 31 décembre 1988 à l'âge de 80 ans. Né à Vassy le 6 avril 1908 Marcel Lepage entra à 12 ans dans les rangs de la fanfare locale comme cornet à pistons puis trompette d'harmonie.

Excellent musicien il accomplit, son service militaire dans une musique de

l'Armée (39^e R.I.), Horticulteur de métier, il reprit ensuite sa place comme musicien à Vassy, mobilisé en 1939 il connut cinq années éprouvantes de captivité outre-Rhin. Après la Libération il accepta de diriger provisoirement la Fanfare de Vassy ce provisoire devait durer... 40 ans. Il forma plusieurs générations de jeunes musiciens et musiciennes et chaque année il présentait des élèves aux épreuves de solfège et d'instrument de la fédération musicale de Normandie. Ces épreuves avaient lieu à Vassy sous la présidence de M. François Bellis, professeur du Conservatoire de Caen et directeur de l'harmonie « La fraternelle ». Au décès de M. Bellis père, c'est son fils André qui prit la relève comme président du jury.

M. Marcel Lepage mena sa fanfare à de nombreux concours où chaque fois elle revenait avec un premier prix. Sa société fut une des premières formations à être dotée d'un costume dans le Calvados. On voyait très souvent à Vassy et aussi dans beaucoup de fêtes régionales et communales Marcel Lepage toujours en tête de ses 40 musiciens. Sa trompette l'accompagnait et il donnait souvent un appui efficace dans les défilés à ses petits cuivres.

Il dirigeait aussi d'une main ferme de nombreux concerts, auditions et aubades partout où l'on avait besoin de lui et de sa fanfare. Homme de devoir il fut aussi conseiller municipal de 1959 à 1983 et aussi maire-adjoint de 1965 à 1971. Il était aussi sportif et avait reçu à ce titre la médaille de la Jeunesse et Sports. Titulaire du mérite agricole et officier des Palmes académiques il confia l'heure du repos sonnée, sa musique en 1985 à M. Cadet.

Ses musiciens l'accompagnèrent à sa dernière demeure le 3 janvier 1989.

Saint-Sever

Jean Bricod ancien chef de la Musique municipale de Saint-Sever de 1948 à 1959 n'est plus. Décédé à Caen le 7 janvier 1989 il a été inhumé dans l'intimité le 11 janvier à Fontaine-Etoupefour près de Caen. Il avait 67 ans. Né à Vire, ancien normalien, Jean Bricod a été nommé en 1942 instituteur à Saint-Sever après ses études au collège Emile-Maupas de Vire et à l'École normale. Il a été très vite attiré par la musique et apprit le cornet à piston hérité d'un de ses oncles Paul Legendre ancien cornet solo de la Musique municipale de Vire. De 1945 à 1948 il devint sous-chef de la Fanfare de Saint-Sever à l'époque dirigée par M. Bazière, directeur d'école. Au départ de ce dernier nommé à Vire il prit la baguette de directeur.

Pendant 11 ans il anima avec brio la Fanfare séverine devenue Musique municipale. Il forma de nombreux jeunes et on voyait partout dans le bocage virois sa société composée d'environ 30 exécutants.

La municipalité de Saint-Sever et les comités des fêtes des communes voisines ne faisaient jamais appel à lui en vain. Avec beaucoup de gentillesse mais aussi de fermeté il dirigeait ses musiciens qu'il fit doter d'un uniforme par la municipalité : casquette bleue marine, cravate noire, chemise blanche, pantalon bleu. Très exigeant pour l'exécution des morceaux et œuvres joués par la musique de Saint-Sever qui était à l'époque une fanfare il présentait chaque année ses élèves musiciens aux épreuves de solfège et d'instrument de la fédération Musicale de Normandie qui avaient lieu le 1^{er} mai à Vire. Nommé directeur d'école à Littry en 1960 il quitta avec beaucoup de regrets sa chère musique à laquelle il s'était tant donné.

Cabourg

La musique municipale de Cabourg a fêté en deux fois Sainte-Cécile en 1988. Ce fut d'abord la messe en musique en l'église Saint-Michel le 4 décembre en présence d'une nombreuse assistance. Au cours de l'office Jacques Lecornu dirigea à quatre reprises l'orchestre d'harmonie constitué de 50 musiciens et musiciennes. Le père Rockey, curé de Cabourg, félicita les musiciens et leur chef d'avoir rehaussé l'office dominical de leur excellente prestation à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Le concert traditionnel offert à la population cabourgeaise se déroula le dimanche après-midi 11 décembre dans les salons du Grand-Hôtel devant un public d'environ 250 personnes. L'audition commença par un pas-redoublé avec la batterie-fanfare dirigée par Louis Romanet : « Y-a-bon » marche des tirailleurs sénégalais, de Jean Avignon. Le sous-chef Pierre Fouilleul dirigea l'ensemble groupant plus de 60 exécutants. Jacques Lecornu prit ensuite la baguette et l'on entendit sous sa direction : « La chanson de Solveig » extrait de Peer Gynt de Grieg (trompette solo : Daniel Tardif), le carillon, le prélude, et l'intermezzo de « L'Arlésienne », de Georges Bizet (flûte solo : Christine Beaumois), la fantaisie sur « Hans, le joueur de flûte » opérette de Louis Ganne. Pour terminer la première partie une jeune élève promise de l'école de Musique de Cabourg : Sandrine Harang dirigea une marche d'harmonie « cincinati » de James Cower. A l'entracte Mlle Mabire présidente de la Musique municipale de Cabourg prit brièvement la parole pour féliciter le chef M. Lecornu, les musiciens et remercier la nombreuse assistance aux premiers rangs de laquelle se trouvait M. Moles maire de Cabourg, M. Denis maire adjoint chargé des affaires culturelles et le Dr Porck, conseiller municipal. Le concert reprit par « Le téméraire » pas redoublé des chasseurs à pied et alpins dirigé par Pierre Fouilleul sous-chef et lui-même ancien musicien dans les chasseurs à

ped. La jeune Sandrine Harang prit à nouveau la baguette pour « Western story » marche américaine de B. Camporelli.

Jacques Lecornu revint au pupitre et dirigea avec le talent qu'on lui connaît « Les scènes pittoresques » de Jules Massenet. L'interprétation de cette œuvre difficile fit ressortir les progrès et le travail effectué par l'Harmonie de Cabourg et son directeur.

Ce fut ensuite « Harlem Nocturne » de E. Hagen où se fit apprécier Christian Lecornu au saxophone alto. Rappelons que le soliste est aussi professeur à la classe de clarinette-saxo de l'école de musique cabourgeaise.

Ce brillant concert se termina par la célèbre « Marche du sacre du prophète » de Meyerbeer et par des applaudissements nourris des mélomanes qui ont vivement apprécié ce brillant concert d'œuvres variées. Le maire de Cabourg procéda à la remise des médailles de la Confédération musicale de France à MM. Michel Dubois, Jean Beaumois, Hubert Heudes, Legoupil, Serge Lelièvre et Mme Gilberte Malassinat professeur de piano à l'école de Musique. Un buffet froid organisé par Mlle Nicole Mabire clôtura cette belle Sainte-Cécile 1988.

Haute-Normandie

L'O.S.A.E. à Saint-Aubin

C'est dans une salle abondamment garnie de plantes vertes par les services techniques de la ville de Saint-Aubin-les-Elbœuf, que Jean Letellier a donné son concert vendredi soir 3 mars. La municipalité était au premier rang des spectateurs malheureusement trop peu nombreux venus apprécier cette prestation.

Mme Lavaine présentait les œuvres avec son talent habituel. Boieldieu fut le premier musicien entendu. L'ouverture du « Calife de Bagdad » nous permit de mieux connaître cet autodidacte né à Rouen en 1775. Quelle grâce ! quelle légèreté ! dans ce morceau qui met si bien en valeur les cordes et les bois. On comprend que cet œuvre ait été chaleureusement accueillie à l'Opéra Comique en 1800. Nous entendîmes ensuite l'« Allégo en ut de la sonate d'Eglise n° 12 », de Mozart, dédiée à la reine Charlotte et le premier mouvement de la symphonie n° 101 dite « l'Horloge ». Haydn avait 62 ans, en 1794, quand il écrivit cette œuvre. Il était alors au faite des honneurs, docteur « Honoris causa » de l'université de Oxford, il forme avec Mozart et Beethoven la « Trinité classique viennoise » qui va de l'ère baroque au début du romantisme. Enfin la première partie du concert se terminait par « Old Man River » de Jérôme Kern. Chacun reconnut le « Mississippi » si souvent chanté par J. William. M. Letellier, en soliste, mais aussi violoncelle et vents

purent chanter et vibrer au rythme de cette mélodie inspirée des negro-spirituals.

En seconde partie, nous entendîmes l'ouverture de « Si j'étais roi » de Adam et le final de la « 3^e Symphonie » de G. Mahler. Celui-ci avait appris dès l'enfance à jouer au piano et à composer. Il ne se contentera pas de recevoir une formation complète au Conservatoire de Vienne, il entreprit de solides études universitaires en philosophie et en histoire de l'art. Il composa cette symphonie de 1893 à 1896, durant l'été, au bord de l'Attersee, près de Salzbourg. Sa science de chef d'orchestre se sent dans la clarté des mélodies chantées par les cordes, les éclats des cuivres, la puissance des trombones et des cors, le rythme obsédant des percussions dans le forte final.

Dans un tout autre genre, il y eut Franz Lehar, compositeur austro-hongrois le plus en vogue de sa génération dont Jean Letellier nous a donné une suite de valse écrites pour un bal costumé sous le titre « l'Or et l'Argent ». C'est un plaisir de se laisser bercer par cette musique dite facile. La soirée se termina sur une note allègre par « Joli Bataillon » de V. Monti et en bis par « En traîneau » d'Eilenberg.

L'O.S.A.E. qui donnera son prochain concert à Tourville-la-Rivière, le 21 avril, nous prépare pour le 2 juin un remarquable programme avec un concertiste et deux chorales.

Concert de la Sainte-Cécile à Doudeville

Pour son concert de la Sainte-Cécile, l'Harmonie municipale « La Renaissance » n'a pas failli à sa renommée et le public, présent en nombre en l'église Notre-Dame, a applaudi la magistrale interprétation de cet ensemble musical qui classe Doudeville au hit-parade de la musique d'harmonie.

En s'associant, par leur présence, à cette fête des musiciens, M. Laroche, maire de Doudeville, ayant à ses côtés M. Ballue, président de la « Renaissance », M. l'abbé Meybeck, curé de la paroisse et M. J.-P. Roulland, maire de Sotteville-sur-Mer et conseiller général du canton de Fontaine-le-Dun à titre de voisin et d'ami et grand amateur de musique, ont témoigné tout l'intérêt apporté à ce choix musical qui a mis en valeur la très haute tenue de l'ensemble tout en faisant ressortir les qualités instrumentales de chaque musicien.

En applaudissant le répertoire choisi qui a mis en valeur la haute technicité des interprètes, Rémi Delette, nouveau directeur de « La Renaissance ». A voulu donner une image nouvelle et marquer de sa présence ce renouveau musical.

Portrait d'un musicien :

Assurant la direction de « La Renaissance » depuis peu de temps, Rémi



Delette a mis le volume instrumental en relief et donne une dimension personnalisée aux concerts de l'harmonie. Cette mise en valeur permet aux interprètes de montrer la gamme de leur technicité et lors du concert de la Sainte-Cécile, le trio de saxophones et la pièce pour quatuor de clarinettes en sont la base émergente.

Succédant à Paul Capron, qui passe le relais à la jeune génération, Rémi Delette est né à Etalleville le 25 octobre 1957.

Entré à « La Renaissance » en 1969, il devient « clarinette solo » en 1972. Après de solides études musicales, il entre à l'École nationale de musique de Dieppe en 1978 en qualité de professeur de musique, section « clarinette ».

Paré de récompenses et diplômés, il présente le profil du savoir qu'atteste la médaille d'or qu'il obtient en 1980. Premier prix du concours Bellan la même année, il suit, avec succès à la musique contemporaine à Ville-d'Avray.

Perfectionniste, il participe à divers échanges musicaux et retire, auprès de maîtres en la matière, la source de perfection : stage clarinette et pédagogie avec M. Arrignon, clarinettiste solo à l'Opéra de Paris ; stage d'orchestre et harmonie avec M. Désiré Dondeyne, ex-chef de musique des gardiens de la Paix, à Paris.

En participant aux destinées de l'harmonie municipale « La Renaissance », Rémi Delette entre dans le cercle fermé des directeurs d'harmonie et donne le gage de pérennité qu'atteste le souci du rayonnement musical du « Pays-de-Caux ».

Région Parisienne

Harmonie de Nemours 116^e Sainte-Cécile 12 novembre 1988

A 21 h. précises, le directeur Marcel Lorin monte au pupitre et sans préambule, les 90 musiciens de l'Harmonie de Nemours attaquent « Les roses », suite de valse d'Olivier Métra. Ce morceau terminé, le présentateur Roland Aubot explique : « Tout a commencé ce jour-là ! Souvenez-vous, le vendredi 18 janvier 1889, à 15 h., un orchestre composé de deux musiciens (un violon et une grosse caisse sans cymbale) joue vers l'église de Nemours une œuvre d'Olivier Métra, « Les roses ». En face, au 20, rue de Paris, un enfant vient de naître, c'est un garçon, c'est Charles Lorin ».

Ainsi commence cette grande soirée de l'harmonie de Nemours qui rend hommage à Charles Lorin (1889/1978), qui dirigea notre société pendant 58 années. Soirée avec de nombreuses surprises. Déjà la présentation : les musiciens étrennent un nœud papillon avec pochette assortie ; sur les pupitres, une chemise bleue claire porte « Harmonie de Nemours ». Quant au chef, il arbore pour la circonstance un veston blanc.

La première partie retrace musicalement la vie de Charles Lorin. Après sa naissance, sa jeunesse avec des vacances à... Egreville (20 km de Nemours), il emporte son soprano. Un spectateur assidu des concerts l'entend, c'est Jules Massenet. Le second morceau sera le 1^{er} mouvement des scènes alsaciennes de Massenet « Le dimanche matin ». Puis il s'engage au 121^e R.I. de Clermont-Ferrand, à la musique bien entendue. L'harmonie joue un arrangement sur des Bourrées d'Auvergne avec reprise jouées par une vieillesse (Jeanine Balzano, fille de Charles Lorin) et un accordéoniste (Michel Lorin, fils d'Etienne et petit-fils de Charles). Après avoir quitté l'armée il arrive à son premier poste de chef de musique dans le Gers, à Eauze. Il compose un pas redoublé avec tambours et clairons « Elusa », qui est interprété et dirigé par trois jeunes musiciens de l'Harmonie ayant suivi le stage de direction à Nemours en octobre dernier. Puis c'est la guerre de 1914-1918. En 1917, Charles est désigné pour apprendre le répertoire français à la musique américaine ; en souvenir il compose « Peace and fraternity », marche américaine qui met les cuivres en valeur. A l'armistice, Charles Lorin achète un fond de luthier à Nemours et, le 12 mai 1919, il est élu directeur de l'Harmonie de Nemours (20 musiciens). Son premier travail est de former des élèves afin de renforcer les pupitres. Un de ses anciens élèves a composé un paso-doble de concert qu'il a dédié à son ancien professeur. Ce morceau : « Fiesta dans les grandes vallées », cet élève : Marcel Nauguet. Il devait être au pupitre ce soir, mais au dernier moment, des raisons de santé l'ont retenu à l'hôpital de Lyon. Le deuxième objectif de Charles Lorin est le répertoire de la Société. Comme cela coûte cher, il copie et fait des orchestrations. Une de ses transcriptions très réussies, l'ouverture de « Nabuchodonosor », l'opéra de Giuseppe Verdi, solo de hautbois magnifiquement interprété par Richardo Montoya. Charles Lorin fait également des compositions pour son harmonie, en voici une : la « Gavotte des courtisanes ». Il compose aussi de la musique de danse, et avec la parolière Léa Fairier, de nombreuses chansons sont nées. Marcel Lorin a repris dix succès qu'il a orchestrés spécialement pour ce concert avec : l'harmonie de Nemours, un orchestre musette (piano, accordéon, saxo-clarinette et batterie) et

un ensemble vocal (à trois parties) de 15 chanteurs, la plupart parents d'élèves. Parmi ces succès, « Nemours-marche » et la célèbre valse « Au bord du Loing ». Les 700 personnes présentes dans la salle font un triomphe. Maintenant, il faut conclure : Charles Lorin, musicien, compositeur, arrangeur, chef de musique, professeur, animateur, acteur, mais avant toute chose Nemourien. L'Harmonie de Nemours et ses tambours et clairons termine avec la marche de Charles Lorin, « Le Nemourien ».

La suite du programme permet d'entendre un ensemble unique, le quintette de saxophone de Paris. Les cinq saxophonistes de cet ensemble sont premiers prix du conservatoire de Paris, anciens élèves de Marcel Mule et appartiennent à l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine de Paris : George Porte, Jean-Pierre Baraglioli, Michel Trouselet, Bernard Beaufreton, Maurice Delabre, avec Jean-François Rouge à la contrebasse et Michel Lorin à la batterie. Une première partie classique avec : le « concerto en do majeur » de Vivaldi, « Humoresque » de Dvorak, « Badinerie » de Bach, « Allemande » du même auteur et « Improvisations » de Boutry. La deuxième partie, jazz avec : « From minor to major » de Niehaus, « Summer-time » de Gershwin magistralement interprété par Georges Porte, « Opus ins pastels » de Kenton, « A ballad for five » de Niehaus, Sax Brother de Cosma et pour terminer « Walz of the sax » de Niehaus. C'est un plaisir immense qui se répand dans la salle et une grande ovation salue le dernier morceau.

Malgré l'heure tardive, l'harmonie de Nemours de retour sur scène, augmentée du quintette de saxophones de Paris attaque, sans présentation « From sea to shining sea », célèbre arrangement de Warren Barker (arrangeur, compositeur, chef d'orchestre américain, qui est un grand maître parmi les grands businessmen d'Amérique). Et bien sûr Warren Barker et Mme, sont dans la salle. Marcel Lorin invite Warren Barker à monter sur scène et c'est un flot d'applaudissement qui l'accueille. Un bis est indispensable, c'est l'indicatif « Harmonie de Nemours » de Marcel Lorin qui termine le concert de 116^e Sainte-Cécile. Il est minuit 45 !

Parmi les invités : M. le conseiller général, maire de Nemours Charles Hochart et Mme, M. le Maire de Saint-Pierre Maurice Ruet, Mme la secrétaire générale de Mairie de Nemours, Mme Cingari et M., M. le secrétaire général de Mairie de Saint-Pierre, M. Morla et Mme, de nombreux maires, adjoints, conseillers municipaux de Nemours, Saint-Pierre et de la région, ainsi que de nombreux présidents et directeurs de sociétés musicales.

Pendant le concert, fidèle aux traditions, le directeur Marcel Lorin présente les derniers entrés à la Société, remet

avec le directeur-adjoint et le président les diplômes aux élèves ayant participé aux examens fédéraux, avec les maires de Nemours et Saint-Pierre, les diplômes et médailles aux musiciens méritant.

Le lendemain, à midi, au Centre des Tanneurs de Nemours, banquet de 185 couverts, présidé par M. le Maire de Nemours Charles Hochart et Mme, M. Warren Barker et Mme, M. le président de l'Harmonie de Nemours Antoine Daunay, M. le maire-adjoint de Saint-Pierre Guy Cordier. A l'apéritif, M. le Maire à réservé deux surprises : il remet la médaille d'honneur, M^e Warren Barker. Puis ce fut le grand moment de détente pour le directeur de l'Harmonie et ses musiciens et c'est dans une chaude ambiance amicale que se termine cette 116^e Sainte-Cécile de l'Harmonie de Nemours, dédiée à Charles Lorin.

Vincennes : La Musique Municipale fête brillamment la Sainte Cécile

La Musique Municipale a fêté la Sainte Cécile le dimanche 11 décembre. Elle a participé à la grand'messe de 11 h 30, en l'église Notre-Dame, au cours de laquelle les fidèles purent entendre, sous la baguette du directeur Charles Guillerme, avant la messe

« Entrée Solennelle », « Offertoire », « Elévation » - (messe de Stellian), « Communion » marche et chœur des prêtres (Extrait de « La Flûte Enchantée » de Mozart), « Sortie Solennelle » (messe de Stellian).

Après la sortie des fidèles, la Musique municipale donna une aubade sur le parvis, en interprétant « Costa del Sol », paso-doble de J. Starling.

Ensuite, à la M.J.C., à l'occasion de l'apéritif, M. J. Clouet, sénateur-maire remit les médailles suivantes de l'Union des Fédérations Musicales de l'Île-de-France, offertes par la Fédération du Val-de-Marne, président J. Pasquier, à deux musiciens : Suzanne Séguin, (flûtiste), médaille d'argent et diplômé d'honneur (10 ans de service) et Yohann Jamet, trompettiste, médaille d'argent.

Après le départ du sénateur-maire, retenu par ses occupations, le banquet fut présidé par M. G. Louet, président de l'U.F.M.R.I.F. et M. J.-P. Douillet, maire-adjoint chargé des Affaires culturelles, assisté de M. R. Jobard maire-adjoint syndic, premier vice-président de la Musique Municipale et de Mme R. Souweine, maire-adjoint, chargée des Affaires sociales.

Avant le repas, M. D. Deray président de la Musique municipale remercia les personnalités présentes : M. J. Pasquier, président de la Fédération musicale du Val-de-Marne ; M. l'abbé Jérôme Gavois ; Mme Boucher vice-présidente de l'Accordéon-club ; Mlle Nicole Salat, vice-présidente du Centre

chorégraphique ; Mlle Gauthier, fille de notre regretté directeur Fr. Gauthier, et beaucoup d'autres personnalités.

Le repas se déroula dans une ambiance très cordiale. Il fut suivi d'une animation musicale et d'un petit bal très apprécié par jeunes et moins jeunes.

La dislocation eut lieu vers 18 h., chacun espérant se retrouver dans un an, avec le même enthousiasme.

Dès maintenant, les Vincennois sont invités à retenir la date du dimanche 19 mars 1989, en matinée à 15 h. Gala Annuel des membres honoraires, avec le concours du Centre chorégraphique et de l'Accordéon-club au Centre culturel G. Pompidou, 142, rue de Fontenay.

Concert à Saint-Cyr-l'Ecole, assemblée générale F.M.Y

Dimanche 29 janvier dans la nouvelle salle à vocation culturelle à l'espace Gérard-Philippe, en présence d'un public important, avait lieu le concert de clôture de l'Assemblée générale de la Fédération musicale des Yvelines. L'organisation pour 1989 revenait à l'Union musicale La Saint-Cyrienne.

Réussite parfaite de cette après-midi musicale, rehaussée par la qualité technique et acoustique de cette nouvelle salle, la présence nombreuse des amis de la musique qui prodiguèrent un accueil chaleureux à nos musiciens et majorettes.

L'ouverture de ce concert fût assurée par l'Union musicale, La Saint-Cyrienne dans sa nouvelle tenue et nos majorettes aux couleurs du bicentenaire de la Révolution de 1789.

Celui-ci débuta par Saint-Cyr/Défilé d'Alazard sous la direction de Lionel Boissard puis se poursuivit sous la baguette de notre directeur Guy Denogelle par « Marching Tho Georgia », G. Miller ; « La Marche des Mousquetaires Noirs », de J.-B. Lulli, arrangement de J.-P. Coulon ; « Marche Consulaire à Marengo », arrangement for Américain Bands de William A Scaefér ; « Joyeux Trompette », pas redoublé, G. Alier ; « Les Dragons de Noailles », arrangement de Semler Colliery ; « Le Chant du Départ », arrangement de R. Boutry ; « Show Marche », de M. Philibert pour clore cette première partie. Les applaudissements et rappels témoignent du travail effectué par nos musiciens et leur directeur. La présentation était assurée par notre présidente Mme Michèle Bobineau.

La deuxième partie était réservée à l'Orchestre départemental d'harmonie des Yvelines sous la direction de J.-L. Fillon et G. Meissonier. Cette formation forte de plus de 70 musiciens fut un régal même pour les non initiés à la

musique. Saint-Cyr a vécu un grand moment artistique musical.

La présentation était assurée par M. G. Meissonier qui rappela le souvenir de François Gauthier directeur de l'Union Musicale La Saint-Cyrienne qui était aussi le secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France tragiquement disparu le 12 octobre 1987. Il avait proposé que l'Assemblée générale se déroule à Saint-Cyr, son souhait a été exaucé.

La parole fut donnée ensuite à M. Daniel Ferrenbach, maire de notre ville qui rappela le rôle de cette nouvelle salle et était heureux de recevoir les musiciens dans cette nouvelle réalisation de notre cité.

Le programme de cette seconde partie débuta par « Interphay » for Band/Ted Huggens ; Edward Gregson ;



« Introduction The Band », Kee Vlaak, direction : G. Meissonier.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements qui ponctuèrent chacun de ces morceaux et pour clore « Carmen », prélude, G. Bizet. Applaudissements et rappels témoignent à nos amis musiciens et à leurs deux directeurs du travail effectué. Nous remercions le Président G. Meissonier pour ce brillant concert.



Pays de la Loire

Amicale Accordéoniste Mancelle

Samedi 29 octobre l'Amicale Accordéoniste Mancelle dont le siège social est situé à Mans, fêtait son 50^e anniversaire.

C'était en effet en septembre 1938 que plusieurs musiciens chevronnés décidèrent de fonder une société d'accordéon.

Les membres du conseil d'administration sous la houlette de la présidente Mme Nicole Landais avaient organisé un spectacle rétro.

C'est ainsi qu'environ 600 spectateurs, dont la participation d'une délégation Allemande à laquelle l'Amicale Accordéoniste Mancelle est jumelée avec le Fanfaren de Vieltedt, eurent le plaisir comme par le passé, d'entendre les chanteuses, chanteurs et d'apprécier sous la direction de M. Gilbert

Mereau et de M. François Provost le concert des élèves de la société.

Les anciens élèves eurent le plaisir de s'associer au groupe pour interpréter le morceau final sous la direction du président d'honneur M. Drouet.

Au cours de cette soirée, la plaquette des 50 années d'existence de l'association fut remise par M. Daniel Hureau,



président de la fédération musicale de la Sarthe.

Cette soirée s'est prolongée par un bal musette qui a permis entre java et valse, l'échange de souvenirs passés.

Ce gala qui a été un vif succès démontre bien qu'avec la bonne volonté, l'entente et le climat d'amitié qui règnent au sein de l'amicale Accor-déoniste Mancelle tout laisse à penser que la longévité de cette association est assurée.

Picardie

Compte-rendu du stage

Gabriel Locqueneux à Tergnier du 4 au 9 juillet 1988

Nombre de stagiaires 51.

Répartis ainsi : Trompette 5 ; Trombone 2 ; Cor 2 ; Contrebasse 1 ; Cornet 2 ; Bugle 4 ; Basse 1 ; Flûte 9 ; Clarinette 12 ; Saxophone 9 ; Percussion 4.

Ce stage organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne concernait les jeunes musiciens des Sociétés affiliées à la Fédération de l'Aisne, dans le cadre de la région de Picardie.

Ces jeunes musiciens de niveau élémentaire à moyen ont eu pendant six jours l'occasion de perfectionner leur technique et de faire un travail intensif de la pratique Musicale dans le cadre de l'orchestre d'Harmonie.

Accueillis, comme depuis trois ans, à l'école municipale de Musique de Tergnier, les stagiaires ont travaillé sous la direction de M. Désiré Dondeyne assisté de M. Emile Lesieur et avec les professeurs suivants :

- Melle Edith Foulon (flûte) ;
- M. Bruno Morel (Clarinette) ;
- M. Michel Bruneau (Petits Cuivres) ;
- M. Vincent Lalire (Gros Cuivres) ;
- M. Xavier Rosselle (Saxophone) ;
- M. Daniel Sauvage (Percussion) .

Le programme était le suivant :

- 8 h petit déjeuner ;
- 8 h 30 à 10 h 30 travail avec les professeurs ;
- 10 h 45 à 12 h 45 travail d'orchestre ;
- 13 h repas ;
- 13 h 45 à 16 h travail avec les professeurs ;
- 16 h 30 18 h 30 travail d'orchestre ;
- 19 h repas ;
- 19 h 45 transport par car à l'Auberge de la Jeunesse de Chauny.

Tous les repas étaient pris au restaurant scolaire de Tergnier.

Le stage s'est terminé comme à l'habitude par un concert le samedi 9

juillet de 15 heures à 17 heures et une réception offerte par la municipalité de Tergnier.

Il est intéressant de noter à la fois la très forte motivation de tous les participants et les progrès sensibles dans le contenu et la qualité du stage.

Certes quelques améliorations pourront être apportées dans le futur, mais incontestablement, grâce à la compétence de tous les professeurs et à la direction d'une grande personnalité musicale comme M. Dondeyne, la Fédération de l'Aisne peut se réjouir du succès de ce nouveau stage, un peu court sûrement, mais fort apprécié de tous et particulièrement des responsables des Sociétés qui ont permis à leurs jeunes musiciens de s'inscrire et de participer activement à cette action de formation voulue par la Fédération de l'Aisne.

Noms des Sociétés musicales représentées au stage : Gandelu ; Soissons ; Laon ; Mezières/Oise.

Provence-Côte d'Azur

Un groupe folklorique actif « Li Cardélina » de Bollène.

Sous la Présidence de M. Maurice Perrier et la Direction artistique de M. Jacques Vincent ce groupe de Maintenance prépare activement la célébration de son 30^e anniversaire du 4 au 8 mai 1989.

L'année 1988 n'en a pas pour cela été moins riche en prestations de qualité : 10 spectacles à Bollène, 12 dans le département de Vaucluse, 20 sorties régionales dans les départements français, 1 voyage à l'étranger (Quercetta en Italie).

Dans le cadre d'une journée d'étude, au printemps dernier une magnifique exposition de costumes provençaux et comtadins a précédé un stage d'instructeur et de Maître de Danse à Ceillac (Hautes-Alpes) et une importante participation aux rencontres du Folklore des jeunes du Sud Est à Aix-en-Provence. Deux de ses membres ont été récompensés : Elisabeth Courbier a obtenu un diplôme de Prévot de Danse et Pascale Tudéla l'Écusson d'Argent de la Confédération des groupes folkloriques.

Cette Société vaclusienne participe aussi à des représentations théâtrales et à la Pastorale.

Les cuivres en fête avec Feeling Musique à Carpentras

samedi 3 et dimanche 4 décembre 1988.

Organisées conjointement par le Conservatoire Municipal et le Centre Culturel de la ville, ces deux journées un peu

particulières ont été un évènement marquant de ce début de saison dans le monde des cuivres ; toute la journée du samedi, la Société Feeling Musique a mis ses articles à disposition des stagiaires et du public pour tous essais ou explications ; les jeunes des écoles de la ville ont été très intéressés et ont fait de nombreuses découvertes ; trompettes, cornets, bugles, mais aussi et surtout cors, trombones et tuba ; une bonne promotion pour ces instruments !

Master's classes le samedi avec trois des meilleurs solistes et pédagogues français du moment ; Eric Aubier, trompette, soliste à l'Opéra de Paris, Gilles Milliere, trombone, soliste à l'Opéra de Paris, professeur au C.N.S.M. de Paris, membre du Quatuor de Trombones de Paris, et Jean-Jacques Justafre, cor, soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio France, concertiste et pédagogue international. Ces cours ont été suivis avec beaucoup de sérieux et d'intérêt par les élèves (petits et grands) qui s'y étaient préparés depuis deux mois ainsi que par des professeurs de la région : une expérience un peu nouvelle en province mais qui aura certainement des prolongements.

Concert de clôture le dimanche, suivi par un public attentif et enthousiaste de plus de 250 personnes dans la très belle salle du Conseil de l'Hôtel de Ville (presque trop petite).

En début de programme le Carpentras Brass, quintette de cuivres, a donné une fort belle interprétation de *La Bataille de Marignan*, de Janequin, puis l'air de *Papageno* de Mozart ; Gilles Milliere et Thomas Girard (piano) ont ensuite fait découvrir les possibilités d'un duo trombone et piano qui sont très grandes surtout servies par d'aussi magnifiques interprètes ; *Romance* de Jorgensen, *Polka d'A. Pryor* et *Southin' Liza Trombone* de Fillmore ; le trombone à ce niveau-là laisse songeur ! *Promenade* de J. Naulais réunissait les trois invités juste avant l'entracte. Et la musique contemporaine s'emparait de la scène avec Eric Aubier dans *Solus* de S. Friedmann ; vraiment seul avec sa trompette pendant dix minutes l'interprète se trouve confronté aux pires difficultés qui se puissent rencontrer ; il s'en joue, au sens propre et au sens figuré, un clin d'œil complice au public, et la musique contemporaine passe avec l'ange (celle-ci restera).

Un moment de répit et d'intense émotion s'en est suivie avec la *Romance* de F. Strauss pour cor et piano ; Jean-Jacques Justafre avait ce jour-là décidé semble-t-il de présenter le cor comme un instrument à la fois puissant mystique et un peu incantatoire, tout en étant aussi agile que le chant des oiseaux dans les *Appels interstellaires* d'Olivier Messiaen.



Et c'était le final dans la splendeur des cuivres avec une **Jazz Suite** de J. Naulais qui réunissait tous les participants ; trois trompettes, deux cors, deux trombones, un tuba, un percussionniste et trois timbales ; un véritable feu d'artifice royal du XX^e siècle ! Le tout ayant été orchestré par Michel Testenière.

Noël dans la Cité - AN VI - à Monteux

Pour la sixième année consécutive l'Association les Amis de la Musique et l'Ecole de Musique de Monteux fêtaient avec quelques jours d'avance Noël dans la ville natale de Nicolas Saboly auteur d'un nombre important de Noëls provençaux et capitale de la pyrotechnie en France.

C'était aussi l'occasion pour Madame Josette Smail, nouvelle présidente qui succède à Madame Hermine Babinet créatrice de cette soirée « Noël dans la Cité » d'animer pour la première fois cette veillée calendaire.

Une première partie a permis aux élèves de l'Ecole de s'exprimer musicalement dans un programme où nous avons relevé les noms de Beethoven, Katchaturian, J.S. Bach, Purcell, André Danican Philidor, Léon Legron, etc.

De délicieux poèmes dits par les enfants de l'Ecole de musique servaient d'enchaînement aux différentes interprétations.

Après un cours entr'acte la deuxième partie de la soirée a été assurée par la Chorale Cantepedrix de Mazan avec un programme varié comprenant du classique de la variété, du folklore, sous la direction de Mme Raymonde Conil, le tout signé par une exécution du final de la Passion selon Saint-Jean de J.-S. Bach accompagné par l'ensemble de cuivres de l'Ecole de Musique.

Rhône-Alpes

Une belle conclusion pour l'année 1988 de l'Harmonie Municipale de Chambéry

Directeur : Serge Herun
Président : François Baud

Après une année laborieuse au cours de laquelle l'Harmonie Municipale de Chambéry s'est produite à seize reprises avec notamment le premier temps fort du concert de Printemps du 29 avril 1988 au théâtre Charles Dullin avec la participation des écoles de Danse de Mme Catherine Fourrier et de M. Gérard Vannier, le concert de Noël du 18 décembre 1988 à la cathédrale métropolitaine de Chambéry a été une magnifique conclusion musicale de cette année 1988, et une belle récompense pour les musiciens et organisateurs par les applaudissements très soutenus d'un public estimé à 1200 personnes par les autorités religieuses de la Cathédrale.

La Direction Musicale de ce concert était assurée par Serge Herlin, mais laissons la place à Henri Planche, écrivain savoyard en citant un extrait de son article paru dans la presse locale du mardi 20 décembre 1988.

C'est une foule considérable qui, avec un empressement enthousiaste, a répondu à l'invitation de l'Harmonie Municipale pour son concert de Noël. Dans la vaste nef de la cathédrale absolument comble, l'affluence des auditeurs, loin de l'atténuer, renforçait le caractère familial et amical de ce rendez-vous annuel. Pour les organisateurs et surtout pour les interprètes, impeccablement dirigés comme toujours par le valeureux et délicat Serge Herlin, c'était un magnifique témoin-



gnage d'estime, de sympathie et de gratitude. Il s'agissait des membres de notre formation musicale, de l'Ensemble Musical de Chambéry et de la Maîtrise Métropolitaine avec la partition déterminante de Gilbert Cressens et du père Duvillaret. S'y ajoutaient également deux brillants solistes, la chanteuse Jutta Bucquet et le trompettiste Michel Delplace, qui obtinrent un vif succès personnel.

Enfin, ce concert bénéficiait du concours exceptionnel de Herbert Hoffmann, un des plus grands organistes allemands actuels, qui fit la magistrale démonstration de son art dans un répertoire caractéristique mettant en lumière l'habileté experte d'un jeu, lui aussi longuement applaudi. Pour le reste, le programme déroula une longue fresque de sonorités qui étaient évidemment axées sur la fête de Noël. Cette date claire du calendrier rassemble toujours les sentiments dans la chaleur de la véritable émotion que fait sourdre l'enfance. Autour de la venue du Messie dans l'étable, tous les êtres de bonne volonté se retrouvent et se reconnaissent avec des cœurs de bergers pour accorder enfin à la tendresse la part essentielle dans notre aventure terrestre. C'est ce que, mieux que personne a parfaitement exprimé Blanche Schlibs pour présenter et commenter l'exécution en associant les mots aux élan des promesses affectives.

Des transparence opalines de Bach aux exubérances bariolées de Berlin, furent jetées toutes les paillettes d'un feu d'artifice qui, parfois comme dans Schubert, tennait le fil tenu des prières, cantiques et comptines des jeunes années. C'était le retour à la féerie où, naguère, les éffluves des harmonies se mélaient aux odeurs de neige, d'encens, de sucre d'orge et de mandarine. Il faut saluer et remercier tous ces exécutants bénévoles qui, avec la ferveur de la passion, apprennent et offrent avec l'élégance de la générosité les chants ailés de la foi et du bonheur des humbles. Chantres des fontaines et des ramures, caracoliers du fantasque, baladins du merveilleux, ils mènent le cortège vers le miracle dans la nuit transfigurée où le divin enfant va lancer le cri de l'espérance.

H.P.

Il faut noter toutefois que ce concert avait été donné une première fois avec les musiciens chambériens seulement,



le dimanche 11 décembre 1988, en l'église d'Alby-sur-Cheran (Haute-Savoie) grâce à l'amicale et efficace collaboration des autorités religieuses et civiles locales et notamment grâce à la participation du directeur de la Société Musicale locale « Les Echos du Cheran », Louis Rassat.

F. BAUD

Hommage à André Robert

Organisé par M. Grevoz, Directeur de l'Ecole de Musique intercommunale du Canton de Montluel et Directeur Technique départemental de la Fédération Musicale de l'Ain, un superbe concert, inédit à La Boisse, avait lieu ce samedi 29 octobre à la salle polyvalente.

La scène rassemblait une soixantaine de musiciens, pour la plupart : amateurs, mais comportant un certain nombre de lauréats de conservatoires régionaux et nationaux. Plus de 200 personnes y assistaient, ce qui est plus qu'honorable pour cette petite commune.

Parmi les personnalités, on notait la présence — outre les maires des communes — de : M. Maurice Adam, maire-adjoint d'Aix-les-Bains, conseiller général, président de la Fédération musicale de la région Rhône-Alpes et vice-président de la Confédération musicale de France ; M. Roger Prajoux, président de la Fédération Musicale du Rhône, avec MM. Buttard, Bouissou et Fray ; M. Marc Vulin, maire et conseiller général de Coligny et président de la Fédération Musicale de l'Ain ; M. Pierre Cormoreche, maire et conseiller général de Montluel ; ainsi que M. Robert Combaz, directeur technique de la Fédération Musicale de la région Rhône-Alpes.

Mme Savey, présidente de l'école de musique souhaitait la bienvenue et présentait ce spectacle organisé de main de maître par Roland Grevoz qui en avait pris l'initiative et qui fut élève puis collaborateur et disciple d'André Robert, cet homme dont l'amour de la musique fut la part prépondérante de sa vie. Amour qu'il sut communiquer à tant d'individus dont un grand nombre est aujourd'hui au sommet de la hiérarchie musicale.

Monsieur Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, rendait ensuite hommage à M. André Robert en ces termes :

Madame, Chers amis,

Voici près d'un an déjà, nous nous étions fait la promesse de nous retrouver — dans un chagrin qui nous est commun — pour célébrer le souvenir de M. André Robert.

Nous vous remercions, Madame, d'avoir bien voulu accepter d'honorer de votre présence cette réunion musicale, comme nous remercions aussi vos enfants que nous entourons avec cœur et émotion pour évoquer leur père et le Maître qu'il a été pour chacun de nous.

Permettez-nous de méditer l'émouvant adieu de Roland Grevoz, ami et disciple de l'immense musicien, du pédagogue, du novateur que fut André Robert.

En même temps que nous revoyons sa silhouette, son inoubliable chapeau et ses cigarettes confectionnées avec soin, permettez-nous aussi d'évoquer dans ses grandes lignes la carrière, la présence de cet homme généreux qui — avec son ami Gabriel Rolando — a créé à Lyon comme dans la région lyonnaise l'initiation musicale à l'école.

Merveilleux cadeau de cet homme aux multiples facettes ajoutant avec simplicité à son titre de sous-directeur du Conservatoire régional de Lyon celui de directeur de l'Harmonie Municipale de sa ville enrichissant ainsi la pratique musicale amateur grâce à ses méthodes, ses initiatives, ses créations de stages où il a fait conjuguer à ses débutants technique et interprétation. Il a été un précurseur au sein de notre Fédération Régionale.

Cher M. Robert, « On n'invente pas la Musique, on se sert de ce que les autres ont fait » disiez-vous. Notre honneur et notre bonheur est celui de nous emparer de ce que vous avez donné, inculqué à chacun et notre vœu le plus cher, ici, ce soir est de vous témoigner notre reconnaissance comme il vous aurait été agréable de l'entendre exprimer.

C'est sous la baguette de Paul Roucart (directeur de l'Ecole de Musique de

Pierre-Bénite, près de Lyon) que débutait ce concert, avec : La Marche d'Hommage à Louis II de Bavière, puis la musique des Feux d'Artifices Royaux de Haendel, Myrto (fantaisie polka) de Petit, et La Housarde (valse de concert) de L. Ganne.

Puis l'ensemble harmonique céda la place à une partie plus sentimentale puisque ce fut le tour des enfants d'Alain Robert (qui jouait d'ailleurs dans l'ensemble harmonique) fils d'André Robert. Nicolas et Béatrice, au piano interprétaient à 4 mains : « Le Petit Poucet » extrait des contes de ma mère l'Oye, puis on entendit : La Sonatine de Ravel. Puis l'ainée des trois, Florence, interprétait à la Flûte (accompagnée au piano par Mme Varache... autre fidèle collaboratrice d'André Robert) : Le Menuet en La mineur de Telemann. Les trois enfants reçurent une véritable ovation avant qu'Alain Robert ne remercie les participants et souligne son émotion mêlée de joie à se retrouver avec tant d'amis pour pratiquer la musique toute une journée, et à la mémoire de son père.

C'était ensuite un enfant du pays qui prenait la scène : Guy Chene, violoniste talentueux et professeur au Conservatoire de Montpellier. Il nous offrait une magnifique Sonate de Bach.

La deuxième partie reprenait le spectacle avec de nouveau l'ensemble harmonique — qui ne répétait ce programme que depuis le matin pour seule et unique préparation — Roland Grevoz prenait la baguette pour diriger : Thèmes variés d'Hautvast et Moment for Morricone. On put admirer le talent et la maîtrise de cet homme qui lui aussi possédait le « feu sacré » et œuvre pour la formation des futures musiciens. Ce concert qui, la veille encore semblait une gageure (de ses propres paroles) devait en fait s'avérer une véritable réussite. Mais il fallait voir, durant cette unique journée de répétition, l'enthousiasme fourni par tous ! Et puis... avec 4 cors, 5 percussionnistes... il y a de quoi faire rêver bien des harmonies !

GRAVATES

Polyester uni crêpe : 30 F HT pièce
(par minimum de 12)

NOEUDS PAPILLONS

Polyester uni crêpe : 30 F HT pièce
(par minimum de 12)

FOULARDS

Coton 100 % uni, unisex
Dimension : 60 x 80 : 35 F HT pièce
(par minimum de 12)

plus de
15 coloris
différents



Ets G. SOUFFRET Fabricant

51, bd Magenta — 75010 Paris Tél. : 42.08.85.48.

50 % d'arrhes à la commande ou contre remboursement

phique, folklorique, à ses congrès nationaux ou internationaux — « focolaris ». « éducation et culture », « séminaire mondial du calcul des probabilités »,... — grâce aussi à l'action volontariste, persévérante et généreuse de sa municipalité en faveur de la musique, avec le concours de musiciens appointés ou bénévoles et de dirigeants dévoués. On vous parlera par ailleurs des « Chœurs Guillaume Bony » de Jean Texeira dont la célébrité ne cesse de grandir, de l'École de musique que subventionnent à 80 % les finances municipales, de la Lyre Sanfloraine, fleuron des cérémonies officielles, des leçons de solfège données dans les classes primaires par des employés municipaux compétents...

L'association « Point d'Orgue », animée par de jeunes sanflorains avec l'appui du Conseil municipal, a organisé, au cours de l'année 1988, huit concerts dans le cadre de ses dix soirées café-théâtre, avec notamment l'Orchestre Régional d'Auvergne et « Bertignac et les Visiteurs » et envisage un programme de qualité pour la saison à venir.

« Florigammes », association loi 1901 dont le siège est à la mairie de Saint-Flour, a drainé au cœur de la ville 150 stagiaires, français ou étrangers, venus se perfectionner avec l'espoir de devenir des instrumentistes de talent. Sous la houlette des plus grands professeurs de conservatoire de Paris ou de province, ils ont pu, quel que soit leur âge, travailler d'arrache-pied pendant 15 jours — 15 au 30 juillet ou 1^{er} — 15 août — l'instrument de leur choix, avec deux nouveautés : le cor et la harpe. De plus, virtuoses, professeurs et stagiaires ont animé le second festival d'été de musique classique en donnant 16 concerts à Saint-Flour, dans les bourgs voisins et même au-delà des monts du Cantal. Cette année 1989 sera plus riche encore. Outre les stages habituels et le 3^e festival de musique, « Florigammes », la municipalité Sanfloraine et l'Office du Tourisme se sont mis d'accord pour organiser deux soirées de prestige : le 24 juillet, un grand concert offert dans l'église des Jacobins par l'orchestre de Chateaugay - Québec — plus de 40 musiciens —, prélude à un jumelage avec « Florigammes » ; le 5 août, un spectacle son et lumière dans le cadre féerique du château d'Alleuze avec le concours du bateau « Emmanuelle », de deux ensembles à cuivre et l'embrasement du château féodal. Notons que les stages « Florigammes » sont ouverts, à des prix préférentiels, aux élèves des écoles de musique du Cantal qui souhaitent y participer.

La municipalité peut d'ores et déjà annoncer que les amateurs de musique se verront proposer également :

- le dimanche de Pentecôte, une animation par la musique municipale d'Orléans — ville jumelée avec Saint-Flour — et ses 110 musiciens ;
- courant juin un concert devrait être proposé par les huit sociétés de musique du Cantal à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française ;
- vraisemblablement le 11 juillet, dans le contexte du congrès national de l'enseignement libre, « éducation et culture », un concert donné à la cathédrale par le prestigieux Orchestre d'Auvergne ;
- au début août, et à une date à préciser, une autre animation musicale proposée par une formation étrangère, forte de 300 instrumentistes.

Rares sont sans doute les petites villes françaises de 10.000 habitants capables de se prévaloir d'un tel effort en faveur de la musique et de la culture, en général. Devant ce bilan, responsable, adapté aux besoins de la cité et de ses visiteurs, tenant compte des ressources de la communes, qui oserait encore parler de « vide culturel » ?

Les chœurs Guillaume Bony de Saint-Flour

C'est en 1972 que Jean Texeira, professeur de musique à l'Institution de la Présentation — Notre-Dame, prend la direction de la chorale de l'établissement. Les heures de répétition étant incluses dans l'emploi du temps des élèves de la sixième à la terminale, les résultats sont immédiats, et dès l'année suivante, un journaliste titre : « Au-dessus de l'amateurisme ».

Depuis, ce groupe, auquel s'adjoignent neuf adultes, s'est acquis une solide réputation de maîtrise technique et d'interprétation nuancée et chaleu-



reuse. « Le Chœur de Saint-Flour a prouvé une fois de plus son excellence. La musicalité comme la passion dont il témoigne sont étonnantes ». (Jacques Doucelin - *Le Figaro*)

Spécialistes dans les œuvres A Capella de la Renaissance, on a pu les apprécier et les applaudir dans de nombreuses villes : Saint-Flour, Aurillac, Murat, Chaudes-Aigues, Mauriac... Clermont-Ferrand, le Puy-en-Velay, Mende, Vichy... Lille, Sète, Troyes.

Franchissant les frontières, ils ont participé au Festival de musique ancienne de Séville en 1988. La même année, ils étaient au Grand Duché du Luxembourg, dans le cadre du Festival d'Auvergne.

Depuis 1979, ils sont régulièrement invités au Festival de la Chaise-Dieu. Ils ont ainsi pu élargir leur programme : grégorien, chœurs avec orchestre. Au fil de ces années, ils ont pu chanter avec des grands noms de la musique : Gaston Litaize, Marie-Claire Alain, avec laquelle ils ont enregistré William Christie, Jean-Claude Maigloire, Michel Corboz, Rodrigo de Zayas... et avec de grands orchestres : Lausanne, Cracovie, Katowice, « La Grande Ecurie et la Chambre du Roy », les Sacqueboutiers de Toulouse...

Depuis 1976, ce chœur a pris le nom de Guillaume Bony, célèbre compositeur du XVI^e siècle né à Saint-Flour et maître de chapelle à la cathédrale de Toulouse. Contemporain d'Antoine de



Bertrand de Fontanges, près d'Aurillac, il mit en musique un grand nombre de sonnets de Ronsard.

Malgré le renouvellement des éléments, handicap des chorales scolaires, la qualité des voix et le fini de l'interprétation sont toujours reconnus. Preuve que les jeunes sont toujours capables d'être attirés par le beau, d'accepter un travail rigoureux, mais si épanouissant. Actuellement, les soixante-dix éléments des chœurs ont différents projets : Orléans, Sarlat, La Chaise-Dieu... Une date est déjà retenue pour un concert et une messe à Saint-Pierre de Rome.

« Le chant est la meilleure école de la Musique, et en particulier le chant choral » (Albert Roussel).

Ytrac

Batterie-Fanfare et Majorettes l'Ytracoise

La commune d'Ytrac regroupe au

sein de ses activités les communes du Bex, d'Ytrac, d'Espinat.

Sur Ytrac, l'Ytracoise regroupe : d'une part une batterie-fanfare se composant de 45 musiciens : tambours, clairons, cors, trompettes de cavalerie, d'autre part, une section de majorettes (Twirling bâton) se composant également de 45 membres, tous féminins.

L'Ytracoise anime durant l'année différentes manifestations à Ytrac et aux alentours à l'occasion du 11 novembre, du 8 mai, 18 juin etc...

Durant la période estivale la société Batterie-Fanfare et Majorettes anime de nombreuses fêtes locales, tant dans le Cantal et quelques unes dans les départements limitrophes.

En 1988 elle a participé au festival de Riom-es-montagnes.

Pour l'année 88-89, la Batterie-Fanfare a participé à un classement le 26 février en vue de pouvoir accéder à des concours. Cela fut fait à l'occasion

de l'Assemblée générale de la C.M.F. qui se tenait le matin à Ytrac.

Actuellement la section majorettes (Twirling-bâton) a fait un stage d'une journée et demi à Ytrac et a reçu sept membres de Maurs, venus profiter de ce stage.

La Batterie-Fanfare va participer à un stage d'initiation à Saint-Ours début avril. Il est prévu d'en suivre un second à Bourg-Lastic durant les vacances de Pâques.

Durant la saison estivale de nombreuses sorties sont déjà inscrites au calendrier (une quinzaine pour l'instant) sans compter la participation de la société aux sorties prévues à l'occasion du bicentenaire (Saint-Flour, Aurillac).

Pour le 15 juillet 1990, afin de fêter ses cinq années d'existence, la société l'Ytracoise met en place un festival qui regroupera des sociétés musicales et majorettes.

HAUTE-LOIRE

Si le patrimoine architectural et géographique de la Haute-Loire, par sa richesse, en fait un département touristique, sur le plan de la musique amateur de riches conclusions peuvent être tirées.

Le Département de la Haute-Loire est divisé géographiquement et économiquement en deux régions. Le Velay-Yssingelais et Le Brivadois. La première étant rattachée par ses origines au Languedoc et la deuxième à l'Auvergne.

Ceci explique la présence actuelle de deux fédérations. La Fédération Le Puy-Yssingelais créée depuis Octobre 1988 et la Fédération de la région de Brioude qui existe depuis le 19 janvier 1934.

Située aux portes du Puy-de-Dôme, de la Loire et du Rhône, pareille à une serre où le jardinier inlassablement prépare ses jeunes plants pour les voir grandir ailleurs, la Haute-Loire joue le rôle de pépinière.

En effet dépourvue de facultés et de grandes écoles, nos jeunes musiciens, après avoir fait leurs armes dans les rangs de nos sociétés et de nos écoles de musique, sont obligés, pour la plupart, de s'expatrier pour parfaire leurs études professionnelles. Certains sont revenus et reviennent encore, formant ainsi l'encadrement nécessaire aux plus jeunes.

Malgré cet handicap, nos sociétés d'amateurs fonctionnent et fonctionnent bien, car toutes animées par la même fougue et la même foi. Très souvent, pourvue de très faibles moyens financiers, elles n'en sont pas moins actives, ne se contentant quelquefois de locaux de réunion plus ou moins en état et adaptés.

Il n'en demeure pas moins qu'un large éventail, au point de vue formation, apparaît. C'est ainsi que l'on trouve des batteries-fanfars, des chorales, des ensembles d'accordéons,

des ensembles de musique traditionnelle, des harmonies, des groupes folkloriques, et pour certains d'un niveau respectable.

Depuis quelques années notre département s'efforce d'acquiescer l'appellation « Haute-Loire terre des festivals ». Il est vrai qu'avec la création du festival de musique de la Chaise-Dieu, d'une renommée nationale et internationale, d'une très haute tenue, fer de lance en la matière, l'appel d'autres festivals avec un genre différent ne pouvaient qu'apparaître. C'est ainsi que l'on trouve chaque année un festival de poésie du Haut Allier dans la région de Langeac, un festival de musique renaissance, un festival de danses folkloriques, un festival de musique traditionnelle au Puy-en-Velay, un festival de Musique avec ateliers à Saint-Vidal, un festival de musique au Monastier-sur-Gazeille, un festival tournant à la Fédération de Brioude, une semaine de stage de formation musicale à Saugues, des concerts à Valprivas, tous très variés et appréciés.

Depuis quelques années existe dans le département une Ecole Nationale de Musique et de Danse du type « éclaté » dont le directeur est Guy Brunon. Des professeurs qualifiés dispensent un enseignement musical de haut niveau.

Ces sociétés, pour la plupart, regroupées sous l'égide de Confédération Musicale de France, appartiennent actuellement à la Fédération de la région de Brioude et à la Fédération Le-Puy-Yssingelais. Le regroupement en une Union Départementale de la Haute-Loire est le souhait des deux présidents respectifs, M. Estic et M. Andréoletti.

Confiante en l'avenir, la Haute-Loire musicale, saura non seulement maintenir le cap mais également l'accentuer, ceci dans l'intérêt des sociétés d'amateurs pour vivre la musique populaire et l'art musical.

La musique

LA VIE D'AUTREFOIS AU PUY-EN-VELAY ET DANS LES ENVIRONS.

Nos aïeux ne méprisaient pas plus la

musique que les belles lettres. Elle jouait même, autrefois, un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui. La musique était de toutes les fêtes, cortèges, défilés, processions, réunions corporatives.

Nous avons même vu que les élections consulaires se faisaient au son du violon.

Le 18 juillet 1533, François 1^{er}, à son arrivé au Puy, fut accueilli par des jeunes

filles « que dansaient joyeusement au son d'une chevrette ».

A l'exemple de leur évêque, les habitants du Puy eurent leurs réunions musicales. Le mouvement de 1789, vint suspendre brusquement réunions et concerts. Mais la musique pris sa revanche en 1798 avec la création de l'Institut National de Musique au Puy, dirigé par M. Pages.

En 1846 fut créée la Société Philharmonique avec Antonio Pitarch chef d'orchestre. Ce maestro venu d'Espagne au Puy après la défaite de l'armée carliste du général Cabrera au moment de l'exil. Raconter Antonio Pitarch, c'est raconter toute l'histoire de la musique au Puy durant un demi-siècle. Il naquit le 11 juillet 1814 en Espagne, à San-Mateo, ville du royaume de Valence. En 1841, il obtint, au concours, la place d'organiste de la cathédrale du Puy. Antonio Pitarch devait donner une large part de son temps et de son talent à l'Orphéon du Velay, et celui-ci allait lui devoir ses plus brillants succès. Nous le trouvons d'abord à la tête de la Société Philharmonique fondée en 1846 par plusieurs amateurs de la ville. Cette petite société tomba vers 1851, se reforma plus tard sous la direction de Laurent, pour sombrer de nouveau et faire place alors à l'Orphéon du Velay, une chorale, et sous la baguette magique de notre entraînant maestro, reconnu des jours de triomphe, allant de ville en ville, Genève, Saint-Etienne, Lyon, Clermont, Paris, Londres etc...

Antonio Pitarch mourut à San-Mateo, dans la maison paternelle, le 5 décembre 1887.

LA MUSIQUE DANS LA REGION DE BRIOUDE

Afin de donner aux cérémonies religieuses plus de faste, les Chanoines Comtes de Brioude avaient doté la basilique d'un buffet d'orgues dès le XVII^e siècle.

Au lendemain des campagnes du Premier Empire, divers musiciens se groupèrent pour constituer une musique qui présida entre autres aux festivités consécutives à la visite de Lafayette en 1829. En 1830 une société « L'Olympe » entraînait la garde nationale.

C'est en 1868 que Charles Vidal constitua l'Harmonie des enfants de Brioude. Avec la Lyre, les Trompes, la Concordia, Brioude eut jusqu'à quatre sociétés de musique et une chorale. Toutes les sociétés ne survécurent pas aux deux guerres et vinrent se ranger sous la bannière de l'Harmonie des enfants de Brioude.

La région brivadoise n'était pas en reste avec la musique : Sainte-Florine, Lempdes, Auzon, Blesie, Paulhaguet, Lavoute-Chilhac, Langeac possédaient des sociétés musicales.

Il est à noter que l'abbaye de la Chaise-Dieu eut des orgues remarquables dès le

XVII^e siècle. Abandonnées et ruinées elles ont été relevées par Georges Cziffra fondateur du festival de la Chaise-Dieu.

L'Abbatiale de la Chaise-Dieu (XIV^e s), cadre unique du déroulement de la manifestation, à laquelle elle imprime son atmosphère si spécifique et si présente de silence et de recueillement restituée à la musique sa pleine résonance. Cette année, le XXIII^e festival se déroulera du 23 août au 3 septembre avec vingt deux concerts (dont deux messes solennelles).



L'Abbatiale de la Chaise-Dieu

C'est avec Le Cercle Aurecois, fondé en 1884, qu'on retrouve l'une des plus ancienne fanfare. Plusieurs fois remanié, a cause des aléas des différentes guerres, il est toujours là, souffrant de la proximité des grandes villes. Ce fut d'abord un groupe musical essentiellement composé de fifres, qui après la première guerre devient groupe de clairons, puis fanfare.



La Fraternelle en 1902

Auvergne

Après un sommeil dû à la deuxième guerre, en 1949 la fanfare redémarre d'un nouvel essor qui se perpétue encore aujourd'hui.

Des problèmes d'une autre nature attend la fanfare de Saint-Pal-en-Chalencou qui a été créée le 27 février 1913 sur l'initiative du notaire M. Julien. Les instruments sont loués faute de crédits. Ce n'est qu'en avril 1914 qu'est organisé une séance musicale avec tombola qui permettra l'achat de ces instruments.

1951 année de sommeil, la fanfare a perdu son chef. C'est M. Proriot Marcel qui l'année suivante reprend la baguette et fait revivre cette société.

C'est l'amour pour la musique d'un jeune pompier Pierre Gallien de Vorey-sur-Arzon qui en 1974 fait grossir un petit groupe. En effet jusqu'alors quelques pompiers musiciens animaient les cérémonies officielles. M. Gallien, à partir de cette date, commence à recruter hors du corps de Sapeurs-Pompiers. Une formation musicale est proposée aux jeunes recrues. L'importance du groupe devient telle qu'elle est obligée de se structurer et de prendre la forme d'une association en déposant ses statuts. C'est aujourd'hui un groupe de 54 sociétaires prêt à intervenir pour le plus grand plaisir de tous.

Les batteries fanfares

Formation par excellence de nos petits villages ruraux, elles assurent la majorité des cérémonies civiles et religieuses. Souvent très anciennes, créées par un



L'avant-garde Langeadoise

amoureux de la musique, elles étaient dirigées par l'aîné ayant quelques notions musicales. Les choses évoluant, se sont maintenant des chefs de musique qui tiennent la baguette, les jeunes assistent aux cours de musique dispensés par des écoles ou des sociétés.

Pour certaines nous pouvons relater quelques savoureux événements comme ceux vécus par la Fraternelle de Saint-Maurice-de-Lignon. Créées en 1902 deux fanfares durent « s'affronter ». Celle dirigée par l'instituteur du village, M. Sigaud, l'autre dirigée par l'abbé Massardier. L'affrontement atteint son apogée un certain dimanche de 1912 où une bagarre générale eut lieu et les archives brûlées sur la place publique.

Actuellement, la musique ayant adouci les mœurs, la Fraternelle vit très bien, a fêté ses 80 ans, organise des festivités qui connaissent un plein succès.

Auzon, un petit bourg médiéval construit sur un promontoir a une batterie-fanfare l'Espérance Auzonnaise, de tout premier ordre. Après avoir été créée par des musiciens pleins de volonté, M. Biscuit et son équipe en on fait ce qu'elle est actuellement, une société qui va de succès en succès et qui est une des meilleures sur le plan national. Son président M. Zanco peut envisager l'avenir avec sérénité.

Langéac, petite ville dans le Val-d'Allier possède une batterie fanfare « l'Avant-Garde » fondée en 1923 par le frère Louis Benier. Le chef, frère Brioude, a marqué fortement la société de 1968 à 1982. Actuellement l'Avant-Garde composée de 70 membres actifs, s'efforce de travailler dans un esprit d'amitié et de camaraderie qui fait sa force depuis 66 ans.

Les Chorales :

Les choristes de Haute-Loire ont une chance inouïe. En effet des chorales d'un niveau très respectable, au dynamisme sans mesure, sont implantées au Puy-en-Velay. Ars Musica qui a vu le jour en 1980 veut promouvoir la musique sous toutes ses formes, styles, époques, d'Europe ou d'autres continents. C'est une société qui utilise les services des musiciens professionnels de la région en fonction des œuvres inscrites chaque année. Placée sous la direction musicale de Guy Fourcaud, professeur de chant choral et de formation musicale pour adultes à l'Ecole nationale de Musique et de Danse de la Haute-Loire, auteur compositeur, arrangeur, créateur d'œuvres originales, passionné de musique d'Amérique Latine, Ars Musica se produit régulièrement au

Puy-en-Velay, en Haute-Loire, en Auvergne et à l'étranger. Cette chorale s'est produite, accompagnée par l'orchestre Symphonique de Lyon, a participé au festival de la Chaise-Dieu, un concert en l'église de Vals près de Puy en compagnie d'Uta Prew soliste de l'Opéra National de Berlin, un concert au Puy-en-Velay avec l'Orchestre Régional d'Auvergne, etc...

La renommée d'Ars Musica n'est donc plus à faire mais à « écouter ».

Il est difficile de parler d'Ars Musica sans évoquer sa sœur jumelle, la chorale. A Cœur Joie. Cette dernière fondatrice en 1974, du Festival de Saint-Vidal, très apprécié, logé dans une forteresse moyenâgeuse. Pendant une semaine des amateurs venus de tous les horizons peuvent s'initier à la musique latino américaine, thème choisi par ce festival, sous la forme de stages de musique vocale et



Atelier flûte au Festival de Saint-Vidal

instrumentale. Depuis 14 ans, des artistes prestigieux, français et étrangers sont venus à Saint-Vidal, tous unanimes pour exprimer le plaisir qu'ils ont éprouvé dans ce cadre unique.



Ars Musica en concert



La société des accordéonistes du Puy-en-Velay



L'accordéon Clud Brivadois

Les ensembles d'accordéons

Les ensembles d'accordéons étaient inexistant dans la région du Puy-Yssingeaux. Pourtant les accordéonistes ne manquaient pas. C'est en 1965 qu'un jeune professeur de Saint-Etienne, Guy Brunnon, lauréat de la Coupe du Président de la République des concours U.N.A.F. (Union Nationale des Accordéonistes de France) vient s'installer au Puy-en-Velay. C'est avec ses premiers élèves qu'il crée en octobre 1965 la Société des Accordéonistes du Puy-en-Velay. L'ensemble d'accordéons naissait en Haut-Loire. D'un genre inhabituel, il a fallu s'imposer, et c'est en glanant quelques prix que ce genre commença à s'affirmer, s'attachant à interpréter un répertoire de qualité, ce qui lui permit d'occuper une place de choix parmi les sociétés musicales de la ville du Puy-en-Velay. Certes, un travail énorme reste à faire pour être accepté des non initiés. Avec un programme essentiellement classique ou « classique léger », le sentier battu des valse, bourrées ou autre style populaire est bien vite dépassé car l'accordéon musette est encore bien ancré dans les zones rurales. La Société des Accordéonistes du Puy-en-Velay est lauréate de plusieurs concours ou festi-

vals nationaux Evian, Chambéry, Lyon, Pontoise, Aix-les-Bains, et s'est produite en Allemagne à Meschede, ville jumelle du Puy-en-Velay.



Le Brusse groupe folklorique Brivadois

Auvergne

C'est en 1971 que l'Accordéon Club Brivadois fut fondé. Cette initiative était due à M. Jean-Louis Barbier entouré de quelques éléments souhaitant pratiquer l'instrument. L'ensemble, fort d'une vingtaine de membres s'est présenté à différents concours nationaux l'Accordéon Club Brivadois participe aux animations les plus diverses (fêtes patronales, club du troisième âge, sociétés etc...). Le souci majeur des responsables est la formation des jeunes et leur souhait est la création d'un club autonome où les élèves trouveraient la totalité de leur initiation musicale, souhaitons que ce désir se réalise.

Les groupes folkloriques

Le groupe folklorique brivadois dénommé « le Brusse » nom patois de l'essaim dont les abeilles figurent sur les armoiries de la ville.

La société constituée en 1957 exécute uniquement des danses traditionnelles de l'Auvergne ainsi que des danses nous venant du Premier Empire. Elles sont accompagnées à l'accordéon, la cabrette, la vielle ou le violon.

Le groupe s'est produit dans toute la France, d'Aire-sur-la-Lys à Andorre et de Nantes à Saverne et a franchi à onze reprises les frontières nationales.

Les harmonies

Que dire des harmonies, si ce n'est qu'elles attirent les foules avec leur style et leurs défilés. La Haute-Loire est riche en nombre d'harmonies et surtout en qualité. En effet le succès de certaines a dépassé depuis longtemps les frontières départementales, voire nationales. Certaines déjà centenaires n'en sont pas moins hardies comme « l'Harmonie du Pensionnat Notre-Dame-de-France » qui a été créée en 1856. D'abord établi au pensionnat ce dernier donne son nom à l'harmonie, et ce n'est qu'en 1909 que « le chef et sa clique » s'installe dans les locaux de l'école Saint-Michel d'où son nom actuel « Amicale Saint-Michel — Pensionnat Notre-Dame-de-France ».

Un peu plus jeune, l'Harmonie Saint-Chaffre du Monastier-sur-Gazeille, voit le jour au début du siècle vers 1906. Actuellement débordant d'activité, forte de ses 45 musiciens, encadrée de solides professionnels, dont une trompette 1^{er} Prix du C.N.S.M. de Paris en 1988, cette harmonie peut se vanter de faire partie du fleuron de sa catégorie.

Doyenne des sociétés musicales de la région, l'Harmonie des enfants de Brioude a vu le jour en 1868, issue d'une philharmonie « l'Olympe » fondée en 1830. Notre société possède une bannière certainement une des plus anciennes que l'on puisse trouver. Le 21 mai 1868 au concours de musique du Puy, elle remporte une médaille en or massif à l'effigie de Napoléon III, cette médaille est conservée précieusement depuis.

En 1874, l'harmonie fut condamnée à un franc d'amende pour tapage nocturne



L'Harmonie Saint-Chaffre du Monastier-sur-Gazeille

lors d'un défilé à la tombée de la nuit. Le 17 mars 1912, elle est présente à la pose de « l'aéroplane » du brivadois Eugène Gilbert as de l'aviation disparu pendant la guerre 1914-1918.

Entre les deux guerres nous retrouvons l'harmonie plus florissante que jamais, et depuis 1945 elle constitue le fleuron de la musique à Brioude.

Forte de 70 exécutants, sous la présidence de M. Estic, dirigés par M. Schindler, l'harmonie des enfants de Brioude regroupe en son sein une école de musique et une harmonie juniors. Elle est complétée depuis 1935 d'une batterie de tambours et clairons. Malgré la difficulté

des temps, notre vieille société a encore de beaux jours devant elle.

On trouve dans la région l'aînée des harmonies à Monistrol-sur-Loire où en 1825 a été créée la première société de musique. Mais ce n'est qu'à partir de 1845 que la musique instrumentale fit son apparition parmi les élèves ayant déjà reçu des notions de solfège. L'Harmonie du Séminaire de Monistrol-sur-Loire dotée d'une magnifique bannière datant de 1886 est forte d'une soixantaine d'exécutants. Elle prêtait son concours à toutes les cérémonies religieuses qui se déployaient à l'extérieur de l'église et à la fête patronale. A cette fête, la Compagnie de sapeur-pompiers que précédaient



L'Harmonie des enfants de Brioude

trois grands sapeurs coiffés du bonnet à poils des sapeurs de l'Empire, revêtus de grand tablier en cuir blanc et portant la hache sur l'épaule, venait attendre la musique instrumentale devant le Petit Séminaire et ensemble, les musiciens marchant après les sapeurs-pompiers, prenaient part à la procession. Actuellement cette harmonie municipale « La Fraternelle » est un bel ensemble instrumental qu'enverrait certaines sociétés musicales.

C'est en 1988 qu'on trouve la création de la Chorale et Fanfare de Rosières, après l'acquisition d'instruments d'une société dissoute dans une commune voisine. Après plusieurs péripéties, la société a fêté dignement en 1988 son centenaire et le nombre et la qualité de ses exécutants laissent présager encore d'excellentes années de vie.



C'est le maire de Sainte-Sigolène qui fonde « La Fanfare » en 1850. Ce n'est qu'en 1987 que cette fanfare devient « L'Harmonie de Sainte-Sigolène » avec une soixantaine d'exécutants. Depuis quelques années, une antenne du Conservatoire donne une instruction musicale aux nouveaux élèves, ainsi la société espère prospérer encore de nombreuses années avec le désir de faire partager aux habitants de la cité les plaisirs de la musique.

Dans un petit bourg situé en bordure de la rivière « Senouire », réputée pour la pêche à la truite, nous trouvons une société d'harmonie avec batterie, « La Fanfare de Paulhaguet ». Son histoire a été marquée par un chef dévoué à la musique populaire, M. Louis Benier. Il a dirigé la société pendant de nombreuses années. Récemment les musiciens de Paulhaguet ont créé un challenge en souvenir de ce chef maintenant disparu.

Il se dispute entre les sociétés musicales de la région de Brioude adhérentes à la fédération.

Avec ses 40 membres sous la présidence de Mme Roux et la direction de M. Bonnefoy, La Fanfare de Paulhaguet est confiante en son avenir.

Sainte-Florine, petite ville du bassin minier, abrite une société d'harmonie « La lyre des mineurs ». Cet ensemble, l'un des plus anciens de la région a eu un chef prestigieux pendant de nombreuses années, M. Parrot a apporté beaucoup à la musique de Sainte-Florine. Actuellement M. Dufour en assure la direction.

Les harmonies juniors

Brioude peut être fière de la formation musicale dispensée aux jeunes. Pour aguerir ses musiciens débutants, l'harmonie a créé en 1965 sous l'impulsion du directeur de l'époque M. Maurice Pothier un groupe de juniors comprenant une quarantaine de musiciens de 10 à 21 ans. Quelques prestations annuelles leurs permettent de se faire apprécier du public brivois.

Ce groupe est le creuset où se forment les futurs musiciens de l'harmonie.

Les écoles de musique

Sous l'impulsion de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région de Brioude des localités comme Brioude, Langeac, Paulhaguet et Sainte-Florine ont créé des écoles de musique. Elles ont souvent un statut communal et reçoivent les jeunes désirant s'initier à l'art musical. Fortes de plus de 300 élèves elles sanctionnent la scolarité par les examens de la



Confédération Musicale de France. Ils sont organisés par la Fédération des Sociétés Musicales de la Région de Brioude. Il est à signaler que beaucoup de ces jeunes vont parfaire leur formation aux stages organisés par les Unions Départementales de la Région Auvergne.

Ces écoles indispensables à la survie de nos sociétés musicales ont souvent de grosses difficultés, mais la ténacité de leur responsables et souvent le bénévolat leur permettent d'exister.

Conclusion

M. Andreolletti pour la région Le Puy-Yssengeaux et M. Bourdon pour la région de Brioude, vous ont présenté chacun les richesses musicales profondes du département de la Haute-Loire qui malgré ses Festivals de renommée internationale : pour la musique la Chaise-Dieu, pour la poésie le festival du Haut-Allier est encore méconnu du grand public.

Aussi c'est par une invitation à nous rendre visite, car les paysages sont des plus merveilleux et la cuisine excellente, que je terminerai mon propos ; vous ferez alors sur place à l'occasion des multiples manifestations estivales, la connaissance de nos sociétés locales ou invitées, et je vous laisse la surprise d'en apprécier tout le mérite et la qualité.

Robert ESTIC



Fanfare de Sainte-Sigolène

Conscient de la nécessité d'un développement de la pratique et de la diffusion musicale, le conseil général du Puy-de-Dôme créait en 1983 l'Association Départementale de Développement Musical. Souhaitant laisser toute autonomie aux acteurs de la vie musicale départementale, l'A.D.D.M. entreprenait un rôle de « catalyseur du développement culturel », de coordinateur omniprésent ouvert à la concertation la plus large possible.

La volonté du Conseil Général est claire : il s'agit d'apporter tout aménagement susceptible d'améliorer enseignement et diffusion musicale. Depuis la création de l'A.D.D.M., le chemin parcouru est immense :

En 1989, 2.250.000 F seront investis dans le développement musical.

Les 2/3 seront consacrés directement aux écoles de musique (près de 80 communes aidées) : aides directes au fonctionnement des écoles, stages spécialisés des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme, stages décentralisés s'adressant aux formateurs de ces écoles de musique, aide à l'équipement en matériel moderne et performant, encouragement à la création de structures intercommunales, carte de l'enseignement spécialisé de la musique.

La priorité reconnue par notre Assemblée à une formation de qualité est le signe que, dans notre département, nous avons délibérément misé sur la jeunesse, investissement humain et condition de la vitalité culturelle : deux valeurs sûres.

Par l'occasion qui m'est donnée ici, je souhaiterais renouveler toute ma reconnaissance à ces centaines de musiciens amateurs qui se retrouvent au sein des harmonies des batteries-fanfares pour partager le plaisir de jouer. Bel exemple de vitalité !

Près de cent formations, harmonies de village et Orchestres plus prestigieux, au service d'une même tradition enracinée dans la vie locale, une musique liée aux festivités...

La convivialité demeure l'une des bases essentielles de cet immense édifice. Il n'en demeure pas moins que les sociétés d'éducation populaire, dans un département à dominante de montagnes comme le nôtre, sont autant d'écoles du soir pour des centaines de musiciens amateurs. A côté des écoles municipales, en liaison avec elles, ces lieux d'enseignement de la passion jouent un rôle déterminant dans le développement musical de notre département.

Rendons hommage aux sociétés musicales sans l'appui desquelles le développement musical du Puy-de-Dôme n'aurait pu avoir cette ampleur.

Merci à tous ceux qui ont contribué à donner cette vitalité musicale à notre Département, mais la route est encore longue et c'est ensemble que nous poursuivrons notre action. C'est ensemble que nous permettrons au plus grand nombre de partager ce plaisir qui nous anime : la musique.

Le Président de l'A.D.D.M. 63
Pierre BOUCHAUDY
Président du Conseil Général

Puy-de-Dôme

(Données chiffrées : — recensement I.N.S.E.E. sans double compte 1982 — enquête A.D.D.M.)

Population : 594.203 habitants
Superficie : 7.970 km²
Préfecture : Clermont-Ferrand (145.975 habitants)
Sous-Préfecture : Riom, Thiers, Ambert, Issoire.

- * 100 sociétés musicales
- * 1 orchestre départemental d'harmonie junior
- * 2 Big Bands de jazz
- * 45 chorales
- * 10 ensembles de musique traditionnelle (60 musiciens)
- * 30 groupes folkloriques comprenant plus de 200 musiciens
- * 11 formations de musique traditionnelle étrangère (Portugal, Afrique Noire, Maghreb, Antilles, Moyen-Orient)
- * 50 groupes rock, la plupart recensés sur Clermont-Ferrand
- * 10 ensembles de jazz
- * 20 clubs d'accordéons.
- * 3 orchestres-symphoniques

En tenant compte des formations fonctionnant dans le cadre des écoles de musique (essentiellement classiques), on peut situer à 10.000 le nombre de musiciens amateurs du département.

Au cœur du Massif-Central, le département du Puy-de-Dôme se présente sous la forme d'un vaste amphithéâtre ouvert dans le nord :

En son centre, une grande plaine alluvionnaire, sillonnée par l'Allier et ses affluents, vient s'encaster dans le vieux massif cristallin et granitique transformé à l'est et à l'ouest par les masses volcaniques des Dômes et du Livradois-Forez caractéristiques de la région.

Les différentes données géodémographiques du département font apparaître que le Puy-de-Dôme se caractérise essentiellement par :

- * Une concentration de population dans le Val-d'Allier ;

- * Des unités de vie morcellées : Issoire, Riom, Thiers, Ambert, Clermont-Ferrand, le Mont-Dore/La Bourboule ;
- * Un relief privilégiant des communications selon un grand axe Nord-Sud ;
- * Une population agée à dominante rurale.

Outre ces aspects purement géographiques, il convient de souligner la vitalité du développement musical départemental.

Avec 10.000 musiciens amateurs, le Puy-de-Dôme peut s'enorgueillir d'être un Département où tradition musicale signifie aussi création, développement, innovation et où le mot « amateur » ne

connote pas médiocrité. Que ce soient les sociétés d'éducation populaire, les musiciens traditionnels ou les orchestres rock, tous contribuent dans un même élan à œuvrer pour donner au département une dimension musicale à l'échelle des efforts consentis par chacun.

A n'en pas douter, le Puy-de-Dôme bénéficie d'un très fort potentiel musical dont le fantastique essor ressenti ces dernières années annonce une véritable explosion musicale !

Rendez-vous est donné sur la plaine de Laschamp pour l'opération Puy-de-Dôme/Mont-Fraternité le 9 septembre 1989 !



Origines des sociétés musicales à Clermont-Ferrand et dans les environs

La plupart des sociétés musicales clermontoise et de la région sont nées au siècle dernier, dans la deuxième partie du second Empire (appelé Empire Libéral).

Il semble que le gouvernement impérial favorisait un peu les formations musicales, surtout dans les entreprises. C'était disait-on, « un facteur de paix sociale ».

A Clermont-Ferrand, Place-du-Poids-de-Ville, répétait la « Lyrique » sous la baguette de M. Lemaigre à partir de 1861. A la même époque, rue Saint-Laurent, siégeait « La Sympatique », une fanfare dirigée par un religieux : le Frère Anthème et, à Montferrand une seconde « Lyrique », présidée par M. Peyrint de la Prade et conduite par M. Roset.

En 1867, une polémique s'engage entre les deux « Lyriques » au sujet des résultats d'un concours qui eut lieu à Vichy en septembre. Il est vrai que les relations entre les deux sections (Clermont-Ferrand et Montferrand) étaient parfois houleuses ! Il existait aussi une chorale : « Les enfants de l'Auvergne ».

Le développement industriel favorise la création des musiques « d'Entreprises ». Montferrand connaîtra une activité musicale intense avec : Le rallye car montferrandais (cor de chasse) ; deux orchestres à plectres : La Mandoline Auvergnate et les Mandolinistes Montferrandais ; et, bien sûr, la fanfare de la plaine. A partir de 1850 s'épanouissent commerces, industries et ateliers sidérurgiques. Grâce à la culture du blé dur dans la Limagne

toute proche, on trouve de nombreuses fabriques de pâtes alimentaires selon le procédé d'Amédéo, Italien, ex-Officier de l'Armée Impériale, et ayant tenu garnison à Clermont-Ferrand. L'industrie des fruits confits sera aussi prospère. Sa réputation dépassera largement les frontières de l'Auvergne. Le hasard de l'histoire et un caprice de l'Allier feront de Clermont-Ferrand la capitale du caoutchouc avec Michelin, Bergougnan, Thorillon et plus tard S.E.A. Les formations musicales à l'intérieur des entreprises fleurissent.

La plus ancienne (semble-t-il) fut la musique dite « gravanches », composée de membres du personnel civil de l'Arse-
nal, formée uniquement de fifres et de tambours, cette musique avait une allure



Auvergne

fort militaire ! En 1912 naîtra l'harmonie des usines « Bergougnan », une brillante phalange. Clermont disposera aussi de l'harmonie du Commerce et de l'Industrie, qui, à la suite des événements de 1936, deviendra « l'harmonie Ouvrière ». Le chemin de fer ne sera pas en reste en créant « La Philharmonique P.L.M. » Michelin favorise l'A.S.M. (association symphonique montferrandaise). Enfin après la seconde guerre mondiale sera formée « La société musicale des établissements A. Ollier ». (Mécanique et Fonderie).

De toutes ces formations aucune ne fonctionne de nos jours, sauf au Chemin de fer avec l'U.A.I.C.F. (union artistique et intellectuelle des cheminots français).

La musique et la vigne

Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètre autour de Clermont-Ferrand les associations municipales étaient, et sont encore aujourd'hui, nombreuses. Jusqu'en 1914 ces musiques seront composées d'agriculteurs, en majorité des vigneron. N'oublions pas que de 1870 à 1890, le Puy-de-Dôme se place au troisième rang des départements viticoles seulement devancé par le Gard et l'Hérault. On découvre de vrais talents parmi ces musiciens formés sur le « tas ». M. Théron chef de musique du 92^e R.I. (1914) déclarait : « On rencontre de bons musiciens parmi les gens de la terre, mais les meilleurs se recrutent chez

les vigneron. Ces gens ont un sens profond de la mesure et du raffinement ». Ces musiques vigneronnes vécurent paisiblement au rythme des saisons et de la vigne jusqu'en 1890 où apparait le Phylloxera qui, peu à peu, ravage les vignobles auvergnats. Des musiques disparaissent, les rangs des musiciens s'éclaircissent certains devront s'expatrier pour survivre. Alors ?

La situation se stabilise en 1900, mais la loi de 1901 sur les associations sémera le trouble dans les esprits avec l'un des préambules : « Association sans but lucratif, apolitique et non confessionnelle ». Certains estimeront que l'on entrave leur droit à penser.

Le coup le plus rude sera, à partir de 1905, l'application de la loi de séparation des églises et de l'Etat qui déclenchera déchirement, dissolution et division. En bien des endroits se forment les musiques « des blancs » contre celle « des rouges », les « rataquouères », la musique du maire contre celle du curé ! Ce sera le cas à Aubière, Cournon d'Auvergne, la Roche-Blanche, Veyre-Monton et bien d'autres lieux. La palme reviendra à Veyre-

Monton qui comptait environ 1.800 habitants et formait deux harmonies opposées d'une quarantaine de musiciens chacune. A Cournon d'Auvergne la division durera jusqu'aux années 50. Aux Martres de Veyre, on essaya de conjurer le danger. La fanfare Saint-Martial sera rebaptisée « Union Musicale » en espérant ainsi accueillir tous les musiciens sans distinction d'opinion. Il y eut tout de même des remous...

Certaines formations ne survivront pas aux deux guerres mondiales. Et aujourd'hui ? Certainement de plus en plus de gens, d'une façon ou d'une autre, s'intéressent à la musique. Cependant à Clermont-Ferrand et dans la région le nombre des Sociétés Musicales est en baisse par rapport au début du siècle. Un exemple : le canton de Veyre-Monton tout proche de Clermont-Ferrand en pleine expansion, avec une très forte augmentation démographique, onze communes dont certaines voient leur population multipliée par trois voir même par cinq comptaient dix sociétés musicales en 1914, sept en 1939. Il n'en compte seulement cinq aujourd'hui... Où passent les musiciens ?



Les Martres de Veyre : fanfare Saint-Martial fondée en 1868

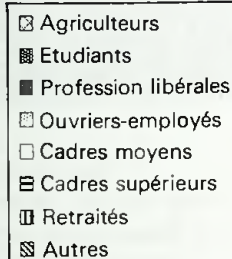
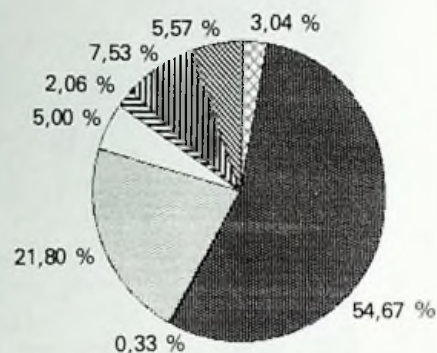
Saint-Martial patron du village, évêque de Limoges qui au III^e siècle évangélisa le Limousin et une partie de l'Auvergne. Motif central : faisceau d'instruments entouré d'épis de blé et de plusieurs rameaux de vigne. Une devise « Civilisation et Progrès », le mot progrès utilisé souvent au second empire pour inspirer prospérité et calme.



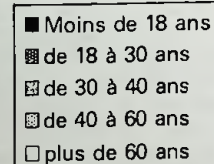
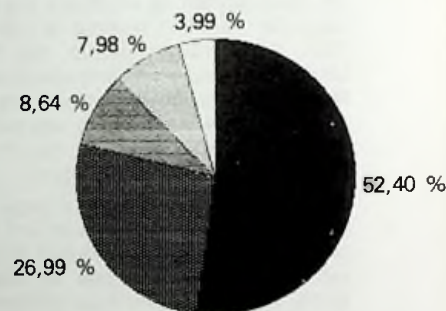
Vic-le-Comte : fanfare fondée en 1865

La bannière n'est pas datée. Motif central : le blason de la ville ancienne capitale du comté d'Auvergne, entouré d'épis de blé symbole de l'agriculture, de feuilles de chêne : la force, rappelant aussi la proximité de la forêt de la Comté. En dessous « l'union fait la force », devise de la Maison d'Orange souvent citée par les républicains.

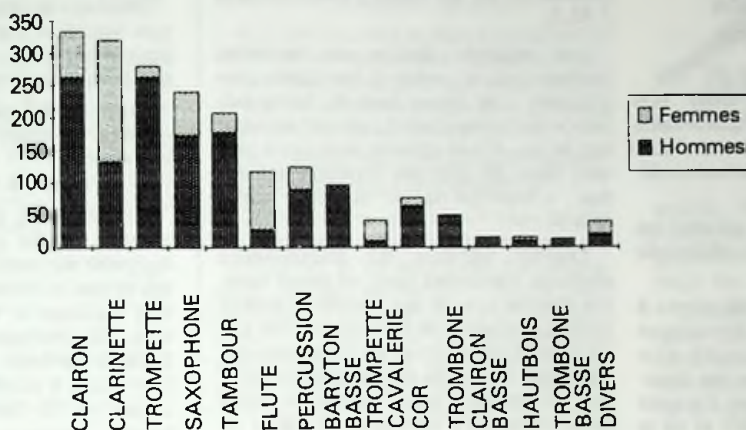
Répartition des musiciens des sociétés musicales par secteurs socio-professionnels.



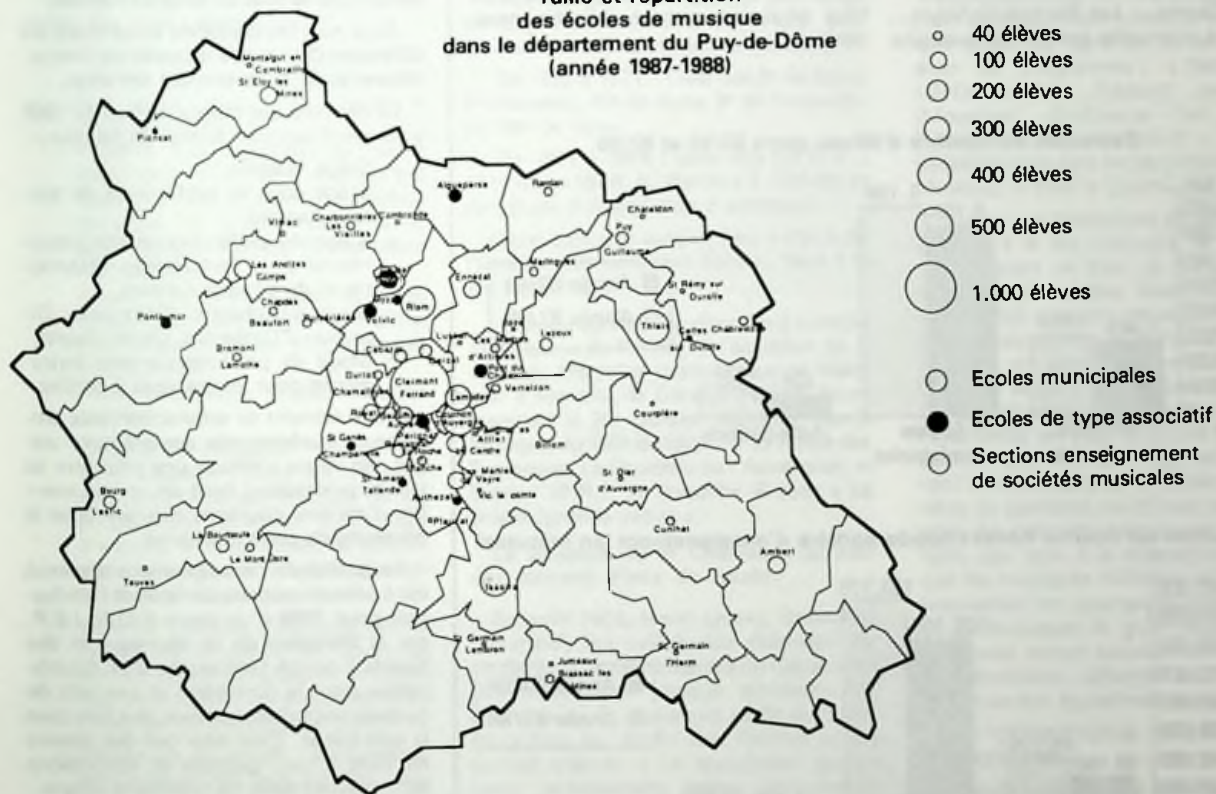
Répartition des musiciens des sociétés musicales par tranche d'âge.



Répartition hommes/femmes par instrument



Taille et répartition dans le département du Puy-de-Dôme (année 1987-1988)



La formation

1 CNR à Clermont-Ferrand	1,277 élèves
1 ENM à Thiers	393 élèves
1 école municipale agréée à Cournon	531 élèves
1 école intercommunale à Ennezat	93 élèves
15 écoles municipales	1,865 élèves
12 écoles associatives	623 élèves
35 sections enseignement de sociétés musicales	1,565 élèves
	6,347 élèves

Pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme l'enseignement de la musique représente :

- 66 structures
- 6.347 élèves
- 3.400 heures hebdomadaires d'enseignement

L'enseignement de la musique dans le Puy-de-Dôme

L'enseignement musical dans nos sociétés, est à l'actif d'une quarantaine d'écoles de musique qui dispensent leurs cours à 2.000 élèves en formation musicale et 1.200 en instruments.

Les examens C.M.F. se situent en mai et juin, et peuvent être délimités en deux catégories.

Les épreuves des classes débutants à élémentaires 2^e année se dérouleront dans divers centres sous l'autorité d'un président de Jury, désigné par les directeurs d'écoles concernées avec l'accord du Président de l'U.D.S.M. (63) et de la Commission de la Formation.

Les classes brevet élémentaire et moyen ont pour cadre, et à tour de rôle les principales villes du département : Clermont-Ferrand — Royat — Issoire — Châtel-Guyon — Les Martres-de-Veyre... Lempdes pour cette année. Ces examens

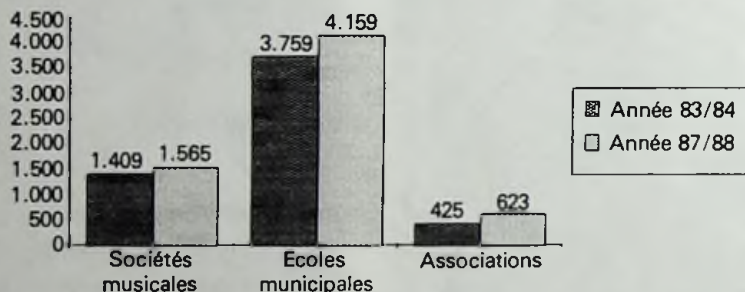
du cycle supérieur sont placés sous la présidence de M. Relin, Président de la F.M.A.

Les résultats depuis ces dernières années sont en nette et constante progression. Les bases sont de toute évidence de bonne qualité : un certain nombre de nos élèves anciens évoluent à présent dans de grandes formations telles que : « Musique de l'Air ou Police Nationale ».

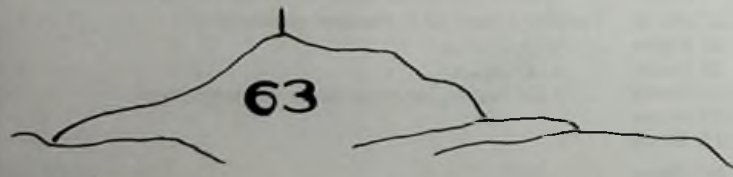
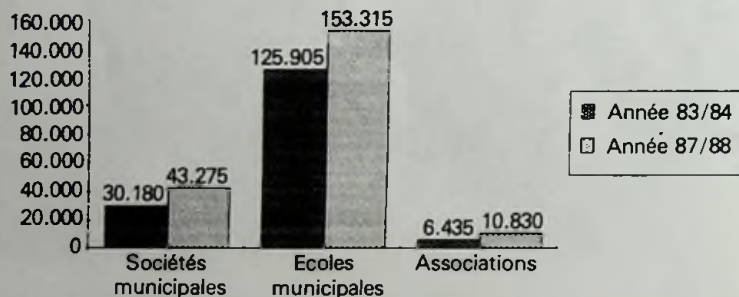
Travail sérieux de professeurs dévoués, bénévoles pour un grand nombre d'entre eux, et qui travaillent parfois dans la pénombre de nos communes. Qui ne connaît pas de plus, les difficultés que les responsables de nos écoles de musique rencontrent pour mettre en place leurs cours, qu'il faut souvent placer en se faufilant dans le chemin tortueux des mercredis, surchargés d'activités sportives ou autres.

Efficacité, Ténacité, Modestie, sont les vertus que l'on rencontre aussi chez tous amateurs, surtout chez les musiciens.

Evolution du nombre d'élèves entre 83/84 et 87/88



Evolution du volume horaire hebdomadaire d'enseignement (en minutes)



« 12 ans de stages »

Au fil des années, ces stages dont l'unique vocation était le perfectionnement instrumental des musiciens d'Harmonie, ont évolué dans trois directions :

- La qualité de l'enseignement,
- La diversité des disciplines enseignées,
- La quantité de stagiaires accueillis.

Parallèlement à cette grande action, d'autres stages ont vu le jour afin de répondre au besoin de formation des élèves et des professeurs. Outre la « Formation Musicale », les efforts sont portés vers les professeurs et musiciens de Batterie-Fanfaires qui avaient un important retard à combler. Le niveau musical auquel les 26 Batteries-Fanfaires se sont hissées, témoigne des résultats obtenus.

Afin de mieux maîtriser la gestion et la diversification des disciplines enseignées, le grand rassemblement du mois de juillet a été fractionné, accueillant ainsi plus de 400 stagiaires tout au long de l'année.

Ainsi tous les obstacles empêchant les différents Orchestres de sortir de l'immobilisme et de la routine ont été levés.

La diversité des stages de l'année 1988 a permis d'apprécier le chemin parcouru :

- Stage Willems,
- Stage pour les professeurs de Batterie-Fanfaires,
- Stage de perfectionnement instrumental pour instruments d'Harmonie et de Batterie-Fanfaires,
- Stage d'Orchestre d'Harmonie, Direction d'Orchestre, chant, choral,
- Stage de perfectionnement instrumental pour instruments à cordes.

Autre élément de satisfaction, aux professeurs expérimentés des premiers stages, est venue s'ajouter une pépinière de jeunes professeurs dont un certain nombre d'anciens stagiaires assurant ainsi la pérennité de cette entreprise.

La qualité de l'enseignement dispensé est à présent reconnu par tous et l'attribution pour 1988 d'un poste F.O.N.J.E.P. par le Ministère de la Jeunesse et des Sports a permis l'embauche d'un Coordinateur pour la Formation et par voie de conséquence d'aller encore plus loin dans la voie tracée. C'est ainsi que des classes de flûte à bec, guitares et accordéons sont prévues dans les prochains stages.

Le coordinateur de l'animation et de la formation pour les sociétés musicales amateurs du Puy-de-Dôme

Depuis le 1^{er} septembre 1988, l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme (U.D.S.M. 63), a recruté sur concours un Coordinateur en la personne de M. Michel Benetto.



Le rôle de ce Coordinateur est de renforcer les liens entre les Sociétés Musicales, les Ecoles de Musique et l'U.D.S.M. 63.

C'est aussi de répertorier les problèmes existants sur le terrain et d'essayer d'y apporter une solution. Sans s'ingérer dans les affaires privées des Sociétés, c'est en répondant aux invitations qui lui sont adressées que le Coordinateur se déplace afin de partager quelques réflexions avec les dirigeants.

Son action se situe également à d'autres niveaux tels que l'Organisation des Examens Départementaux, la gestion du Parc Instrumental, la mise en place d'une Parthothèque départementale, l'organisation des stages et la gestion de l'Orchestre départemental d'Harmonie.

Quelques actions de formation

* LE BEAU VELO DE VALERE :

Un outil d'initiation musicale utilisable par tout pédagogue.

— Musique pour tous : Une cassette sonore, son livret d'utilisation, un seul geste : mettre en marche le magnétophone.

Prétexte à la divagation de l'esprit entre rêve et réalité, l'énigmatique reconstitution sonore du monde quotidien de Gérard Valère, héros sans visage, sollicite l'imagination des auditeurs.

Voyant avec leurs oreilles les élèves s'expriment spontanément à partir des images mentales suggérées par ce fil sonore.

Ainsi, activement, débute l'analyse auditive.

— Simplicité d'utilisation : L'emploi de cette cassette n'exige aucune connaissance musicale préalable car les propositions du livret permettent d'adapter à toute classe la découverte insolite d'un apprentissage créatif de l'écoute.

— Jeux et création : Motivée dès le départ par le projet de construction de spectacle musical, la classe met ainsi à profit les acquis des jeux musicaux en une création collective.

— Pédagogie du projet : Sensorialité, psychomotricité, pouvoir de création, autant de points développés lors d'un acte stimulant de composition musicale.

Vibrant dans cet espace, l'oreille voit, l'œil entend.

Une production de l'ADDM 63

* LA MUSIQUE TRADITIONNELLE :

il existe dans le Puy-de-Dôme près de 10 centres d'enseignement de la musique traditionnelle dont l'école de musique d'Issoire et le CNR de Clermont-Ferrand qui, depuis le 22 février 1988 propose, au sein de son nouveau département de musique traditionnelle, l'enseignement de la vielle à roue, la cabrette, la musette

béchetton de basse Auvergne, la musette bourbonnaise, le violon traditionnel et l'accordéon diatonique.

A noter en outre le travail fondamental de l'AMTA (Agence des Musiques Traditionnelles d'Auvergne) qui aussi bien au niveau de la formation que de la diffusion joue un rôle moteur indispensable.

* LA CARTE DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE LA MUSIQUE

Ce document, plus qu'un bilan du travail de fond mené conjointement par l'ADDM 63 et les structures d'enseignement musical, est ouvert à tout un outil de travail. Il offre la possibilité à chaque école, de confronter ses résultats avec ceux des structures voisines et ainsi de déceler ses défauts et qualités. Elles peuvent de cette sorte évoluer vers une plus

grande démocratisation de l'enseignement musical et vers une qualité d'enseignement qui jusqu'à présent restait l'apanage des grands centres.

En outre, ce document offre un panorama détaillé de l'enseignement musical départemental et en illustre l'évolution quantitative et qualitative des cinq dernières années. Il est disponible à l'ADDM 63.

Musiques militaires à Clermont-Ferrand

Ville de garnison depuis fort longtemps, Clermont-Ferrand abritera plusieurs Formations Musicales Militaires :

— De 1852 à 1871 : Celle des 8^e de ligne, 5^e chasseur, 40^e de ligne, 8^e de Hussards, et 100^e de ligne.

— De 1871 à 1914 : celle des 92^e R.J. ; 121^e R.J., 16^e R.A. (fanfare à Cheval) et de l'Ecole d'Application d'Artillerie).

Leurs concerts avaient lieu « Place de l'Etoile » sise au Cours Sablon, face à la rue Breschet.

Un beau concert fut donné le 2 octobre 1856, place de l'Etoile, à l'occasion de la visite du Maréchal Pellissier duc de Malakoff à son ami, le Général Pellion, Commandant la 20^e Division Militaire, par la Musique du 100^e de ligne : « La Polka des Tambours, Le Quadrille de l'Auvergnat, le Sapeur (P.R.), le Quadrille Arabe, « La Smala (grande valse) ».

La Musique du 5^e Chasseurs donnait des concerts Place de Jaude.

En août 1864, Henri Lecoq, Conseiller Municipal, qui veillait aux destinées du Jardin Botanique obtiendra du Général de Martimprey que chaque dimanche, la Musique du 5^e chasseurs se fit entendre désormais au Jardin des Plantes et un journal d'écrire « La population appréciera certainement cette bienveillante mesure et se rendra dans notre beau Jardin dont l'entrée sera entièrement gratuite ».

Fin octobre 1865 le journal « l'Ami de la Patrie » écrivait : « les concerts militaires au Jardin Lecoq, obtiennent un réel succès et attirent de plus en plus l'Elite de la Société Clermontoise ».

Avant de quitter Clermont pour Limoges La Musique du 100^e donne son dernier concert le 3 avril 1970 avec « Geneviève de Brabant (Offenbach), Les Roses, Faust, et La Valse des Roses (de Métra) ».

Le 23 juin 1870, de 19 à 21 heures, toujours au Jardin des Plantes, c'est la Musique du 83^e de ligne qui se fait entendre avec au programme : « Barbe Bleue (Offenbach), Robert le Diable (Meyerber), Guillaume Tell (Rossini), Roméo et Juliette (Gounod) » ; quelques semaines plus tard on ne pensait plus à la Musique, c'était la guerre...

Toutes ces formations participaient largement à la vie culturelle de la cité, et fournissaient de plus de bons éléments aux musiques civiles. Mais voilà que, en 1906, il est question de supprimer grand nombre de musiques militaires. Les Clermontois en sont quelque peu attristés. Dans sa séance du 6 décembre 1906 le Conseil Municipal de Clermont adopte à l'unanimité un vœu émis par M. Plumadon : « Les Musiques régimentaires doivent être maintenues, considérant que les villes de garnison ne doivent pas être privées de concerts très appréciés et gratuits, qui sont à la disposition de tous, que les musiques militaires contribuent à populariser les œuvres des grand Maîtres et à développer le goût musical ». Ces Musiques seront sauvées car désormais, les Musiciens, affectés au Service de Santé seront également brancardiers.

* LE CONCOURS D'ENSEMBLES AMATEURS

Depuis mars 1988, a lieu chaque année le concours départemental d'Ensembles Amateurs organisé par l'ADDM 63 en collaboration avec la municipalité de Lempdes.

Ce concours vise à favoriser le regroupement de musiciens et doit permettre dans un futur proche de susciter un travail de composition contemporaine ouvert aux nouvelles technologies du son et d'impliquer la responsabilité de nouveaux compositeurs interprètes. Il est ouvert à toute formation non professionnelle dont le niveau de chaque musicien n'excède pas en classe instrumentale, cours moyen 2 des CNR et ENM.

Autres stages organisés par différents organismes

* Agence des Musiques Traditionnelles d'Auvergne :

Formation de vielle, cabrette, accordéon diatonique, cornemuse, chant, etc... tout au long de l'année.

* Association Régionale pour l'Etude et la Promotion des Activités Musicales en Auvergne : (AREPAMA)

En collaboration avec le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Auvergne et le Centre National de Formation des Personnels Territoriaux :

- Stage de pédagogie, de sensibilisation à la musique contemporaine, direction d'orchestre, pédagogie de piano en groupe, « faire chanter les enfants à l'école », etc...

* Ecole Nationale de Musique de Thiers :

Session annuelle début juillet avec entre autres, jazz vocal, musiques et danses anciennes, musique traditionnelle, guitare classique/guitare électrique, etc...

* Théâtre de percussions ARROMA :

Forum annuel de percussions à Saint-Sauves. Cette année, formation spéciale en tambour avec M. Robert Goutte.

* Conservatoire National de Région de Clermont-Ferrand :

Académie Internationale de Clermont-Ferrand de deux semaines début juillet. Perfectionnement instrumental et préparation aux grands concours.

* Centre Régional d'Art Polyphonique

Les cordes dans les associations Auvergnates

Depuis toujours, le violon est considéré comme un instrument dit « classique », et surtout réservé aux personnes douées.

Aujourd'hui, il est possible et très souhaitable de le voir d'un autre oeil ou plutôt, dirons-nous, savoir l'écouter avec une autre oreille.

La pédagogie Vivaldi qui a une de ces antennes au pied du Puy-de-Dôme depuis quelques années a permis à de jeunes enfants de pratiquer le violon avant même de posséder le langage maternel.

L'apprentissage très tôt, de l'instrument permet d'espérer qu'un grand nombre de jeunes enfants vienne fleurir les bancs des ensembles auvergnats.

Depuis trois ans, les cordes ont fait leur entrée à l'U.D.S.M. 63 dans un premier stage à Marmilhat qui s'est couronné par

un concert final avec, à la clé, la Première Symphonie de Beethoven.

Devant ce succès et l'enthousiasme général des dirigeants et des élèves, ces rencontres récidivent chaque année.

La récompense suprême, comme nous l'a annoncé M. Rodriguez, président de l'U.D.S.M. 63, aura pour point d'aboutissement la naissance d'un symphonique permanent avec nos meilleurs élèves sur la portée.

Actuellement trois orchestres symphoniques existent dans le département :

- L'Orchestre Symphonique des Dôme direction : Gilles Raynal ;
- L'Orchestre Symphonique d'Issoire direction : Conrad Rodriguez ;
- L'Orchestre Symphonique de Riom direction : Roland Blazeix.

D'autres orchestres symphoniques sont actuellement en préparation.



L'orchestre départemental des jeunes

C'est dans le courant de l'année 1987, à l'initiative de M. Conrad Rodriguez, président du Puy-de-Dôme, que l'orchestre départemental des jeunes vit le jour. Cette formation a pour but de réunir les

meilleurs éléments de nos sociétés musicales du département. Il est donc possible de travailler des œuvres compliquées et originales, ce que beaucoup de sociétés ne peuvent pas faire pour les raisons que nous connaissons tous.

Le deuxième but de cet orchestre est la formation des jeunes directeurs (et en priorité, ceux qui postulent au D.A.A.S.M.).

Cet orchestre ne doit en aucun cas gêner nos sociétés, c'est pour cette raison qu'à ce jour, il n'a présenté que deux concerts à la Maison des Congrès de Clermont-Ferrand. Le 8 novembre 1987 avait lieu le concert inaugural sous les baguettes de MM. Arbre et Meunier (tous les deux directeurs de sociétés et vice-présidents de l'U.D.S.M. du Puy-de-Dôme) pour la première partie, et sous la baguette de M. Jean-Claude Amiot (directeur du C.N.R.) pour la création d'une de ses œuvres « 1789 ».

Le 11 février 1989, avait lieu le second concert de cette formation sous les baguettes de MM. Aury et Benetto, tous les deux candidats aux épreuves du D.A.A.S.M. à Paris. Cet orchestre se réunit pendant les week-ends ou pendant les vacances scolaires. Il est donc très difficile d'avoir la formation au complet, et ceci reste un des soucis premiers pour l'avenir de l'ensemble.

Bien entendu, un financement est nécessaire pour faire fonctionner cet orchestre, et c'est grâce à l'aide du conseil général du Puy-de-Dôme (par l'intermédiaire de l'A.D.D.M. 63 et de son directeur M. Sevaux) que nous pouvons en assurer le fonctionnement.

Cet orchestre a bien entendu des projets pour célébrer le bicentenaire de la Révolution, mais nous espérons tous, dans notre département, qu'il pourra s'étoffer d'avantage et remplir son rôle principal : réunir des éléments de toutes les sociétés du Puy-de-Dôme.



L'orchestre départemental d'harmonie junior

Les sociétés musicales

Sans vouloir rentrer dans le détail, il est bon de montrer le dynamisme de nos sociétés, dont certaines, bien que plus que centenaires débordent de vitalité. Plusieurs sont classées au plus haut niveau dans les concours de la C.M.F. :

- la Batterie-Fanfare de Romagnat en honneur;
 - l'Harmonie de Riom en supérieur A ;
 - les Ancizes et Thiers en supérieur B ;
- et bien d'autres en 1^{re}, 2^e et 3^e divisions.

L'orchestre d'Harmonie municipale de Clermont-Ferrand



Il se compose d'un peu plus de 70 musiciens parmi lesquels des élèves du Conservatoire National de région, mais aussi des Ecoles de musique des environs.

Cet orchestre participe principalement à la vie culturelle locale et régionale avec cinq concerts au Théâtre municipal et environ sept concerts d'été dans différents quartiers et communes voisines.

En mars de cette année, avec l'aide de

la municipalité Clermontoise, il a reçu une Harmonie Portugaise de la région proche de Lisbonne avec laquelle des échanges amicaux et musicaux ont vu le jour.

Son président d'honneur est M. Roger Quilliot, Sénateur Maire de la ville.

Son président actif est M. René Pereira, et la direction musicale est confiée à M. Abel Thomas, professeur au C.N.R.



Harmonie de Clermont-Ferrand



Eveil Romagnatois

Historique de la société

C'est en 1883, que fût créé la première société de musique de la ville de Romagnat, petite cité située à quelques kilomètres de la capitale Auvergnate : Clermont-Ferrand.

En 1954, la musique change de bannière et devient L'Eveil Romagnatois.

Sous la présidence d'honneur de M. Arsène Boulay, maire de Romagnat et président du conseil général, c'est en 1965 que la société voit arriver son chef actuel : M. Michel Ledieu.

A partir de ce moment là, l'Eveil ne se limite plus aux traditionnels marches militaires et son répertoire s'oriente dans le sens de celui de la musique de l'Air de Paris, avec essentiellement des compositions modernes.

Enfin, en 1971, l'Eveil se présente pour la première fois au Concours National de Batterie-Fanfare et voici son palmarès depuis cette date :

- 1974 - Finaliste à Biarritz. Accession en 1^{re} Division ;
- 1975 - Finaliste à Saint-Rambert. Accession en Division Supérieure ;
- 1976 - Finaliste à Marnaz ;
- 1977 - Finaliste à Rochefort-sur-Mer ;
- 1978 - Finaliste à Anglet - Biarritz ;
- 1980 - Finaliste à Tonneins. Accession en Division Excellence ;
- 1981 - Champion de France à Saint-Chamond ;
- 1983 - Lauréat des Lauréats U.F.F. à Oullins ;
- 1984 - Musique d'honneur au Concours National à Langon ;
- 1987 - Concours C.M.F. à Massiac (Cantal) Accession en Division d'honneur ;
- 1987 - Concours de Villers-Cotterets (1^{re} rencontre Nationale des Batteries-Fanfars, toutes Fédérations confondues). Classé 2^e à un point derrière Compiègne ;
- 1989 - Cette Batterie-Fanfare, qui fait honneur à sa ville, Romagnat, à son Président d'honneur à vie, M. Arsène Boulay, président honoraire du Conseil Général, à son maire actuel M. Bernard Brajon, Président d'honneur de l'Eveil, à son Président actif M. Albert Fourier, se présente les 6 et 7 mai, à la 2^e rencontre Nationale des Batteries-Fanfars à Villers-Cotterets et obtient la première place devant les 10 meilleures Batteries-Fanfars de

France, toutes Fédérations confondues. Une semaine plus tard, les 13 et 14 mai, au Concours National de l'U.F.F. à Caen, l'Eveil, qui continu son ascension en Excellence — 1^{re} Section, obtient le 1^{er} prix d'honneur avec 89,25 points sur 100 et le fanion National avec 36,9 points sur 40.

Que cette société, composée uniquement de musiciens amateurs, moyenne d'âge : 22 ans, continue encore très longtemps sa marche ascensionnelle, qui dure maintenant depuis 25 ans, sous les ordres de son chef Michel Ledieu, aimé et admiré par tous les membres de l'Eveil, pour sa compétence, sa gentillesse et sa façon, bien à lui, de conduire sa société.



Les musiciens et orchestres

Le rock : une quarantaine de formations de tous styles, du rock des années 60 à la House Music en passant par le rock sudiste et le mouvement alternatif.

A noter, l'existence de Spliff, disquaire associatif, organisateur, manager, bref, l'interlocuteur en matière de rock.

Le jazz : une dizaine de formation et de Big Bands. Les organisateurs de concerts sont :

- Jazz Auvergne
- Les amis du jazz

Les ensembles instrumentaux classiques : une dizaine dont la plupart sont regroupés au sein du Cercle Musical d'Auvergne, un orchestre et une chorale universitaire et de nombreux ensembles issus du C.N.R. et des écoles de musique.

Les chorales : environ 40 formations et près de 800 choristes.

Musique traditionnelle : 10 ensembles (60 musiciens), 30 groupes folkloriques dont 200 musiciens, 11 formations étrangères.

Interlocuteurs : agence des musiques traditionnelles d'Auvergne.



Les enfants du rock et de Flamina

La diffusion

Les musiciens et orchestres

Les sociétés musicales et la diffusion

Les festivals



10^{ème} FESTIVAL
JAZZ EN AUVERGNE
DU 2 AU 18 MARS



Les festivals

Jazz en Auvergne (chaque année en mars)

Festival décentralisé sur une dizaine de communes. Programmation : Don Cherry, Jimmy Smith, Johnny Griffin, Elisabeth Caumont, Barney Wilen, Jimmy Gourley...

Organisateur : Jazz Auvergne

Jazz en tête (1^{re} édition octobre 1988)

Programmation : Herbie Hancock, Dee Dee Bridgewater, Ray Brown, Joe Pass, Ellingtonmania...

Organisateur : Les amis du jazz

Les concerts de Vollore (chaque année en juillet)

Programmation : Trio Pasquier, Orchestre d'Auvergne, Patrice Fontanarosa, Quintette à vents Onslow, Laurent Martin...

Organisateur : Association « Les concerts du Vollore »

Piano à Riom (chaque année en juin)

Programmation : Vlado Perlemuter, Catherine Collard, Boogie Piano Trio, Anne Queffelec, Jean-Claude Penner, Jean-Philippe Collard...

Organisateur : Association Piano à Riom

Forum international de percussions en Auvergne (chaque été à Saint-Sauves)

Programmation : Julie Spencer Percussions de Strasbourg, David Samuel, Billy Cobham...

Organisateur : Akroma Percussions

Saint-Amant-Rock-ça-vibre (chaque année en août)

Trois jours de rock dans les forêts de Gaspard-des-montagnes

Organisateur : H.P. 905

Challenge André Raynoird

Festival de batterie-fanfane qui a lieu chaque printemps dans une commune différente du Puy-de-Dôme. Existe depuis 1981.

Organisateur : Eveil Romagnatois

2.000 musiciens 500 choristes pour un concert

Ce rendez-vous avec l'histoire se déroulera le samedi 9 septembre 1989, au pied du Puy-de-Dôme, dans le site merveilleux de la chaîne des puys : la plaine de Laschamp.

Parce que la musique est symbole de liberté, que faire partager un plaisir est

symbole d'égalité, que le fonctionnement des sociétés musicales est symbole de fraternité, le département du Puy-de-Dôme a choisi de célébrer la République, et concrétiser ces grandes valeurs à une échelle départementale, avec ses 2.000 musiciens instrumentistes et 500 choristes. Plus qu'un événement médiatique, cette célébration musicale, d'un caractère exceptionnel, vise à mettre en valeur le dynamisme d'un secteur bicentenaire lui aussi, celui des sociétés musicales qui vont constituer l'orchestre le plus important jamais réuni depuis la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, sur le Champs-de-Mars, à Paris.



Maitrise C.N.R. du Clermont-Ferrand

Création de J.-C. Amiot

M. Jean-Claude Amiot, directeur du Conservatoire nationale de région et compositeur de talent, travaillant étroitement avec les sociétés du Puy-de-Dôme depuis son arrivée à Clermont-Ferrand et dont le répertoire existant traduit constamment sa volonté de communiquer sa passion à tous, a écrit la partition de l'hymne à la Fraternité en s'inspirant des odes à la Révolution avec montage de textes.

Deux difficultés ont dû être surmontées :

- l'espace géographique imposant l'éloignement des musiciens qui cerneront les spectateurs ;
- le niveau différent de chaque composante de cette orchestre aussi original qu'exceptionnel.

En juin, à la Maison des Sports, l'aventure aura déjà pris corps, tous les acteurs seront réunis, ne comportant pas moins de 234 trompettes d'harmonie, 283 clarinettes, 172 tambours et 210 clairons.

Sociétés musicales de l'Union Départementale du Puy-de-Dôme

HARMONIES :

Société lyrique d'Aigueperse :

Président : Antoine Dassaud
Directeur : Antoine Dassaud

Lyre livradoise d'Ambert :

P. : A. Belin
D. : B. Garde



Union musicale les Ancizes Saint-Georges :

P. : Emile Librini
D. : Michel Meunier

« Résonance » union musicale d'Aubière :

P. Pascal Pinot

Association musicale « chantecler » de Beaumont :

P. : Jacques Courageot
D. : Jacky Abraham

Réveil bourboulieu :

P. : Raymond Nicolas
D. : Jacques Sturm

Harmonie des enfants du canton de Bourg-Lastic :

P. : Louis Verny
D. : Bernard Aury

Lyre amicale de Chabreloche :

P. : André Breton
D. : Jean-Claude Fœnard

Harmonie les enfants de Chamalières :

P. : Claude Wolff
D. : Joseph Mojal

L'écho de la Morge de Manzat :

P. : Marc Danton

Orchestre municipale d'harmonie de Clermont-Ferrand :

P. : René Pereira
D. : Abel Thomas

Lyrique de Combronde :

P. : J.-Paul Blanc
D. : Marie-Claude Rey

Société lyrique d'Ennezat :

P. : Louis Peynet
D. : Roger Rantault

Harmonie municipale d'Issoire :

P. : P. Pascalon
D. : Conrad Rodriguez

Lyrique des enfants de Jumeaux :

P. : Christian Vigier
D. : J.-Marc Bonnefoy

Harmonie municipale de Lempdes :

P. : Jean-Claude Caperaa
D. : Georges Cambou

Les enfants de la Limagne de Marignac :

P. : Henri Bertrand
D. : Hubert Fouilhoux

Union musicale des Martres de Veyre :

P. : Jean-Louis Courou
D. : Marcel Clauzon

Lyre amicale de la Monnerie-le-Montel :

P. : Bernadette Dall'Anese
D. : Jacques Perrin

Echo du Mont-Dore :

P. : Jean Bessac
D. : Jean-Yves Pillet

Harmonie municipale de Mozac :

P. : Martine Dupic
D. : M. Fillatraud

Société lyrique d'Orcet :

P. : M. Boyer
D. : M. Prezut

Union musicale Pionsatoise :

P. : Marcel Beauhier
D. : Bernard Faugere

Sainte-Aimable de Pulverrières :

P. : Pierre Charbonnier
D. : Pascal Noblet

Société « les enfants de la dore » du Puy-Guillaume :

P. : Robert Marcillat
D. : Fabrice Brunaud

Eveil Randannais :

P. : Daniel Puissauve
D. : Gérard Laporte

Harmonie de Riom :

P. : Jean-Claude Criscolo
D. : Roland Blazeix

Harmonie municipale de Royat :

P. : Docteur Jean-Claude Pons
D. : Maurice Arbre

Cercle musical de Saint-Dier d'Auvergne :

Harmonie des mineurs de Saint-Eloy-les-mines :

P. : Henri Gonard
D. : Robert Fabre

Fanfare de Saint-Germain Lembron :

P. : Guy Dupic
D. : Rodolphe Sciacca

La « Lyre du Doulon » de Saint-Germain l'Herm :

P. : André Mongheal
D. : Jean Ranglaret

Société lyrique de Saint-Rémy sur Durole :

P. : Jean-Luc Pailhe
D. : Serge Bouhet

Union philharmonique de Thiers :

P. : Pierre David
D. : Eric Geneste

Les enfants de Vertaizon :

P. : Roger Berthon
D. : Philippe Aussourd

BATTERIE-FANFARES :

La Fanfare Brassacoise :

P. : Edith Berlu
D. : Alain Bages

Batterie-fanfare de Ceyrat :

P. : Pierre Lauradoux
D. : Jean-Paul Sallas

Fanfare municipale de Châteaugay :

P. : Pierre Montagnon
D. : Emile Sure

Fanfare de Chateldon :

P. : Louis Moilier
D. : Jean Gagnol

Fanfare de la Combelle :

P. : René Laisse
D. : Rodolph Sciacca

Fanfare de la plaine de Clermont-Ferrand :

P. : Robert Faure
D. : Daniel Casaubon

Fanfare de la Dorette :

P. : Maryvonne Desgeorges

Reveil Gerzatois :

P. : Alain Chanudet

Batterie-Fanfare des Martres d'Artière :

P. : Roger Besset
D. : Roger Besset

Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompier de Montaigut-en-Combraille :

P. : Renée Cholin
D. : Alain Giraudet

L'écho de Pérignat-les-Sarlieve :

P. : Maurice Extrat
D. : Pascal Astier

Batterie-Fanfare de Pérignat-sur-Allier :

P. : Gérard Vallet
D. : Odette Cueille

« L'indépendante » de Pont-du-Château :

P. : Robert Barthelemy
D. : Pierre Coudarcher

Eveil Romagnatois :

P. : Albert Fourrier
D. : Michel Ledieu

U.S.G. Fanfare de Saint-Gervais d'Auvergne :

P. : Roger Marque
D. : Alexis Daniel

Batterie-Fanfare de Saint-Maurice-en-Allier :

P. : Roland Rancon
D. : Daniel Voillat

Union Musicale Plauzat Saint-Sandoux :

P. : Roger Andrieux
D. : Bernard Baffaleuf

Clique de Tauves :

P. : Auguste Goichot
D. : Auguste Goichot

Fanfare de Vic-le-Comte :

P. : Paul Sauvadet
D. : Fernand Chouvy

ORCHESTRES SYMPHONIQUES :

Orchestre symphonique des Domes de Clermont-Ferrand :

P. : Gilles Raynal

Harmonie municipale d'Issoire :

P. : M. Lavedrine
D. : Conrad Rodriguez

Harmonie de Riom :

P. : Jean-Claude Criscolo
D. : Roland Blazeix

ORCHESTRE BIG BANG JAZZ, VARIETES :

Pick-up jazz de Chamalières :

P. : Claude Heraud

Grand orchestre du Val-d'Allier-de-Cournon :

P. : Eric Jayat

SOCIETES D'ACCORDEONS :

Club d'accordéons d'Aubière-Romagnat :

P. : René Merle

Club d'accordéons de Clermont-Ferrand :

P. : Christian Richardot
D. : Marc Aurine

Club d'accordéons de Courpière :

P. : Serge Decombas
D. : Marc Aurine

Club d'accordéons de Pont-du-Château :

P. : Jean-Claude Tassy
D. : Marc Aurine

Association musicale Vicomtoise :

P. : Jean Authier

ECOLES INDEPENDANTES :

Ecole de musique municipale de Brassac-les-mines :

P. : Gibert Belin

Musique municipale du Cendre :

P. : Roger Mourgues
D. : Monique Rochette

Echo de Montoncel de Chabreloche :

P. : Jean Carton
D. : Roger Combronde

Ecole de musique de Châtelguyon :

P. : M. Perpere
D. : Mme Petit

Association musicale d'Auvergne de Clermont-Ferrand :

P. : Gilles Colle

Ecole municipale de musique de Lempdes :

P. : M. le Maire
D. : Danielle Moulinot

Ecole de musique de Pont-du-Château :

P. : Michel Cartaud
D. : Serge Pommerette

Ecole municipale de musique de Randan :
P. : M. le Maire

Ecole de musique de Saint-Amant Tallende :
P. : Hervé Conan
D. : Chantal Perruche

Ecole municipale de musique de Ver-taizon :
Adjoint D. : Georges Aussourd

**Ecole municipale de musique de Vol-
vic :**
P. : Jean Beusseron
D. : Daniel Lacroix



Comité de direction (au 1^{er} janvier 1989)

Président : Relin André, 2, rue Salignat, 03200 Vichy. Tél. : 70.98.09.43 et 70.98.60.17.

Premier vice-président délégué : Rodriguez Conrad, pré-sident de l'U.D.S.M. du Puy-de-Dôme, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire. Tél. : 73.89.32.47 et 73.89.48.20.

Vice-présidents :

- Daloz Dominique, président de l'U.D.S.M. de l'Allier, 161, rue de Rimard 03100 Montluçon — Tél. : 70.03.91.71 et 70.05.22.78.
- Laksman Marcel, président de l'U.D.S.M. du Cantal, 14, rue Anatole-Feuillet, 15100 Saint-Flour. Tél. : 71.60.02.76 et 71.60.07.14.
- Estic Robert, président de la Fédération de la Région de Brioude, rue Frédéric-Mistral, 43100 Brioude. Tél. : 71.50.07.53.
- Andreolletti Jean, président de la Fédération de la Haute-Loire (Région le Puy-Yssingaux) Auteyrac, 43300 Langeac. Tél. 71.74.25.49.

Secrétaire général : Clauzon Marcel, 9, rue du Grand-Clos, 63730 Les Martres-de-Veyre. Tél. : 73.39.86.80.

Secrétaire général adjoint : Jaffeux Arlette, 27, avenue Aristide-Briand, 63400 Chamalières. Tél. : 73.36.07.01.

Trésorier général : Criscolo Jean-Claude, « La Beaumette » Bâtiment E, Appartement 49, 63200 Riom. Tél. : 73.38.82.28.

Trésorier général-adjoint : Gerey Jean, 2, avenue de Forez, 43110 Aurec. Tél. : 77.35.44.84.

Les contacts

Auvergne

Arepama : Hôtel de Chazerat, 4, rue Pascal, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73.90.25.55.

Centre d'art polyphonique d'Auvergne, Hôtel de Chazerat, 4, rue Pascal, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73.90.25.55.

Cantal

Associations culturelles : — Cultural Associations — Kul-turele Vereine : Association pour le développement de l'action culturelle à Aurillac, 18, place de la Paix, 71.64.82.87. Astronomie, rue Balbeyrou, 71.48.83.66. Bridge, Hôtel de Bordeaux, 71.48.01.84. Cercle des collectionneurs, M. Dabernat, 71.48.68.62. Demain l'Auvergne, 71.48.17.04. Echecs, siège annexe Emile-Duclaux, 71.48.35.69. Eco-Géo, 71.64.67.87.

Espace et Recherche, 37, rue des Carmes, 71.64.86.91. Etudes Occitanes, 32, cité de Clairvivre, 71.64.34.21. Généalogie, rue du 139^e R.I., 71.48.33.38. Gia, 71.64.22.75. Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 71.48.49.09. Minéraux et Fossiles, 71.63.56.43. Ostal Occitan, 71.63.57.05. Philatélique, 71.63.66.81. Photo-Club, 71.63.79.10. Société Archéologique, 71.48.42.56. Société des Sciences Lettres et Arts « la Haute-Auvergne », 71.48.33.38.

Associations artistiques : — Artistic Associations — Kunst vereine : Accordéons et orgues d'Aurillac et de la Cha-taigneraie, 71.64.86.31 ou 71.46.74.50. Association Rapsody (jazz), Grimal Gérard, 71.64.22.41. Chorège (danse), 71.47.25.16 ou 71.63.71.51. Ecole de musique, 1 place de la Paix, 71.63.75.09. Groupes folkloriques : Bourrée d'Aurillac, 71.48.11.85. Ecole Auvergnate, 71.64.18.70. Terradour Flouricat, 71.48.72.32. Jeunesses Musicales de France, 71.63.63.17. Musique dans le Cantal, Centre social de Marmiers, 71.46.36.78. Rencontres télévision Cinéma et Monde Rural, 11 rue de la Coste, 71.64.32.41. Société artistique du Cantal, 71.64.24.40. Compagnie Vendettamathéa, Arts Expressions, 71.64.88.56. Tigrane (danse), Mme Markarian, 71.46.32.78. Ecole de musi-que et de danse, direction Denyse Montoya.

Puy-de-Dôme

A.D.D.M. : Directeur : M. Bernard Sevaux, Hôtel du départe-ment, 18, boulevard Desaix, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 73.92.58.00, poste (21.21)

A.M.T.A. : (agence des musiques traditionnelles d'Auvergne), Directeur : M. André Rieros, Ancienne manufacture des tabacs, Place Eugène-Rouher, 63200 Riom. Tél. : 73.38.87.36

Théâtre de percussion Akroma : Directeur : M. Claude Giot, 21, rue Fongivière, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73.37.15.57

HP 905 : Président : M. Franck Damour, Mairie de Saint-Amant, 63890 Saint-Amant-Roche-Savine

Jazz en tête : Président : M. Xavier Felgeyrolles, rue de Gergo-
via, 63540 Romagnat

Jazz Auvergne : Président : M. Henri-de-La-Cruz, 38, avenue
Julien, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73.93.16.28

SPLIFF : Président : M. Gilbert Biat, 15, rue de la Treille, 63000
Clermont-Ferrand. Tél. : 73.91.88.54

Festival piano à Riom : BP 160, 63204 Riom Cédex. Tél. :
73.38.59.45

Les concerts de Vollore : Château de Vollore, BP n° 1, Vol-
lore ville, 63120 Courpière. Tél. : 73.53.71.27 — 73.53.70.49
(1) 45.79.23.46

L'HISTOIRE

LES TAMBOURS-MAJORS



Prédécesseur de Gabriel Defrance, Charles Gourdin, figure légendaire, devait, après sa mise à la retraite, entamer une seconde carrière aussi brillante que la première. Taille imposante (1 m 87), embonpoint magistral (130 kgs) et le geste théâtral, l'ancien tambour de la Garde, devenu Tambour-Major en 1911, n'eut aucun mal à

constituer une « Troupe » (ensemble de tambours) puis à entamer de multiples pérégrinations à travers la France. Il visita l'étranger avec son équipe de fines baguettes interprétant les fameuses batteries, dites de la Garde Impériale. Succès au théâtre, succès au music-hall et enthousiasme égal dans toutes les villes où la troupe se produisait.

Charles Gourdin eut de nombreux imitateurs dit-on. Royus - acteur-chanteur et tambour serait de ceux-là ! Or, d'après les révélations de ce dernier, l'idée de produire des tambours sur scène en costumes de plusieurs époques émanerait de lui. Poussé par le succès, Royus, médiocre technicien mais formidable bête de scène fit appel au concours des tambours de la Garde. On connaît la suite !

Un chroniqueur anonyme, contemporain de Charles Gourdin, a tracé un élogieux portrait du Tambour-Major de la Garde. Nous présentons quelques extraits de son texte.

Charles Gourdin sut ressusciter le passé et restera inoubliable dans les annales de la Musique Militaire.

Le chansonnier Furay, lorsqu'il était directeur de la Scala, vint le chercher et, dans un décor approprié, exhiba le célèbre Tambour-Major au milieu de ses tambours. Le saisissement des spectateurs fut considérable. La joie de Gourdin ne l'était pas moins. Son amour, en particulier, pour le grand uniforme de l'Empire, trouva là matière à une reconstitution originale, rêvée par lui depuis longtemps.

Engagés ensuite dans plusieurs établissements, Gourdin et ses tambours se produisirent à travers la France. Plus d'une fois des « vive l'Empereur ! » se mêlaient aux applaudissements. En Afrique du Nord, une Arabe qui le suivait dans la rue s'écriait à haute voix : « Bou Tambou Major ! Bou ! ».

De tous côtés, les offres mirobolantes parvenaient à Gourdin. Un jour, il trouva dans son courrier une lettre adressée par un directeur de théâtre allemand qui lui demandait de présenter là-bas son numéro pendant 52 semaines sans discontinuer. La lettre se terminait par une question indiscreète. Elle priait Gourdin de vouloir bien faire connaître à quelle « loge » il appartenait. Gourdin supposa d'abord que son correspondant lui attribuait deux états : celui d'artiste et celui de concierge. Lorsqu'il comprit le sens véritable de la lettre, il dépêcha au directeur un mot bref qui resta sans réponse.

Fatigué par ses nombreuses tournées, Charles Gourdin quitta le théâtre, se retira à Appoigny (Yonne) et se contenta de vivre dans le culte de Napoléon et avec les souvenirs de sa belle carrière. Il mourut en 1936.

R. GOUTE



* Charles, Jules Eugène Gourdin né en 1863 à Chamouille (Hte-Marne). De 1884 à 1887, au 46^e de ligne - de 1887 à 1893, Tambour-Major au 162^e de ligne. En 1894, admis à la Garde, nommé Tambour-Major en 1896. Retraité en 1911.

** Le répertoire ancien reconstitué par Ch. Gourdin - édité par Sam-Fox a fait l'objet de quelques doutes quant aux origines de certains airs et aussi des « Trio » inexistants à l'époque, certainement imaginés pour les besoins de la scène.

TECHNIQUE

LA FORCE DE FRAPPE

Trop souvent, il nous est donné de constater un manque de puissance de frappe dans la manière de battre le tambour.

En règle générale, que ce soit pour les contrastes ou les montées en intensité, la batterie actuelle est trop souvent sans relief et cette platitude compromet l'expression. L'instrumentiste doit donc maîtriser la précision de l'articulation, savoir détacher distinctement une frappe « forte » d'une succession de frappes « piano » sans nuire à la régularité des battements. A notre humble avis, les instructeurs n'attachent pas une assez grande importance aux exer-

cices préparatoires, lesquels, précisément, conduisent à la netteté de la frappe, que la nuance soit « forté » ou « piano ». L'expression citée plus haut ne se réduit pour une grande part qu'à cette maîtrise, hormis, bien entendu, la rapidité d'exécution ; les deux seuls moyens d'expression à la disposition du tambour.

Dans le langage des anciens le terme « arraché » figurait en lettres grasses sur la liste des recommandations. Il signifiait qu'il fallait porter à son paroxysme l'intensité d'un crescendo ou le choc puissant d'un forté ; ce qui engendrait parfois une certaine lour-

deur. A ce propos, il semble que le matériau utilisé de nos jours soit en partie responsable du manque de sonorité que l'on déplore. Le produit de synthèse ne rassemble pas les mêmes qualités que l'on attribue généralement à la peau animale. La « peau » plastique demande à être utilisée très tendue, les ondes qu'elle engendre sont courtes, elles se propagent plus rapidement mais portent moins loin que celles produites par la peau animale. De plus, le timbre constitué d'un boyau de mouton torsadé restitue un son plus net que le timbre métallique aux multiples vibrations. (La voix suffit pour faire vibrer un timbre métallique). Les arguments des spécialistes varient. Certains prétendent que l'utilisation du tambour silencieux est responsable du manque de puissance ; ce qui n'est pas prouvé, alors que d'autres en sont à préconiser des systèmes dont les résultats se sont

avérés inefficaces. En vérité, la responsabilité incombe aux instructeurs, lesquels n'insistent pas assez sur le procédé qui consiste à frapper fort sans utiliser la force musculaire. Paradoxe !... pourtant vérifiable à tout moment. La détente — sorte de coup de fouet — n'est réalisable que si l'on applique dès le départ des notions spécifiques tenant à ne pas enserrer fortement les baguettes afin qu'elles soient constamment « flottantes » entre les doigts. Cette attitude permet d'obtenir un prolongement de la trajectoire vers l'extérieur au-delà de la limite de rotation du poignet. Le retour rapide de la baguette est alors assuré par un mouvement conjugué du poignet et des doigts : Pression du pouce et action des doigts sur le manchon, index, majeur, pour la main gauche, majeur et annulaire pour la main droite. La frappe sèche étant de rigueur, la netteté de la frappe sera d'autant plus fine si la peau est touchée avec la partie la plus bombée de l'olive. Le fait d'appuyer la baguette avec force sur la peau brise le développement des ondes engendrées par le choc de la baguette et mises en mouvement par la compression de l'air contenu entre les deux peaux. Si la peau de frappe ne conserve pas son élasticité naturelle et immédiate le son se modifie. Ce phénomène se constate au cours de l'exécution des fla lorsque les battements de l'appoggiature et de la note réelle sont frappés simultanément. Là ne s'arrête pas l'expérimentation. La baguette elle-même vibre. Des essais lointains avec des baguettes tournées dans du duralumin se sont avérés inexploitablement ; la rigidité du métal s'opposant à la souplesse du bois. Autre expérience : lorsqu'on frappe à même une table recouverte d'un tissu, on remarque que la sonorité change selon qu'on comprime ou relâche la pression des doigts sur les baguettes. Toutes ces remarques sont l'occasion pour ceux dont la pratique est de battre en force de se débarrasser de l'angoisse d'une inévitable crispation des muscles des avant-bras lors des séances de roulements prolongés comme le 6/8 de la fantaisie percutante ou encore d'autres batteries chargées de formules rythmiques roulées.

En résumé, le relâchement est à appliquer en toutes circonstances. Il ne peut s'obtenir que si l'instrumentiste suit les conseils ci-dessus.

Enfin, nous recommandons expressément de battre le tambour en évitant tous gestes excessifs des bras. La particularité de l'École Française — contrairement aux Écoles Étrangères — est d'obtenir le maximum de rendement par la rotation des poignets et l'action des doigts.

R. GOUTE



Les nouvelles perspectives de la musique de l'harmonie tchèque

Dans les années 1987 et 1988 la musique de l'harmonie tchèque s'est faite remarquer par une activité élevée et aussi par le rassemblement de nouvelles qualités. En premier cas la preuve était la fondation de nouveaux orchestres d'harmonie et de fanfares, surtout de jeunes ; l'augmentation de nombre de concerts, l'apparition de nouvelles compositions originales destinées à la présentation aux concerts. On ne peut pas négliger de nouvelles compositions modernes dites pop-music de l'harmonie. En deuxième cas c'était l'augmentation progressive du niveau artistique de la plupart d'harmonies, y compris leur universalité d'interprétation. Les résultats des concours nationaux dans toutes les catégories des orchestres de l'harmonie en témoignent. La partie importante de cette activité présente l'élargissement de la coopération au niveau de l'organisation et au niveau artistique. Comme l'élément principal dans la vie de la musique de l'harmonie tchèque est considéré la confrontation avec celle de l'étranger. Le total de tous les intérêts est proclamé dans le Programme de la musique de l'harmonie tchèque en 1989 — le résultat de la coopération des spécialistes artistiques actifs dans ce domaine avec une nouvelle agence d'organisation créée sous l'égide de l'Orchestre symphonique de Prague — Fok Festa à Prague.

On peut mentionner les activités principales du Programme comme par exemple, La Rencontre Internationale

des Harmonies et Fanfares, Prague — Brno, le 5 - 7 janvier, Le Cours International des chefs d'orchestres de l'harmonie et fanfares le 24 - 30 mars, Les Concerts d'Été encadrés dans le programme de l'Été culturel de Prague, juillet - août, Les Jours de l'harmonie de Jindrich Pravecek à Prague au début de novembre.

Les statuts de toutes les manifestations mentionnées permettent une large participation internationale, les règles de concours respectent les usages internationaux. Le cadre de quelques manifestations n'est pas limité à la musique de l'harmonie et des fanfares, mais on les élargit selon la musique amateur comme par exemple la musique de tambours et de fifres, de cliquetis et de l'accordéon — Spielmansszugmusik, Zupf — et Akkordeonmusik qui grâce à sa spécification n'ont pas assez de possibilités pour être présentées au niveau international. Par exemple dans le cadre de la Rencontre Internationale des harmonies et fanfares sera organisé à Prague le concours des groupes de tambours et de fifres, Spielmanszüge, des ensembles des accordéons et de cliquetis, Zupfgruppen. Entre le 14 - 16 avril on organise le Rendez-vous amical des orchestres des instruments cliquetis, Zupfmusik.

Les jours de l'harmonie et de fanfares de Jindrich Pravecek à Prague, malgré qu'il s'agit de la première édition, sont déjà considérés comme manifestation importante non seulement de la musique tchèque mais aussi européenne.

Fok Festa est une agence qui par ses possibilités contribue à l'appui et par conséquent au développement de la musique de l'harmonie et des fanfares. Fok Festa devient le médiateur pour la participation des orchestres de l'harmonie étranger aux festivals qui ne sont pas sous son organisation.

Toutes les informations sur les possibilités de la participation des orchestres aux festivals et d'autres manifestations en CSSR sont précisés sur demande à Fok Festa.

Jaroslav MAREN

En coopération avec la ville de Strasbourg, l'association Musique et Culture organise à Strasbourg du 24 au 31 juillet 1989, le premier grand rassemblement européen des écoles de musique en France.

Événement en trois dimensions :

- assemblée générale de l'Union Européenne des Ecoles de Musique du 24 au 26 juillet ;
- festival musical européen de la Jeunesse du 26 au 31 juillet ;
- salon européen de l'Édition Musicale et de la Facture Instrumentale du 26 au 31 juillet.

Amérique latine de Guy Luypaerts

Ayant fait partie, avant la dernière guerre, d'orchestres typiques : cubains (Don Barreto), argentins (Mario Melfi) etc... j'ai eu l'idée d'écrire une rapsodie symphonique sur l'Amérique Latine, qui exploite la plupart des rythmes de danse qui en sont originaires et fait entendre la samba brésilienne, la bossa-nova, la ranchera, le tango et la conga cubaine.

La musique de l'Amérique Latine est tellement variée et colorée que l'auditeur est presque obligé de s'imaginer qu'il fait un voyage dans ces pays pleins de couleurs.

Lorsque vous arrivez au Brésil, dans la baie de Guarabana, cette baie démesurée d'un bleu insolent, encerclée d'une forêt dense, son bleu dialogue avec celui du ciel. La forêt a été vaincue, seuls demeurent le soleil inlassable, la lumière exubérante et le sable blanc arrosé par les vagues vertes de l'océan bleu.

Au son lancinant, invariable, obsédant et surexcitant des tam-tams africains, toutes les villes dansent. Les rues débordent, les carrefours éclatent, partout les caisses résonnent. Blancs, Métis ou Noirs dansent éperdument, dansent sans cesse pendant trois jours et trois nuits, sur les trottoirs, au milieu de la chaussée, sur les plages, dans les squares, envoutés par le rythme.

Dans ce cortège exubérant, délirant de gaieté, un costume de plumes rappelle l'ancêtre premier, l'Indien qui occupa d'abord ces rivages.

Les orchestres ne donnent que le rythme, lancinant, obsédant, en additionnant les cymbales, les clochettes, les tam-tams, les grosses caisses ou les guiros (courges creuses).

C'est à l'époque du carnaval que le rythme-roi (la samba) donne toute sa mesure. Les rues inondées de lumière et de confettis, rutilent de rubans, de paillettes et de plumes soyeuses.

Telles des torches vives, les mulâtres, nues et dorées, dessinent dans l'espace des ondes de feu qui embrassent l'atmosphère.

Le quatrième jour le spectacle, mis en scène par les « Cariocas », dure toute la nuit et une partie de la matinée suivante. Danseurs et musiciens ne se comptent plus par dizaines mais par milliers. C'est le fameux défilé des écoles de samba à Rio de Janeiro.

Avec la fin de la dernière guerre est venu le jazz et ses succédanés. Le Brésil a gardé les mélodies, les harmonies américaines, il les a naturalisées, sensualisées et le résultat a été la bossa-nova, air d'amour et de nostalgie lascive.

Le Mexique, c'est le pays de la Ranchera (valse mexicaine), la civilisation Maya, le sommet enneigé du Popocatepelt, la guitare Indienne.

Au pays des gauchos, dans la Pampa, le cheval fait partie intégrante du paysage de l'Argentine. L'instrument national est le bandonéon dont la sonorité douce et triste est complètement différente de la sonorité canaille de l'accordéon. Cet instrument s'est fait connaître en Europe à l'époque du tango et des orchestres de tangos.

La plus grande des caraïbes, c'est Cuba, île magique au sable blanc, d'où nous viennent la rumba, thème mélodique généralement exposé par la flûte et accompagné par une section rythmique importante (bongos, claves, cow-bell, etc...) se terminant généralement par une « montuno » d'un rythme plus rapide.

Plus tard la conga qui est beaucoup plus rythmée et essentiellement dansée, s'est fait connaître en Europe par les orchestres typiques.

« Amérique Latine » est une œuvre de divertissement, très descriptive, qui transcende la simple musique de variétés par la recherche de l'écriture et la richesse de l'orchestration.

ANALYSE

Deux clarinettes soli pendant cinq mesures exécutent un dessin en rythmes : brisés, en quarts, issu du thème [1] puis un hautbois s'y ajoute pendant cinq mesures, puis deux flûtes pendant quatre mesures. Ce dessin continue avec un tutti des bois. Chiffre 1. Appel du thème [2] par deux cors et un trombone, entrée du Guiro, réponse par les trois trompettes, de la cellule 2 du thème [2] puis réponse par les deux cors avec entrée des bongos. Chiffre 2, thème [1] exposé par les bois à l'unisson avec accompagnement de trois trombones et entrée de la batterie à la 8^e mesure. Deux

The image shows a musical score for 'Amérique latine' by Guy Luypaerts. It consists of 12 staves of music, each labeled with a 'Th.' (Theme) and a number in a box. The staves are arranged vertically, with the first staff labeled 'Th. [1]' and the last staff labeled 'Th. [12]'. The music is written in a staff with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The rhythm is complex, with many notes beamed together, suggesting a fast and rhythmic piece. The score includes various musical notations such as dynamics (e.g., 'mf', 'f'), articulation marks, and repeat signs. The overall style is characteristic of a rhapsodic or descriptive work, capturing the essence of Latin American music.

mesures d'appel rythmique des cors avec réponse des trois trombones. Toutes les percussions continuent à jouer. Huit mesures du thème [1] avec petit pont agogique de quatre mesures joué par les instruments graves pendant que la trompette en sourdine et les bois aigus accompagnent avec un dessin rythmique. Chiffre 3, quatre mesures du thème [1] et quatre entrées du même en strette par les saxos et les bois. Pendant huit mesures, les cuivres vont exécuter un rythme de samba avec six entrées ascendantes de trombones et trompettes en quarts justes. Chiffre 4, thème [2]. Première cellule, quatre mesures par les cuivres tutti. Deuxième cellule, réponse par les bois et ainsi de suite. Chiffre 5, développement du thème [2] avec thème [1] entrecoupé. Chiffre 6, thème [2], première cellule jouée par le tutti pendant que la deuxième cellule en superposition est jouée par les instruments aigus. Reprise du thème [1] dans l'aigu avec la deuxième cellule du thème [2] en contrepoint. Chiffre 7, thème [3], mélodique, joué par les bois et les saxos pendant que les trombones et cors jouent un rythme issu du thème [2]. Chiffre 8, reprise des quatre premières mesures du thème [1] répétées quatre fois en amplifiant l'orchestration. Le rythme de samba qui avait été exposé par les cuivres est repris par les bois et les saxos pendant huit mesures en quarts justes descendantes. Une mesure de pause avec rallenti va pouvoir changer complètement l'atmosphère trépidante en atmosphère soudainement très calme au 4/4. Chiffre 9, Andante. Les percussions jouent tous dans la nuance piano. Les trombones jouent obligatoirement en sourdine bol, le basson pp faisant office de quatrième trombone. Ils jouent un accompagnement très doux mais soutenu afin de ne pas gêner le soliste. La base rythmique est exécutée du chiffre 9 au chiffre 11 par la clarinette basse qui joue un rythme de croches piquées 3-3-3-3-2-2 dans la nuance piano. C'est à la 5^e mesure que les deux flûtes à l'octave interprètent le thème [4] très chanté. Chiffre 10, les cuivres en sourdine bol reprennent le thème [4] avec les bois pendant 12 mesures, les clarinettes et saxos terminant le thème. Chiffre 11, même thème en tutti, les cors ont la partie chantée et doivent dominer pendant huit mesures, puis les bois, puis les saxos, basson et clarinette basse qui terminent le thème. Chiffre 12, les bois pendant quatre mesures exécutent un rythme dans le même tempo que précédemment, puis au 3/4 les cors et le 1^{er} trombone qui joue le rôle de troisième cor, font un appel fortissimo avec réponse de trois trompettes en sourdine sèche sur un rythme immuable de Ranchera. Chiffre 13, le thème [5] est exposé par les clarinettes et hautbois. Chiffre 14, le thème [6] est exposé par les bois et saxos avec reprise. Chiffre 15, le thème [7] est exposé par les flûtes et clarinettes. Chiffre 16, le thème [7] est joué par le basson les deuxième et troisième clarinettes, la clarinette basse et le saxo baryton. Au dessus, les flûtes et

hautbois jouent le même rythme que le thème [6]. Chiffre 17, thème [6] en tutti avec reprise. Chiffre 18, thème [7] déformé (7bis). Chiffre 19, thème [6] déformé (6bis). Chiffre 20, thème [5]. Chiffre 21, thème [5] en augmentation Chiffre 22 dans la tonalité REb le thème [6] en tutti. Chiffre 23, thèmes [5] et [7]. Chiffre 24, thème [5]. Chiffre 25, même appel de cors et trombone qu'au chiffre 12 mais écrit en 4/4 avec réponse de piccolo et hautbois issue du rythme du chiffre 27. Même appel aux trois trompettes en sourdine sèche et réponse avec les flûtes, hautbois et petite clarinette. Chiffre 27, le thème [8] très lyrique et très chanté est exposé par le basson, les clarinettes dans le grave et la clarinette basse, pendant que les trois trombones et une trompette en sourdine sèche, jouent un rythme qui sert de base harmonique. Chiffre 28, un pont de blanches pendant quatre mesures et la terminaison du thème [8]. Chiffre 29, le thème [9] est constitué par huit mesures de croches pizzicati et les mêmes huit mesures très liées. Chiffre 30, même thème [8] avec une orchestration plus fournie : les bois dans l'aigu, les saxos et un accompagnement de cors et trombones ouvert. Chiffre 31, au pont de quatre mesures s'ajoutent les saxhorns, à la 5^e mesure les bois et saxos terminent le thème dans la nuance piano et diminuendo. Brutatement, en 6/8, un tutti de huit mesures commençant fortissimo et terminant dans la nuance piano dans un rythme « immuable » de conga qui continuera sans faiblir jusqu'à la fin du morceau. Chiffre 32, le thème [10] est exposé par les bois, les saxos jouant un léger accompagnement. Chiffre 33, thème [11] toujours exposé par les bois. Chiffre 34, thème [10]. Chiffre 35, thème [12] mélodique, toujours exposé par les bois. Chiffre 36, thème [10] avec cors et saxhorns. Chiffre 37, thème [1] + saxos, cors et trombones. Chiffre 38, thème [10] déformé joué par le piccolo, les flûtes et petite clarinette avec accompagnement de clarinette, clarinette basse et basson, tous les instruments graves étant supprimés jusqu'à 39. Chiffre 39, les instruments aigus jouent le thème mélodique [12] pendant que les cornets, bugles et trombones jouent le thème [10] en surimpression. Les percussions sont au complet. Chiffre 40, quatre mesures du thème [5] en 6/8 sont jouées par les bois et saxos, réponse des trois trompettes en sourdine à l'unisson, fortissimo, du thème [10] en augmentation. A la 9^e mesure, les cors, trombones et saxhorns jouent le thème [5] en 6/8 pendant que les deux cornets jouent, très en dehors, en bitalité (REb), une improvisation écrite sur le thème [10]. Chiffre 41, tous les bois jouent, sur des harmonies et rythmes de saxos, cors et trombones, le thème [9] déformé et dans une tonalité majeure. Chiffre 42, les cuivres jouent quatre mesures du thème [2] avec réponse de la deuxième cellule en 6/8 par les bois repris deux fois. Chiffre 43, thème [1] en 6/8 par les bois. Chiffre 44, thème mélodique [3] joué par les cla-

rinettes, hautbois et saxos en harmonies de cinq sons avec accompagnement de cors et trombones. Chiffre 45, le final, c'est-à-dire : huit mesures de tutti sans les trompettes, cornets et instruments aigus puis, huit mesures de tutti complet. Une coda de percussions, c'est-à-dire : deux mesures de timbales, + deux mesures de batterie (caisse claire et grosse caisse) + deux mesures de tambour de basque et tumbas + deux mesures de xylo et enfin un accord final tutti.

Puis-je me permettre de demander à Messieurs les chefs d'orchestre qui dirigeront cette rapsodie, de s'imprégner de l'atmosphère de ces pays lointains où la gaité est folle et exubérante et la tristesse, nostalgique.

Le Centre international de formation musicale de Nice organise du 8 juillet au 22 juillet et du 24 juillet au 7 août 1989 différents stages autour de la voix et des instruments, des cours de préparation au D.E. et au C.A. de formation musicale, sans oublier les activités du département de musique ancienne.

Vous pourrez écouter Philippe Cuper clarinette solo à l'Opéra de Paris, à l'occasion des concerts suivants :

- **festival estival de Paris**, avec J.-L. Hagenauer
Le 10 juillet, concert K.M. Von Weber
Grand duo concertant, variations concertantes.
- **festival, Académie des Arcs**
Du 22 au 30 juillet, concerts et masterclasses
- **stage international de Vannes**
Du 16 au 25 août, concert à Pontivy avec J.-F. Heisser
- **stage musical de vichy**
du 26 au 30 août
- **festival de Besançon**
Le 7 septembre, avec Hagenauer.

Le Havre

Musique et mondialisme

Les Orchestres d'Harmonie de la Ville du Havre

Les Orchestres du Havre recevront le 11 juillet le prestigieux **Tokyo Kosei Wind Orchestra**, en tournée européenne sous la conduite de Frédéric Fennel. Cet unique concert donné en France*, par cette formation japonaise de premier rang international sera enregistré. Cette évènement tout à fait exceptionnel justifie que l'on vous présente cet orchestre à vent et son célèbre chef.

* au Grand Théâtre de la Maison de la Culture de la Ville du Havre, Espace Oscar-Niemeyer.

« La parole sacrée »

Création musicale pour le fête de la musique, 1789 à Nanterre.

Pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, la municipalité de Nanterre et sa direction du développement culturel ont passé commande au poète Atahualpa Yupanqui ainsi qu'aux compositeurs Enzo Gioco et Juan José Mosalini d'une œuvre pour 200 choristes amateurs.

Le livret célèbre les Droits de l'Homme et la Dimension Universelle de la Révolution Française et l'écriture musicale de la cantate mêlé des éléments typiques de la musique populaire latino-américaine à des éléments de musique contemporaine.

1500 enfants de Nanterre travaillent le chant choral, sous la responsabilité pédagogique de l'inspection départementale des écoles primaires et grâce à la collaboration du conservatoire municipal de Nanterre.

La marche du bicentenaire de la Révolution Française de Jacky Lecointe est une marche simple pour batterie-fanfare, qui regroupe les principaux thèmes des chants révolutionnaires tels que : « ah l'ça ira », « dansons la carmagnole », « La Marseillaise ».

Du 25 juillet au 13 août 1989 à Saint-Michel-de-Cuxa se déroulera le 38^e festival « Pablo Casals ». Avec du 1^{er} au 14 août un programme de cours magistraux d'instruments et de musique de chambre et une session chorale du 2 au 10 août.

26^e Festival de musique Tibor Varga, concerts symphoniques et musique de chambre.

23^e Concours international de violon Tibor Varga du 8 au 17 août 1989, à Sion (Suisse). Date limite d'inscription le 30 juin ;

Et cours d'interprétation en l'Académie de musique de Sion en juillet et août.

L'association touristique Pro Loco de Corciano, avec la participation de la Cassa Di Risparmio Di Perugia organise le 10^e Concours international de composition originale pour orchestre d'harmonie.

Les compositions devront parvenir avant le 20 juillet.

L'orchestre d'Harmonie de la ville de Vichy organise un stage international de formations aux fonctions de musicien d'orchestre d'harmonie et de batterie-fanfare du 22 août au 30 août 89, directeur artistique Philippe Dulat.

COMPACT

Par Jean Malraye

HAENDEL : Julius Caesar, Janet Baker (Caesar), Christopher Booth-Jones (Curio), Sarah Walker (Cornelia), Della Jones (Sextus), Valérie Masterson (Cléopatra), James Bowman (Ptolemy), John Tomlinson (Achillas), David James (Nireus). Orchestre et Chœurs de l'English National Opéra, direction : Charles Mackerras. 3 DC EMI CMS 7 69760 2. Enregistrement numérique 1984.

Du beau chant, incontestablement, mais où dominant, pour l'interprétation, Della Jones et Sarah Walker chez les femmes et la basse Tomlinson, les mieux pénétrés de leurs rôles et de leur caractère épique. Le chef, par une direction assez terne n'a peut-être pas suffisamment motivé leurs partenaires, pourtant renommés. L'œuvre est en anglais, la plaquette aussi.

TCHAIKOWSKY : 1) Symphonie n° 6 en si mineur, op. 74 « Pathétique ». 2) Francesca da Rimini, op. 32. 1) Philharmonia Orchestra, direction : Carlo Maria Giulini. 2) New Philharmonia Orchestra, direction : Sir John Barbirolli. EMI CDZ 7 62 603 2. Enregistrements analogiques 1/1959 - 2/1971.

Quelle élégance et quelle clarté dans la version de Guilini de la Pathétique, ce qui n'empêche pas le romantisme de s'installer ni le drame de se dérouler. Le grand chef italien prend le temps de laisser les sons s'épanouir quand il le faut : ce doit être fort agréable pour les instrumentistes solistes. Francesca da Rimini par Barbirolli a moins de race : c'est plus berliozien, plus direct et spontané, mais ça sonne bien, et le couplage des deux œuvres n'est pas choquant.

CHOSTAKOVITCH : Raïok, manuel d'enseignement. Version russe : Nicola Ghiuselev, Nikita Storoyev, Romuald Tesarowicz, Arcadi Volodos, basses, ensemble Voca Audite Nova, direction : J. Sourisse. Version anglaise : J. Deutsch, Eric Halfvarson, Julian Rodescu, A. Wentzel, basses, choral Arts Society of Washington, direction : Norman Scribner. Direction et piano : M. Rostropovitch. ERATO ECD 75571. Enregistrement numérique 1989.

Il s'agit d'une « cantate satirique pour quatre basses, chœur et piano, manuel d'enseignement de la lutte pour le réalisme en musique contre le formalisme en musique », œuvre écrite en réaction à la campagne anti-formalisme de Jdanov en 1948 menée au départ contre Mouradeli et son opéra « La Grande Amitié » et étendue à de nombreux compositeurs

russes, dont Chostakovitch et Prokofiev. Cette œuvre met en scène, de façon parodique, une réunion du Comité Central. Le président donne la parole à trois orateurs (un : Staline, deux : Jdanov, trois : Chepilov) et le texte reprend des propos d'une jolie banalité tenus effectivement par ceux-ci en 1948, et Chostakovitch écrit sur le texte de Lebedinski, une musique volontairement convenue et rétro, d'une opiniâtreté lourdeur. Une « note de l'éditeur » explique comment le manuscrit aurait été découvert dans une poubelle par un certain Opostylov, candidat des Beaux-Arts. L'ensemble est drôlatique, intéressant sur un plan historique et musicologique, même si l'humour doit en être plus sensible aux russes (L'œuvre se termine tout de même par l'universellement connu « Kalinka » !)

PROKOFIEV : Concertos piano 1 et 2. Vladimir Feltsman, piano. London Symphony Orchestra. Direction : M. Tilson Thomas. CBS MK 44818. Enregistrement numérique 1988.

Brillantes interprétations par deux jeunes loups de la scène musicale : précision, clarté, équilibre, dynamisme, caractérisent leur lecture de ces œuvres de jeunesse de Prokofiev, avec tout de même un zeste de romantisme. Comme en « bis » Feltsman complète le disque par la 10^e des dix pièces transcrites par Prokofiev de son « Roméo » : « Roméo dit adieu à Juliette ».

BEETHOVEN : Symphonie n° 5, op. 67 en Ut min.

SCHUBERT : Symphonie n° 8 en Si min. « Inachevée ». Wiener Philharmoniker. Direction : Lorin Maazel. CBS MDK 44783. Enregistrement numérique 1980.

Interprétations très classiques d'un chef très soucieux de précision « horlogère », et quel bel orchestre !

HOLST : Les Planètes.

RAVEL : Boléro

Orchestre National de France, direction : Lorin Maazel CBS MDK 44781. Enregistrement numérique 1981-84.

Maazel est là comme un poisson dans l'eau, lui qui aime les grands déploiements de coloris orchestraux. Et il est bien servi par les musiciens de l'Orchestre National, excellent en tous points.

DONIZETTI : « La fille du Régiment », June Anderson (Marie), Alfredo Kraus

DISC

Classique autour de Minuit. Philips
2 CD 422 924 2.

Jazz autour de Minuit. Verve
2 CD 839 155 2.

(Tonio), Michel Trempont (Sulpice), Helia T'Hezan (la marquise), Antoine Garcin (Hortensius), Jean-Noël Beguelin (un caporal), et Jeanne Perez (la duchesse), Manuel de Lerna (un notaire). Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris. Direction : Bruno Campanella.
2 CD EMI CMS 7 63128 2. Enregistrement numérique 1986.

L'enregistrement fut effectué par Radio-France lors des représentations des 14 et 19 mai 86 à l'Opéra-Comique. Il garde la mémoire de la rencontre de deux grands chanteurs : l'ancien, toujours superbe, Kraus, la nouvelle, Anderson, à l'orée d'une grande carrière, digne héritière de la Sutherland. Les bravos qui saluent la romance de Tonio au 2^e acte sont largement mérités, tant l'art de Kraus est suprême.

CHERUBINI : « Messe Solennelle » en Sol maj. pour le Sacre de Louis XVIII. London Philharmonic Chorus et Orchestra. Direction : Riccardo Muti. EMI CDC 7 49553 2. Enregistrement numérique mars 1988.

Non exécutée du vivant d'un roi jamais sacré, cette messe ne fut éditée, dans une réduction chœur-piano, qu'après 1867. Il s'agit d'un véritable chef-d'œuvre, où se recueille l'héritage des grands maîtres du XVIII^e siècle, non seulement les allemands et les italiens, mais aussi les compositeurs français formés au siècle des lumières et de la Révolution ; elle-même génératrice de tant d'œuvres solennelles ; par exemple Gossec. Certaines pages ne manquent pas d'évoquer le Verdi et le Berlioz des Requiem, tant par la puissance des grands tutti que par la recherche des contrastes. L'interprétation de Muti et des deux formations est somptueuse, d'une grande dynamique. Un disque que tout passionné de musique chorale d'église doit posséder : admirable.

MOZART : Concertos Violon n° 1 en Si Bémol, K 207, n° 2 en Ré K 211, n° 3 en Sol K 216. Rondo en Ut K 373. David Oistrakh, violon et chef d'orchestre. Orchestre Philharmonique de Berlin. EMI Studio CDM 7 691762. Enregistrement analogique 1972.

Sobriété, classicisme, pureté de style, beauté plastique caractérisant ce qui fait Oistrakh. L'orchestre est quelque peu beethovenien, et le soliste n'a sans doute pas donné le meilleur de lui-même en devant en plus tenir le gouvernail du navire... Les cadences des 2^e et 3^e concertos sont de sa composition : elles sont bonnes.

Deux coffrets de compilation distribués par Polygram, avec en sous-titre « les musiques les plus sensuelles de ... ». Il y a dans le premier des extraits des « nocturnes » et de « prélude à l'après-midi d'un faune » de Debussy, le boléro, et la 2^e suite de « Daphnis » de Ravel, du Fauré, du Berlioz, du Satie, « Vénus » des planètes de Holst, du Wagner (Tristan, Wesendonk - Lieder), du R. Strauss, du Prokofiev, du Rimsky-Korsakoff, du Scriabine, du Rachmaninoff, du Villa-Lobos, du Bizet, et jusqu'à du Canteloube (Baïlero), avec une grande variété d'interprètes, de Montreux à Haitink en passant par Markevitch et Colin Davis.

Côté jazz, on flippera avec Ben Webster, Coleman Hawkins, Billie Holiday, Oscar Peterson, Charlie Parker, Hodges, Ella Fitzgerald, Armstrong, Eldridge, Bill Evans et quelques autres Seigneurs.

Bien entendu, point n'est besoin d'attendre les douze coups de l'horloge...

Une collection en souscription chez Erato : Musique Contemporaine avec l'ensemble Inter Contemporain.

Sept Compact Disc, parus avec des œuvres d'E. Nunes, Phil. Manoury, Elliot Carter, P. Eötvös, Ligeti, Donatoni, H. Dufourt, B. Fierneyhough, J. Harvey, Y. Holler, G. Kurtag, H. Birtwistle, G. Grisey.

La musicalité de tel ou tel auteur peut être discutée, mais non celle, admirable de technique, des interprètes. Nous avons écouté le CD consacré à E. Carter : Heinz Holliger maîtrise les énormes difficultés du concerto pour hautbois, et la soprano Phyllis Bryn-Julson celles de « A Mirror on Witch to dwell » (six poèmes d'Elisabeth Bishop, le meilleur étant peut-être « insomnie », celui qui a le moins de notes...) ECD 75553.

Le CD de Donatoni (tema, cadeau) et de Ligeti (études pour piano, premier livre, trio pour violon, cor et piano) est un de ceux qui restent les « plus classiques ». Le pianiste : P.-L. Aimard, la violoniste : Maryvonne Le Dizès-Richard, le corniste : J. Deleplancque. (ECD 75555) « Chinese Opéra » d'Eötvös est, dit l'auteur, une musique écrite dans la perspective d'une présentation scénique et filmique, elle est l'opéra de ma propre « province », — allusion au style théâtral propre à chaque province de Chine — et chaque morceau est dédié à un metteur en scène (Peter Brook, Luc Bondy, Bob Wilson, Grüber, Tati, Chéreau), sans que le caractère en soit aussi évident que l'envisage le compositeur (ECD 75554).

Tous les enregistrements sont en numérique et de très haute qualité.

TOCCATA 89

de Jean-Pierre POMMIER
œuvre pour orchestre d'Harmonie

La « Toccata 89 » pour orchestre d'harmonie est une œuvre de Compiegne, formation qu'il dirige depuis 1983.

Le but était d'écrire une pièce libre, de caractère allègre, d'où le nom de Toccata et cela pour un orchestre de niveau 1^{re} division/supérieur.

C'est à l'occasion du concours de composition organisé par la Fédération du Dauphiné, en 1988, pour fêter le bicentenaire de la révolution française que la Toccata prit une orientation différente en faisant allusion à la Marseillaise (mesure 77 et de I jusqu'à la fin) et, en se voyant ajouter le nombre 89.

Si les harmonies utilisées ne sont pas tonalement classables, la structure et le traitement général restent très classique. Il s'agit en fait de variations sur un thème exposé dès le début de l'œuvre, et dans lesquelles l'hymne national, déguisé, s'est glissé.

Exposition du thème avec réponse à la quinte supérieure (dominante ?!) jusqu'à A.

Entre A et B la première variation propose le thème en augmentation.

De B à C la tête du thème sert d'accompagnement à un premier motif (trompette avec sourdine + hautbois).

De C à D passage de la Marseillaise « minorisée » puis variation en ternaire.

De D à E divertissement sur la tête du thème et parties libres.

De E à F thème en augmentation et par mouvement contraire (cors - bassons - clarinette basse - saxo baryton).

De F à G monnayage du thème.

De G à H réexposition.

De H à I passage transitoire avec un second motif, très court (3 mesures) dans l'aigu (clarinette 1, hautbois, flûte, petite clarinette, piccolo).

De I à la fin : Marseillaise transformée avec rappel de la tête du thème aux trombones (mesure 176).

La Toccata 89 est éditée par les éditions Robert Martin.

Du 10 au 17 septembre 1989, à Gorizia (Italie) se dérouleront : 8^e Concours international de violon « Prix Rodolfo Lipizer », et la 7^e rencontre internationale sur le violon.

Pour tous ceux qui sont engagés dans les métiers de la musique,
une analyse musicale vivante, un document de référence et un outil de formation

ANALYSE MUSICALE

Revue publiée sous l'égide de la Société Française d'Analyse Musicale



Chaque trimestre

80 pages grand format

N° 15 - AVRIL 1989

De nouveaux aperçus sur un thème fondamental
des analyses d'œuvres inscrites aux concours et examens
le mouvement de l'analyse musicale en Europe

L'ESPACE-TEMPS MUSICAL (2^e PARTIE)

W. DÖMLING : Les nouvelles dimensions de l'espace et du temps dans la musique de Berlioz. - F. BAYER : Atmosphères de Ligeti : continuité et statisme. - L. HELLEU : Les soldats de Zimmermann : interchangeabilité de l'espace et du temps.

Hors thème

E. PEDLER : Les cheminements de l'écoute musicale : du modèle lettré aux structurations indigènes.

Analyse appliquée

A. RAMAUT : Le Miserere des Jésuites de M.A. Charpentier. - O. DELAIGUE : La Sonate op. 109 pour piano de Beethoven. - C. PROST : Nuits, de Xenakis.

Rubrique Pratique et Rubrique des lecteurs

L'Analyse Musicale en Europe : informations et compte-rendus. - Improvisation sur le thème du numéro 14.

Rappel des thèmes des numéros parus (1 à 14)

- | | |
|---|--|
| N° 1. Écoute et Analyse | N° 8. Musique et mouvement |
| N° 2. Méthodes et applications de l'analyse musicale | N° 9. Voix et instrument |
| N° 3. Le timbre : forme, espace, écriture | N° 10. Geste et musique |
| N° 4. Analyse comparée : musique, peinture, littérature | N° 11. Analyse, création et musiques ethniques |
| N° 5. Analyse et pédagogie | N° 12. Numéro exceptionnel : Barraqué-Debussy |
| N° 6. L'espace-temps musical | N° 13. Le thème : histoire, analyse, syntaxe |
| N° 7. L'interprétation en question | N° 14. Les formes de l'improvisation |

NB. Tous les articles de la Revue font l'objet de résumés substantiels en français et en anglais

Ventes et abonnements : 10, rue Chabanais, 75002 Paris - Tél. : (1) 42.60.39.19

France : Abt 4 n°s : 250 F (le n° 80 F) - 1 à 4 : 180 F (60 F) - 5 à 8 : 225 F (70 F) - 9 à 12 : 235 F (75 F) - N° 12 : 95 F
Étranger : Abt 4 n°s : 300 FF (le n° 100 FF) - 1 à 4 : 220 FF (70 FF) - 5 à 8 : 280 FF (90 FF) - 9 à 12 : 280 FF (90 FF) - N° 12 : 120 FF

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	975	1.280
CORNET, si b	1.315	1.760
BUGLE, si b	1.500	1.945
ALTO, mi b	2.155	2.930
BARYTON, si b	2.890	3.980
BASSE, si b à 4 pistons	4.190	5.405
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	13.100	16.390
TROMBONE, à coulisse, verni	1.850	
TROMBONE, à pistons ut/si b	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	4.500	
SAXO ALTO, mi b, fa #	4.350	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.820	
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b	11.460	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F T.T.C.



Par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Notre rubrique accueille, à titre tout à fait exceptionnel, un invité en la personne de Francis Pieters. Francis, ex-président de W.A.S.B.E., fait autorité par son travail sur les orchestres à vent. Il a écrit un livre sur ce sujet, ainsi que de nombreux articles, il participe régulièrement à diverses émissions de radio, tant en Belgique (il réside à Kortrijk) qu'aux Pays-Bas.

Il apporte un autre son de cloche sur la façon de présenter les nouveaux enregistrements. Ici, il parle avec enthousiasme d'une récente œuvre de qualité du Néerlandais Johan de Meij.

Un CD, avec le fameux Tokyo Kosei Wind Orchestra et un second, avec la Garde Républicaine, complètent la présente série.

« Symphonic Songs for Band »

Tokyo Kosei Wind Orchestra

direction : Frederick Fennell

Symphonic Songs for Band
Pastorale
Masquerade
Elegy for a Young American
George Washington Bridge
Ballad for Band
Country Band March
An Outdoor Overture

Robert Russel BENNETT
Clifton WILLIAMS
Vincent PERSICHETTI
Ronald LO PRESTI
William SCHUMAN
Morton GOULD
Charles IVES
Aaron COPLAND



Ce compact-disc présente un échantillon très raffiné des compositions pour band (orchestre d'harmonie) les plus significatives des maîtres américains du XX^e siècle. Orfèvre en la matière, Frederick Fennell est le propagandiste actif et génial de la musique de son pays natal.

Devant une telle profusion de pièces si intéressantes à écouter comme à jouer (Messieurs les chefs d'orchestre, à vos pupitres !), il est bien difficile de s'étendre longuement sur leur contenu et sur leur historique.

Commandé par Kappa Kappa Psi Band Fraternity, « Symphonic Songs for Band » de Robert Russell Bennett (1894-1981) a été créé lors de la Convention Nationale de 1957, à Salt Lake City (USA) par le National Intercollegiate Band.

Il s'agit d'une suite de danses ou de scènes, plus que de chansons, que Bennett traite d'une manière inhabituelle, avec des harmonies et des rythmes hardis. La Serenade, à l'orchestration subtile, est à la fois faite de belles mélodies et de rythmes syncopés. Ces mêmes rythmes sont encore utilisés dans le Spiritual où se mêlent élégance et raffinement poéti-

que. Le final, Célébration, est une fête joyeuse, exhubérante, voire excessive, avec ses glissandos, sifflets et wood-blocks et une batterie jazz trop présente. Seule, une valse champêtre jouée par les flûtes amène quelques instants de répit. Pas de solennité dans cette Célébration qui rappelle le bon vieux temps du cirque et de l'inévitable course de mulets.

« Pastorale » de Clifton Williams (1923-1976), un des meilleurs compositeurs de l'après-guerre, est écrite en un seul mouvement, avec de fréquents changements de tonalités et offre de nombreuses occasions aux solistes d'exprimer leur talent et leur sensibilité. Dans le style d'un choral, avec beaucoup de nostalgie, « Pastorale », composée pour l'University of Texas Band, est une des plus belles pièces du répertoire.

D'un style totalement différent, avec l'usage intensif des percussions, habituelle chez Vincent Persichetti (1915-1987), « Masquerade » op. 102, bâtie sur un thème, dix variations et coda, a été commandée par le Baldwin Wallace College Conservatory of Music, écrite en 1965 et jouée en 1^{re} audition, sous la direction du compositeur, par le Bald-

win Wallace Conservatory Band, le 23 janvier 1966, à Berea (Ohio).

Les œuvres pour band de Persichetti démontrent la remarquable concision contrapuntique de sa musique qui est fondamentalement tonale avec une indépendance de mouvement qui souvent crée des combinaisons poly-tonales.

Nous avons été séduits par « Elegy for a Young American » de Ronald Lo Presti (1932-1986). C'est une musique contemporaine d'une nature intéressante. L'œuvre entière est un Adagio, à l'exception d'une dizaine de mesures Allegro, vers la fin, il y a des moments de profonde émotion dans cette Elegie où contrastes et balance sont bien réalisés par les instruments alternant les petits groupes solistes et l'orchestre complet. Ecrite en 1964 et dédiée à la mémoire du Président John F. Kennedy, assassiné à Dallas (Texas) en 1963, « Elegy for a Young American » a été créée en avril 1964 par le Wind Ensemble de l'Indiana dirigé par Daniel Di Cicco.

Frédéric Fennell situe au tout premier plan l'œuvre de William Schuman (1910), « George Washington Bridge », éditée en 1951. Ce pont, bâti en l'honneur de George Washington, élu Président des Etats-Unis d'Amérique, le 4 mars 1789 ; William Schuman l'a vu naître, grandir, puis vivre journellement pendant des années. Il l'aime comme un être humain. La musique de W. Schuman est généralement caractérisée par une grande tension émotionnelle et une vivacité rythmique, avec des structures contrapuntiques qui atteignent une grande complexité. « Newsreel », « When Jesus Wept », « Chester » comptent aussi parmi les pièces de qualités de William Schuman pour orchestre d'harmonie.

Autre grand nom de la musique américaine, Morton Gould (1913) est connu pour la diversité de son talent. Il a travaillé pour Broadway, pour le cinéma, le ballet (avec George Balanchine, Jerome Robbins...), la télévision, l'orchestre symphonique et l'orchestre à vent. Pour ce dernier, « Jericho », « Symphony for Band » et « Ballad for Band » sont les plus réussies et les plus

joués. « Je trouve le band (orchestre d'harmonie) le moyen le plus fascinant et le plus stimulant, et c'est une joie d'écrire pour lui ». Cette phrase dit bien le goût de Morton Gould pour l'orchestre à vent. « Ballad for Band » a été réalisé en 1946 et c'est le Goldman Band qui en a assumé la création la même année. C'est une œuvre en un seul mouvement de forme A.B.A. La partie lente et lyrique des 1^{er} et 3^e épisodes contraste avec un mouvement central rapide, incisif et syncopé, dans une œuvre qui contient de nombreux exemples du talent d'orchestrateur de Morton Gould.

Le plus grand compositeur américain de ce siècle, Charles Ives (1874-1954) est reconnu pour son apport essentiel dans la musique symphonique. Ecrite en 1903, pour un orchestre de théâtre, « Country Band March » ne fut certainement jamais jouée avant sa réorchestration par James Sinclair. C'est une merveilleuse parodie des réalités d'un concert par une harmonie de campagne. De plus, Charles Ives utilise de nombreux airs folkloriques très populaires, transformés par son imagination débordante.

Pensée à l'origine pour orchestre symphonique, en 1938, « An Outdoor Overture » d'Aaron Copland (1900) fut réaménagée pour band par le compositeur lui-même, quelques années plus tard, à la demande de l'éditeur. Dans le cadre d'une campagne que la Haute Ecole de Musique et d'Art (commanditaire de l'œuvre) projetait d'entreprendre, avec le slogan « Musique Américaine pour Jeunesse Américaine », Aaron Copland a voulu donner à cette ouverture une tonalité optimiste et dans l'esprit de la jeunesse. Ces idées semblent être le reflet de son désir de donner à sa musique une forme plus populaire d'expression.

Le Tokyo Kosei Wind Orchestra, comme toujours à la hauteur de l'événement, se joue des difficultés avec un brio et une musicalité dignes des plus grandes formations, sous la conduite de l'incomparable Frederick Fennell. Références : KOCD - 3562. Disponible chez Corelia.

« Révolution Française »

Garde Républicaine

Chœur de l'Armée Française

avec la participation de Mireille Mathieu
direction : Roger Boutry

En cette année du Bi-Centenaire de la Révolution Française, il est légitime de vous présenter les diverses réalisations sur un sujet si vaste qu'il occupera à plusieurs reprises les colonnes de « Discothèque d'Or ».

A tout seigneur, tout honneur, le C.D. de la Garde Républicaine est un bon exemple de la musique instrumentale et chorale de cette époque, si

riches en compositions, sinon de qualité, du moins en quantité.

Enregistré les 6, 8 et 26 juillet 1988, salle Wagram à Paris, ce compact disque ne se limite pas au seul Orchestre de la Garde Républicaine, direction Roger Boutry. Il a été fait appel au Chœur de l'Armée Française, et sa découverte a été pour nous une heureuse surprise... Les pièces de cette période conviennent bien aux voix d'hommes par leur caractère martial, et à huit reprises, ce jeune chœur exprime, sous la baguette d'Yves Parmentier, un talent et une cohésion prometteurs.

Il nous plaît de souligner l'intervention — trop brève, hélas — du chœur d'enfants des classes musicales d'Aulnay-sous-Bois, d'Evelyne Schwab. La fraîcheur et la musicalité qu'apportent ces enfants dans le « Chant du Départ » sont le résultat d'un travail artistique sérieux et suivi.

D'autres formations, la Batterie Fanfare de la Garde Républicaine et la Fanfare de la Cavalerie de la Garde participent aussi à cet enregistrement par une série de sonneries diverses plus proches de l'épopée napoléonienne que de 1789.

Parmi les 23 pièces retenues, plusieurs ont attiré notre attention, notamment celles pour orchestre d'harmonie, naissant en cette fin de 18^e siècle. Par exemple, « L'Ouverture pour instruments à vent » (1794) de François Devienne (1759-1803) utilisait 2 petites flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 trompettes en Fa, 2 cors en Fa, trombone, 2 bassons, serpent et timbales. Aujourd'hui, avec l'orchestre d'harmonie moderne, c'est une des plus belles pièces du répertoire classique que nous a légué Devienne. Nous avons aussi apprécié la « Marche Funèbre » de Gossec, ainsi que les « Pas de manœuvre » de Duvernoy et Gebauer.

Les pièces avec voix d'hommes, bien défendues par le Chœur de l'Armée Française, sont aussi de bonne qualité, tels ce « chant des Triomphes de la France » de Lesueur ou cet « Hymne pour une Fête de la Jeunesse » de Cherubini.

Notons aussi la valeur des textes d'André de Chenier (1762-1794), ce grand poète, admirateur de la Grèce antique et parmi les points les plus positifs, l'exceptionnelle orchestration de Roger Boutry dans « La Carmagnole » et « Ah ! Ça ira, ça ira ».

Enfin signalons, pour n'offusquer personne, que la Marseillaise est chantée par Mireille Mathieu. Un hymne national n'est pas une chansonnette, il eut fallu y penser !

Ce compact disque est, somme toute, intéressant par le mélange et la diversité des compositions issues d'une période fructueuse pour tous les ensembles, qu'ils soient à vent ou

vocaux. En prime, une excellente présentation de la couverture, avec un détail du tableau de Léon Cognet (Château de Versailles) : la Garde Nationale de Paris part pour l'Armée en septembre 1792.

Références : EMI CDC 749473.2

Un compact disc formidable

L'Orchestre Royal Militaire (K.M.K.) des Pays-Bas vient de sortir son sixième compact disc et prouve ainsi vouloir être la figure de proue de la musique à vent professionnelle aux Pays-Bas. Après cinq CD pour la maison d'édition Molenaar et un CD (édition privée) avec des marches internationales, voici le premier compact édité par l'orchestre. Il s'agit d'une édition d'un aspect exceptionnel.

The Lord of the Rings est la première symphonie de Johan de Meij, composée d'après la célèbre série de l'écrivain Tolkien, qui relate l'histoire du peuple étrange Les Hobbits. Cette épopée littéraire a été magnifiquement mise en musique par le jeune compositeur Johan de Meij, dont nous connaissons le talent subtil d'arrangeur. Qui ne connaît pas « Moment for Morricone », « James Bond Selection » ou « ABBA-cadabra » ? Voici la première grande œuvre originale pour orchestre d'harmonie de Johan de Meij, né à Voorburg en 1953. La plus grande qualité de cette œuvre imposante est bien sûr la splendide orchestration, qui utilise, de façon figolée, l'énorme richesse sonore de l'orchestre d'harmonie. Cette symphonie tient tout musicien et tout auditeur en haleine pendant plus de 40 minutes.

L'enregistrement par la musique militaire K.M.K. est de très grande qualité et mérite entre autres les attributs, musical, inspiré, achevé. Pierre Kuypers sait motiver ses musiciens et leur enthousiasme ne peut qu'enchanter les auditeurs. Bien que l'orchestre manque de clarinettes, la balance est plutôt satisfaisante, grâce au talent du directeur.

L'œuvre a été créée le 15 mars 1988 à Bruxelles par le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides sous la direction de Norbert Nozy.

La deuxième œuvre enregistrée est la Symphony for Band du compositeur américain Jerry Bilik, œuvre imposée en première division lors du prochain Concours Mondial de musique à Kerkrade.

Un compact qui ne pourrait manquer dans aucune discothèque CD sélective. KMK 001.

A commander chez l'orchestre en versant 44 florins au compte chèque postal 81.465, K.M.K. La Haye, Pays-Bas, ou à Johan de Meij, c/o Molenaar.

Francis PIETERS

Manifestations

Concours

24 et 25 juin 1989	Mulhouse	Concours international de claviers de Mulhouse.	M. R. Vorburger « Le Zuhrenwald » Bruebach, 68440 Habsheim. Tél. : 89.64.18.80.
--------------------	----------	---	---

Stages

1 ^{er} au 8 juillet 1989	Tergnier (Aisne)	Initiation à la pratique musicale collective dans le cadre d'un orchestre d'harmonie	Ecole de musique de Tergnier 02700
1 ^{er} au 12 juillet 1989	Châteauneuf-les-Martigues	Stage régional d'orchestre d'harmonie	Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, M. Chappe, 19, rue Estelle, 13001 Marseille
2 au 13 juillet 1989	Tournus	Stage de perfectionnement formation musicale et instrumentale (instruments à vent - percussions) niveau débutant 2 à élémentaire 1	F.R.D.S.M. de Bourgogne. M. Bourgeois, rue de l'église-Lacrost, 71700 Tournus
2 au 13 juillet 1989	Blanzay	Formation musicale et instrumentale (instruments à vent - percussions) niveau élémentaire	M. Genevois, 113, rue Maréchal-Foch, 71200 le Creusot
4 au 8 juillet 1989	Beziers de l'Herault Deveze Costabelle	Stage des jeunes musiciens	M. Claude Linon, 14 lot 1989, 34290 Lieuran-sur-Servian.
9 au 13 juillet 1989	Chalon-sur-Saône et Blanzay	Sessions direction d'orchestre	Fédération musicale de Saône-et-Loire, M. Remandet, 27, rue Nicéphore-Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône
15 au 26 juillet 1989	Amiens (Somme)	Ensembles et orchestres direction d'orchestre	Fédération musicale de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens
21 août au 21 septembre 1989	Villers-Cotterets (Aisne)	Stage de perfectionnement et d'encadrement des batteries-fanfares	Secrétariat U.F.O.P., 339, Grande-Rue, 60001 Aux Marais

Festivals

16 au 18 juin 1989	Villefranche	Festival de Villefranche en Beaujolais	M. P. Thevenon, Le Bois, Le Perron, 69460 Saint-Etienne-les-Oullières
25 juin 1989	Demigny	Festival à Demigny	110 ^e anniversaire de la fanfare, M. Bordet, place de l'église, Demigny 71150 Chagny
24 - 25 juin 1989	Blanzay (71)	Festival des juniors de la communauté urbaine Montceau-Le-Creusot-sur-Autun	100 ^e anniversaire de la fanfare des anciennes verreries, M. Daligand « La Loge », route de Sauvage, 71450 Blanzay
24 - 25 juin 1989	Saint-Georges-de-Reneins	Festival de Beaujeu, Belleville-Montsols	M. G. Claitte, 14, rue des jardins, 69830 Saint-Georges-de-Reneins
17-18 juin 1989	Hettange-Grande	Festival International de Musique	Harmonie municipale La Lyre. M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange-Grande.
25 juin 1989	Chabonais (Charente)	Festival de majorettes	Mme Ladegaillerie. 87720 Saillat. Tél. : 55.03.46.34
25 juin 1989	Lent	Festival du groupement des Dombes	Mme M. Volland « Le clos du Roy », 01240 Lent.
24-25 juin 1989	Blanzay	Festival des juniors de la Communauté urbaine Montceau-Le Creuzot- Autun	100 ^e anniversaire de la fanfare des anciennes Verreries.
24-25 juin 1989	Distroff	Festival International de Musique	L'Union M. C. Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
25 juin 1989	Villers-les-Nancy	Festival de Musique et Majorettes	Fanfare Nancy-Lorraine. M. B. Vautrin. Résidence La Cure d'Air. 16 E, 1 rue de la Côte, 54000 Nancy.
25 juin 1989	Demigny	Festival de musique	110 ^e anniversaire de la Fanfare.

Vends contretuba Sib 4 palettes barth fabrication Miraphone verni étui roulettes. Peu servi. Tél. heures de bureau : 55.02.19.95 ou 55.34.37.26.

Vends clarinette basse Selmer en étui avec quatre becs. Tél. : M. Berthet 77.74.75.20.

Fanfara de Gercy, 02140 Aisne, vend une grosse caisse Robert Martin, état neuf, fut nickelé. Occasion exceptionnelle. Tél. : M. Topin : 23.98.27.89.

Cause double emploi vends trombone basse Bach 50B3, modèle 1987 Sib/Fa/Solb/Ré, très bon état Tél. : 86.53.01.23 ou 86.52.08.55.

Vends tuba en Fa Yamaha, 4 pistons inclinés vers l'avant + 1 palette avec caisse. T.B.E. Tél. : 63.03.21.25.

A vendre clarinette en La Selmer, très bon état avec étui. Valise double. prix intéressant. Lecoules C. 11, rue des Frères-Darras, 93160 Noisy-le-Grand.

Vends cor anglais Rigoutat, état neuf, avec étui double. Tél. le soir (16.1) 47.08.64.01.

Vends saxhorn contrebasse Sib 5/4 Amati, 4 palettes, année 86, très bon état. Tél. : 87.67.07.05.

A vendre nombreuses méthodes de trompettes. Tél. : (16.1) 45.72.21.97.

Demandes d'emploi

Adj. ens. mus. titul. fonct. municipal. rech. voie mu. tps complet poste fm pouvant assurer direct. harm. chorale mus. chamb. lauréat CNR + CA reg. FM référent comp. reconn. région indif. écrire au journal sous n° 275. Etudie toutes propositions.

Saxophoniste, lib. om, médaille d'or et 1^{er} prix virtuosité CNR Paris, 1^{er} prix déchiffrage, 1^{er} prix ville de Paris. Pratique basse et piano. Cherche emploi région indifférente. Etudie toutes propositions. Ecrire au journal sous n° 276.

Musicien saxophoniste 1^{er} prix de conservatoire, cherche emploi dans un orchestre d'harmonie jumelé avec un poste d'enseignant. S'adresser à M. Charton Didier, 39 bis, rue Daniel-Bollon, Four-de-Vaux, 58640 Varennes-Vauzelles. Tél. : (86) 21.55.70.

Offre d'emploi

Ville d'Ugine, Savoie, orchestre à plectre, 20 musiciens classé 2/2, cherche directeur bénévole écrire à M. Balegno Pierre, 343 route de tours, 73200 Albertville, Tél. : 79.32.28.27.

Harmonie bon niveau 50 musiciens, limitrophe Paris Ouest, recherche pour sa section batterie-fanfara un directeur. Douze manifestations annuelles indemnités. Pour plus amples renseignements téléphoner le week-end au 39.58.26.24.

Recherche directeur pour société de musique, Loir-et-Cher, 50 exécutants + formation élèves conviendrait à jeune retraité. Tél. : 54.23.20.46. heures de bureau.

Cherche personne ayant temps disponible direction harmonie, éventuellement assurer école musique. Etudie toutes propositions. Poste conviendrait à retraité ou préretraité. Possibilité logement. Maître Erneault, place du marché, Sancheville, 28800 Bonneval.

Tél. : 37.44.00.27 ou 37.47.00.05.

Soc. mus. proche Bourg-en-Bresse, cherche pour septembre chef pour clique. Etudions toutes propositions. S'adresser à M. Jean-Claude Mercier, Tanvol, 01440 Viriat. Tél. : 74.22.26.34.

Échanges

Fanfara d'Herbault, Loir-et-Cher, 35 musiciens, cherche échange avec sté pour rencontres amicales, concerts, festivals, etc... Ecrire à Mme Cauchet Françoise, 41190 Herbault.

Je cherche, pour société de musique, en Suisse, échanges avec société en France pour concerts, festivals, etc... Ecrire à M. Grin, CP 53, 1422 Grandson-Suisse.

Stages

Stage guitare-clarinette-flûte à bec-fifre, du 3 au 11 juillet 89 à la Salvetat (Herault). Renseignements : La Reverdie 66.80.93.98.

Vacances musicales en Bretagne (15 et 22 jours) orchestre, ensembles instrumentaux, chorales, pour 10-18 ans et animateurs. Tél. : 64.34.56.35. après 20 heures.

Bicentenaire de la Révolution Française

œuvres éditées par la C.M.F. pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondayne

TOUTE COMMANDE EST FERME ET DEFINITIVE

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) - *Supérieure* - 8 mn MEHUL
- Offrande à la Liberté (1792) - Veillons au Salut de l'empire - Allons enfants de la Patrie - La Carmagnole - Ça Ira - *Deuxième Division* - 3 mn GOSSEC
- Symphonie en Ut (1795) - (un seul mouvement) - *Troisième Division* - 6 mn CATEL GOSSEC
- Marche Lugubre (1790) - *Toutes Divisions* - 8 mn GEBAUER
- Pas de Manœuvre (1794) - (en Fa Majeur) - *Troisième Division* - DUVERNOY
- Pas de Manœuvre (1794) - (en Fa Majeur) - *Troisième Division* - CATEL
- Première Marche Militaire (1791) - (en Fa Majeur) - *Troisième Division* - 8 mn CATEL
- Symphonie Militaire (1794) - (un seul mouvement) - *Troisième Division* - 6 mn CATEL
- Musique pour Célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) - (Quatre mouvements) - *Division Excellence* - 18 mn REICHA PAISIELLO
- Marche Funèbre (1797) - (pour le Général Hoche) - *Division Supérieure* - 9 mn 30 EPOQUE IMPERIALE
- Marche Militaire - (en Fa) Pas Redoublé (Ré mineur) - *Deuxième Division* - 6 mn GEBAUER

RESTAURATION

- 2^e et 3^e Suites (1817) - 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) - *Division Supérieure* - 12 mn BLASIUŠ
- 2^e Suite (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - *Division Supérieure* - 12 mn

Pour Orchestre d'Harmonie et Chœurs mixtes

- La Marseillaise (1792) - (avec soli) - *Toutes Divisions* - 6 mn Version de GOSSEC
- Le Chant du Départ (1794) - (avec soli) - *Toutes Divisions* - 8 mn MEHUL
- Peuple éveille-toi (Voltaire 1791) - *Première Division* - 4 mn GOSSEC
- La Bataille de Fleurus (1794) - *Division Supérieure* - 6 mn CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) - *Division Supérieure* - 8 mn GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) - (ténor solo.) - *Première Division* - 10 mn MEHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) - *Division Supérieure* - 10 mn CHERUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-91) - *Première Division* - 10 mn GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) - (hymne pour la Paix - avec quatre solistes) - *Division Supérieure* - 7 mn MEHUL GOSSEC
- Te Deum (1790) - *Première Division* - 25 mn

CARNET D'ADRESSES

LA PAROLE SACRÉE - Salle des congrès - 88/118, rue du 8-mai-1945, 92014 Nanterre cedex. Rens. Création Musicale de Nanterre, Valérie Guiter : 47.29.51.47.

JACKY LECOINTE - 1, Allée des Mésanges, résidence des Charmilles, 28630 Mignières. Tél. : 37.26.48.41.

HYMNE A L'EUROPE - Chorale Strasbourgeoise Alfretd Schneider, 13, rue Trubner, Strasbourg.

CONCOURS DE COMPOSITION - Segreteria Pro Loco, via Laudati, 4-06073 Corciano (PG) Italie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SION - Case postale 954-CH-1951 sion/Suisse. Tél. : (027) 22.66.52.

CONCOURS INTERNATIONAL - Case postale 954-CH-1951 Sion/Suisse.

ACADÉMIE DU FESTIVAL P. CASALS - Rue Victor-Hugo, 66500 Prades. Tél. : 68.96.33.07.

ORCHESTRE D'HARMONIE (mairie de Vichy) - 03200 Vichy - Tél. : 70.97.75.75. (poste 1505 ou 1014).

SECRETARIAT DU C.I.F.M. CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION DE LA VILLE DE NICE - 24, Bld de Cimiez 06000 Nice.

CONCOURS DE VIOLON - SEGRETERIA CONCORSO INTERNAZIONALE DI VIOLINO « PREMIO RODOLFO LIPIZER » - Via Don Giovanni Bosco, 91 34170 Gorizia, Italie.

M. SERGE LANCEN.
Tél. : (16.1) 46.47.68.78.

TOKYO KOSEI - CONCERT AU HAVRE
M. PHILIPPE LANGLET 19, rue du Docteur-Richard, 76000 Le Havre.

RENCONTRES MUSICALES DE SORÈZE
Renseignements Mme E. Bonnafous, B.P. 212, 81105 Castres.
Tél. : H.B. : 63.59.18.29.

Courrier des lecteurs

- * suggestions,
- * critiques,
- * bonnes idées,
- * échanges de point de vue.

Écrivez-nous : C.M.F.
courrier du lecteur, 103,
boulevard Magenta,
75010 Paris.

LABYRINTHE MUSICAL DE JACK HURIER

	25	26	27	28	29	30	31														
1	H ²	Y	M	N	E	A	L	A	F	R	A	T	E	R	N	I	T	E			
	Y	?	O	?	T					Y				O	32		L				
2	M	I	N	E	U	R		O		T	3	F	U	N	E	B ⁶	R	E ³			
	N		O		D	33		N		H				D		E		V			
	E		D	4	E	N	H	A	R	M	O	N	I	E		E		E			
	A		I		A	?	L			E					34		T				
	L		E		5	R	O	I		35				6	M	E	H	U	L		
	A	36			D	7	T	A	C	E	T			O	?	O		37			
8	V	O	C	A	L	I	S	E		I				9	C	L	A	V	E	S	
	I		A							38	M								E	A	
	C		V		39	I			10	D	A	C	A	P	O				N	R	
	T		A		G				11	C	O	R		40						T	
12	O	C	T	U	O	R			O		O		13	M	A	R	T	I	N	I	
	I		I		S					N	S			E					41	42	
	R		N	14	S	O	N	S		A	15	N	A	T	U	R	R	E	L		
	E		E	43	E					E	44	E							A	O	
	45	16	O	C					17	Q	U	A	R	T	E	46			L	C	
	A								47	U	U			5	R	18	C	E	L	L	O
19	N	O	C	T	U	R	N	E		B					I		A			48	
	D									E					E		N			H	
	A		V		F	49	T			R				R		T				A	
20	N	O	T	E	21	F	A							22	H	A	L	E	V	Y	
	T									M										D	
23	E	S	T	A	M	P	I	E	24	Z	I	9	M	M	E	R	M	A	N		

Florentin naturalisé français, il fut (A) élève de (B) sarti et de (C) martini

Il fut considéré par (D) beethoven, Haydn, et (E) méhul comme le premier compositeur dramatique de son temps. L'Art révolutionnaire lui doit quelques cantates et œuvres décoratives de circonstance, comme l'(F) hymne à la victoire, l'hymne (G) funébre et l'(H) hymne à la fraternité

Il fut directeur du Théâtre de Monsieur, aux Tuileries, où il dirigea les œuvres de Paisiello, (I) climarosa, et Anfossi.

Il avait été nommé inspecteur du Conservatoire avec (J) gosssec et Méhul, puis y fut Directeur de 1821 à 1841.

Il eut (K) zimmerman, (L) auber, (M) halévy comme élèves.

Il a écrit onze messes, deux requiems, dix sept cantates, dont la (N) cantate sur la mort de Haydn, des opéras, des opéras comiques, et de nombreuses autres œuvres. Il est mort en 1842.

C H E R U B I N I
1 2 3 4 5 6 7 8 9





musique...

instruments, accessoires, réparations
enseignement, orchestre d'harmonie
fanfare
batterie-fanfare



Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée 71850 Charnay-lès-Mâcon
téléphone : 85344681